

# Une île, une nation ?

Le nationalisme insulaire  
à la lumière des cas  
de Terre-Neuve et Puerto Rico

VALÉRIE VÉZINA



Presses de l'Université du Québec





La collection Géographie contemporaine a pour mission de diffuser des travaux de nature scientifique ou pédagogique qui permettent d'enrichir la réflexion géographique. Cette collection qui, au départ, voulait remplir un vide s'est avérée féconde. Depuis 1998, plus de trente titres ont été publiés, plusieurs ayant donné lieu à des rééditions. Analysant le monde à toutes ses échelles, du mondial au local, des travaux de chercheurs du Québec et d'ailleurs ont interrogé le territoire et les possibilités qu'il offre dans un contexte qui requiert la révision des choix de développement de nos sociétés. La collection devient ainsi ce qu'elle cherchait à être, soit une tribune en langue française pour l'analyse des territoires. Le monde, dans sa globalité, est impensable sans des repères territoriaux qu'il importe de rendre visibles. Sans ces repères, les liens sociaux sont impossibles, la préoccupation pour le bien commun disparaît et seul l'individualisme a droit de cité. Les repères territoriaux sont nécessaires pour un développement respectueux des générations futures, certes, mais aussi des collectivités qui nous entourent et avec lesquelles nous partageons la planète. C'est ce que l'éducation géographique des citoyens rend possible et c'est le défi qui a guidé et qui continuera de guider les travaux de la collection Géographie contemporaine.

Juan-Luis Klein

*Directeur de la collection*

**Une île, une nation ?**

Membre de  
L'ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES

## Presses de l'Université du Québec

Le Delta 1, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418 657-4399

Télécopieur: 418 657-2096

Courriel: puq@puq.ca

Internet: www.puq.ca

### *Diffusion/Distribution:*

**CANADA** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7  
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

**FRANCE ET** Sofédís, 11, rue Soufflot, 75005 Paris, France – Tél.: 01 5310 25 25

**BELGIQUE** Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél.: 01 60 07 82 99

**SUISSE** Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.25



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

# Une île, une nation ?

Le nationalisme insulaire  
à la lumière des cas  
de Terre-Neuve et Puerto Rico

VALÉRIE VÉZINA



Presses de l'Université du Québec

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vézina, Valérie, 1982- , auteur

Une île, une nation ? : le nationalisme insulaire à la lumière des cas  
de Terre-Neuve et Puerto Rico / Valérie Vézina.

(Géographie contemporaine; 38)

Comprend des références bibliographiques.

Publié en formats imprimé(s) et électronique(s).

ISBN 978-2-7605-5032-2

ISBN 978-2-7605-5033-9 (PDF)

ISBN 978-2-7605-5034-6 (EPUB)

1. Nationalisme – Terre-Neuve-et-Labrador. 2. Nationalisme – Porto Rico.  
3. Îles – Aspect politique. 4. Territoire national – Aspect politique. I. Titre.  
II. Collection; Géographie contemporaine; 38.

FC2170.N38V49 2018

320.5409718

C2018-941778-1

C2018-941779-X

Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Funded by the  
Government  
of Canada

**Canada**



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

**SODEC**

**Québec**



*Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération des sciences  
humaines, dans le cadre du Prix d'auteurs pour l'édition savante, à l'aide de  
fonds provenant du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.*

*Révision*

**Geneviève Cloutier**

*Correction d'épreuves*

**Julie Therrien**

*Conception graphique*

**Richard Hodgson**

*Mise en page*

**Info 1000 Mots**

*Photos de couverture*

**iStock**

**Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2018**

› Bibliothèque et Archives nationales du Québec

› Bibliothèque et Archives Canada

© 2018 – Presses de l'Université du Québec

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

Imprimé au Canada

D5032-1 [01]



À M.C.,  
qui ne craint pas de s'aventurer sur « mon île »



## Remerciements



**D**e nombreuses personnes ont, de près ou de loin, rendu cet ouvrage possible. Il me serait trop long de les nommer toutes. Je tiens tout de même à souligner les précieux encouragements d'Alain-G. Gagnon, mon directeur de thèse, mais surtout un grand intellectuel qui me force constamment à me questionner sur les nations et leur place dans un univers fédératif. Je ne pourrai passer sous silence le soutien moral de mes collègues à l'Université Memorial qui, non seulement m'ont fait sentir chez moi, mais ont aussi cru en moi et m'ont encouragée en tout temps.

L'équipe aux PUQ a, dès les débuts, été enthousiaste à l'égard de ce projet. Je tiens à remercier madame Martine Des Rochers, pour les discussions éclairantes entourant le manuscrit, et le directeur de cette collection, Juan-Luis Klein, qui croit aussi à l'importance d'étudier les nations insulaires dans un contexte de plus en plus mondialisé.

Enfin, merci du fond du cœur à toi, mon amour, Matthew Cloutier, qui accepte et comprend qu'écrire arrive à tout moment, même le samedi matin en pyjama. Pour les cafés, mais surtout pour ta patience, merci.

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération des sciences humaines, dans le cadre du Prix d'auteurs pour l'édition savante, à l'aide de fonds provenant du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

## Avant-propos



**V**ivre sur une île peut se faire sans même que l'on s'en rende compte. Ou cela peut à jamais vous transformer. J'ai vécu, dans le second sens, tant à Terre-Neuve qu'à Puerto Rico<sup>1</sup>, que j'ai aimés de tout cœur, et avec toute mon âme. Ces îles et leurs gens sont à jamais enfouis au fond de moi. C'est pour eux (et leurs défis) et pour ne pas les oublier que je me suis lancée dans cette grande aventure... Une aventure que j'ai bien envie de partager avec vous.

---

1. La graphie espagnole a été conservée pour Puerto Rico et ses dérivés.



# Table des matières



Dédicace . . . . .	VII
Remerciements . . . . .	IX
Avant-propos . . . . .	XI
Liste des figures . . . . .	XVII
Liste des tableaux . . . . .	XIX
Liste des abréviations . . . . .	XXI
Introduction . . . . .	1
Chapitre 1 – L'ÉTUDE DU NATIONALISME DANS LA TERRITORIALITÉ DES ÎLES . . . . .	13
1. L'étude des nationalismes: de l'État-nation à la nation sans État. . . . .	14
1.1. L'étude des nationalismes selon une perspective constructiviste . . . . .	16
1.2. Le nationalisme des nations sans État . . . . .	22
1.3. Les demandes nationalistes des nations sans État. . . . .	24

2.	L'étude du nationalisme en milieu insulaire . . . . .	25
2.1.	Le nationalisme insulaire selon Baldacchino: une approche multidisciplinaire . . . . .	25
2.2.	L'étude des îles en science politique: la contribution d'Eve Hepburn . . . . .	29
2.3.	Les îles et l'autonomie: l'analyse d'André Fazi . . . . .	30
2.4.	L'absence du facteur insulaire dans l'étude du nationalisme: le cas de la Grande-Bretagne . . . . .	33
3.	La territorialité et les milieux insulaires: d'un concept théorique à une conceptualisation tangible . . . . .	36
3.1.	La territorialité: définition et conceptualisation . . . . .	36
3.2.	L'île comme objet de la territorialité . . . . .	38
3.3.	L'îléité: le facteur insulaire . . . . .	39
4.	Deux études de cas: présentation des îles de Terre-Neuve et de Puerto Rico . . . . .	41
4.1.	Le parcours puertoricain: de colonie espagnole à postcolonie américaine . . . . .	42
4.2.	Le parcours terre-neuvien: de dominion britannique à province canadienne . . . . .	44
5.	Les variables et les hypothèses de travail . . . . .	46
Chapitre 2 – LA DIMENSION TERRITORIALE DE L'ÎLÉITÉ:		
	L'ÎLE AU-DELÀ DU LIEU GÉOGRAPHIQUE . . . . .	49
1.	La présence et la distance de l'État central . . . . .	50
1.1.	La distance de l'île: entre les kilomètres et la présence de l'État central . . . . .	50
1.2.	Terre-Neuve–Canada: entre servilité et blâme . . . . .	58
1.3.	Puerto Rico: imposition et affranchissement . . . . .	64
1.4.	Conclusions préliminaires . . . . .	70
2.	Le projet de relier l'île au continent . . . . .	71
2.1.	Qu'arrive-t-il lorsqu'on lie l'île au continent? . . . . .	71
2.2.	Terre-Neuve: un tunnel est-il vraiment viable? . . . . .	75
2.3.	Puerto Rico: une île au centre d'une voie navigable stratégique. . . . .	76
3.	Une petite île, une grande cohésion? . . . . .	77
3.1.	Terre-Neuve: l'autre société distincte du Canada? . . . . .	81
3.2.	Puerto Rico: de corps et de cœur . . . . .	86
	Conclusion . . . . .	90
Chapitre 3 – LA DIMENSION POLITIQUE DE L'ÎLÉITÉ . . . . .		93
1.	L'indépendance politique et les revendications nationalistes . . . . .	94
1.1.	Terre-Neuve: de dominion à province. La fin d'une entité, la fin d'une identité? . . . . .	95
1.2.	Les Puertoricains: de sujets espagnols à sujets américains. . . . .	101



2.	La dynamique du système de partis . . . . .	103
2.1.	Terre-Neuve : les nationalistes sont-ils conservateurs ? . . . . .	104
2.2.	Puerto Rico : un système de partis divisés sur la question du statut . . . . .	115
3.	Les relations îles-États centraux . . . . .	129
3.1.	Terre-Neuve : province canadienne . . . . .	130
3.2.	Puerto Rico : <i>Estado Libre Asociado</i> . . . . .	134
	Conclusion . . . . .	146
Chapitre 4 – LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE L'ÎLÉITÉ :		
	ENTRE INTERDÉPENDANCE ET (IN)DÉPENDANCE . . . . .	149
1.	L'économie insulaire : l'autosuffisance dans un contexte mondialisé ? . . . . .	150
1.1.	Entre vulnérabilité et résilience : la capacité d'innover des États insulaires . . . . .	150
1.2.	La mondialisation : vecteur d'identité insulaire . . . . .	155
2.	Terre-Neuve : de la pêche au pétrole, l'avenir d'une île de l'Atlantique Nord . . . . .	158
2.1.	La pêche : marqueur identitaire ; économie en perte de vitesse . . . . .	158
2.2.	Le boom pétrolier ou l'indépendance économique ? . . . . .	160
3.	Puerto Rico : d'une île agraire à une île industrielle . . . . .	165
3.1.	Du sucre à la pharmacologie . . . . .	165
3.2.	L'échec de la diversification économique : la dépendance aux transferts fédéraux . . . . .	169
	Conclusion . . . . .	175
Chapitre 5 – LA DIMENSION CULTURELLE DE L'ÎLÉITÉ : FAIRE VIVRE ET SURVIVRE		
	LA NATION PAR LES SYMBOLES ET LES TRADITIONS . . . . .	177
1.	Les symboles : de leur invention à leur inscription dans le temps et dans l'espace . . . . .	178
2.	Terre-Neuve : une nation « inventée » ? . . . . .	184
2.1.	La création des symboles identitaires à Terre-Neuve : du XIX <sup>e</sup> siècle à nos jours . . . . .	184
2.2.	La hiérarchisation des symboles et traditions à Terre-Neuve aujourd'hui . . . . .	188
2.3.	L'utilisation des symboles identitaires : une approche bidimensionnelle . . . . .	190
3.	Puerto Rico : une nation en mouvement ? . . . . .	194
3.1.	La hiérarchisation des symboles puertoricains . . . . .	196
3.2.	L'utilisation des symboles : une affirmation nationale . . . . .	202
	Conclusion . . . . .	204
	Conclusion . . . . .	207
	Bibliographie . . . . .	213



## Liste des figures



Figure 2.1.	Pourcentage d'identification à la province – Î.-P.-É. ....	74
Figure 2.2.	Pourcentage d'identification à la province – Terre-Neuve. ....	83
Figure 2.3.	Raisons invoquées pour expliquer le sentiment de vivre sur une île – Puerto Rico . . . . .	90
Figure 3.1.	Carte des districts électoraux et division du vote lors du référendum du 3 juin 1948. . . . .	98
Figure 3.2.	Carte des districts électoraux et division du vote lors du référendum du 22 juillet 1948 . . . . .	99
Figure 3.3.	Résultats du plébiscite de 1967. . . . .	137
Figure 3.4.	Résultats du plébiscite de 1993. . . . .	139
Figure 3.5.	Résultats du plébiscite de 1998. . . . .	141
Figure 3.6.	Résultats sur le maintien du statut territorial lors du plébiscite de 2012 . . . . .	143
Figure 3.7.	Résultats sur les options non territoriales du plébiscite de 2012 selon la Commission électorale de Puerto Rico . . . . .	144
Figure 3.8.	Résultats sur les options non territoriales du plébiscite de 2012 selon <i>El Nuevo Día</i> . . . . .	145
Figure 5.1.	Drapeaux terre-neuviens. . . . .	189
Figure 5.2.	Plaque d'immatriculation de voiture de Puerto Rico . . . . .	202



## Liste des tableaux



Tableau 2.1.	Distance des îles par rapport à l'État central . . . . .	51
Tableau 2.2.	Index de l'identité nationale canadienne par province/groupe linguistique (1968) (pourcentage moyen; moyennes) . . . . .	82
Tableau 2.3.	Identification provinciale (par province) (1997-2010) . . . . .	84
Tableau 2.4.	Raisons invoquées pour justifier le sentiment de vivre sur une île – Terre-Neuve . . . . .	85
Tableau 2.5.	Résultats d'auto-identification – entrevues individuelles . . . . .	87
Tableau 2.6.	Résultats d'auto-identification – groupes de discussion . . . . .	87
Tableau 2.7.	Sentiment de vivre sur une île et impact d'avoir vécu aux États-Unis . . . . .	89
Tableau 3.1.	Résultats du référendum du 3 juin 1948 . . . . .	99
Tableau 3.2.	Résultats du référendum du 22 juillet 1948 . . . . .	100
Tableau 3.3.	Nombre de députés élus par parti politique et année électorale – Terre-Neuve . . . . .	105
Tableau 3.4.	Analyse du discours nationaliste du PL (1999-2015) . . . . .	108
Tableau 3.5.	Analyse du discours nationaliste du PC (1999-2015) . . . . .	110
Tableau 3.6.	Analyse du discours nationaliste du NPD (1999-2015) . . . . .	112
Tableau 3.7.	Nombre de députés élus par parti politique et année électorale – Puerto Rico . . . . .	116
Tableau 3.8.	Analyse du discours nationaliste du PPD (2000-2016) . . . . .	120

Tableau 3.9.	Analyse du discours nationaliste du PNP (2000-2016) . . . . .	124
Tableau 3.10.	Analyse du discours nationaliste du PIP (2000-2016) . . . . .	126
Tableau 5.1.	Symboles identitaires de Terre-Neuve . . . . .	188
Tableau 5.2.	Symboles représentant Puerto Rico (moyenne) . . . . .	196
Tableau 5.3.	Symboles identitaires de Puerto Rico . . . . .	198

## Liste des abréviations



CBC	Canadian Broadcasting Corporation
ELA	<i>Estado Libre Asociado</i>
Î.-P.-É.	Île-du-Prince-Édouard
NL	Newfoundland and Labrador (Terre-Neuve-et-Labrador)
NLC	Newfoundland Liquor Corporation
NPD	Nouveau Parti démocratique de Terre-Neuve
ONU	Organisation des Nations Unies
PC	Parti progressiste conservateur de Terre-Neuve
PIP	Partido Independentista Puertorriqueño
PL	Parti libéral de Terre-Neuve
PNP	Partido Nuevo Progresista
PPD	Partido Popular Democrático
PR	Puerto Rico
RBV	Rose-Blanc-Vert (drapeau nationaliste terre-neuvien)





## Introduction



Île... en entendant ce mot, certains imaginent déjà le sable chaud, la mer, les tropiques. L'île, paradis tropical, lieu où l'on se retire afin de « décrocher », de se ressourcer. L'île, pour d'autres, c'est l'enfer, un lieu sombre d'où l'on ne peut s'échapper. L'île comme prison... C'est Alcatraz, Sainte-Hélène, Robben Island. Peu importe l'image qu'elle prend, l'île fascine, émerveille, effraie...

Ainsi, en raison de leur topographie particulière, les îles, depuis la Grèce antique et l'*Odyssée* d'Homère jusqu'à *La possibilité d'une île* de Michel Houellebecq, en passant par *Robinson Cruséo* et Tintin et *L'île Noire*, ont toujours nourri les fantasmes de mystère et de merveilleux. Cette

fascination, au fil du temps, s'est étendue à plusieurs domaines : la biologie, l'anthropologie, la géographie, entre autres. Darwin a pu élaborer ses fameuses théories sur l'évolution des espèces après un séjour sur des îles, les Galapagos, qui étaient un laboratoire vivant unique au monde. Le géographe Joël Bonnemaïson a écrit nombre d'ouvrages importants liant le développement des sociétés à leur environnement physique, et ses études de cas portaient sur les îles de l'Océanie, tout particulièrement l'archipel du Vanuatu (Bonnemaïson, 1987). Pourtant, même si l'île fascine, le lien entre lieu géographique et demandes nationalistes demeure sous-étudié.

Cette lacune invite à la réflexion sur l'importance, autant épistémologique qu'empirique, de l'île comme sujet d'étude. Pour moi, d'instinct, à la suite des biologistes ou des anthropologues qui y ont découvert de nouvelles espèces ou de nouvelles communautés, les îles sont des lieux idéaux-typés pour l'étude du nationalisme. Une île, une nation, un État ? Ne serait-ce pas logique ? Or, si cette première réflexion semble prometteuse, la partition d'une dizaine d'îles en plusieurs États<sup>1</sup> ramène à la réalité politique, soit que le partage du territoire entre nations peut créer des scissions même dans les ensembles géographiques « naturellement » circonscrits. De plus, la vaste majorité des îles que l'on trouve sur la surface du globe sont rattachées à un État. Bref, il n'y a pas un État pour chaque île. Mais alors, qu'est-ce qui maintient l'île sous la tutelle d'un État ? L'île peut-elle revendiquer une identité nationale distincte ? De quelle manière peut-on étudier le tout sans tomber dans le piège du déterminisme géographique où tout s'expliquerait par le territoire ?

Ces questions m'ont amenée à considérer l'étude du nationalisme dans les nations insulaires qui sont sous la bonne garde ou la tutelle d'un autre État comme une avenue de recherche prometteuse. Mon intuition de départ à la Darwin – à savoir que l'île est un laboratoire – m'apparaissait comme une source d'inspiration en vue de trouver les raisons amenant les îles à formuler des demandes de nature nationaliste et à créer des formes de gouvernance spécifiques à leur statut, sans nécessairement prendre la voie de l'indépendance politique totale. Il me fallait dès lors porter plus avant cette intuition sous les angles politique et social, en considérant les acteurs politiques, sociaux et intellectuels participant à l'avènement de telles demandes, de même que le rôle joué par l'îlité<sup>2</sup>, le facteur insulaire.

---

1. Godfrey Baldacchino (2010, p. 101) ne recense que quatorze îles qui sont partagées par plus d'une nation ou d'un État.

2. Comme il en sera davantage question au chapitre 1, l'îlité est un ensemble de facteurs rendant l'île unique ; c'est ce qui donne ce petit je-ne-sais-quoi aux îles.

*A fortiori*, l'île peut faire table rase, c'est-à-dire être le lieu où l'on peut (ré)imaginer, (ré)inventer, (re)créer et implanter une nouvelle idée, un nouveau modèle de gouvernance par exemple. Car non seulement, comme le rappelle Christian Depraetere (2008, p. 33), «les îles sont importantes parce qu'elles représentent un laboratoire, petit et gérable»<sup>3</sup>, mais, en plus, elles peuvent mener à l'élaboration de nouveaux modèles. La valeur scientifique des îles est donc non négligeable. Or, il appert que dans les études des nationalismes, peu d'auteurs et d'ouvrages font état de cette forme particulière de territoire. Il n'est pas rare pourtant que l'on recense nombre de cultures et d'identités différentes sur une même île. De plus, comme je viens de le souligner, la plupart des îles habitées sont rattachées à un autre État (souvent l'ancien colonisateur) et elles ne cherchent pas nécessairement à obtenir leur indépendance. Cette absence de désir pour l'indépendance amène Godfrey Baldacchino (2004, 2010) à parler de nationalisme infranational insulaire. Pour Baldacchino (2004, p. 77), le «nationalisme infranational explique les combinaisons de gouvernance partagée et d'autonomie dont les petits territoires disposent sur la scène politique»<sup>4</sup>. Baldacchino (2004, p. 78) renchérit en expliquant que l'absence de désir d'indépendance dans certaines îles viendrait, entre autres, des prérogatives administratives dont elles disposent, justement parce que ce sont des îles. En fait, pour cet auteur, le nationalisme infranational des îles s'explique par la convergence de quatre principes importants. Premièrement, les États insulaires sont des entités non souveraines, mais ils disposent d'un haut niveau d'autonomie interne. Deuxièmement, ils sont *infranationaux*, car ils continuent d'être associés à un État souverain plus large. Troisièmement, les États insulaires sont *infranationaux*, car ils disposent d'une culture et d'une société distinctes et sont reconnus, *de facto* ou *de jure*, par l'État central comme des groupes «nationaux» au sein de celui-ci. Enfin, quatrièmement, les États insulaires sont physiquement coupés des continents et très souvent éloignés du centre de décision de l'État central, ce qui en fait des cas pratiques pour l'octroi de formes d'autonomie administrative variées (Baldacchino, 2010, p. 99-105).

Afin de rendre compte de l'étude différenciée du nationalisme pour les îles par rapport aux autres types de territoires, un bref détour par la littérature portant sur le nationalisme s'impose. Une manière fréquente de classer les théories du nationalisme consiste à établir une typologie prenant en compte plusieurs variables, soit a) les postulats ontologiques ;

---

3. Toutes les traductions sont les miennes. En cas de divergence entre la version originale et la version traduite, c'est l'original qui prime. «[I]slands are not only important because they present small, manageable, laboratory scale settings.»

4. «Sub-nationalism explains the combinations of shared rule and self rule that small territories have secured in the political scene.»

b) la temporalité ; c) les postulats épistémologiques (et méthodologiques) ; et d) la normativité implicite ou explicite. Ces variables ont le mérite de dresser un tableau d'ensemble exhaustif.

a) La variable ontologique définit la manière dont la théorie répond à la question posée par Ernest Renan lors de sa fameuse conférence à la Sorbonne en 1882 : « Qu'est-ce qu'une nation ? » C'est un point de divergence centrale dans les théories portant sur le nationalisme. Certains auteurs, appartenant à l'école primordialiste, établiront que la nation est un groupe d'êtres humains ayant naturellement des attributs similaires. Lorsque ces attributs dits objectifs (c'est-à-dire définis avec des références à la race ou à l'ascendance biologique présumée) sont privilégiés pour distinguer les nations les unes des autres, le type de nationalisme qui en résulte est habituellement considéré comme « ethnique ». D'autres auteurs conçoivent la nation de manière moins « organique » et tiennent compte de la subjectivité des individus dans la relation d'appartenance. Renan postule que la nation est un plébiscite quotidien et, de ce fait, rejette les liens primordiaux devant l'expliquer. Ce type de nationalisme est souvent décrit comme « civique ». Pour Benedict Anderson (1996), la « communauté [est] imaginée ». Il s'agit alors d'une catégorie analytique. Pour sa part, Anthony Smith (1991) voit deux types de nations, un type très ancien, avec des racines dites « ethniques », et un type plus récent, qui vient avec l'époque moderne et se caractérise par des traits civiques, comme des institutions politiques. Enfin, pour Rogers Brubaker et Frederick Cooper (2000), la nation doit être considérée comme une « catégorie pratique ». Voir la nation comme une catégorie pratique nécessite de se demander non pas ce qu'est la nation, mais plutôt de s'interroger sur les implications politiques de l'utilisation du mot « nation » par divers acteurs (chercheurs, dirigeants politiques, citoyens, etc.). Il s'agit là d'une manière de voir l'objet de recherche avec les lunettes des acteurs politiques, mais aussi des acteurs sociaux en général, dont les représentants des milieux associatifs, les intellectuels et les journalistes.

b) La variable temporelle représente la manière avec laquelle la théorie cherche à répondre à la question « La nation précède-t-elle le nationalisme ? » Les auteurs primordialistes, dont Pierre L. Van den Berghe (1987) et Clifford Geertz (1963), répondent que les nations existaient de tout temps, tandis que les modernistes, dont Ernest Gellner (1989) et Eric J. Hobsbawm (1992), postulent qu'elles sont une invention et un phénomène modernes. Pour

Brubaker (1996), la nation est un événement, qui peut survenir si certaines conditions sont réunies, mais qui échappe en partie à la volonté des individus (notamment des dirigeants politiques).

- c) La variable méthodologique définit la manière dont la théorie détermine la nature et les limites de l'étude des nationalismes. Pour certains auteurs, il peut s'agir de définir les caractéristiques de la nation. Pour les auteurs ethnosymbolistes, selon la théorie développée par Anthony Smith (1991), tout nationalisme possède à la fois des traits civiques et des traits ethniques. L'ethnosymbolisme se situe donc à la frontière entre les écoles primordialistes et modernistes, en réitérant l'aspect moderne de la nation tout en expliquant son apparition par des origines ethniques prémodernes. Cela amène Smith à définir l'identité nationale comme ayant les caractéristiques suivantes: un territoire historique, des droits et des devoirs communs, des mythes collectifs, une culture populaire et publique et un désir de contrôle économique sur le territoire.

Pour d'autres auteurs, comme Hobsbawm (1992), il s'agit plutôt de démontrer de quelle manière les nations et le nationalisme sont liés. De même, Gellner (1989) affirme que l'apparition des nations fut liée au passage de la société agraire à la société industrielle. Pour B. Anderson (1996), la possibilité même d'imaginer une nation ne pouvait arriver qu'une fois que l'homme se fût débarrassé de trois conceptions culturelles fondamentales remontant au monde antique: 1) l'idée qu'une langue particulière puisse donner un accès privilégié à la vérité ontologique et que cette langue fasse partie intégrante de la vérité; 2) la croyance que la société est naturellement organisée selon un système monarchique; et 3) la conception temporelle voulant que la cosmologie et l'histoire soient liées l'une à l'autre. Pour B. Anderson (1996, p. 36), le capitalisme et l'imprimerie ont joué un rôle-clé dans la création d'un imaginaire national, permettant la reconnaissance et la valorisation des langues vernaculaires.

- d) La variable normative, enfin, définit les jugements de valeur qui sont au fondement de la théorie, et donc cherche à obtenir des résultats politiques, voire «politisés». Naturellement, les interprétations politiques qu'on peut en extraire varient. De la justification du droit à l'autodétermination à la prise de conscience collective des limites du nationalisme, aucune théorie n'échappe aux postulats normatifs: la transparence de la démarche scientifique exige de les reconnaître. C'est le cas notamment chez Gellner (1989),

qui spécifie que la satisfaction de certains nationalismes entraîne l'insatisfaction des autres, étant donné qu'il y a beaucoup plus de nations potentielles que d'États possibles. Hobsbawm (1992) va également dans ce sens en énonçant certains critères (nombre d'habitants, activité économique) pour que la nation, dont l'espoir est de former un État, soit viable.

Bien que cette typologie des nationalismes soit utile par l'intelligibilité théorique qui en découle, la combinaison de ces quatre variables demeure insuffisante pour expliquer le nationalisme propre aux îles. En effet, le facteur insulaire n'est pas mentionné dans les grandes théories sur le nationalisme. Certes, Smith parle déjà de l'identité nationale eu égard à un territoire donné et Gellner (1989, p. 11) explique que « le nationalisme est essentiellement un principe politique, qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes », ce qui suppose une superposition avec un territoire donné. Même B. Anderson (1996) discute de la nation comme d'une communauté imaginée sur un territoire, ce qui présuppose que les nations ont des « frontières » qui les différencient les unes des autres. En fait, même si territoire et nation forment le couple habituel des études sur le nationalisme, au sein des typologies classiques du nationalisme, on ne tient pas compte du territoire particulier qu'est l'île. Mes premières interrogations m'amènent donc sur la voie de deux champs de recherche, à savoir les études sur le nationalisme (qui négligent généralement le territoire géographique particulier qu'est l'île) et les recherches sur l'îléité (qui postulent la nécessité d'étudier les îles en elles-mêmes). La conjugaison et la combinaison de ces deux champs de recherche permettront de découvrir de nouveaux horizons, de se retrouver seul(e) sur une plage et de construire un nouveau « château » ; une nouvelle manière de penser l'étude des nationalismes spécifique aux territoires insulaires. Ce livre compte ainsi bâtir à neuf l'étude des nationalismes, en y ajoutant le facteur insulaire.

Cet ajout est pour moi essentiel. En effet, je ne peux être plus en accord avec l'hypothèse que les îles, comme le suggère Grant McCall (1994), ont beaucoup à apprendre aux continentaux et à partager entre elles. McCall (1994, p. 93) souligne que les îles sont très nombreuses ; il s'agit d'une forme de territoire qui, bien que très fréquente, demeure largement sous-étudiée. Qui plus est, les îles ont su, au fil du temps, s'adapter à leur environnement (physique ou politique), en développant des formes spécifiques de sociabilité (Baldacchino, 2008 ; Bonnemaïson, 1987 ; McCall, 1994) et de nouvelles formes de gouvernance parfois enviées par les territoires en quête d'autonomie (Baldacchino, 2010 ; Fazi, 2012 ; Hepburn, 2012).

Bref, le temps est calme, le bateau ancré à bon port, et il est possible maintenant de remettre en question l'étude classique du nationalisme en y incluant le territoire particulier qu'est l'île. Ce temps clair et propice à la réflexion m'amène à formuler les questions suivantes : Quelle est l'importance de l'îlénité, du facteur insulaire dans l'émergence du nationalisme ? Comment mesurer l'îlénité ? De ces questionnements généraux découlent des questions subsidiaires, soit : Comment les acteurs politiques et sociaux décrivent-ils le lien entre l'île (et l'îlénité) et le nationalisme ? Comment l'îlénité se manifeste-t-elle plus précisément à Terre-Neuve et à Puerto Rico ?

Ces questionnements m'amènent sur une voie navigable encore peu empruntée, puisque la définition même de l'île (de même que de l'îlénité) est contestée. Même s'il peut sembler tautologique de s'attarder sur la notion territoriale dans le cas d'une entité physique qui, *a priori*, semble avoir des limites « naturelles » bien définies, les débats sur la définition d'une île (Baldacchino, 2006a, 2007b, 2008 ; Conkling, 2007 ; Depraetere et Dahl, 2007 ; Hay, 2006 ; Royle, 2007), de même que la partition de certaines îles en plusieurs nations ou États, obligent à ce détour conceptuel qui apparaît même essentiel.

Pour Baldacchino (2006a), la définition de ce que constitue une île peut être construite, tout comme peuvent être élaborés de nouveaux modèles d'analyse particuliers pour étudier les îles. Pour lui, il s'agit non pas uniquement d'un endroit entouré d'eau, mais d'un groupe de personnes qui se sent, métaphoriquement parlant, entouré d'eau. Christian Depraetere et Arthur Dahl (2007, p. 57) vont dans le même sens en affirmant que « définir ce qu'est une île de même que l'état d'îlénité n'est jamais simple, même s'il s'agit fondamentalement d'une question d'isolement, soit d'une terre entourée d'eau ou d'une entité séparée des autres »<sup>5</sup>. Si Depraetere et Dahl mettent de l'avant l'isolement, ce qu'il faut surtout retenir de leur définition, c'est le sentiment fondamental d'être différent, d'être, du moins métaphoriquement, séparé des autres. Ainsi, il n'est pas étonnant que l'on entende souvent parler de « l'archipel francophone » à propos des francophones dispersés à travers le Canada, ou de « l'îlot francophone » qu'est le Québec au sein du Canada. En ce sens, la définition même de l'île peut être métaphorique, mais la subjectivité, c'est-à-dire la manière dont les habitants d'une nation, îliens ou non, se désignent eux-mêmes, joue également un rôle important dans la compréhension de la réalité sociale. Pour Peter Hay (2006, p. 22), cette réalité sociale, cette identité, est construite autour d'un état d'esprit : « [L]a nature d'une

---

5. « [D]efining an island, or the state of islandness, is never straightforward, though this is fundamentally a question of isolation, whether of land isolated by water, or of one entity being separated from others. »

communauté – sa mythologie, son imagination, même son âme – a été sculptée par ses circonstances géographiques.»<sup>6</sup> Ainsi, il n’y a pas qu’une seule définition du concept d’île, qui n’apparaît pas objectivement, mais plutôt comme quelque chose de subjectif, non pas inné, mais construit. En ce sens, la notion de ce qu’est une île – et la façon dont on circonscrit sa définition – rejoint le débat plus large sur la territorialité et pave la voie au débat sur ce qu’est l’îléité, un terme que je préfère, tout comme d’autres chercheurs (Bonnemaison, Baldacchino), à celui d’*insularité*.

Les travaux pionniers du géographe Joël Bonnemaison font la distinction importante entre insularité et îléité. D’une part, «l’insularité caractérise une forme géographique résultant d’une discontinuité physique majeure qui entraîne l’isolement par rapport aux grandes terres ou aux continents» (Bonnemaison, 1990, p. 120). Pour Bonnemaison, l’insularité peut être mesurée grâce aux attributs physiques (taille de l’île, etc.). En revanche, l’îléité, pour le géographe, va au-delà de la singularité physique de l’île, soit celle d’une terre isolée de tous côtés par l’eau. Bonnemaison précise (1990, p. 120):

L’îléité participe, en revanche, à l’univers de la représentation de la métaphore, elle ne concerne pas tellement le fait, mais la vision. [...] Il y a une symbolique de l’île qui renvoie à un archétype idéal, variable selon les civilisations, peut-être même selon les individus. Appelons «îléité» cet archétype, chaque île s’en rapproche plus ou moins.

Comme le souligne Philip Conkling (2007), les gens de l’extérieur, c’est-à-dire ceux qui ne vivent pas sur une île, tentent de définir, cherchent à comprendre, voire à acquérir ce caractère, cette symbolique, cet archétype, alors que les insulaires le comprennent et le vivent d’instinct. Pour Conkling (2007, p. 199), «l’îléité est un sentiment profondément ancré d’une connexion sacrée au lieu qui efface le sens du temps [...] [L]’îléité vit dans l’esprit et l’imagination et peut donc être transportée avec soi peu importe où l’on se trouve»<sup>7</sup>. Ainsi, le concept d’îléité tente de se départir de la connotation négative trop longtemps associée au terme «insularité». Pour ce faire, le concept est décrit comme «une variable intermédiaire qui ne détermine pas, mais contourne et conditionne les événements physiques et sociaux de manières distinctes et distinctivement pertinentes»<sup>8</sup>

6. «[T]he nature of the community – its mythology, imagination, its very soul – has been sculpted by its geographical circumstances.»

7. «[I]slandness is a deeply held feeling of a sacred connectedness to place that blurs the sense of time [...] Islandness lives in one’s mind and imagination and therefore can be carried within one no matter where one might be.»

8. «[A]n intervening variable that does not determine, but contours and conditions physical and social events in distinct, and distinctly relevant, ways.»



(Baldacchino, 2004, p. 278). Bonnemaïson (1997, p. 122) rappelle par contre que si l'îlénité est impalpable et ne se mesure pas (quantitativement parlant), elle s'apprécie néanmoins. Que ce soit pour symboliquement vivre ou représenter l'île ou encore pour qualifier l'île et la manière de s'y sentir, l'îlénité est de mise. Néanmoins, il n'existe pas de consensus sur la définition ou la conceptualisation de ce terme. Il faut donc faire preuve, à la manière des îles, de créativité, et s'adapter aux circonstances particulières qui forgent le caractère particulier de celles-ci. Afin de rendre tangible ce concept intangible, j'ai donc opté pour une opérationnalisation autour de quatre dimensions, soit les dimensions territoriale, politique, économique et culturelle. Chacune de ces dimensions sera traitée dans les chapitres de ce livre.

Ce livre est divisé en cinq chapitres. Dans le premier, je vous invite à faire vos valises et à regrouper les cartes afin que le voyage se passe sans embûches. Pour ce faire, nous survolerons brièvement la littérature sur le nationalisme. Puis, une discussion sur le territoire particulier qu'est l'île, pavant la voie à l'articulation de l'îlénité dans la démarche analytique, aura lieu. Ce premier chapitre se terminera par une présentation succincte de l'histoire des deux îles choisies pour tester le modèle opérationnel développé ici, soit Terre-Neuve et Puerto Rico. Les chapitres 2 à 5 s'articulent autour des dimensions de l'îlénité préalablement énoncées au premier chapitre. Ainsi, nous nous arrêterons ensemble à chaque point, chaque dimension pour en étudier les contours et les méandres dans chacune des îles. Chacun de ces chapitres cherchera à étudier, autant de façon théorique qu'empirique, une de ces dimensions. Comme la question centrale qui anime cet ouvrage est de comprendre l'importance de l'îlénité comme facteur explicatif de l'émergence du nationalisme, chaque dimension cherchera à mettre en lumière l'articulation entre nationalisme et îlénité. Ainsi, au deuxième chapitre, une première dimension de l'îlénité, soit la dimension territoriale, sera examinée. Tout en m'appuyant sur les théories de la nissologie<sup>9</sup>, j'examinerai, à l'aide des données d'auto-identification obtenues grâce à des entretiens menés sur le terrain de même qu'aux données issues de sondages précédemment effectués, pour chaque étude de cas, l'impact de la distance entre l'île et le continent, l'attachement au territoire particulier qu'est l'île et le lien entre la taille de l'île et le degré de cohésion des insulaires ainsi que l'expression de demandes nationalistes.

---

9. La nissologie est la science des îles et l'étude de ces dernières dans « des termes qui leur sont propres. Le "dans des termes qui leur sont propres" suggère une prise en charge, une réclamation de l'histoire et de la culture insulaire, surtout pour les peuples insulaires qui ont subi des décennies de colonialisme » (Baldacchino, 2008, p. 37, traduction libre).

La démonstration du lien entre îléité et nationalisme sera approfondie au chapitre 3, consacré à une deuxième dimension de l'îléité à travers une analyse riche de la dimension politique. Une analyse des possibilités de contestation et de revendication pour les îles de Terre-Neuve et de Puerto Rico y sera faite. Dans un premier temps, je me pencherai sur certains moments-clés pour les deux îles à l'étude, par exemple, les référendums portant sur le statut politique de Puerto Rico qui eurent lieu en 1967, 1993, 1998, 2012 et 2017. Pour Terre-Neuve, l'analyse de périodes de grande tension entre le gouvernement central et le gouvernement provincial menant à des moments « d'effervescence collective », conformément à la théorie de Rogers Brubaker, sera faite. Puis, je me pencherai sur la dynamique du système de partis et je ferai l'analyse des programmes politiques des principaux partis de chaque île à compter du tournant des années 2000. Cette analyse me permettra de traiter de l'utilisation faite par les partis politiques du facteur insulaire dans les demandes nationalistes. De plus, les résultats des entretiens avec des acteurs politiques et sociaux lèveront le voile sur l'assise du nationalisme et du sentiment insulaire chez ces acteurs.

Dans le quatrième chapitre, une troisième dimension de l'îléité, soit l'économie, sera analysée. Cette dimension révélera les tensions qui existent entre l'État central et l'île en ce qui a trait au développement et à la revitalisation économiques. Les pouvoirs et compétences économiques actuels des deux îles et la manière dont ceux-ci ont évolué depuis l'obtention du statut de province et d'État libre associé dans les cas respectifs de Terre-Neuve et de Puerto Rico seront vus en détail. À la lumière des écrits de Baldacchino (2004) sur les pouvoirs économiques donnant à l'île une plus grande autonomie, je ferai l'analyse, entre autres, des pouvoirs en matière de taxation, d'exploitation et de gestion des ressources naturelles et de transport dans les deux îles. Il deviendra alors clair que le contrôle du développement économique (sous forme d'entente bilatérale ou constitutionnelle) est fortement lié à l'expression de demandes nationalistes.

Enfin, le cinquième chapitre portera sur la dimension culturelle de l'îléité. Pour ce faire, une plongée en profondeur dans les symboles distincts de chaque nation insulaire sera de mise. Ainsi, non seulement l'analyse des symboles importants dans chaque île sera faite, mais il sera possible de voir comment l'invention et l'utilisation de ces symboles par les insulaires leur permettent de se distancier et de se distinguer de l'État central afin de manifester une identité culturelle distincte. Cette identité est très souvent liée au lieu même, à l'île et à ses caractéristiques spécifiques. Ce chapitre mettra en valeur le sentiment insulaire qui est souvent véhiculé par la musique, les chansons et les contes populaires.

Une fois ce tour des îles terminé, il sera possible de conclure en réaffirmant l'importance d'étudier l'île et d'inclure l'îléité dans les études sur le nationalisme. Ce premier tour d'horizon fait, il n'en demeure pas moins que les îles cachent encore de nombreux trésors qui vaudront la peine que l'on continue d'étudier ce territoire particulier sous bon nombre de formes et d'angles.

Dans un contexte de plus en plus mondialisé, où la présence des médias sociaux fait de l'émergence des identités minoritaires et des contestations de l'ordre étatique établi des sujets qui défilent dans l'actualité, il est pertinent de se demander si des solutions politiques peuvent favoriser l'expression nationale, sans remettre en question l'ordre établi. Les îles offrent un terrain fertile d'apprentissages, dans la mesure où des arrangements institutionnels ont été créés pour répondre aux demandes nationalistes et aux préférences politiques des résidants (Depraetere et Dahl, 2007). Je vous invite, comme lors d'une chasse au trésor, à découvrir un univers encore peu connu où îles et nationalisme se lient, bien que de manière idiosyncrasique.



Chapitre

# 1



## L'étude du nationalisme dans la territorialité des îles

**C**omme tout bon voyageur, nous devons bien nous préparer au voyage afin de rendre notre aventure mémorable. Si, certes, certains préfèrent partir au gré du vent, se laissant guider par leur instinct, d'autres, comme moi, préfèrent étudier la carte du lieu à découvrir avant d'y mettre les pieds, lire sur l'endroit, apprendre la langue locale. Une fois ces balises établies, il devient alors plus facile de découvrir des trésors cachés, de nouvelles voies de navigation, de nouveaux lieux secrets. Comme ce livre porte sur l'îlénité, sur l'inclusion du facteur insulaire dans l'étude des nationalismes, il importe de s'équiper de quelques « bagages » indispensables pour profiter de notre voyage au maximum. Ces bagages sont au nombre de trois : d'abord, le plan de voyage ; ici, c'est la littérature sur le nationalisme,

celle qui sous-tend tout cet ouvrage. Ensuite, c'est l'«agence de voyages». Ici, il s'agit du cadre d'analyse, de la territorialité vue sous l'angle insulaire, plus spécifiquement l'îlénité. Tout comme l'agent de voyages qui aide à planifier les vacances et le séjour, l'îlénité, et le nationalisme insulaire qui s'en dégage, permet d'étudier les lieux. Enfin, il y a le « passeport », c'est le lieu, les destinations finales: Puerto Rico et Terre-Neuve. Avant de faire tamponner son passeport, il importe d'en savoir un peu sur ces deux îles; l'aventure qui s'ensuivra sera d'autant plus passionnante.

Ce chapitre sera donc divisé en trois parties importantes. D'abord, il revisitera les études sur le nationalisme, afin d'en dégager les balises, mais aussi d'en souligner quelques lacunes. Par la suite, le territoire particulier qu'est l'île sera discuté, pour paver la voie à l'articulation de l'îlénité. Enfin, les deux destinations de cet ouvrage, soit Terre-Neuve et Puerto Rico, seront brièvement présentées.

## 1. L'étude des nationalismes: de l'État-nation à la nation sans État

Le nationalisme est un concept polysémique qui a suscité nombre d'ouvrages et de débats. Afin de bien comprendre ces débats et de situer cet ouvrage parmi eux, il importe de passer en revue les grands auteurs, surtout de l'école moderniste, sur le nationalisme. Cela m'amènera à discuter plus spécifiquement de la question du nationalisme des nations sans État, objet des préoccupations de cet ouvrage.

La théorie de la congruence politique et nationale d'Ernest Gellner s'imbrique pertinemment dans l'étude du nationalisme insulaire. En effet, comme il le souligne (Gellner, 1989, p. 11-12):

Le nationalisme est essentiellement un principe politique, qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes. [...] En résumé, le nationalisme est une théorie de la légitimité politique qui exige que les limites ethniques coïncident avec les limites politiques et en particulier, que les limites ethniques au sein d'un État donné – contingence déjà exclue formellement, par le principe dans sa formulation générale – ne séparent pas les détenteurs du pouvoir du reste du peuple.

Dans l'étude des milieux insulaires, la théorie de Gellner a une résonance particulière. En effet, l'île, séparée physiquement de ses voisins et confinée à un territoire défini, est *a priori* le territoire par excellence de manifestation de la congruence nationale et territoriale constituant pour Gellner le critère discriminant du nationalisme. En effet, quoi de

mieux qu'une étendue d'eau pour circonscrire « naturellement » et sans équivoque une entité territoriale ? Or, évidemment, la partition politique d'îles<sup>1</sup> montre la fragilité d'une analyse qui serait séduite par le déterminisme géographique face à la prééminence de l'action humaine sur son environnement. Comme le rappelle Rogers Brubaker (1998, p. 294) dans une critique de Gellner : « [D]e nos jours, il est universellement admis que culture et État ne convergent pas, que pratiquement tous les États existants sont en quelque sorte "multiculturels". »<sup>2</sup> Néanmoins, l'approche de Gellner reste très influente et a contribué de manière significative à l'étude du nationalisme. De plus, dans cet ouvrage, la nature de la relation que les îles ont établie et qu'elles entretiennent avec leur État de rattachement ainsi que la forme que prennent les nationalismes qui se déploient dans ces îles, notamment leur relation ambiguë avec les revendications indépendantistes, seront des thèmes abordés. Il importe donc de garder en tête cette « congruence » nationale si chère à Gellner.

Les travaux de Benedict Anderson, en particulier ceux portant sur la « communauté imaginée » (1996), nous seront également fort utiles. L'analyse du nationalisme et de la nation produite par B. Anderson révèle que le nationalisme est une invention relativement récente dans l'histoire humaine, qui n'apparaît dans une société donnée qu'au terme d'une séquence d'événements précis. En ce sens, B. Anderson appartient au courant des modernistes, qui situe l'apparition du nationalisme à compter du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour B. Anderson, la possibilité même d'imaginer une nation ne pouvait advenir qu'une fois l'homme débarrassé de trois conceptions culturelles fondamentales remontant à l'Antiquité, à savoir :

1. l'idée qu'une langue particulière (le latin) puisse donner un accès privilégié à la vérité ontologique et que cette langue fasse partie intégrante de la vérité ;
2. la croyance que la société est naturellement organisée selon un système monarchique ;
3. la conception temporelle voulant que la cosmologie et l'histoire soient inséparables l'une de l'autre.

Pour B. Anderson (1996, p. 36), le capitalisme d'imprimerie a joué un rôle-clé dans la création d'un imaginaire national. Son analyse en termes de séquences historiques, bien que répondant à un certain nombre

---

1. On dénombre une dizaine d'îles partagées entre plusieurs entités politiques. On peut citer par exemple l'Irlande ou l'île d'Hispaniola.
2. « *It is universally acknowledged today that culture and polity do not converge, that nearly all existing polities are in some sense "multicultural".* »

de questions, porte en elle la faiblesse téléologique du déterminisme historique. Or, il n'est pas certain qu'une séquence d'événements prévale sur une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux.

Partant d'une analyse de type marxiste, Eric Hobsbawm offre une définition différente de ce qu'est une nation. En faisant une critique de la conception « objective » de la nation, il s'inscrit dans la continuité d'Ernest Renan, qui met l'accent sur l'intersubjectivité des acteurs: tout groupe suffisamment important en nombre dont les membres se considèrent comme faisant partie d'une même « nation » est considéré comme telle (Hobsbawm, 1992). Le problème d'une telle définition est qu'elle repose sur l'autonomie des membres du groupe, ce qui rend le chercheur dépendant de son objet d'étude, prisonnier d'une définition « émique » de la nation, c'est-à-dire qui provient de la nation elle-même. Dans cette perspective, la position d'Hobsbawm rejoint celle de B. Anderson sur la pertinence de s'intéresser à la subjectivité des acteurs étudiés et sur le manque de solidité empirique des théories objectives de la nation. L'apport d'Hobsbawm réside dans sa réflexion sur la notion de « groupe suffisamment important » pour constituer une nation ainsi que sur l'importance des facteurs subjectifs dans l'expression du nationalisme. Pour les études de cas de cet ouvrage, l'îlénité constituera un facteur central, à la frontière entre caractère objectif et subjectif.

### 1.1. L'étude des nationalismes selon une perspective constructiviste

À l'instar de Rogers Brubaker (1996, p. 7), je crois que le

nationalisme peut et devrait être compris sans que l'on ait besoin d'évoquer les nations comme des entités substantielles. [...] Pour comprendre le nationalisme, on doit comprendre les utilisations pratiques de la catégorie « nation », en d'autres termes, les manières dont ces utilisations en sont venues à former les perceptions, à informer la pensée et l'expérience, à organiser le discours et l'action politique<sup>3</sup>.

Pour lui, les nations sont créées à des fins pratiques par les leaders (politiques, sociaux, intellectuels) et les peuples qui les constituent. De manière plus éclairante, Brubaker (1996, p. 10) avance que

---

3. « [N]ationalism can and should be understood without invoking "nations" as substantial entities. [...] To understand nationalism, we have to understand the practical uses of the category "nation", the ways it can come to structure perception, to inform thought and experience, to organize discourse and political action. »



[I]e nationalisme n'est pas une « force » mesurable de manière ré-émergente ou récurrente. Le nationalisme est un groupement hétérogène d'idiomes « nationaux », de pratiques, et de possibilités qui sont constamment disponibles ou « endémiques » dans la vie politique et culturelle moderne. [...] Je ne m'intéresse [...] pas à la (ré)-émergence du nationalisme, mais à sa mise en contexte, non pas à la prévalence d'une dynamique nationaliste, mais à sa nature, non pas à la force d'un nationalisme, mais à ses caractéristiques propres et au style de politiques qu'il génère<sup>4</sup>.

En d'autres mots, Brubaker dit que « mesurer » un nationalisme dans un endroit donné est moins éclairant que d'en comprendre la forme ainsi que les circonstances et pratiques (institutionnelles, politiques, sociales, etc.) qui en sont à la source. C'est à partir de cette position ontologique et épistémologique que je propose d'analyser le nationalisme insulaire à Terre-Neuve et à Puerto Rico.

Dans un article coécrit avec Frederick Cooper, Brubaker développe une critique du concept d'identité qui, à son sens, est soit trop souple (tout peut devenir « identité »), soit trop rigide (au risque de l'essentialisation du concept). Afin de remédier à cela, Brubaker et Cooper proposent de conceptualiser le terme unique d'identité en trois familles de concepts. La première est celle de l'identification et de la catégorisation. L'identification peut se faire par l'agent lui-même – on parle alors d'auto-identification (formulation « émique ») – ou par un autre agent – on parle alors d'identification externe (formulation « étique ») (Brubaker et Cooper, 2000, p. 14). L'auto-identification peut se faire de manière relationnelle (où l'agent se situe par rapport à un autre agent, comme dans la relation professeur-étudiant) ou par un mode de catégorisation. Ce dernier est en dynamique constante avec l'identification externe, puisque les diverses catégories (genre, race, ethnie, etc.) peuvent faire partie d'un système formel développé par les institutions. De plus, l'identification et la catégorisation peuvent se retrouver dans les discours et dans les narrations publiques. Brubaker et Cooper précisent que l'identification et la catégorisation doivent être envisagées comme des processus.

---

4. « *Nationalism is not a "force" to be measured as resurgent or receding. It is a heterogeneous set of "nation"-oriented idioms, practices, and possibilities that are continuously available or "endemic" in modern cultural and political life. [...] My concern [...] is not with the resurgence but with the reframing of nationalism, not with how much nationalism there is but with what kind, not with the strength but with the characteristic structure and style of nationalist politics.* »

La deuxième famille de concepts est composée de l'autocompréhension. Il s'agit en fait d'un terme qui désigne ce que Brubaker et Cooper (2000, p. 17) appellent la « subjectivité située », c'est-à-dire la compréhension que « l'on se fait de soi-même et de sa place dans la société, et de la façon dont (en tenant compte de ces deux dimensions) on est prêt à agir »<sup>5</sup>. Les auteurs soulignent que l'autocompréhension peut varier avec le temps et entre les agents. Enfin, il est important de noter qu'il s'agit d'un terme tacite, objectif et autoréférentiel.

La troisième famille de concepts est décrite par trois termes : *commonality*, *connectedness* et *groupness*, que je traduis ici par *attributs communs*, *interrelation* et *groupalité*. Les auteurs les définissent de la manière suivante (Brubaker et Cooper, 2000, p. 19-20) :

1. attributs communs : partager des attributs avec d'autres agents ;
2. interrelation : liens relationnels unissant les agents ;
3. groupalité : sentiment d'appartenance à un groupe distinct, limité et solidaire.

Les auteurs précisent que 1) et 2) séparément ne peuvent engendrer 3), mais qu'ensemble, ils peuvent le faire. Cette dernière nuance mérite un examen plus approfondi. En fait, le concept de groupalité est expliqué par Brubaker (2004, p. 11) comme « une variable conceptuelle qui fluctue selon les contextes »<sup>6</sup>. En gardant en tête que la nation est une variable et qu'elle peut devenir une clé d'interprétation lors de moments exceptionnels, sans toutefois être exprimée de la même manière au sein de la même société, il est possible de comprendre le concept de groupalité qu'introduit Brubaker. La théorie de Brubaker (incluant sa collaboration avec Cooper) s'applique tout autant au(x) concept(s) d'ethnicité qu'à ceux de nation et de race. Pour lui, il faut aller au-delà de ces concepts et considérer ceux-ci comme des catégories pratiques et non comme des réalités objectives (ethniques, nationales ou raciales). En effet, ces concepts sont une catégorie de l'entendement et ne parviennent pas toujours à cerner la réalité empirique. La seule manière d'y parvenir nécessite la construction du terme *groupalité*, un concept que Brubaker envisage et déconstruit de six manières :

---

5. « [O]ne's sense of who one is, of one's social location, and of how (given the first two) one is prepared to act. »

6. « [G]roupness as a contextually fluctuating conceptual variable. »

## La groupalité comme moment-clé<sup>7</sup>

Si l'analyse est modifiée et passe de la notion de groupe à celle de groupalité, il nous est possible de prendre en considération les moments-clés, voire extraordinaires, de cohésion et de solidarité sociale, sans toutefois considérer que ces moments soient constants ou toujours présents. La groupalité est donc quelque chose qui peut arriver, c'est-à-dire qu'il est possible que

la groupalité ne puisse pas arriver, que de hauts niveaux de groupalité puissent ne pas se cristalliser, malgré les efforts des entrepreneurs ethnopolitiques, et même lors de situations où d'intenses conflits entre les élites ethnopolitiques ont lieu<sup>8</sup> (Brubaker, 2004, p. 12).

Ainsi, « la groupalité est une variable et non une constante ; elle ne peut être présupposée. Elle varie non seulement entre les groupes et à l'intérieur de ceux-ci ; elle peut fluctuer dans le temps, avec des moments exceptionnels – mais temporaires – d'effervescence collective »<sup>9</sup> (Brubaker, 2004, p. 4).

Les moments-clés de Brubaker s'apparentent à ce qu'Alain-G. Gagnon (2008, p. 33) a qualifié d'« événements définisseurs ». Pour Gagnon (2008, p. 33), il est possible « d'isoler des moments historiques pouvant devenir des clés d'interprétation pour saisir plus facilement les transformations économiques, sociales et politiques dont [le peuple] a fait l'objet ». Ces événements définisseurs sont, à l'exemple des moments-clés, un élément essentiel à notre voyage dans l'univers des îles.

## La groupalité comme catégorie

La groupalité est associée à une catégorie particulière qui existe à un moment particulier. Il s'agit alors d'analyser les processus politiques, sociaux, culturels et psychologiques à travers lesquels les catégories sont investies du concept de groupalité (Brubaker, 2004, p. 12). Les catégories ne

---

7. Brubaker utilise le terme *event*, dont la traduction est habituellement « événement ». Mais ce terme renvoie à une conception séquentielle de la temporalité. Or, Brubaker définit ces « événements » comme des épisodes extraordinaires qui peuvent (ou non) se produire. Je préfère donc traduire le terme *event* par « moment-clé ».

8. « [G]roupness may not happen, that high levels of groupness may fail to crystallize, despite the group-making efforts of ethnopolitical entrepreneurs, and even in situations of intense elite-level ethnopolitical conflict. »

9. « Groupness is a variable, not a constant ; it cannot be presupposed. It varies not only across putative groups, but within them ; it may wax and wane over time, peaking during exceptional – but unsustainable – moments of collective effervescence. »

préexistent pas à leur utilisation politique : elles ne sont pas immanentes et doivent être problématisées. « Brièvement, un accent sur les catégories peut mettre en exergue les nombreuses manières dont l'ethnicité, la race, la nationalité peuvent exister et "fonctionner" sans l'existence de groupes ethniques ou d'entités substantielles »<sup>10</sup> (Brubaker, 2004, p. 13).

### La groupalité comme projet

Une fois que la groupalité est traitée comme une variable et qu'une distinction entre les groupes et les catégories est faite, il est possible, selon Brubaker, de se pencher sur la dynamique de formation des groupes comme projet social, culturel et politique dont le but est de transformer les catégories ou encore d'augmenter le niveau de groupalité (Brubaker, 2004, p. 13). Ainsi, pour Brubaker (2004, p. 14), le projet, qu'il soit politique ou autre, fait partie intégrante de la définition de la nation : « Certains événements dramatiques, en particulier, peuvent galvaniser le sentiment d'appartenance d'un groupe et faire augmenter les niveaux préexistants de groupalité. »<sup>11</sup> Le sentiment national peut donc demeurer latent pendant un certain temps et renaître lors de moments-clés à l'occasion desquels des projets de société sont mis de l'avant, par exemple.

### La groupalité comme organisation

Brubaker (2004, p. 15) distingue les groupes des organisations :

Les organisations n'équivalent pas aux groupes ethniques. Car les organisations, parce qu'elles possèdent, en tant qu'organisations, des ressources matérielles et organisationnelles, peuvent (ou plutôt leurs dirigeants) produire une action organisée et agir alors comme des protagonistes lors de conflits ethniques<sup>12</sup>.

Les organisations peuvent engendrer des actions qui vont à l'encontre du désir du groupe. Ainsi, comme l'a souligné Brubaker, ce n'est pas parce qu'un leader politique ou qu'une organisation investit

- 
10. « A focus on categories, in short, can illuminate the multifarious ways in which ethnicity, race, and nationhood can exist and "work" without the existence of ethnic groups and substantive entities. »
  11. « Certain dramatic events, in particular, can galvanize group feeling, and ratchet up pre-existing levels of groupness. »
  12. « [O]rganizations cannot be equated with ethnic groups. It is because and insofar as they are organizations, and possess certain material and organizational resources, that they (or more precisely their incumbents) are capable of organized action, and thereby of acting as more or less coherent protagonists in ethnic conflict. »

beaucoup d'efforts dans l'organisation d'un projet politique qu'il s'ensuivra nécessairement un éveil, un moment-clé, ou encore que la groupalité prendra forme.

### La groupalité comme perception et interprétation

Les violences à motif identitaire ont des significations différentes selon la perception et l'interprétation qu'en feront les politiciens, les journalistes, les chercheurs ou les protagonistes de telles violences. Ces diverses interprétations entrent souvent en conflit, ce qui contribue à alimenter les violences.

### La groupalité comme processus cognitif

Trop longtemps mis de côté, selon Brubaker, les processus cognitifs peuvent toutefois faire progresser la démarche constructiviste. Pour Brubaker (2004, p. 17), «l'ethnicité, la race, et la nationalité sont fondamentalement des manières de percevoir, d'interpréter et de représenter l'univers social. Ces concepts ne sont pas des choses du monde, mais des perspectives sur le monde»<sup>13</sup>.

Ces six éléments sont interreliés et forment un ensemble cohérent favorisant l'appréciation du concept de groupalité. Les écrits de Brubaker fourniront une base théorique d'analyse déterminante pour comprendre le nationalisme dans les îles. Cette approche théorique constructiviste ne serait pas complète sans les écrits de Montserrat Guibernau. La politologue insiste sur l'importance des symboles et rituels. Son analyse du rôle des symboles pour l'identification nationale est particulièrement pertinente. Elle soutient que les «symboles sont utiles parce qu'ils sont imprécis. [...] Ainsi, ils masquent les différences au sein même d'une nation, transformant la réalité différentielle en une apparence de similarité»<sup>14</sup> (Guibernau, 1996, p. 82). Là se trouve la force du nationalisme, celle de rallier les gens autour de ce qui est commun. Et, bien entendu, la construction d'une communauté symbolique se fait de manière contingente, dans un processus continu et fluctuant d'influences et de «re-crétions» de symboles identitaires (Guibernau, 1996, p. 84). Les traditions ont constamment besoin

---

13. «*Ethnicity, race, and nationhood are fundamentally ways of perceiving, interpreting, and representing the social world. They are not things in the world, but perspectives on the world.*»

14. «*[S]ymbols are effective because they are imprecise. [...] I shall argue that the nation, by using a particular set of symbols, masks the differentiation within itself, transforming the reality of difference into the appearance of similarity.*»

d'être réinventées et actualisées. Cette position n'est pas sans rappeler celle d'autres auteurs qui évoquent l'importance de l'entretien des traditions par les nationalistes (Hobsbawm et Ranger, 1983 ; Keating, 1996). En fait, la résurrection de vieilles traditions ou la création de nouvelles font partie intégrante du processus de construction de la nation. Pour Eric Hobsbawm et Terence Ranger (1983, p. 1), les traditions inventées sont une « série de pratiques, normalement gouvernées par un ensemble de règles tacitement ou ouvertement acceptées et ont une nature symbolique ou rituelle »<sup>15</sup>. Bien qu'il existe chez Hobsbawm et Ranger différents types de traditions inventées, le type prédominant est celui qui « établit ou symbolise la cohésion sociale ou l'appartenance à un groupe, une communauté réelle ou artificielle »<sup>16</sup> (Hobsbawm et Ranger, 1983, p. 9). Encore une fois, il est possible ici de reconnaître le paradigme constructiviste sous-tendant les écrits de ces auteurs. Ce paradigme est d'autant plus important pour ce voyage qu'il permettra d'analyser l'articulation entre nationalisme et illégitimité chez différents acteurs (politiques et sociaux).

## 1.2. Le nationalisme des nations sans État

Les travaux sur le nationalisme ont certes permis d'élargir les champs d'étude de la science politique, mais il n'en demeure pas moins qu'ils se concentrent davantage sur le nationalisme des États-nations dans sa définition classique, laissant ainsi peu d'ouverture aux revendications et expressions identitaires d'entités faisant partie d'un État. Pourtant, comme le souligne avec justesse Michael Keating (1996, p. 15) : « La formation d'un État n'est qu'un des possibles objectifs du nationalisme, autant dans le passé que dans le futur. »<sup>17</sup> Suivant cette ligne de pensée, il importe alors d'examiner de plus près le nationalisme des nations sans État.

On doit à Montserrat Guibernau la théorisation de la notion de « nations sans État ». Guibernau propose des distinctions pertinentes à ce sujet. D'une part, elle spécifie (2004, p. 1252) : « Par "nationalisme" j'entends le sentiment d'appartenance à une communauté où les membres s'identifient à une série de symboles, de croyances et de façons de vivre et ont le désir de décider de leur destinée politique commune »<sup>18</sup>. Partant de cette

---

15. « [S]et of practices, normally governed by overtly or tacitly accepted rules and of a ritual or symbolic nature. »

16. « [E]stablishing or symbolizing social cohesion or the membership of groups, real or artificial communities. »

17. « Statehood is only one possible goal of nationalism, in the past and in the future. »

18. « By "nationalism" I mean the sentiment of belonging to a community whose members identify with a set of symbols, beliefs and ways of life, and have the will to decide upon their common political destiny. »

définition du nationalisme, Guibernau (2004, p. 1254) conçoit les nations sans État comme des « nations qui, même si leurs territoires sont inclus à l'intérieur des frontières d'un ou de plusieurs États, ne s'identifient pas à ceux-ci »<sup>19</sup>. Pour elle, l'élément-clé expliquant l'existence d'une nation sans État est le taux d'insatisfaction d'une communauté face à l'État auquel elle est rattachée. Ces sentiments et leur articulation provoqueront l'émergence de mouvements nationalistes ayant des buts différents, selon le degré de consociation des membres de la nation sans État, allant de la décentralisation à l'indépendance. L'identité est une notion incontournable de l'articulation d'un sentiment national.

L'identité est une définition, une interprétation de soi qui établit quoi et où se trouve une personne autant en termes sociaux que psychologiques. Lorsqu'une personne a une identité, elle est située [...] Les identités existent seulement dans les sociétés qui les définissent et les organisent<sup>20</sup> (Guibernau, 1996, p. 72).

Par extension, l'identité nationale est un sentiment collectif d'appartenance à une nation, dont les membres partagent les mêmes attributs et les mêmes valeurs, se distinguant ainsi des autres nations (Guibernau, 2007, p. 11). L'identité, de manière générale, remplit ainsi trois fonctions : « elle permet de faire des choix, de rendre possibles les relations avec les autres et donne de la force et de la résilience »<sup>21</sup> (Guibernau, 1996, p. 72) à un groupe. Il n'en demeure pas moins que ce sentiment collectif, cette identité nationale, doit être réaffirmé à intervalles réguliers par l'intermédiaire de cérémonies, de rituels, de fêtes (Guibernau, 1996, p. 73). Afin d'opérationnaliser son concept d'identité nationale, Guibernau lui attribue cinq dimensions :

1. une dimension psychologique impliquant la conscience de former un groupe distinct, ici une nation ;
2. une dimension culturelle qui se traduit par la transmission des valeurs, habitudes, coutumes et autres aux nouveaux membres de la nation ;
3. une dimension historique qui se manifeste par un sentiment de fierté face aux réalisations et à la résilience des « ancêtres » ;

---

19. « [N]ations which, in spite of having their territories included within the boundaries of one or more States, by and large do not identify with them. »

20. « Identity is a definition, an interpretation of the self that establishes what and where the person is in both social and psychological terms. When one has identity one is situated [...] Identities exist only in societies, which define and organize them. »

21. « [I]t helps to make choices, makes possible relationships with others, and gives strength and resilience. »

4. une dimension territoriale qui se traduit de deux manières : d'une part, la nation, comme l'a souligné B. Anderson, s'imaginer sur un territoire précis ; d'autre part, le paysage vient à faire partie des symboles identitaires importants de la nation et revêt alors une grande importance ;
5. une dimension politique, surtout perceptible par la citoyenneté et par les droits et devoirs des membres d'une nation (Guibernau, 2007, p. 11-32).

Lorsqu'une collectivité non souveraine en vient à articuler une forme d'identité nationale, une nation sans État prend forme et celle-ci pourra manifester diverses revendications selon les objectifs poursuivis. Les types de demandes faites ne sont toutefois pas exclusifs et peuvent se modifier selon la réponse obtenue de l'État central ou la force du mouvement nationaliste, par exemple. Parmi les revendications possibles, on peut constater que certaines nations sans État tentent *a priori* de se faire reconnaître par l'État auquel elles sont rattachées, que d'autres veulent des institutions autonomes et que d'autres encore veulent ultimement former une autre entité politique. Les demandes nationalistes peuvent donc prendre un aspect polymorphe.

### 1.3. Les demandes nationalistes des nations sans État

Pour mieux saisir les diverses formes de demandes nationalistes, les travaux de Jaime Lluch (2011, 2012, 2014) sont très utiles. Lluch s'est intéressé aux divergences à l'intérieur des mouvements nationalistes. Le travail de Lluch s'inscrit en continuité avec celui d'autres auteurs du nationalisme qui tentent de se libérer de l'idée fort répandue voulant que la finalité, le point culminant, de tout mouvement nationaliste soit l'indépendance politique. Il s'intéresse plutôt aux motivations et aux facteurs sous-tendant les orientations des dirigeants des mouvements nationalistes, menant (ou non) à la souveraineté étatique (Lluch, 2011, 2012). Il explique que les mouvements nationalistes des nations sans État sont plutôt hétéroclites à l'interne. Selon son analyse, les tendances politiques se subdivisent en trois grandes orientations politiques : les mouvements pour l'indépendance, les mouvements autonomistes et les mouvements qui font la promotion de la fédération (Lluch, 2011, p. 204). Lluch (2011, p. 204) rappelle toutefois que « les courants internes dans ces mouvements nationalistes varient avec le temps et vont faire l'expérience de moments fondateurs, de croissance, de développement et de déclin »<sup>22</sup>.

---

22. « Moreover, the internal currents within national movements can vary over time, experiencing moments of foundation, growth, development, and decay. »



De ces trois grandes orientations peuvent en découler plusieurs autres. En effet, ses recherches montrent qu'il existe toute une gamme de tendances à l'intérieur même d'un même mouvement nationaliste. En fait, même entre les options « autonomistes » et « fédéralistes », il y a souvent plusieurs degrés qu'il faut savoir identifier (Lluch, 2012, p. 435-436 ; 2014, p. 27). Ces variations s'expliquent, selon lui, principalement par la situation socioéconomique de la nation sans État et par le lien économique qu'elle partage avec l'État central. Un autre facteur d'importance expliquant les différentes stratégies des leaders des mouvements se trouve dans le mode de développement de l'État central : lorsque les membres d'une nation sentent que celle-ci est culturellement menacée, ils envisagent diverses stratégies afin de la faire reconnaître comme telle par l'État central.

Ces variations sont importantes et doivent faire partie des divers éléments à mettre dans la valise afin que le voyage se déroule bien. Un autre élément important est de saisir comment il est possible d'étudier le nationalisme en milieu insulaire.

## 2. L'étude du nationalisme en milieu insulaire

### 2.1. Le nationalisme insulaire selon Baldacchino : une approche multidisciplinaire

Parmi les auteurs-clés qui ont théorisé le nationalisme insulaire, il faut d'abord citer Godfrey Baldacchino. Celui-ci émet l'hypothèse selon laquelle les îles de petite taille bénéficieraient d'un avantage comparatif important en économie politique, surtout dans la manière qu'elles ont de déployer et d'exploiter leurs forces juridiques. Ceci l'amène à souligner que « l'articulation du nationalisme [en milieu insulaire] est de plus en plus de nature juridique et non souverainiste. Beaucoup d'insulaires se contentent de déployer un nationalisme infraétatique, au sens d'une ethnicité régionalement ou géographiquement ancrée »<sup>23</sup> (Baldacchino, 2004, p. 79). De plus, il spécifie que

---

23. « [T]he articulation of nationalism [in island settings] is becoming jurisdictional but not necessarily sovereignist. Many island people are comfortable in displaying evidences of sub-nationalism, much like a regional or geographically anchored ethnicity. »

l'« îléité »<sup>24</sup>, le fait d'être isolé et la petite taille donnent les moyens géographiques, mais potentiellement aussi administratifs, logistiques, culturels et historiques, nécessaires pour rendre beaucoup plus probable l'existence de ces singularités juridiques, qu'elles soient souveraines ou autonomes<sup>25</sup> (Baldacchino, 2004, p. 80).

Ainsi, les îles, par leurs caractéristiques uniques, bénéficieraient d'avantages, soit pour exiger plus d'autonomie auprès de l'État souverain dont elles dépendent, soit pour réclamer l'indépendance. Pour Baldacchino, cette dernière option n'est que peu présente (Baldacchino, 2004, p. 78). Il explique en partie ce manque d'enthousiasme pour l'indépendance par la large latitude administrative dont nombre d'îles disposent et les avantages qu'elles ont de rester sous l'égide d'un autre État. Parmi ces avantages, Baldacchino (2004, p. 78) énumère les politiques de libre-échange (et l'avantage préférentiel d'exportation vers l'État souverain), les prestations sociales (chômage, exemption de taxes, qualité des soins de santé et d'éducation), la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, des subventions pour des projets d'infrastructures et de communications et l'accès à un système de défense et de sécurité (armée, police). Selon lui, les intérêts, de part et d'autre, sont donc de nature stratégique et non seulement de nature économique ou commerciale (2004, p. 78). L'accent est mis, d'une part, sur l'économie politique et, d'autre part, sur l'autonomie, un concept qu'il intercale entre l'indépendance et la dépendance (Baldacchino, 2004, p. 77).

Dans un ouvrage plus récent, Baldacchino (2010) explore plus en détail les milieux insulaires et leurs diverses stratégies de gouvernance. Il revisite également le concept d'autonomie. S'appuyant sur Yash Ghai (2002), qui définit l'autonomie comme « liée à l'autodétermination, celle-ci est achevée [avec l'autonomie] sans la dislocation ou le démantèlement de la souveraineté. [...] [L'autonomie] permet d'accommoder les identités infranationales, au sein d'une identité nationale [sic], permettant ainsi une protection de base aux cultures et langues régionales »<sup>26</sup> (Baldacchino, 2010, p. 89), il avance l'argument que les « autonomies », comme entités politiques et économiques viables, doivent être reconsidérées et non pas

---

24. Nous reviendrons sur la définition de ce terme. Pour le moment, il suffit de dire qu'il s'agit du « caractère insulaire », de ce qui distingue les îles.

25. « [I]nsularity, isolation, and small size provide the geographical, if not also administrative, logistic, cultural and historical properties to render the existence of such jurisdictional pockets, whether sovereign or merely autonomous, much more likely. »

26. « Linked to self-determination, [autonomy] achieves that without the disruption or break up of sovereignty. [...] [Autonomy] helps to accommodate sub-national identities, within a national identity, providing a basis for protection of regional cultures and languages. »

reléguées à un rang intermédiaire menant nécessairement à la souveraineté (Baldacchino, 2010, p. 91). Il explique de manière détaillée quatre raisons pour lesquelles les îles «autonomes» vont demander davantage d'autonomie, mais pas nécessairement la souveraineté :

1. L'autonomie administrative est acquise «naturellement». Pour Baldacchino, le fait même d'être isolé du cœur de l'État central, d'être entouré d'eau et, dans la plupart des cas, d'être de petite taille, permet aux îles de demander plus de pouvoirs, ce qui les satisfait et ne les pousse donc pas à réclamer la pleine souveraineté. Lorsqu'en plus l'île est éloignée de la métropole, le contrôle de l'État central n'a jamais pu se faire de manière excessivement centralisatrice, ce qui contribue à assurer, dès le départ, une certaine autonomie. «Plusieurs petites îles, *parce qu'elles* sont des îles, bénéficient naturellement d'un certain degré d'autonomie administrative»<sup>27</sup> (Baldacchino, 2010, p. 103).
2. L'autonomie «naturelle» assure les droits des minorités. Cette deuxième explication est un corollaire de la première et se comprend ainsi : en raison de leur autonomie juridictionnelle, les îles sont plus efficaces dans la préservation des droits des minorités qu'elles abritent. L'indépendance n'est donc pas le premier recours à l'articulation d'une identité propre et capable de protéger les minorités sur son territoire.
3. L'expansion historique du principe de subsidiarité. Pour Baldacchino, la mondialisation a un impact sur le partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les gouvernements locaux : «L'État tend actuellement à déléguer des pouvoirs administratifs à des institutions au-dessous ou au-dessus de lui»<sup>28</sup> (Baldacchino, 2010, p. 105). Ainsi, l'importance politique et économique grandissante des entités supranationales comme l'Union européenne et des acteurs infra et supraétatiques (villes, métropoles, entreprises multinationales, etc.) tendent à affaiblir l'État central auquel l'île est liée et à dévaluer le rôle de l'État auquel elle voudrait se soustraire.
4. La cohabitation entre indépendance identitaire symbolique et dépendance politique protectrice.

---

27. «*Many small islands, because they are islands, naturally enjoy some degree of administrative autonomy.*»

28. «*The devolution of representative power to institutions above or below the nation-state has taken on some momentum.*»

L'hypothèse qu'une nation doit posséder des droits juridiques sur un territoire distinct – la définition classique de l'État-nation – comme objectif ultime semble de plus en plus obsolète, répétitive et incapable de répondre à la fois à la spécificité des problèmes locaux et à l'ampleur des problèmes supranationaux. Dans les faits, on retrouve souvent l'expression d'un nationalisme infraétatique insulaire, c'est-à-dire d'une ethnicité régionalement ou géographiquement ancrée, qui ne réclame pas à cor et à cri l'indépendance. Cette identité fait coexister une certaine sympathie à garder des liens avec un État central protecteur (souvent l'ancien colonisateur), mais tenu à distance et un sentiment de fierté et d'identité exprimé par une juridiction propre<sup>29</sup> (Baldacchino, 2010, p. 104).

Plusieurs points m'amènent à remettre en question cette interprétation du nationalisme infraétatique. D'abord, Baldacchino ne tient pas compte des situations dans lesquelles une île ne réclame pas sa souveraineté, non pas parce qu'elle éprouve un sentiment d'allégeance vis-à-vis de l'État central, mais bien parce qu'elle est maintenue dans un état de dépendance (économique ou autre) par la puissance qui la domine. L'auteur semble toutefois être sensible à cette critique lorsqu'il affirme que l'autonomie a ses limites et peut amener une dépendance de type néocolonial (Baldacchino, 2010, p. 107).

L'apport de Baldacchino dans les études insulaires est considérable. Néanmoins, même s'il s'est intéressé au nationalisme infraétatique de manière théorique dans certains de ses écrits (2004, 2010), il n'en demeure pas moins que sa contribution va au-delà du politique et est multidisciplinaire : il s'intéresse autant aux formes de gouvernance qu'aux ressources économiques et à l'environnement des îles. Ceci constitue une riche contribution qu'il m'est possible de bonifier en m'intéressant au politique des îles en lien avec leur territorialité.

---

29. « *The assumption of a common people enjoying exclusive jurisdictional rights over a distinct territory – the classic nation-state arrangement – as an ultimate objective looks increasingly passé, redundant, unable to handle issues requiring either more powerful or more local organization. Instead, one often finds the expression of an island-based subnationalism much like a regional or geographically anchored ethnicity, which is, however, not keen on outright independence, manifesting rather a sympathy for maintaining links with a (typically ex-colonial) patron state and a sense of pride and identity with their island jurisdiction in the context of having a more powerful but arm's-length protector.* »

## 2.2. L'étude des îles en science politique : la contribution d'Eve Hepburn

Eve Hepburn a fait de l'étude politique des îles le thème central de ses recherches. Pour elle, il est étonnant que l'île, comme territoire particulier, n'ait pas attiré l'attention des politologues, surtout que l'île a beaucoup à nous apprendre (Hepburn, 2012). Pour la science politique, les îles peuvent se révéler être des lieux où des formes de gouvernance uniques peuvent prendre forme. Non seulement, comme le dit Christian Depraetere (2008, p. 33), « les îles sont importantes parce qu'elles représentent un laboratoire, petit et gérable »<sup>30</sup>, mais, en plus, elles peuvent mener à l'élaboration de nouveaux modèles. Selon Eve Hepburn (2010, p. 118), les îles ont développé des arrangements politiques uniques et novateurs. Tout comme Baldacchino, Hepburn croit que les îles, même si elles ne correspondent pas à la définition classique de l'État-nation ou même si elles ne sont pas souveraines, méritent qu'on s'y attarde puisqu'il y a eu

un déplacement de la compréhension conventionnelle de la souveraineté centrée sur l'État-nation [vers] une redécouverte du fait que l'État-nation n'a jamais entièrement été au cœur de la définition de la souveraineté telle que les politologues modernes ont bien voulu nous le faire croire<sup>31</sup> (Hepburn, 2012, p. 119).

Pour Hepburn, il importe d'étudier les territoires autonomes infraétatiques, et surtout les îles, puisque celles-ci peuvent nous en apprendre énormément sur la manière dont l'autonomie est négociée, exercée et renforcée à travers les relations de dépendance et d'interdépendance entre îles et États souverains (Hepburn, 2012, p. 119). À l'exemple de Baldacchino, Hepburn énumère quelques raisons expliquant pourquoi les îles ont préféré négocier des arrangements de nature autonomiste plutôt que la pleine indépendance. Elle suggère trois motivations (Hepburn, 2012, p. 124-125) :

1. la première raison est de nature historique, puisque les îles ont longtemps été des sites de conquête et d'assimilation dans de plus larges structures continentales ;
2. la deuxième motivation est de nature économique. Étant donné que toute île est souvent qualifiée de « petite, pauvre et éloignée », plusieurs spécialistes ont ainsi corrélé cette périphéricité

---

30. « [I]slands are not only important because they present small, manageable, laboratory scale settings. »

31. « [T]he shift away from conventional understandings of sovereignty focused on the nation-state and the re-discovery that sovereignty was never as fully focused on the nation-state as many modernist political scientists would have us think. »

géographique à des désavantages économiques. Cela a donc encouragé les îles à tisser des liens avec des entités politiques plus larges afin de se garantir des marchés et des transferts fiscaux ;

3. la troisième raison est de nature politique, surtout pour les îles faisant partie d'une fédération. Un système fédéral leur permet d'obtenir plus de pouvoirs et de capacités tout en ayant la protection d'un État plus large.

Tout comme Baldacchino, qu'elle cite, Hepburn (2012, p. 125) est consciente que ces justifications en faveur de l'autonomie n'émanent pas toujours nécessairement des îles, mais que les gouvernements d'États souverains peuvent vouloir prendre des arrangements en cette matière afin de conserver un contrôle sur les îles pour des raisons économiques ou de sécurité. Il n'en demeure pas moins que la contribution d'Hepburn joue un rôle clé dans la suite de ce voyage en milieu insulaire.

### 2.3. Les îles et l'autonomie : l'analyse d'André Fazi

André Fazi a étudié en profondeur les îles méditerranéennes pour sa thèse de doctorat, laquelle fut ensuite publiée (2009). Dans son ouvrage, Fazi s'intéresse à la recomposition territoriale du pouvoir. Comme il l'explique :

La recomposition ne procède pas d'un désir soudain de partager le pouvoir étatique, mais en premier lieu des difficultés de l'État à répondre aux défis mondiaux, notamment économiques et militaires. [...] En second lieu, elle révèle l'embarras des gouvernants quant à des demandes sociétales de plus en plus fortes, nombreuses, et contradictoires (Fazi, 2009, p. 20).

Pour mieux comprendre cette recomposition et ses multiples facettes, Fazi passe d'abord en revue la littérature sur l'État, en présentant les grandes étapes ayant mené à sa formation et les deux grandes révolutions dont il est tributaire : la centralisation de l'État, puis sa décentralisation. Par la suite, il étudie spécifiquement les îles de la Méditerranée occidentale, qu'il compare à l'Europe, à l'État ainsi qu'à elles-mêmes, en tenant compte autant des dimensions historiques, culturelles et économiques que politiques. Son ouvrage regorge de données statistiques, de mises en contexte historiques et politiques permettant de mieux comprendre les défis des îles dans un contexte mondialisé et mondialisant. Fazi (2009, p. 533) conclut son ouvrage sur une note plutôt pessimiste. Pour lui, la recomposition territoriale ne profite pas aux îles :

Tout porte à croire que leurs déficits [économiques, sociaux ou environnementaux], quoiqu'ils n'aient rien de nouveau, soient plus fâcheux qu'ils ne le furent et qu'ils devraient l'être encore davantage dans le

futur. D'une part, la rupture géographique devient un handicap lourd, ne serait-ce qu'à travers les surcoûts qu'elle engendre. [...] D'autre part, il est des insuffisances plus politiques, corrélées aux capacités des décideurs publics régionaux. Parmi celles que nous avons caractérisées figure le manque de réactivité, ainsi qu'une mince capacité à définir et à mettre en œuvre des politiques, notamment lorsque l'on considère l'exemple des politiques institutionnelles.

Bien qu'il souligne que les îles regorgent d'acteurs innovateurs, il doute que ce soit assez pour leur permettre de s'adapter aux défis qu'elles auront à affronter à l'avenir. Le livre de Fazi représente, dans la littérature francophone insulaire, un ouvrage-clé pour comprendre les dynamiques territoriales et identitaires. Son étude exhaustive des îles de la Méditerranée occidentale constitue certes une contribution sans égale dans le contexte particulier de l'Europe. Or, il appert que des dynamiques différentes sont en marche en Amérique (entre autres), et nous doutons du caractère généralisable des conclusions proposées par Fazi (ce à quoi ce dernier ne prétend d'ailleurs nullement).

Dans un texte plus récent, Fazi (2012) démontre que l'autonomie n'est pas le concept adéquat pour analyser la grande variété des cas insulaires. Il propose ainsi de sortir de la dichotomie autonome/non autonome pour suggérer l'analyse des territoires insulaires selon trois grandes catégories (elles-mêmes pouvant se décliner en plusieurs sous-catégories). D'une part, il y a les situations où une île est complètement assujettie à la loi de l'État; ce sont les situations d'assimilation. La deuxième catégorie est celle de l'adaptation, c'est-à-dire que les îles de cette catégorie sont intégrées à un haut niveau à l'État central, et ce, même si elles détiennent, dans plusieurs cas, des pouvoirs législatifs indépendants. Enfin, la troisième et dernière catégorie est un système d'exception. Comme son nom l'indique, les communautés des îles dans cette situation sont fondamentalement différentes des communautés continentales. Les cas d'exception n'impliquent pas nécessairement de grands pouvoirs législatifs ou normatifs, mais ils ne les excluent pas (Fazi, 2012, p. 135). Afin de mieux comprendre comment émerge un système plutôt qu'un autre, Fazi porte son attention sur les conditions déterminant ces différents systèmes. Il énonce six hypothèses de travail regroupées autour des six critères suivants (Fazi, 2012, p. 142-149):

1. le premier critère, de nature historico-juridique, correspond à la manière dont l'État a historiquement exercé son pouvoir [sur l'île];
2. le deuxième critère, qui est un critère géopolitique, est la territorialisation du système partisan;

3. le troisième critère est historique: est-ce qu'il y a eu ou non une période dans l'histoire où le territoire n'était pas sous domination ? De plus, une expérience antérieure avec l'indépendance est vectrice de demandes de nature indépendantiste ou autonomiste légitimes. Si le territoire fut indépendant jusqu'à tout récemment, ce vecteur sera d'autant plus puissant ;
4. le quatrième critère culturel tourne autour de la langue: y a-t-il présence de plusieurs langues locales ? Si oui, quel est leur degré d'utilisation ? ;
5. le cinquième critère est de nature géographique. Il s'agit d'analyser la distance de l'île avec le continent. L'hypothèse est que, autant pour l'État central que pour le territoire insulaire, l'unité territoriale que sous-tend l'État-nation est moins forte si le territoire est très éloigné ;
6. le sixième et dernier critère est économique et a trait à la dépendance économique du territoire insulaire.

Chacun de ces critères est associé à une hypothèse et à une cote selon une échelle de 1 à 4. Par exemple, une île où les élections ne se jouent qu'entre des partis panétatiques nationaux reçoit la cote 1. Si les partis régionaux ou territoriaux ne gagnent qu'aux élections locales, elle reçoit la cote 2. Si les partis régionaux ou territoriaux sont dominants, elle reçoit la cote 3, et si les partis panétatiques sont absents de l'île, elle reçoit la cote 4. Fazi présente un tableau synthèse (Fazi, 2012, p. 144-146) recoupant les six critères ci-dessus et des dizaines d'îles. Selon son analyse, certaines variables ne sont pas très utiles pour déterminer si une île est dans une situation d'exception. Pour lui, les critères de la domination extérieure, du système partisan, de la culture et de la finance ne sont pas très utiles à cette fin (Fazi, 2012, p. 151). Par contre, la dimension géographique s'avère fort révélatrice. En ce sens, Fazi rejoint l'approche structuraliste, qui, comme le rappellent Siroky *et al.* (2015, p. 6), stipule que « les réseaux sociaux responsables de l'action collective sont fondamentalement contraints par des facteurs géographiques, comme la distance et la topographie »<sup>32</sup>. Fazi souligne que d'autres recherches permettront de mieux cerner les variables utiles pour comprendre les diverses catégories d'autonomie. Je ne pourrais être plus en accord avec lui sur ce point, d'autant plus que son étude, bien que très ambitieuse, n'inclut pas les deux îles faisant l'objet de cet ouvrage, soit Terre-Neuve et Puerto Rico. Ces deux îles sont des cas notables qui auraient pourtant très bien pu être étudiés à la lumière des critères et

---

32. « [T]he social networks responsible for collective action are fundamentally constrained by geographic factors, such as distance and topography. »



variables retenus par Fazi, particulièrement en raison de leur caractère d'États fédérés. Un autre hiatus de Fazi est l'analyse en profondeur. Bien que son analyse couvre un grand nombre d'îles (ce qui permet une analyse statistique étoffée), celle-ci peine à expliquer les dynamiques institutionnelles, géographiques, politiques et économiques propres à chacune d'elles qui l'ont amené à attribuer à une île une cote de 2 ou 3, par exemple. Bien que j'utiliserai certains des critères énoncés par Fazi, je compte offrir une analyse plus approfondie de chacun des territoires insulaires abordés dans cet ouvrage.

#### 2.4. L'absence du facteur insulaire dans l'étude du nationalisme : le cas de la Grande-Bretagne

Un travail sur le nationalisme insulaire ne peut passer sous silence l'étude d'une des plus grandes nations insulaires issues de la modernité, soit la Grande-Bretagne. Dans un ouvrage-clé, *Britons. Forging the Nation 1707-1837*, Linda Colley explique comment l'identité britannique a pu être forgée, sans nécessairement supplanter les identités traditionnelles (écossaise, galloise, etc.)<sup>33</sup>. Pour Colley (1992, p. 18), les facteurs expliquant l'émergence du nationalisme britannique sont le contact avec l'Autre – ici, la France – et le protestantisme :

Plus que toute chose, c'est cette allégeance religieuse [le protestantisme] combinée aux guerres récurrentes [avec la France] qui a permis à une identité nationale britannique d'émerger avec, et pas nécessairement en compétition avec les plus vieux, et plus organiques, sentiments d'attachement avec l'Angleterre, le Pays de Galles ou l'Écosse, le comté ou le village<sup>34</sup>.

Pour Colley, toutefois, le facteur insulaire de la Grande-Bretagne joue peu ou pas de rôle. Colley fait de l'insularité un facteur d'isolement. Or, la relation à l'Autre est au cœur des thèses de Colley quant à la formation d'une identité britannique. Cet apparent paradoxe est lié à deux éléments. D'une part, la catégorisation (c'est-à-dire l'opposition entre l'isolement et l'Autre) utilisée par Colley la lie à tout un pan de la littérature sur l'« insularité » où, effectivement, ce terme est synonyme

---

33. Pour John Loughlin cependant, qui remet en question la thèse de Colley, « le nationalisme "britannique" fut dès ses origines en fait le nationalisme anglais qui s'est imposé de manière impérialiste sur les autres nations du Royaume » (Loughlin, 2007, p. 200-201).

34. « *More than anything else, it was this shared religious allegiance combined with recurrent wars that permitted a sense of British national identity to emerge alongside of, and not necessarily in competition with older, more organic attachments to England, Wales or Scotland, or to county or village.* »

d'isolement. C'est pourquoi, comme je le détaillerai sous peu, je préfère le terme «îlétité». D'autre part, cette catégorisation l'oblige à exclure de son analyse le facteur insulaire. Toutefois, cette exclusion n'est que partielle, l'auteure reconnaissant l'importance du facteur géographique dans le développement d'une identité britannique :

C'est en partie la géographie qui a permis la construction d'un sens marqué pour la différence, le simple fait que la Grande-Bretagne soit une île. La mer l'entourant fut une source de défense vitale et très efficace, gardant les Britanniques confinés et ensemble, tout en maintenant les ennemis à l'extérieur<sup>35</sup> (Colley, 1992, p. 17).

La même lacune se retrouvait déjà chez Tom Nairn. Dans son ouvrage *The Break-Up of Britain. Crisis and Neo-Nationalism*, Nairn emploie une approche marxiste pour expliquer les causes de la grandeur (et du déclin) de la Grande-Bretagne. Bien qu'il reconnaisse que le développement inégal (régional) n'est pas une cause suffisante en elle-même pour mener au démantèlement de la Grande-Bretagne, il n'en demeure pas moins qu'il constitue, selon lui, un facteur explicatif déterminant.

Néanmoins, les différentes trajectoires inégalitaires du développement ne suffisent pas en elles-mêmes pour expliquer les bases du néonationalisme. La base matérialiste est toutefois complétée par la reconnaissance de l'effet décisif exercé par le développement inégal de la Grande-Bretagne au grand complet sur ses parties constituantes<sup>36</sup> (Nairn, 1977, p. 72).

De plus, contrairement à Colley qui affirme que les Britanniques pouvaient conserver et avoir de multiples identités, Nairn (1977, p. 12) voit plutôt le projet britannique comme un principe d'assimilation par absorption : «L'absorption, et non la fédération, a toujours été le principe du développement [britannique].»<sup>37</sup>

Michael Burgess (1995) offre une position qui contraste avec celle de Nairn. Pour lui, la Grande-Bretagne a une longue tradition fédérale. Il va même jusqu'à dire que l'Angleterre a toujours eu un rôle diplomatique passif et que le fédéralisme lui a permis d'accommoder les autres nations

---

35. «*It was partly geography that underlay this marked sense of difference, the simple fact that Great Britain was an island. The encompassing sea was a vital defence and a highly effective frontier, keeping Britons enclosed and together, as well as keeping enemies out.*»

36. «*These differing patterns of uneven development do not suffice in themselves to explain the basis of neo-nationalism, however. The material basis is completed by recognition of the decisive effect exercised by the uneven development of Great Britain as a whole upon these, its constituent parts.*»

37. «*Absorption, not federation, had always been the principle of its development.*»

et de les amener à se conformer volontairement à ses vœux. « Le rôle historiquement passif de l'État anglais fait partie d'une stratégie délibérée d'accommodements politiques afin de mener à la conformité volontaire. La complicité consentante est, après tout, moins coûteuse et plus efficace que l'usage de la force. »<sup>38</sup> (Burgess, 1995, p. 11).

Dans un ouvrage ambitieux, Liah Greenfeld (1992, p. 14) s'intéresse au nationalisme de cinq grandes nations, dont l'Angleterre, qu'elle qualifie de « première nation ». Il importe de souligner ici que Greenfeld ne parle pas, contrairement aux auteurs précédemment mentionnés, de la nation britannique, mais bien de la nation anglaise. Pour Greenfeld, une combinaison de facteurs a permis le développement d'une identité nationale unique en Angleterre, notamment la substitution d'une élite par une autre (lorsque l'aristocratie est devenue obsolète) de même que la Réforme protestante. Ce dernier facteur est essentiel. « Le protestantisme fut capable d'assumer [un] rôle crucial actif dans la consolidation du nationalisme anglais puisqu'il a permis, à un degré sans précédent, de stimuler l'alphabétisation »<sup>39</sup> (Greenfeld, 1992, p. 53). Ici encore, aucun mot sur le facteur insulaire.

Des lacunes analytiques se trouvant chez chacun de ces auteurs nourrissent ma réflexion et m'amènent aux questions suivantes. Pourquoi ne pas avoir tenu compte du facteur insulaire dans le développement du nationalisme ? Comment ce facteur insulaire en vient-il à influencer le type de demandes nationalistes ? Les demandes nationalistes font-elles toujours partie de la dichotomie autonomiste-indépendantiste ? Ces demandes changent-elles, fluctuent-elles avec le temps ou selon certaines circonstances ? L'étude en profondeur de cas insulaires permettrait-elle une meilleure compréhension et une meilleure adaptation des cadres proposés par Hepburn et Fazi ? Comment nationalisme et îlénité s'articulent-ils à Terre-Neuve et à Puerto Rico ? Ces questions en tête, il reste à amarrer le bateau sur ce qui constitue l'îlénité, ce facteur insulaire si central à notre voyage.

---

38. « *The historically passive role of the English state has been part of a deliberate accommodationist political strategy designed to achieve voluntary compliance. Willing complicity, after all, is usually cheaper and often more effective than force.* »

39. « *Protestantism was able to perform this crucial active role in the furthering of English nationalism because it, to an unprecedented degree, stimulated literacy.* »

### 3. La territorialité et les milieux insulaires : d'un concept théorique à une conceptualisation tangible

La territorialité est un concept clé de cet ouvrage et mérite définitions et discussions. Une fois énoncée la théorisation de ce concept, il sera possible de définir l'île comme territoire, en tant qu'objet et sujet de la territorialité.

#### 3.1. La territorialité : définition et conceptualisation

Sortant du carcan traditionnel de l'État-nation, Susan Henders, dans son ouvrage *Territoriality, Asymmetry, and Autonomy. Catalonia, Corsica, Hong Kong, and Tibet*, a contribué à la compréhension de la territorialité en lien avec l'autonomie et les diverses formes politiques asymétriques. Henders (2010, p. 6) définit la territorialité comme «l'organisation de l'espace politique et de l'étendue de l'autorité politique sur cet espace»<sup>40</sup>. Elle spécifie que la territorialité n'a pas toujours pris la forme de l'État moderne avec ses frontières étanches fondées sur le droit (Henders, 2010, p. 6). Cette définition du concept de territorialité peut par conséquent s'appliquer à des entités politiques au sein d'un même État ; il s'agit alors selon Henders d'arrangements d'autonomie territoriale destinés aux minorités<sup>41</sup>. Les divers arrangements pour les minorités territoriales sont une réponse à la diversité et aux demandes de divers groupes.

Pour Henders, ces arrangements d'autonomie territoriale destinés aux minorités sont d'importantes modalités pour les États culturellement territorialisés, et ce, peu importe la forme de l'État, qu'il soit fédéral ou unitaire. Elle explique également que leur émergence provient d'asymétries territoriales :

Ces dernières font référence aux différences spatiales en ce qui a trait aux attributs géostratégiques, politiques, culturels ou socioéconomiques ou encore à la capacité administrative et financière qui n'ont pas été amenuisées, et qui ont même pu s'intensifier, lors du processus d'édification de l'État<sup>42</sup> (Henders, 2010, p. 13).

---

40. «*Territoriality refers to the organization of political space and the spatial extent of political authority.*»

41. Traduction libre de «*minority territory autonomy arrangements*».

42. «*The latter refer to spatial differences in geostrategic, political, cultural, or socioeconomic attributes or in administrative and financial capacity that are not erased during, and may even be intensified by, the state-building process.*»

Ces attributs ont un impact sur les différents types d'arrangements territoriaux. Qui plus est, ceux-ci sont souvent associés à des demandes de différenciation identitaire territorialisée (Henders, 2010, p. 13). Pour Henders, une minorité dans un État central, selon les différences d'ordre économique, géostratégique, culturel, ou autre, voudra donc clamer, d'une manière territorialisée (en mettant l'accent donc sur un territoire), sa différence.

La place prépondérante des demandes nationalistes en lien avec le territoire sera une question cruciale dans cet ouvrage. Avec la territorialité, on matérialise la nation, on lui donne la possibilité de gérer non seulement sa culture et ses valeurs, mais aussi les politiques sur son territoire.

Par ailleurs, pour les philosophes politiques comme Avery Kolers (2009, p. 2), «le territoire demeure un point manquant de la philosophie politique contemporaine, marginalisé maintenant plus que jamais»<sup>43</sup>. Mais le fait qu'il soit ignoré n'est pas une raison suffisante pour ne pas en parler (c'est d'ailleurs l'ambition de Kolers dans son ouvrage *Land, Conflict, and Justice. A Political Theory of Territory*). Comprendre le territoire, la territorialité et les demandes territoriales est en fait aussi important que de comprendre les nations, surtout lorsqu'il est question de disputes territoriales et d'accommodements du territoire. Il importe alors de le remettre au centre des préoccupations.

En fait, tout comme la nation, le territoire peut être construit et donner lieu à diverses interprétations. Suivant Andrew Abbott (2001, p. 261),

[i]l serait faux de chercher des frontières entre des entités sociales préexistantes. Il faut plutôt partir des frontières et chercher à comprendre comment les gens créent des entités en liant ces frontières en unités. On ne devrait pas chercher les frontières des objets, mais les objets des frontières<sup>44</sup>.

Pour Abbott, le territoire est le résultat d'appréhensions, de relations, de négociations et d'ententes intersubjectives. De son côté, Kolers affirme que le territoire possède trois assises importantes : a) la terre où nous vivons, où nous bâtissons notre avenir ; b) les ressources de cette

---

43. «[T]erritory remains a major blind spot of contemporary political philosophy, as marginalized now as ever.»

44. «[I]t is wrong to look for boundaries between preexisting social entities. Rather we should start with boundaries and investigate how people create entities by linking those boundaries into units. We should not look for boundaries of things, but for things of boundaries.»

terre, ce qu'elle contient et leurs valeurs ; et c) le fait que chaque territoire fasse partie d'un système interdépendant, de sorte que tous les systèmes (eau, air) sont dépendants l'un de l'autre (Kolers, 2009, p. 8).

Enfin, James A. Caporaso (2000, p. 4) déplore le fait que « les concepts comme la souveraineté et la territorialité aient été traités comme s'il n'y avait que deux valeurs possibles – présente ou absente, entité souveraine ou non souveraine, organisation territoriale ou non territoriale »<sup>45</sup>. Or, les îles non souveraines, comme Puerto Rico, posent problème à ce genre de catégorisation. Si l'on prend brièvement l'exemple du plébiscite de 2012 à Puerto Rico (qui sera discuté plus en profondeur au chapitre 3), les Puertoricains ont rejeté l'option actuelle de gouvernance territoriale en rejetant majoritairement le présent statut territorial. Le vote en faveur d'une option dite « non territoriale », bien que liée à un autre territoire (contrairement à l'affranchissement complet associé à l'indépendance politique) pose la question de la gouvernance en dehors de la territorialité. Comme le souligne avec justesse Caporaso, le terme « territorialité » peut signifier plusieurs choses, du principe de l'organisation du territoire (comme en fait mention Henders) jusqu'à la définition même des frontières physiques ou autres (comme le souligne Abbott). Néanmoins, Caporaso ajoute que la territorialité a la capacité de réunir l'espace physique et l'autorité publique. En ce sens, la territorialité est fonction et non attribut (Caporaso, 2000, p. 7).

La territorialité a somme toute les caractéristiques de gestion d'un espace, d'un lieu physique. Ce lieu peut être délimité par des frontières symboliques, naturelles, physiques, hypothétiques, etc. Afin de cerner le territoire au centre de cette étude, il faut se pencher maintenant sur la définition de l'île.

### 3.2. L'île comme objet de la territorialité

Steve A. Royle (2007) a examiné de manière détaillée l'étymologie du terme anglais pour « île », *island*<sup>46</sup>. Son analyse établit que la première syllabe, [is-], renvoie à l'insularité et la seconde, [-land], à la terre. Ainsi, leur combinaison forme le concept de territoire insulaire. Comme il l'explique lui-même, les insulaires forment « certainement un peuple qui avait

---

45. « Concepts such as sovereignty and territoriality have been treated as if they could take on two possible values – present or absent, sovereign or not sovereign, territorial or nonterritorial organization. »

46. Les termes « île » et *island* étant des cognats du latin *insula*, qui signifie « terre par elle-même », l'analyse de Royle peut facilement être adaptée en français.

et a encore une conscience permanente d'être sur une île»<sup>47</sup> (Royle, 2007, p. 47). D'après cet auteur tout peuple peut ainsi être considéré comme une île. En fait, la question de savoir ce qui constitue une île ou ce qui peut être considéré comme une île semble insoluble (Hay, 2006, p. 2). Comme le souligne Royle (2007, p. 45), «l'identité est un facteur à considérer lorsqu'il est temps de décider ce qui est et ce qui demeure une île»<sup>48</sup>. Pour Peter Hay (2006, p. 22), cette identité est construite autour d'un état d'esprit : «[L]a nature d'une communauté – sa mythologie, son imagination, même son âme – a été sculptée par ses circonstances géographiques.»<sup>49</sup> Ainsi, il n'y a pas qu'une seule définition du concept d'île, qui n'apparaît pas objectivement, mais plutôt comme quelque chose de subjectif, non pas inné, mais construit. En ce sens, la question de savoir ce qu'est une île – et la façon dont on circonscrit sa définition – rejoint le débat plus large sur la territorialité et pave la voie au débat sur ce qu'est l'îlénité.

### 3.3. L'îlénité : le facteur insulaire

L'îlénité est un concept qui revêt de multiples définitions et qui s'avère parfois difficile à étudier, puisqu'il renvoie souvent à un caractère intangible, à ce qui apparaît si «naturel» aux habitants des îles. L'îlénité est à distinguer de l'insularité. Comme l'explique Baldacchino (2007a, p. 15) : «L'îlénité est un terme que l'on préfère au terme insularité étant donné que ce dernier vient avec son lot de connotations péjoratives.»<sup>50</sup> Ainsi, le concept d'îlénité est issu d'une volonté de se départir de la connotation négative trop longtemps associée au terme «insularité». Il est donc décrit comme «une variable intermédiaire qui ne détermine pas, mais contourne et conditionne les événements physiques et sociaux de manières distinctes et distinctivement pertinentes»<sup>51</sup> (Baldacchino, 2006b, p. 9). On doit à la géographie l'introduction d'un tel concept que l'on suppose liée à une nécessité méthodologique de distinguer l'insularité physique (définie par la topologie du terrain) de l'insularité humaine (définie par certains traits politiques, culturels ou sociaux procédant de l'idée d'insularité physique). Il semblait à certains géographes des îles qu'il manquait une notion pour désigner dans les faits l'anticontinentalité, non pas seulement

47. «[A] people who certainly had and still have permanent consciousness of being on an island.»

48. «Identity is a factor to consider when deciding what is or remains an island.»

49. «[T]he nature of the community – its mythology, imagination, its very soul – has been sculpted by its geographical circumstances.»

50. «Islandness is a term preferred to insularity, since the latter comes along with so much negative baggage.»

51. «[A]n intervening variable that does not determine, but contours and conditions physical and social events in distinct, and distinctly relevant, ways.»

la condition géographique insulaire, mais une autre géographicit   bas  e sur la culture. C'est ainsi que la notion d'  l  it   est apparue et, depuis lors, remplit cette fonction. « L'  l  it   est ainsi la d  signation de la singularit   des territoires insulaires occup  s par des peuples, des clans et des familles, qui vivent leur histoire comme poursuite d'une tradition mill  naire depuis un lieu-origine, leur ombilic du monde » (Gombaudo, 2007, p. 606). Bonnema  son (1997, p. 122) rappelle par contre que si l'  l  it   est impalpable et ne se mesure pas (quantitativement parlant), elle s'appr  cie n  anmoins.

Que ce soit pour symboliquement vivre ou repr  senter l'  le ou encore pour qualifier l'  le et la mani  re de s'y sentir, une chose est certaine, comme le rappelle Hepburn (2012), c'est que, bien qu'il y ait consensus entre nissologues sur l'importance de l'  l  it  , peu s'accordent sur ce que constitue l'  l  it  . C'est un concept avec de multiples d  finitions. Or, il importe de rappeler que la plus grande contribution d'Eve Hepburn aux fins de nos recherches r  side dans sa conceptualisation de l'  l  it  . Ainsi, Hepburn offre un mod  le conceptuel qui propose pas moins de six dimensions de l'  l  it  <sup>52</sup>, rendant ainsi le concept plus tangible. Ces dimensions sont

g  ographique (c.-  -d. : la s  paration de l'  le du continent) ; politique (la dimension exprim  e par un d  sir d'autogouvernance) ; sociale (c.-  -d. : le sentiment d'une identit   insulaire) ; d  mographique (c.-  -d. : le taux   lev   d'  migration) ; historique (les   les comme lieux de conqu  te, d'assimilation et de colonialisme) ; et   conomique (c.-  -d. : des ressources et des   conomies d'  chelle limit  es, de m  me que des co  ts de transport   lev  s)<sup>53</sup> (Hepburn, 2010, p. 10 ; 2012, p. 127).

Ainsi, l'  l  it   – vue sous les angles g  ographique, politique, social, historique, d  mographique et   conomique – semble avoir un r  le important    jouer dans le d  veloppement et l'expression d'un caract  re distinct.

Ces caract  ristiques am  nent Hepburn (2012, p. 129-131)    d  velopper sept hypoth  ses de travail liant autonomie et   l  it   :

- 1) plus le degr   de d  centralisation des partis nationaux est grand, plus le syst  me de partis r  gionaux est distinct et, ainsi, plus fortes seront les demandes pour l'autonomie ;

---

52. Ces dimensions ne sont pas sans rappeler les cinq dimensions de l'identit   nationale pr  sent  es par Guibernau.

53. « [G]eographical (i.e. separation from mainland); political (expressed through a desired to be self-governing); social (i.e. a sense of islander identity); demographic (i.e. high rates of emigration); historical (as sites of conquest, assimilation and colonialism); and economic (i.e. limited resources and economies of scale, and high transportation costs). »



- 2) la présence ou non de partis nationalistes faisant la promotion de l'indépendance amènera davantage de demandes pour l'autonomie;
- 3) plus un grand nombre de citoyens s'identifie (de manière exclusive ou prédominante) à la région (et non à l'État), plus les demandes d'autonomie seront fortes;
- 4) si la nation est riche économiquement et qu'elle possède de nombreuses ressources, le degré d'autonomie demandé sera plus élevé;
- 5) plus une région est proche géographiquement du continent ou des centres de pouvoir de l'État central, plus les demandes autonomistes de cette région seront faibles;
- 6) l'accès régional à des organisations supranationales induit une demande accrue d'autonomie;
- 7) l'incapacité, voire la réticence de l'État à reconnaître et accommoder l'identité et les intérêts d'une région engendrera des demandes pour obtenir davantage d'autonomie.

Les hypothèses émises par Hepburn offrent un cadre d'analyse et de recherche intéressant, mais demandent à être testées empiriquement. C'est là certes la plus grande lacune de sa contribution; celle de n'offrir aucune étude de cas confirmant (ou infirmant) ces hypothèses. Si elle se base sur la littérature existante pour émettre ses hypothèses, ces dernières demandent d'une part à être précisées afin d'englober les différents types de demandes nationalistes<sup>54</sup>, et d'autre part à être étudiées empiriquement, c'est-à-dire à être mises à l'épreuve de la réalité sociale.

#### **4. Deux études de cas : présentation des îles de Terre-Neuve et de Puerto Rico**

À l'exemple de Giovanni Sartori (1994) qui stipule que l'étude de cas et la comparaison peuvent se compléter et même se renforcer, cet ouvrage va étudier en profondeur deux nations insulaires afin de dégager les

---

54. À l'exemple de Jaime Lluch (2012, 2014) et de Montserrat Guibernau (2004), je crois que les nationalismes varient à travers un même mouvement, de même qu'à travers le temps, et qu'ils ne font pas que partie de la dichotomie indépendance/autonomie.

similitudes et les différences de leurs demandes nationalistes. Évidemment, aucun cas ne peut complètement se comparer à un autre, mais il importe de trouver des cas qui sont les plus semblables possible.

Le choix de Puerto Rico et de Terre-Neuve pour suivre cette stratégie de recherche est loin d'aller de soi, mais en examinant de plus près leurs similitudes, on peut mieux comprendre ce qui les unit. D'abord, les deux îles sont des nations au sein d'États fédéraux (États-Unis et Canada). Une forte identification locale ou géographique y est présente, c'est-à-dire qu'une majorité de Puertoricains se définissent comme tels avant de dire qu'ils sont Américains<sup>55</sup> et qu'une majorité de Terre-Neuviens ont une approche équivalente. L'étude de l'identification nationale démontre que les Terre-Neuviens s'identifient davantage à leur province qu'à l'État canadien (Ryan Research and Communications, 2003, p. 397; Statistique Canada, 2013b). Il en est de même pour Puerto Rico par rapport aux États-Unis (Morris, 1995, p. 76; Duchesne Winter, 2008). De plus, ces deux nations insulaires ont obtenu leur statut à la même époque (État libre associé pour Puerto Rico en 1952 et province pour Terre-Neuve en 1949) et ont eu recours au vote populaire (référendum) pour approuver leur statut. Par ailleurs, les deux îles font face à une émigration forte vers le continent. Chacune présente une culture distincte et riche, avec ses propres traditions et symboles (drapeau, hymne national, chansons, etc.). Évidemment, il existe des différences notables en ce qui concerne la superficie, la population et les questions linguistiques, mais cela n'empêche pas la comparaison de demeurer pertinente. Il importe ici de détailler brièvement le parcours de chacune de ces îles afin de relever les points communs dans leur histoire.

#### 4.1. Le parcours puertoricain : de colonie espagnole à postcolonie américaine

Lors de son deuxième voyage en Amérique, en 1493, Christophe Colomb accosta sur l'île de Puerto Rico. L'île était alors habitée par les Taïnos, le peuple autochtone de l'île. Comme dans bien des cas, ceux-ci furent vite soumis à l'esclavage et moururent en grand nombre des maladies venues d'Europe. Néanmoins, la culture taïno est demeurée, notamment à la faveur du métissage entre Espagnols et Taïnos. Ainsi, malgré la disparition

---

55. Même si par rectitude, ne serait-ce que géographique, il serait certainement plus juste de dire « Étatsuniens » (en effet, les États-Unis n'englobent pas tout le continent américain), afin de ne pas être trop décalée par rapport à la littérature existante (qui emploie ce terme), j'utiliserai le terme « Américain » et ses dérivés (qualificatifs). Cela étant dit, il m'apparaissait important de ne pas passer sous silence l'ethnocentrisme américain.

de ce peuple, plusieurs Puertoricains s'identifient ethniquement comme Taïnos. Cela se répercute dans la musique locale et la culture en général. Bref, les Espagnols ont colonisé Puerto Rico, et l'île est demeurée une colonie espagnole jusqu'à la fin de la guerre hispano-américaine, en 1898.

Avec la signature du traité de Paris en 1898, plusieurs colonies espagnoles furent cédées aux États-Unis, dont Puerto Rico. Ainsi, après quatre siècles de domination espagnole, l'île passait sous la tutelle des États-Unis. Allait alors commencer une relation particulière, parfois ouverte, souvent tendue, entre les habitants de l'île et le gouvernement de Washington, marquée par plusieurs lois et politiques importantes. En 1900, la Loi Foraker établit un gouvernement civil (jusqu'alors, le gouvernement était militaire) à Puerto Rico. En 1917, la Loi Jones accorde la citoyenneté américaine aux Puertoricains. En 1950, la *Public Law 600* permet à Puerto Rico de former son propre gouvernement élu par le peuple puertoricain (alors qu'il était nommé par le président américain en vertu de la Loi Foraker) et de voter sa propre constitution. Le statut, qui a toujours cours à Puerto Rico, émane d'un vote populaire en faveur de l'établissement d'une constitution et d'une assemblée propre à Puerto Rico. Il est à noter par contre que l'île demeure jusqu'à aujourd'hui assujettie à la loi territoriale de la constitution américaine. En 1952, après cinq décennies où le gouvernement américain imposait sa structure gouvernementale, ses règles militaires et ses politiques, le Congrès américain approuve donc une constitution, écrite et votée par le peuple puertoricain, pour une autonomie locale.

Avant cela, les Américains avaient tenté toutes sortes de pratiques pour intégrer, voire assimiler, les Puertoricains à la culture américaine. La plus controversée de ces mesures fut certainement la Loi sur les langues officielles de 1902, qui faisait de l'anglais la langue officielle de l'administration. Dès 1905, l'espagnol fut retiré des écoles comme langue d'enseignement, ce qui a attiré bien des contestations, car il s'agissait de la langue d'usage sur l'île. Pour Manuel Maldonado-Denis (1972, p. 132), ces pratiques incarnent en fait une forme d'assimilation culturelle, c'est-à-dire « le point culminant d'un processus par lequel la nationalité du pays occupé est détruite ou diluée, ou encore la culture du pays occupé est tellement hybride qu'il est difficile de distinguer ce qui est indigène de ce qui est étranger »<sup>56</sup>. Depuis 1949, l'espagnol est redevenu la langue principale d'enseignement et l'anglais est offert comme langue seconde.

---

56. «[T]he culmination of the process by which the nationality of the occupied country is destroyed or dissolved, or by which the occupied country's culture is so hybridized that it becomes difficult to distinguish between what is indigenous and what is foreign.»

Le vote de la Résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1960 représente un autre événement capital. Cette résolution demandait à ce que les relations coloniales des États membres soient abolies le plus rapidement possible. Selon cette résolution, tout État associé, tel Puerto Rico, devait pouvoir tisser des liens diplomatiques avec des pays tiers. Sept ans plus tard, en 1967, avait lieu le premier plébiscite sur le statut politique de Puerto Rico. Par cette action et les résultats (la majorité des Puertoricains ayant opté pour conserver le statut d'*Estado Libre Asociado*), les États-Unis ne se sentirent plus obligés d'émettre un rapport sur la question du statut politique de l'île, qui avait été discuté et voté librement par les Puertoricains eux-mêmes. Or, certains auteurs en science juridique (Leibowitz, 1989) s'opposent à une telle interprétation, et d'autres (Duany, 2002, 2007) ne se privent pas pour souligner le caractère postcolonial de Puerto Rico aujourd'hui. Le plébiscite de 1967 sera suivi de quatre autres, en 1993, 1998, 2012 et 2017.

Ce rapide survol historique permet d'explorer les relations complexes entre les États-Unis et Puerto Rico. D'une part, les Puertoricains ne peuvent pas voter aux élections présidentielles, d'autre part, ils ont la citoyenneté américaine. Les Puertoricains, s'ils font leur service militaire, le font sous la bannière américaine, ils sont représentés à la Chambre des représentants par un commissaire résident élu pour quatre ans, mais ce dernier n'a pas de droit de vote, devant se contenter d'un statut d'observateur. Enfin, les résidents de Puerto Rico sont assujettis à la loi fédérale et bénéficient de l'aide fédérale, mais ils ne paient pas d'impôt fédéral.

#### 4.2. Le parcours terre-neuvien : de dominion britannique à province canadienne

Que Terre-Neuve ait résisté à se joindre à la Confédération<sup>57</sup> canadienne jusqu'en 1949 relève de l'anomalie. Surtout si l'on considère que Terre-Neuve a participé à la Conférence de Québec en 1864 en y envoyant deux délégués. Or, les arrangements fiscaux du projet (con)fédéral, de même que le dessein d'un gouvernement central fort et de provinces disposant de peu de pouvoirs ont rendu les Terre-Neuviens sceptiques quant à leur adhésion à l'union canadienne. Ainsi, l'option de la Confédération a échoué à rallier un nombre suffisant d'appuis, et un groupe anti-Confédération fut élu par le peuple lors des élections terre-neuviennes

---

57. Le mot « confédération » est d'abord utilisé ici par souci de précision historique. Cela étant dit, il ne s'agit que d'une appellation, puisque le projet politique canadien fut, dès ses débuts, fédéral et en fait une fédération. Ainsi, tout au long de ce livre, les mots « confédération » et « fédération », pour décrire la situation canadienne, seront utilisés de manière interchangeable.

de 1869 (Penney, 1981, p. 12). Les initiatives poursuivant le projet d'union avec le Canada furent alors mises de côté pour les trente années suivantes. En 1894-95, une crise financière remit le projet fédéral à l'ordre du jour. Comme préalable à son entrée dans la fédération, Terre-Neuve demandait à ce que le Canada prenne en charge sa dette, ce qui lui fut refusé et amena les leaders politiques terre-neuviens à opter contre la fédération une fois encore (Penney, 1981, p. 12). Il faut souligner que, depuis 1855, Terre-Neuve avait un gouvernement responsable. Qui plus est, à compter de 1907, l'île obtint le statut de dominion quasi autonome, au même titre que l'Australie et la Nouvelle-Zélande<sup>58</sup>.

Or, après la Première Guerre mondiale et le déclin de l'industrie des pêches pendant la crise financière mondiale qui s'ensuivit, le dominion était dans une situation financière des plus précaires. Incapable de payer les intérêts sur ses prêts, Terre-Neuve se tourna vers la Grande-Bretagne pour obtenir de l'aide. En réponse à sa demande, les Britanniques suspendirent le gouvernement responsable et instaurèrent une Commission de gouvernement. La Commission était un gouvernement *de facto* non élu (les sept membres étant nommés par Londres). Elle gouverna de 1934 à 1949. Deux référendums eurent lieu à l'été 1948. Lors du premier, le 3 juin 1948, trois options étaient présentées aux électeurs terre-neuviens : la poursuite de la Commission de gouvernement, le gouvernement responsable et la confédération avec le Canada. Une fois les votes comptabilisés, bien que l'option « gouvernement responsable » était en tête (avec 44 % des votes), aucune des options n'obtint une majorité absolue. Ainsi, un second référendum eut lieu le 22 juillet 1948. Les deux options ayant eu le plus grand nombre de votes lors du référendum de juin furent sur le bulletin de vote, soit la Confédération et le gouvernement responsable. Avec une marge de seulement 7 000 votes, à 52 %, les Terre-Neuviens choisirent finalement de devenir la dixième province canadienne, un statut qui fut officialisé le 31 mars 1949. Depuis, Terre-Neuve cherche encore sa place (Young, 2003) dans la fédération et a, à plusieurs occasions, manifesté sa particularité nationale.

Comme en fait foi ce bref survol historique des deux îles, Terre-Neuve et Puerto Rico ont plus de points en commun que l'on pourrait le croire à première vue. Ces deux îles ont obtenu leur statut politique actuel à la même époque, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ces statuts ont été votés et approuvés par voie référendaire. Les deux îles partagent le sentiment d'être « étrangères » au gouvernement fédéral et au reste du pays. Toutes deux tentent, par divers moyens, de s'affirmer

---

58. Pour en savoir plus sur l'évolution du statut politique de Terre-Neuve, nous invitons le lecteur à consulter Penney (1981).

dans un contexte mondialisé et mondialisant. Malgré des différences culturelles et linguistiques importantes, elles demeurent donc des sujets comparables et permettent de penser et de comprendre le développement du nationalisme en milieu insulaire.

## 5. Les variables et les hypothèses de travail

Ce survol de la littérature a permis de cerner les lacunes des études autant sur le nationalisme insulaire que sur l'îlénité. En m'inspirant des travaux-clés de Baldacchino, Hepburn et Fazi sur l'îlénité et sur la notion d'identité nationale (découpée en plusieurs dimensions chez Guibernau et Hepburn), il est possible de recouper les idées de ces auteurs et de retenir les hypothèses de travail suivantes. D'abord, l'hypothèse principale qui sous-tend l'ensemble de cette quête est que l'îlénité est un facteur-clé induisant des variations dans le type et la force des demandes nationalistes. Plusieurs hypothèses secondaires découlent de cette affirmation :

- 1) En ce qui a trait à la variable territoriale de l'îlénité :
  - a) Une île éloignée du pouvoir central ou dans laquelle l'État central n'a qu'une faible présence (qu'elle soit institutionnelle, militaire ou autre) fera plus de demandes nationalistes ;
  - b) Une île reliée à l'État central par un pont ou un tunnel sera moins encline à faire des demandes nationalistes ;
  - c) Une île de petite taille présentera un plus grand degré de groupalité et sera plus apte à faire des demandes nationalistes.
- 2) En ce qui concerne la dimension économique :
  - a) Une île qui possède des ressources naturelles primées, mais qui ne détient pas de pouvoir reconnu par l'État central sur leur exploitation, formulera davantage de demandes nationalistes.
- 3) La variable politique sera étudiée à la lumière des hypothèses suivantes :
  - a) Une île ayant déjà connu l'indépendance fera preuve d'une plus grande spécificité nationale, voire ira jusqu'à contester son statut en formulant des demandes nationalistes fortes (tendant vers les demandes nationalistes de type indépendantiste) ;
  - b) Dans le sillon des travaux d'Hepburn et de Fazi, je suis d'avis que la présence d'un système de partis territorialisé donnera plus d'ardeur aux demandes nationalistes ;

- c) Une île dont les pouvoirs sont limités par l'État central sera plus encline à protester afin de faire valoir sa spécificité. À l'inverse, une île détenant d'importants pouvoirs, en tirant profit d'un système fédéral asymétrique ou de tout autre arrangement politique fondé sur l'accommodement, ne demandera qu'à des moments sporadiques de faire reconnaître sa particularité par des demandes nationalistes bien ciblées.
- 4) En ce qui a trait à la dimension culturelle de l'îléité:
- a) Les chefs de file (politiques ou autres) d'une île dont les symboles identitaires sont acceptés et reconnus par une majorité de la population auront plus de facilité à mettre en valeur les demandes nationalistes en faisant appel aux symboles nationaux.

Ces hypothèses ont été testées en suivant une méthodologie mixte, c'est-à-dire à la fois qualitative et quantitative. Le corpus est composé de sources secondaires, de statistiques, d'études, d'entrevues, d'analyses des programmes politiques. L'analyse principale se penche sur une période de plus de 15 ans, allant de 1999 à 2016<sup>59</sup>. Ce voyage est donc autant historique que politique et géographique et ne pourrait être complet sans toucher à l'économie. Maintenant que tous les éléments sont rassemblés, il est possible de plonger dans cet univers fascinant que sont les îles. L'exploration se fera de manière à comparer Terre-Neuve et Puerto Rico, à la recherche de trésors cachés permettant de grandes découvertes sur la territorialité dans l'étude des nationalismes.

---

59. Pour en savoir davantage sur la méthodologie employée, le lecteur est invité à consulter le chapitre I de la thèse de doctorat de l'auteure (<<https://archipel.uqam.ca/8704/1/D3026.pdf>>, consulté le 31 mai 2018).





Chapitre

# 2



## La dimension territoriale de l'îléité L'île au-delà du lieu géographique

↑  
léité. Que signifie ce mot ? Afin de rendre ce concept tangible et compréhensible, je l'ai découpé en quatre dimensions qui représentent chacune une variable. Ainsi, le défi est non seulement de lier îléité et nationalisme, mais aussi de faire une analyse transversale des îles à l'étude. Dans ce chapitre, la dimension territoriale de l'îléité sera étudiée selon les trois hypothèses mentionnées précédemment, soit : 1) une île éloignée du pouvoir central ou dans laquelle l'État central n'a qu'une faible présence (qu'elle soit institutionnelle, militaire ou autre) fera davantage de demandes nationalistes ; 2) une île reliée à l'État central par un pont

ou un tunnel sera moins encline à faire des demandes nationalistes; et 3) une île de petite taille présentera un plus grand degré de groupalité et sera plus apte à faire valoir des demandes nationalistes.

## 1. La présence et la distance de l'État central

### 1.1. La distance de l'île : entre les kilomètres et la présence de l'État central

André Fazi (2012, p. 149) affirme qu'un des critères découlant de ses hypothèses de travail sur l'autonomie insulaire est

de nature géographique. Il s'agit d'analyser la distance de l'île avec le continent. L'hypothèse est que, autant pour l'État central que pour le territoire insulaire, l'unité territoriale sur laquelle s'appuie l'État-nation est moins forte si le territoire est très éloigné<sup>1</sup>.

Fazi construit une échelle graduée de 1 à 3 pour quantifier la distance de l'île par rapport à l'État central. Le chiffre 1 signifie que l'île est proche, soit à moins de 300 km, le chiffre 2 correspond à une grande distance (de 300 à 3 000 km); et finalement, le chiffre 3 signifie une très grande distance (plus de 3 000 km). Bien qu'utile, cette classification comporte un certain nombre de problèmes. D'abord, le choix des mesures de distance peut sembler arbitraire. Pourquoi 300 km ? Pourquoi pas 500 km ou 1 000 km ? De plus, comme l'admet lui-même Fazi (communication personnelle, 14 octobre 2014), la distance peut varier considérablement si l'on s'attarde à celle qui sépare la capitale nationale de la capitale régionale ou encore si l'on considère la plus courte distance maritime entre l'île et la côte de son État de rattachement (Fazi, 2012, p. 149). Or, Fazi n'explique pas sur lequel de ces deux critères il s'est basé pour faire sa classification. En reprenant l'échelle de Fazi (et en omettant l'arbitraire du choix des distances), les deux îles à l'étude obtiennent les résultats suivants (tableau 2.1).

---

1. «[G]eographical, namely distance from the mainland. The hypothesis is that, from the point of view of the state as well as from the point of view of its territory, the unity requirement, which is basic to nation-states, is much less powerful when the territory is far away.»

Tableau 2.1.  
Distance des îles par rapport à l'État central

île / Distance	Distance la plus courte entre l'île et le continent (à vol d'oiseau, en km)	Distance entre les capitales nationale et régionale (à vol d'oiseau, en km)
Puerto Rico	1 520	2 540
Terre-Neuve	18	1 875

Selon le critère retenu, Terre-Neuve recevrait la cote 1 (très près du continent) ou 2 (assez éloignée de la capitale nationale). La cote de Puerto Rico demeurerait la même quelle que soit la distance mesurée, soit 2, assez éloignée, bien qu'une différence de plus de 1 000 km existe entre les deux mesures, ce qui remet en question, une fois encore, les lignes de démarcation arbitraires utilisées par Fazi.

Les écrits d'Eve Hepburn ne sont guère plus éclairants à ce sujet. Tout comme Fazi, cette auteure émet l'hypothèse que « plus une région est proche géographiquement du continent et/ou des centres de pouvoir de l'État central, plus les demandes autonomistes de cette région seront faibles »<sup>2</sup> (Hepburn, 2012, p. 130). L'utilisation de la tournure « et/ou » laisse supposer que l'auteure n'a pas fait le choix d'un critère et que cet aspect est laissé à la discrétion du lecteur, ou encore que les deux critères peuvent (ou non) avoir un effet. Bref, la distance, en termes purement géographiques, ne semble pas être suffisante pour comprendre l'éloignement de l'île par rapport au continent. Cette distance a certes un effet et est nécessaire à l'entendement, mais l'effet sur les demandes nationalistes est difficilement mesurable. De plus, comme le rappelle avec justesse Ronald Fernandez en parlant de l'histoire coloniale de Puerto Rico, ce n'est pas tant la distance qui a de l'importance, mais plutôt la position stratégique de l'île. Ainsi, le vif intérêt de l'Espagne pour Puerto Rico s'est estompé « une fois que les Indiens et les esclaves sont sortis des mines d'or les mains vides »<sup>3</sup> (Fernandez, 1992, p. 28). Néanmoins, l'île demeure, encore aujourd'hui, au centre d'une route commerciale navigable et reste donc importante dans la joute géopolitique de la région. D'autres éléments sont ainsi à considérer, telle la situation stratégique, commerciale ou militaire de l'île du point de vue de l'État. C'est vers cette présence de l'État central qu'il faut se tourner à présent.

2. « *The greater the geographical proximity of the region to the mainland and/or its centres of power, the lower degree of autonomy demanded by the region.* »

3. « *[A]s soon as Indians and slaves came out of the gold mines empty handed.* »

Hepburn souligne qu'une des motivations des îles à entretenir des liens avec l'État central (sans réclamer l'indépendance) est de nature politique. Comme nous l'avons relevé au premier chapitre, les îles faisant partie d'une fédération peuvent bénéficier de certains avantages: un système fédéral leur permet d'obtenir plus de pouvoirs et de leviers administratifs tout en disposant de la protection d'une polité plus large. La littérature sur le fédéralisme va dans ce sens. Comme le rappelle Kenneth McRoberts (2003, p. vii),

[u]n régime qui permet aux nations internes d'obtenir plus d'autonomie est, évidemment, le fédéralisme. Dans un régime fédéral, les balises de l'autonomie sont spécifiées et garanties par une constitution, réservant certaines fonctions à l'usage exclusif des unités formant la fédération<sup>4</sup>.

Cette vision du fédéralisme correspond à un type en particulier. Il importe donc de passer en revue les principales définitions du fédéralisme.

Un examen de l'essence du fédéralisme ne peut passer sous silence l'incontournable contribution de William H. Riker (1964). Pour Riker (1964, p. 11), le fédéralisme se définit comme un système politique présentant une hiérarchie de gouvernements, c'est-à-dire qu'il y a (au moins)

1) deux niveaux de gouvernements qui dirigent le même territoire et le même peuple, 2) chaque niveau a au moins un domaine d'action où il est autonome, et 3) il y a certaines garanties (ne serait-ce que par une simple mention dans la constitution) de l'autonomie de chaque gouvernement dans sa propre sphère [d'attribution]<sup>5</sup>.

Barry Weingast (1995, p. 15) rappelle que, dans cette conception du fédéralisme, «la constitution est l'élément central majeur qui coordonne et régit les citoyens dans leur choix stratégique afin de réagir de concert et de surveiller les actions de l'État»<sup>6</sup>. Il n'en est cependant pas ainsi dans tous les cas et dans tous les États fédéraux.

- 
4. «*A scheme that could provide internal nations with genuine autonomy is, of course, federalism. Under federalism, the terms of autonomy are specified and guaranteed within a constitution, reserving certain functions for the exclusive use of the units that compose the federation.*»
  5. «*(1) two levels of government rule the same land and people, (2) each level has at least one area of action in which it is autonomous, and (3) there is some guarantee (even though merely a statement in the constitution) of the autonomy of each government in its own sphere.*»
  6. «*[A] constitution serves as a coordinating device, helping citizens to coordinate their strategy choices so that they can react in concert and police state behavior.*»

Cette conception hiérarchisée du fédéralisme a donc été remise en question par bon nombre d'auteurs. Alain-G. Gagnon (2012, p. 56) rappelle que

le fédéralisme n'a pas besoin d'être impérialiste, hiérarchique ou autoritaire. Le fédéralisme peut aussi institutionnaliser des relations de pouvoir égales et respectueuses entre les communautés nationales et qui permettent aux acteurs de se concentrer sur des relations non dominantes entre les différents ordres de gouvernement. Le fédéralisme permet également de penser à la souveraineté comme partagée entre deux ordres de gouvernement sans une hiérarchie imposée du dessus<sup>7</sup>.

En ce sens, Gagnon (2010, 2012) met de l'avant une lecture multinationale du fédéralisme (Seymour et Gagnon, 2012) qui présuppose un partenariat égal entre les nations constituantes, et ce, afin de mieux gérer la diversité au sein des États dits fédéraux. En fait, Gagnon est l'instigateur du courant qui a étendu le terme « fédéral » afin d'élargir la catégorie des relations politiques entre communautés, des relations politiques qui peuvent contenir des éléments d'autonomie et de partage des pouvoirs. Gagnon et Ronald L. Watts vont dans le même sens. En effet, ce dernier précise que

bien que le terme « fédéral », tel qu'utilisé par les politologues, soit formellement basé sur une définition assez stricte et précise dérivée du modèle américain en tant que première fédération moderne, on reconnaît de plus en plus qu'il existe un large éventail de solutions dites « fédérales », combinant l'autonomie et le partenariat<sup>8</sup> (Watts, 2009, p. 28).

Watts (2009, p. 28) présente l'éventail des combinaisons possibles prenant les noms « d'unions, d'unions constitutionnellement décentralisées, de fédérations, de confédérations, de "fédéracies", d'états associés, de condominiums, de ligues et d'agences intergouvernementales

---

7. « *Federalism does not have to be imperialistic, hierarchical or authoritarian. Federalism can also institutionalize equal, respectful power relationships among national communities, and enable stakeholders to focus on non-dominance relations among different orders of government. Federalism also makes it possible to think about sovereignty as shared between two orders of government without a hierarchy being imposed from above.* »

8. « *While formerly the term "federal", as used by political scientists, was based on a fairly strict and precise definition derived from the model of the United States of America as the first modern federation, now there is a growing recognition that there is a wide range of federal solutions embodying the combination of self-rule and shared rule.* »

fonctionnelles»<sup>9</sup>, soulignant au passage que des formes hybrides dérivant de ces combinaisons peuvent être créées. Bref, les arrangements fédéraux pratiques sont plus que variés.

Qu'en est-il des arrangements qui régissent les relations entre Puerto Rico et les États-Unis ainsi qu'entre Terre-Neuve et le Canada ? L'analyse de Watts est éclairante sur cette question. Selon les formes précédemment indiquées, le type d'arrangement fédéral entre Terre-Neuve et le Canada prend la forme d'une fédération. Dans une fédération, il y a

des unités constituantes fortes et un gouvernement central fort et chaque gouvernement a des pouvoirs délégués par le peuple par une constitution, chaque gouvernement a le pouvoir d'exercer directement sur les citoyens des pouvoirs de nature législative, administrative et de taxation et chaque gouvernement est directement élu par les citoyens<sup>10</sup> (Watts, 2009, p. 29).

De ceci découlent de multiples avantages. Comme la fédération se veut une forme de partenariat politique, il y a une notion (quoique relative) de partage des pouvoirs. De plus, comme les institutions fédérales dans ce type d'arrangement sont basées sur l'élection directe par les citoyens, ceux-ci ont voix au chapitre à tous les niveaux. Le partage des pouvoirs est protégé par une constitution qui n'est pas amendable unilatéralement par le gouvernement central, ce qui permet une protection du partage des compétences. Évidemment, il y a un revers à cette médaille, et parmi les inconvénients des fédérations, Watts (2009, p. 30) note «la tendance à la complexité constitutionnelle, au légalisme et à la rigidité»<sup>11</sup> institutionnelle. Les controverses et débats ayant mené à l'échec des accords du lac Meech et de Charlottetown sont la preuve qu'«ouvrir la Constitution» est une tâche complexe.

Pour sa part, Puerto Rico est décrite comme une «fédéracie», terme que l'on doit à Daniel J. Elazar (1995). Ce type de fédéralisme est présent lorsqu'il existe des relations asymétriques entre l'État et l'une des unités (par rapport à la relation entre ce même État et les autres entités territoriales le constituant). Comme le fait remarquer Watts (2009, p. 31), souvent, les entités «conservent un certain degré d'autonomie et un rôle

---

9. «[U]nions, federations, confederations, federacies, associated states, condominiums, leagues and intergovernmental functional agencies.»

10. «[C]ombining strong constituent units and a strong general government, each government possessing sovereign powers delegated to it by the people through a constitution, each government empowered to deal directly with the citizens in the exercise of its legislative, administrative and taxing powers, and each government elected directly by its citizens.»

11. «[T]heir tendency to constitutional complexity, legalism and rigidity.»

minimal dans le gouvernement fédéral, [ainsi] leur relation ne peut être dissoute que par un accord mutuel»<sup>12</sup>. Ce type de relation permet certes aux entités d'avoir une grande autonomie, mais sans avoir un mot à dire sur les politiques et les décisions de l'État fédéral (ce qu'une entité pleinement constituante a le pouvoir de faire dans une fédération). En fait, les fédérations n'ont souvent qu'un pouvoir limité dans les politiques de l'État fédéral.

Bien que cette typologie englobe un grand nombre de relations fédérales, elle fut, dans le cas puertoricain, remise en question entre autres par Jaime Lluch (2011), qui montre, par quatre arguments, que Puerto Rico ne fait pas partie d'un système fédéral. Pour Lluch, Puerto Rico possède une autonomie non fédérale, et ce, pour les raisons suivantes :

1. D'abord, à « Puerto Rico la distribution formelle de l'autorité législative et exécutive entre les deux niveaux de gouvernement n'est pas constitutionnalisée »<sup>13</sup> (Lluch, 2011, p. 6). En effet, un examen plus en détail des origines du statut politique de Puerto Rico révèle que – sur le plan constitutionnel – il s'agit bien d'un territoire non incorporé aux États-Unis. La constitution américaine prévoit bien une distinction entre « États » et « territoires », mais la catégorie « territoire non incorporé » a été définie par la Cour suprême des États-Unis lors des tristement célèbres *cas insulaires* (à compter de 1901). À cette occasion, la Cour suprême a clairement statué que « Puerto Rico appartenait aux États-Unis, mais personne n'a dit qu'il en faisait partie »<sup>14</sup> (Fernandez, 1992, p. 92). Cette distinction est importante, car le fait d'appartenir à un État sans en faire partie a des conséquences importantes pour cette île des Caraïbes. Les *cas insulaires* font suite à la guerre hispano-américaine et au traité de Paris de 1898, qui cédait Puerto Rico aux États-Unis (comme compensation financière). Des débats entre juristes ont alors débuté quant au statut des nouvelles possessions américaines. Comme le souligne Arnold H. Leibowitz (1989, p. 23), le juge White (ayant rendu un jugement sur cette question) « en est arrivé à la conclusion que le traité de Paris, en vertu duquel Puerto Rico était acquis par les États-Unis, ne fournissait pas de réponse au sujet de l'incorporation et qu'il revenait donc

---

12. « [R]etain considerable autonomy, and have a minimal role in the government of the larger, and the relationship can be dissolved only by mutual agreement. »

13. « In Puerto Rico the formal distribution of legislative and executive authority between the two levels of government is not constitutionally entrenched. »

14. « Puerto Rico belonged to the United States. Nobody ever said it was part of the United States. »

au Congrès de décider du statut de Puerto Rico»<sup>15</sup>. La décision de la Cour suprême de créer le statut de territoire non incorporé – et cette « anomalie constitutionnelle »<sup>16</sup> (Peralta, 2014) – est due à la définition offerte par des juristes qui écrivaient dans la *Harvard Law Review* à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : « Lowell a publié [en 1899] un article intitulé *The Status of our New Possessions: A Third View* qui a persuadé la Cour suprême d’inventer le territoire non incorporé »<sup>17</sup> (Lopez, 2014, p. 171). Cette nouvelle catégorie de territoire a été mise de l’avant par les États-Unis, avancent certains spécialistes (entre autres, Berríos Martínez, 1977, 1997 ; Fernandez, 1992 ; Lluch, 2013 ; Ramos, 2014), pour que la Constitution américaine soit au service du colonialisme. Ainsi, « l’article IV, section 3, clause 2 [de la Constitution américaine], stipule clairement que le Congrès a les pouvoirs absolus (pleins pouvoirs) sur les territoires qui ne sont pas des États, comme Puerto Rico »<sup>18</sup> (Rezvani, 2007, p. 118). En conséquence, par le truchement de multiples lois et statuts qui seront détaillés ultérieurement, les Puertoricains sont devenus citoyens américains et ont voté pour leur propre constitution et leur statut politique actuel : l’*Estado Libre Asociado* (ELA), qui a « été de manière habile traduit en anglais par “Commonwealth” »<sup>19</sup> (Lluch, 2011, p. 7). Ce statut fut établi en 1952 et ratifié par le Congrès américain.

En fait, bien que la Constitution puertoricaine et le statut d’ELA aient été soumis au vote populaire, il n’en demeure pas moins, comme Lluch (2011, p. 6-7) l’explique, que c’est le Congrès américain, et non les Puertoricains, qui a l’ultime pouvoir sur le territoire insulaire. En fait, dès 1954, Juan J. Juarbe avait bien saisi les conséquences d’un tel statut. « D’insister et d’affirmer que Puerto Rico a consenti à vivre sous un statut colonial donne au pouvoir du Nord une nouvelle doctrine en droit international :

- 
15. « He [Justice White] concluded that the Treaty of Paris pursuant to which Puerto Rico was acquired by the United States, did not provide for incorporation but left Congress to decide Puerto Rico’s status. »
  16. « [C]onstitutional anomaly. »
  17. « Lowell published his infamous article entitled *The Status of Our New Possessions: A Third View*, which persuaded the Supreme Court to invent the unincorporated territory. »
  18. « Article IV, Section 3, clause 2, by contrast, makes it clear that Congress has absolute power (plenary power) over nonstate territories, such as Puerto Rico. »
  19. « [A]rtfully translated into English as “Commonwealth”. »



le colonialisme par consentement »<sup>20</sup> (Juarbe, 2006 [1954], p. 39). L'ELA, sous la justification que le statut a été soumis au vote du peuple, a permis aux États-Unis en 1953 d'enlever Puerto Rico de la liste des territoires non autonomes des Nations Unies. Bien que le comité de décolonisation de l'ONU adresse depuis 1978 des blâmes aux États-Unis au sujet du traitement réservé à Puerto Rico, rien n'a changé (Perusse, 1987, p. xi).

2. De cette première raison expliquant l'autonomie non fédérale de Puerto Rico en découle une deuxième. Pour Lluch (2011, p. 7), Puerto Rico est non seulement subordonnée dans ses relations de pouvoir aux États-Unis, mais «le pouvoir de mettre fin à la relation Puerto Rico–États-Unis ou de la modifier est entre les mains du Congrès américain »<sup>21</sup>. Ainsi, puisque les Puertoricains n'ont pas le pouvoir de modifier leur propre statut (voir chapitre 3, malgré plusieurs plébiscites demandant une modification dudit statut), Puerto Rico ne peut être considérée comme entretenant une relation de type fédéral.
3. Contrairement à Elazar (1995) ou Watts (2009) et à leur définition de la fédéracie, Lluch (2011, p. 7-8) soutient qu'un territoire ne peut pas être considéré comme fédéral s'il n'a que peu ou pas d'influence sur les institutions décisionnelles du centre :

En vertu de l'ELA, Puerto Rico a un degré de gouvernement autonome et des institutions gouvernementales locales qui sont similaires à celles des États américains. Puerto Rico a aussi une autonomie fiscale et les revenus reçus de sources puertoricaines ne sont pas soumis à l'impôt fédéral. Néanmoins, la plupart des lois fédérales s'appliquent, mais Puerto Rico n'a pas de représentation efficace au Congrès, sauf un représentant symbolique qui n'a pas droit de vote. De plus, les résidents de Puerto Rico ne votent pas pour former l'exécutif fédéral américain<sup>22</sup>.

---

20. «*Insiste en afirmar que Puerto Rico ha consentido en vivir bajo ese estado de coloniaje, enunciando el Poder del Norte una nueva doctrina en derecho internacional: el colonialismo por consentimiento.*»

21. «*The power to terminate or modify the Puerto Rico-USA relationship rests squarely on the U.S. Congress.*»

22. «*Under the ELA, Puerto Rico has a degree of self-government, with local government institutions that are similar to the ones in the U.S. states. Puerto Rico enjoys fiscal autonomy, and income received from sources in Puerto Rico is not subject to federal personal income taxation. However, most federal laws apply, but Puerto Rico has no effective representation in Congress, except for a token representative that has no right to vote there. Nor do the residents of Puerto Rico vote for the U.S. federal executive.*»

Ainsi, n'ayant pas de droit de vote aux élections présidentielles et n'ayant pas de représentation digne de ce nom au Congrès, Puerto Rico ne peut être considérée comme un territoire fédéral.

4. Enfin, le quatrième motif permettant d'affirmer que Puerto Rico dispose d'une autonomie de type non fédéral repose sur le fait que « les deux ordres de gouvernement sont si inégaux que l'élément d'"autonomie" de la relation prend la forme institutionnelle d'un statut spécial qui ne fait pas partie de l'appareil institutionnel de l'État central »<sup>23</sup> (Lluch, 2011, p. 8). Pour Lluch, il ne fait aucun doute que Puerto Rico se retrouve dans une situation où elle est totalement subordonnée à l'État central ; son statut est une anomalie autant dans l'histoire américaine que dans le fonctionnement des États fédéraux occidentaux.

Les arguments offerts par Lluch pour le cas puertoricain sont convaincants et s'apparentent à la notion normative qui sous-tend la définition classique du fédéralisme (au moins deux niveaux de gouvernement aux pouvoirs définis). Qui plus est, les liens, qu'ils soient de type fédéral ou non, ne sont pas toujours établis de manière égalitaire. En effet, comme le rappelle Hepburn, les gouvernements d'États souverains doivent établir des arrangements d'autonomie afin de conserver un contrôle sur les îles pour des raisons économiques ou de sécurité (Hepburn, 2012, p. 125). C'est ce contrôle, qui s'apparente à un élément de « distance », qui pourrait bien expliquer le développement de demandes nationalistes.

## 1.2. Terre-Neuve–Canada : entre servilité et blâme

Depuis son entrée dans la Confédération canadienne, Terre-Neuve entretient avec le Canada des rapports qui s'apparentent parfois à une relation de type parent-enfant, où l'île tient souvent le rôle de l'adolescent ou du jeune adulte qui réclame sa liberté. Il en résulte une tension entre la bienveillance, l'indigence (en matière de paiements de transfert fédéraux et d'aide régionale) et les reproches à l'égard d'Ottawa. Donald J. Savoie (2000, p. 207) résume la situation ainsi :

En fait, les provinces dont la croissance est lente ont traditionnellement été en faveur d'un rôle fort pour le gouvernement central ou fédéral. [...] Paradoxalement cependant, un bon nombre de Canadiens

---

23. « [T]he two orders of government that have been set up are so unequal that the element of "self rule" in the relationship gives the autonomy a special status arrangement that is not part of the core institutional apparatus of the central state. »

résidant dans la région Atlantique [formée par le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve] croient qu'une des raisons importantes, sinon la plus importante, expliquant leur retard économique est justement les politiques malavisées du gouvernement fédéral qui, à travers les années, ont favorisé – et continuent de favoriser – le Canada central<sup>24</sup>.

Bien que l'analyse de Savoie s'applique à toute la région atlantique, elle n'en demeure pas moins pertinente pour comprendre le cas terre-neuvien.

### 1.2.1. « L'enfant pauvre » du Canada ?

Quelques semaines après l'entrée de Terre-Neuve au sein du Canada, Joseph R. Smallwood (1973, p. 343, nous soulignons), qui fut l'instigateur de l'entrée de Terre-Neuve au sein de la fédération et le premier premier ministre de la province, déclarait :

En tant que province canadienne, Terre-Neuve sera soit *l'enfant pauvre*, avec la plupart de ses citoyens dépendant de manière trop importante des allocations familiales, des pensions de vieillesse ou des autres paiements du gouvernement du Canada : ou bien une *province grandissante et prospère* de familles indépendantes. Soit nous serons à la traîne du reste du Canada, soit nous nous tiendrons solidement debout sur nos deux pieds comme une province prospère et progressiste ; une province capable d'avoir la tête haute et fière de regarder le reste du Canada dans le blanc des yeux<sup>25</sup>.

L'histoire voudra que la première version de Terre-Neuve, celle de l'enfant pauvre, se concrétise d'abord. Encore aujourd'hui, Terre-Neuve est la province qui possède le plus haut taux de chômage (11,9% en juillet 2015 contre 6,8% pour l'ensemble du pays [Statistique Canada, 2015a]), ainsi que le plus bas taux de natalité (1,46 contre 1,66 dans l'ensemble du pays).

---

24. « Yet, slow-growth provinces have traditionally supported a strong role for the central or federal government. [...] Paradoxically, however, a good number of Atlantic Canadians believe that a key, if not the most important reason, why their region trails others economically is misguided federal policies that have, over the years, strongly favoured – and continue to favour – central Canada. »

25. « As a Province of Canada, Newfoundland will be either a glorified "poor-house" with most of her people depending too largely on Family Allowances, Old Age Pensions and other cash payments from the Government of Canada: or else a growing prosperous Province of independent families. We will either be a drag on the rest of Canada, or we will stand on our own two feet as a prosperous, progressive Province; a Province able to hold its head up and proud to look the rest of Canada squarely in the eyes. »

Depuis le moratoire sur la morue de 1992, les habitants de la province se cherchent une nouvelle identité et tentent de se faire une place au sein du Canada, place qu'ils n'ont jamais vraiment trouvée ou sentie. C'est afin de trouver (ou renouveler) cette place dans le Canada qu'une commission royale d'enquête a été mise sur pied par le gouvernement provincial. Dans leur rapport de 2003, intitulé *Our Place in Canada*, les commissaires écrivent qu'

après 54 ans [le nombre d'années que Terre-Neuve a passées au sein de la fédération canadienne au moment du dépôt du rapport], « nous avons, semble-t-il, perdu notre place au sein de la Confédération ». Certains nous ont dit que nous ne l'avions jamais trouvée<sup>26</sup> (Young, 2003, p. 193, souligné dans l'original).

Cela résume assez bien l'état d'esprit des Terre-Neuviens. « À Terre-Neuve, les choses n'auraient pas pu se passer différemment, à cause d'une longue histoire de pauvreté extrême. La pire chose qui aurait pu arriver à part la Confédération aurait été de ne pas entrer dans la Confédération »<sup>27</sup> (Entrevues NL, 2014). Cette tension est également dépeinte dans le film *Secret Nation* (1992). Bien qu'il demeure une œuvre de fiction, ce film est inspiré des événements ayant entouré les débats et l'entrée de Terre-Neuve dans la fédération. Dans l'une des scènes, une fille qui questionne son père – un ardent militant indépendantiste ayant paradoxalement travaillé pour un gouvernement britannique favorable à l'annexion de Terre-Neuve par le Canada – à ce sujet reçoit comme réponse : « Nous n'aurions pu faire autrement... la pauvreté, les gens étaient tellement pauvres... » (Jones, 1992). En entrevue, Ethan<sup>28</sup> abonde dans le même sens :

*Je crois qu'il [Smallwood] savait que la seule manière pour Terre-Neuve, ou certainement pour les pêcheurs terre-neuviens, pour les gens travaillant dans l'industrie de la pêche, de sortir de l'exploitation de la classe marchande, était de se joindre au Canada, afin qu'ils aient une seconde source de revenus sur laquelle s'appuyer*<sup>29</sup> (Entrevues NL, 2014).

---

26. « [A]fter fifty-four years, "we seem to have lost our place in Confederation". Some people told us we have never found it. »

27. « In Newfoundland, there was no way it could have been different, due to a long history of brutal poverty. The only thing worse than Confederation is not having Confederation. »

28. Les noms ont été modifiés afin de conserver l'anonymat des répondants.

29. « I think he recognized that the only way Newfoundland, or certainly the Newfoundland fisherman, the fisher folks, to get away from the exploitation of the merchant class, was by joining Canada; so they can have a secondary money to rely on. »

Et c'est de cette pauvreté que Terre-Neuve voulait sortir, au prix de son indépendance et de la gestion de ses ressources naturelles. Celles-ci furent – et sont encore – le sujet de vifs débats entre le gouvernement central et la province.

### 1.2.2. *Entre blâme et colère*

De l'union avec le reste du Canada, Terre-Neuve n'a pas tiré que des bénéfices. En fait, peu de temps après l'entrée de Terre-Neuve dans la fédération, des tensions émergent entre les gouvernements fédéral et provincial. En 1959, un désaccord survient entre le premier ministre canadien de l'époque, John Diefenbaker, et le premier ministre terre-neuvien, Joey Smallwood, quant à la clause 29 de la Loi sur Terre-Neuve. Cette clause se lit comme suit :

Vu la difficulté de prédire avec une suffisante exactitude les conséquences financières qu'amènera pour Terre-Neuve le fait de devenir une province du Canada, le gouvernement du Canada désignera, dans les huit années qui suivront la date de l'Union, une Commission royale qui sera chargée d'examiner la situation financière de la province de Terre-Neuve et de faire des recommandations quant à la forme et à l'importance de l'aide financière additionnelle, le cas échéant, qui pourrait être nécessaire au gouvernement de la province de Terre-Neuve pour lui permettre de maintenir ses services publics aux normes et niveaux atteints après la date de l'Union, sans recourir à une imposition plus onéreuse, compte tenu de la capacité de paiement, que celle qui s'applique généralement aux régions comprises dans les provinces maritimes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard (Loi sur Terre-Neuve, 1949).

Pour Smallwood, la situation exceptionnelle de Terre-Neuve méritait que l'on maintienne les arrangements fiscaux fédéraux, alors que le premier ministre Diefenbaker était opposé à des ententes provinciales et préconisait une approche régionale à ces défis (Cadigan, 2009; Vézina et Basta, 2014). Le désaccord culmina avec la proclamation de trois jours de deuil national par le premier ministre terre-neuvien, durant lesquels tous les drapeaux ont été mis en berne et les portes des édifices gouvernementaux provinciaux furent drapées de noir.

Que de tels gestes soient posés peut faire sourciller. Néanmoins, la politique terre-neuvienne est très centrée sur les élites et les actions du premier ministre. Savoie (1999), dans *Governing from the Centre*, avance l'argument que le pouvoir est de plus en plus concentré dans les mains du premier ministre (qu'il soit fédéral ou provincial) et d'un petit groupe de conseillers l'entourant. Comme le souligne Jacob, « *politiquement, il y a une*

*préférence pour les leaders forts [...] On voit cela de manière très efficace pendant l'ère Smallwood, où il y a une personne, une autocratie démocratique, mais où tout le monde semble s'en accommoder*»<sup>30</sup> (Entrevues NL, 2014).

Des actions semblables, Terre-Neuve n'en manque pas. En effet, en 1982, le premier ministre terre-neuvien Brian Peckford a demandé à tous les membres de la législature de porter du noir, en signe de deuil, lorsque les négociations au sujet des revenus des ressources pétrolières en haute mer furent rompues avec Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre canadien.

Vingt ans plus tard, lorsque les négociations concernant l'Accord atlantique n'allaient pas dans le sens souhaité par Terre-Neuve, le premier ministre provincial Danny Williams a posé un geste semblable : celui de retirer tous les drapeaux canadiens des édifices provinciaux. En annonçant son action, Williams était défiant : « Je ne mets pas les drapeaux en berne, j'enlève les drapeaux... à bas le drapeau [canadien] »<sup>31</sup> (Antle, 2004, p. A-3). Le fait de retirer tous les drapeaux peut être vu comme un rejet de l'État-nation canadien même (Vézina et Basta, 2014, p. 77). Cet événement n'a fait qu'exacerber les relations déjà tendues entre Terre-Neuve et le gouvernement central. Pour Godfrey Baldacchino, à ce moment-là, les Terre-Neuviens envisageaient sérieusement la séparation d'avec le Canada (2010, p. 94). En suivant la typologie de Lluch, on pourrait même dire que Williams faisait preuve d'un nationalisme de nature indépendantiste.

Ethan n'est toutefois pas d'accord avec cette interprétation. Pour lui, « Baldacchino était fou de dire une telle chose. Terre-Neuve a besoin du Canada bien plus que le Canada a besoin de Terre-Neuve »<sup>32</sup> (Entrevues NL, 2014). À cet égard, bien que les plus récents chiffres indiquent que 65 % des Terre-Neuviens ont un sentiment très fort d'appartenance à leur province de résidence, leur sentiment d'appartenance au Canada l'est tout autant (Statistique Canada, 2013b). Jack, cependant, n'est pas tout à fait en accord avec les propos d'Ethan. Lors d'une entrevue, il signale qu'

---

30. « [P]olitically there has been a tangent for strong leaders [...] You see that also effectively in the Smallwood era where you have the "one-person", democratic autocracy, but everyone seems pretty ok with this. »

31. « I'm not lowering the flags, I'm removing the flags... down goes the flag. »

32. « Baldacchino was out of his mind to say that. Newfoundland needs Canada more so than Canada needs Newfoundland. »

*une des choses qui ont changé est [qu']avec les effets économiques des revenus du pétrole et du gaz en haute mer, les gens prennent [de plus en plus] conscience que Terre-Neuve contribue présentement davantage aux revenus du gouvernement fédéral, alors que le Québec et l'Ontario reçoivent de la péréquation*<sup>33</sup> (Entrevues NL, 2014)<sup>34</sup>.

L'économie et ses effets sur les demandes nationalistes seront au cœur du chapitre 4. Pour le moment, il est à noter que la gestion des ressources naturelles est l'un des enjeux les plus importants et sensibles à Terre-Neuve.

En effet, comme le soulignait Savoie (2000), les provinces de l'Atlantique blâment souvent le gouvernement central pour la mauvaise gestion des ressources naturelles, lesquelles sont au cœur de l'économie (et de l'identité) de ces provinces. Terre-Neuve n'y fait pas exception. Par exemple, Terre-Neuve a accusé le gouvernement fédéral d'une mauvaise gestion à la suite de sa décision de mettre fin à la pêche à la morue en 1992. Ce moratoire causa la mise à pied de plus de 20 000 travailleurs de l'industrie de la pêche et a été décrit comme l'une des plus importantes mises à pied dans l'histoire canadienne (CBC, 1992). Conformément à la Loi constitutionnelle de 1867 (article 91.12), le gouvernement fédéral détient «l'autorité législative exclusive [...] sur les pêcheries des côtes de la mer et de l'intérieur». Une mauvaise gestion de cette ressource, qui est pourtant à la base même du peuplement de Terre-Neuve, a mené à la fin de la pêche à la morue :

Pendant plus de 400 ans, la pêche du poisson de fond a alimenté Terre-Neuve et le Labrador. Sous le contrôle fédéral, cette grande ressource a été amenée au bord de l'extinction [...] [La province de] Terre-Neuve-et-Labrador a certainement rendu la réglementation de cette industrie difficile par ses propres actions (par exemple : la prolifération des permis de transformation et la pression politique auprès du gouvernement fédéral afin de maintenir et d'augmenter les quotas). Cela étant dit, il n'en demeure pas moins que cette tragédie

---

33. «*The other thing that has changed is [that] with the economic effects of the offshore oil and gas, people are becoming aware that Newfoundland now contributes more to the federal government in revenues, while Quebec and Ontario are receiving equalization payments.*»

34. Les dires de Jack sont difficiles à vérifier. Néanmoins, nous savons que depuis l'exercice financier 2008-2009, Terre-Neuve n'est plus admissible à la péréquation compte tenu de la force de son économie (Canada, Ministère des Finances, 2014).

environnementale, sociale et économique s'est produite alors que le gouvernement fédéral exerçait une surveillance et résulte de son incapacité à gérer la ressource convenablement<sup>35</sup> (Young, 2003, p. 72).

Cet événement est venu marquer l'identité terre-neuvienne.

Un autre événement aura une incidence majeure et attisera l'animosité entre les gouvernements provincial et fédéral. Lorsque les recherches dans l'Atlantique Nord révélèrent un fort potentiel pour l'exploitation du pétrole et du gaz, Terre-Neuve réclama l'argent qui découlerait de l'exploitation de ces ressources, tandis que le gouvernement central fit valoir que les ressources pétrolifères relèvent d'une compétence fédérale. Finalement, dans ce que l'on connaît sous le nom de *Renvoi Hibernia* (officiellement, *Renvoi relatif au plateau continental de Terre-Neuve*), la Cour suprême du Canada a tranché que les ressources en haute mer étaient de compétence fédérale. Cela a amené Peckford<sup>36</sup> et Williams<sup>37</sup> à négocier lesdits Accords atlantiques afin que la province puisse récupérer les revenus d'une telle exploitation (pour plus de détails, voir le chapitre 4).

Si le cas terre-neuvien révèle des relations parfois tendues entre le gouvernement central et le gouvernement provincial, le cas puertoricain révélera de façon fascinante la tension qui naît lorsque le gouvernement central tente, par divers moyens, de s'imposer, voire d'assimiler un peuple.

### 1.3. Puerto Rico : imposition et affranchissement

L'histoire politique, mais surtout le statut politique, de Puerto Rico est unique. Colonie espagnole pendant 400 ans, après maintes révolutions et demandes auprès de l'Espagne, l'île obtient le feu vert pour établir son propre gouvernement autonome en 1897, en plus de pouvoir écrire sa propre Constitution et même d'avoir une représentation à Madrid. Cette Constitution stipule qu'aucun changement au sein du gouvernement insulaire ne peut se faire « sans le consentement de la législature puertoricaine »<sup>38</sup> (Fernandez, 1992, p. 4). Ce moment d'affranchissement

---

35. « For more than 400 years, the groundfish fishery has sustained Newfoundland and Labrador. Under federal control, this great resource has been brought to the brink of extinction. [...] Newfoundland and Labrador certainly made the proper regulation of this industry difficult by its own actions (e.g., the proliferation of processing licenses, and political pressure on the federal government to maintain and increase quotas). However, the fact remains that this environmental, social and economic tragedy occurred on the federal government's watch and as a result of its failure to manage the resource properly. »

36. Alfred Brian Peckford fut premier ministre terre-neuvien de 1979 à 1989.

37. Danny Williams a été premier ministre terre-neuvien de 2003 à 2010.

38. « [W]ithout the consent of the Puerto Rican legislature. »



sera de courte durée, puisqu'à la suite de la guerre hispano-américaine de 1898 et du traité de Paris, Puerto Rico fut cédée aux États-Unis. Comme le rappelle Fernandez (1992, p. 4), « Puerto Rico appartenait dès lors aux États-Unis. L'issue politique inattendue était de savoir quoi en faire »<sup>39</sup>. Les États-Unis tenteront et imposeront nombre de lois aux Puertoricains, avec des conséquences encore visibles aujourd'hui.

### 1.3.1. Avant 1948 : un régime colonial

Durant les deux premières années sous la domination américaine, Puerto Rico était régie par la loi martiale. Il faudra la première loi organique, la Loi Foraker, pour modifier le régime colonial. En vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 1900, la Loi Foraker mettra Puerto Rico dans un état de « limbo politique » (Passalacqua, 1994, p. 157). Cette loi donnera un gouvernement civil aux Puertoricains, bien que le gouverneur soit nommé par le président américain et puisse annuler toute loi votée par le gouvernement local. C'est depuis 1900 que Puerto Rico détient une « voix » au Congrès américain par l'entremise du commissaire résident. Dans les mots de James L. Dietz (1986, p. 92), « [l]a Loi Foraker va donc confirmer le statut colonial de Puerto Rico et lui enlever toute possibilité de développement économique et politique indépendant »<sup>40</sup>. De plus, « la croyance voulant que les Puertoricains ne fussent pas "prêts" à se gouverner eux-mêmes est ainsi reflétée dans l'opinion paternaliste de nombre de Nord-Américains »<sup>41</sup> (Dietz, 1986, p. 93).

De cette opinion paternaliste résulteront maintes tentatives de la part des États-Unis d'américaniser Puerto Rico. Comme le souligne Amilcar A. Barreto (2001, p. 24) :

Les administrateurs fédéraux américains font vigoureusement la promotion de l'américanisation (une politique d'assimilation culturelle) dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. (Ironiquement, cette politique sera responsable du déclenchement et de la définition d'un nationalisme puertoricain dans les périodes subséquentes). Malgré les efforts américains, les Puertoricains ont résisté à cette politique

---

39. « Puerto Rico now belonged to the United States. The unexpected political issue was what to do with her. »

40. « The Foraker Act also confirmed the colonial status of Puerto Rico and denied to it the possibility of independent capitalist economic development. »

41. « The belief that Puerto Ricans were not "ready" to govern themselves accurately mirrored the paternalistic opinion many North Americans held about Puerto Ricans. »

d'américanisation et vont finalement réussir à établir l'espagnol comme principal véhicule d'enseignement dans le système d'éducation publique à partir de 1949<sup>42</sup>.

Bien que l'espagnol soit redevenu la principale langue d'enseignement au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il faudra attendre la fin du siècle pour qu'il s'établisse comme langue officielle du gouvernement. Cette imposition forcée de l'anglais dans les institutions scolaires a été décriée par Dietz (1986, p. 129) comme « ayant eu des effets dévastateurs sur le système d'éducation et il est généralement admis que cela a diminué la qualité de l'éducation en général »<sup>43</sup>. De plus, comme Barreto (1998, p. 92-93) l'a affirmé,

[l']introduction d'un système d'éducation américain n'a pas, en lui-même, transformé l'identité puertoricaine en une identité américaine. Bien au contraire, cela a fortifié le sentiment de plus en plus fort de Puerto Rico en tant que culture distincte et a ainsi alimenté un mouvement nationaliste toujours croissant<sup>44</sup>.

La deuxième loi en importance est connue sous le nom de Loi Jones et remonte au 2 mars 1917. Cette loi a créé un gouvernement bicaméral à Puerto Rico, mais elle est surtout connue pour avoir octroyé la citoyenneté américaine aux Puertoricains.

Ceux qui souhaitaient demeurer Puertoricains pouvaient le faire dans les six mois suivant l'énoncé de la Loi et cela leur faisait perdre nombre de droits civils, dont le droit de vote – un acte de défiance très coûteux, mais que 287 personnes ont tout de même posé<sup>45</sup> (Dietz, 1986, p. 97).

---

42. « US Federal administrators vigorously promoted Americanization (policy of cultural assimilation) in the first half of the 20<sup>th</sup> century. (Ironically, this was responsible for triggering and defining Puerto Rican nationalism in later periods). Despite US efforts, Puerto Ricans resisted the Americanization policy and eventually succeeded in establishing Spanish as the official medium of instruction in the public school system by 1949. »

43. « [H]ad devastating effects on the education process and is believed to have lowered the overall quality of education. »

44. « The introduction of an American educational system did not, in and of itself, subsume Puerto Rican identity within an American one. To the contrary, it fortified the growing sense of Puerto Rico as a distinctive culture and subsequently flamed a growing nationalist movement. »

45. « [T]hose wishing to remain Puerto Ricans had to renounce U.S. citizenship within six months and would lose many of their civil rights, including the right to vote by doing so – a costly act of defiance, which 287 people nevertheless undertook. »

Selon plusieurs spécialistes de la question (Dietz, 1986 ; Fernandez, 1998 ; Juarbe, 2006), la Loi Jones n'a que renforcé le caractère colonial des rapports entre les États-Unis et Puerto Rico. C'est en pleine guerre froide, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, que d'autres changements importants viendront toucher les Puertoricains.

### 1.3.2. Après 1948 : un régime néocolonial ?

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), les pressions sont fortes sur les États-Unis afin de permettre à ses territoires non incorporés de s'auto-gouverner. Plusieurs changements auront donc lieu après 1945. Le premier changement notable est la nomination de Jesús T. Piñero au poste de gouverneur en 1946. Piñero devient ainsi le premier puertoricain d'origine à exercer cette fonction. Avant cela, tous les gouverneurs avaient été des Américains d'origine anglo-saxonne. Puis, en 1948, pour la première fois de leur histoire, les Puertoricains sont appelés à voter pour leur gouverneur. Luis Muñoz Marín devient ainsi le premier gouverneur élu. Deux ans plus tard, le Congrès américain reconnaît à l'île, par la *Public Law 600*, le pouvoir d'établir une nouvelle loi organique qui sera appelée *constitution*. Comme le fait remarquer Rubén Berríos Martínez (1977, p. 566) :

Toutes les dispositions de la *Loi Jones*, qui régissait jusqu'alors les relations entre Puerto Rico et les États-Unis, demeurent inchangées, mais seront désormais connues sous le nom de *Loi des relations fédérales*. Puerto Rico n'obtient donc aucun pouvoir politique ou économique supplémentaire, si ce n'est le droit d'instaurer la structure de son gouvernement interne, toujours sous l'œil vigilant du Congrès américain<sup>46</sup>.

De plus, un rapport du Sénat affirme que cette loi ne modifie en rien les relations entre Puerto Rico et les États-Unis : « Cette loi qui est sous considération [*Public Law 600*] ne changera aucunement la relation politique, sociale et économique fondamentale entre Puerto Rico et les États-Unis »<sup>47</sup> (cité dans Berríos Martínez, 1977, p. 567). Ainsi sera créé le statut de Puerto Rico tel qu'on le connaît aujourd'hui, celui d'État libre associé (*Estado Libre Asociado* en espagnol ou *Commonwealth* en anglais). Ce statut sera voté par les Puertoricains lors d'un référendum le 3 mars 1952.

46. « *All the provisions of the Jones Act, which governed the relationship between Puerto Rico and the United States, remained unaltered but were now to be known as the Federal Relations Act. Puerto Rico obtained absolutely no additional economic or political power, except the right to design the structure of its internal government, under the ever-watchful eye of the U.S. Congress.* »

47. « *The bill under consideration would not change Puerto Rico's fundamental political, social and economic relationship to the United States.* »

Plus de 80 % des électeurs votent en faveur de l'établissement du Commonwealth, qui sera proclamé le 25 juillet 1952. La création de cet arrangement unique permettra aux États-Unis de retirer Puerto Rico de la liste des territoires non autonomes des Nations Unies. En fait, « l'établissement du Commonwealth a été utilisé afin de créer le mythe – autant à l'interne qu'à l'externe – que les Puertoricains avaient exercé leur droit à l'autodétermination puisqu'en 1952, ils ont accepté le Commonwealth dans un référendum oui-ou-non »<sup>48</sup> (Berríos Martínez, 1977, p. 567). Le type de relations qu'entretiennent les États-Unis avec Puerto Rico est de nature coloniale (Vézina, 2014b, p. 114). Il s'avère que Puerto Rico est toujours subordonné aux pleins pouvoirs du Congrès, lequel peut modifier le statut de l'île selon ses désirs. Bien que le statut de Commonwealth donne plus de pouvoirs internes à Puerto Rico, il ne change en rien la nature de la relation. Roland I. Perusse (1990, p. 67) résume les cinq siècles de colonialisme à Puerto Rico ainsi :

[a]utant sous l'Espagne que sous les États-Unis, une plus grande autonomie a été choisie comme un compromis provisoire dans l'attente d'une décision définitive sur le statut. Cela n'était en rien une solution puisque de toute façon, la relation avec la métropole continuait d'être coloniale<sup>49</sup>.

Même les partis politiques puertoricains ont intériorisé cette relation et en ont fait l'élément distinctif du système de partis (chapitre 3). Robert W. Anderson (1998, p. 2) est explicite à ce sujet : « [L]es dimensions du système de partis à Puerto Rico, de même que le système politique dans lequel il est imbriqué, doivent être replacés dans le contexte d'une sorte particulière de dépendance coloniale. »<sup>50</sup> Le système partisan découpe le paysage politique puertoricain en trois grandes formations représentant chacune une vision différente du statut politique de l'île. Malgré cette distinction toute puertoricaine, la présence américaine se fait sentir partout sur l'île : que ce soit par les grandes chaînes de magasins, la domination des industries américaines ou la présence de nombreuses bases militaires. Ainsi, bien que la distance entre l'île et la métropole soit grande en kilomètres, la force de la domination et de la présence américaines n'en

48. « *The establishment of Commonwealth was used to create the myth – both for internal and external consumption – that Puerto Ricans exercised the right to self-determination because in 1952 they accepted Commonwealth in a yes-or-no referendum.* »

49. « *Both under Spain and the United States, greater autonomy was chosen as the tentative compromise pending a final decision on future status. This was no solution, however, inasmuch as the relationship with the metropolitan power continued to be colonial.* »

50. « *The dimensions of the party system in Puerto Rico, and the political system in which it is embedded, are to be located in the context of its peculiar brand of colonial dependency.* »

semble pas affectée. Cette constatation va à l'encontre de la thèse de Fazi, qui affirmait que la distance physique entre la métropole et l'île avait un effet sur les demandes nationalistes. Dans le cas puertoricain, on voit le contraire : une grande distance physique, mais une forte présence de l'État central, que les Puertoricains contestent.

Cette présence américaine, surtout sous sa forme militaire, a suscité bon nombre de controverses et a amené les Puertoricains de toute affiliation à s'unir pour chasser la marine américaine de leur territoire. Dans cette perspective, le cas particulier de l'île de Vieques est particulièrement intéressant.

### 1.3.3. *Le cas de Vieques : opposition locale et gouvernementale*

L'île de Vieques est située à l'est de l'île principale de Puerto Rico. Dès l'acquisition de Puerto Rico à la suite de la guerre hispano-américaine, les États-Unis voient en Vieques un lieu idéal où installer une base navale, projet qui fut concrétisé au cours des années 1940, en pleine guerre mondiale. Vieques fut le théâtre de milliers de tests de bombardements, de missiles et d'autres produits parfois hautement toxiques. Après la mort d'un civil puertoricain en 1999, les demandes pour le retrait américain de la base navale furent de plus en plus pressantes. Nombre de manifestations furent organisées et, pour une rare fois dans l'histoire puertoricaine, une collaboration efficace entre l'élite politique et les masses populaires eut lieu (Duchesne Winter, 2007, p. 89). En effet, il est plus fréquent de voir le peuple manifester contre le gouvernement, mais dans le cas de Vieques, toutes les voix ont convergé. Mia va également dans ce sens : « *Tout le pays, tous les partis, ont commencé [à la suite de la mort de David Sanes Rodriguez] à réclamer que cessent les activités militaires et les bombardements* »<sup>51</sup> (Entrevues PR, 2014).

Les activités militaires à Vieques cessèrent en 2001 et, en 2003, l'intégralité du territoire qui était sous le contrôle des forces militaires fut retournée au département de l'Intérieur américain. Mais plus de 60 ans de présence militaire ont laissé Vieques dans un état décrié par nombre d'environnementalistes et de dirigeants politiques. De plus, comme le souligne Mia, « *[à Vieques, tous les maux de Puerto Rico grandissent de manière exponentielle. Les problèmes de santé, d'éducation, de violence, la mauvaise planification à Vieques sont une barbarie* »<sup>52</sup> (Entrevues PR, 2014). Tant et si bien que

51. « *Y todo el país, todos los partidos, comenzó a reclamar el cierre de las actividades militares, el cese del bombardeo.* »

52. « *En Vieques, todo lo malo de Puerto Rico crece de gran manera. Los problemas de salud, de educación, de violencia, la mala planificación; en Vieques son una cosa bárbara.* »

les habitants de Vieques ont le sentiment de former une colonie dans la colonie et ne croient pas que l'île principale comprenne les problèmes avec lesquels elle est aux prises. Certains réclament même l'indépendance par rapport à l'île principale<sup>53</sup> (*Caribbean Business*, 2014). Quoi qu'il en soit, Puerto Rico n'en demeure pas moins marquée par une forte présence américaine, autant politique qu'économique et militaire.

#### 1.4. Conclusions préliminaires

La vérification de cette première hypothèse amène aux conclusions suivantes. D'une part, la distance en kilomètres qui sépare l'île de l'État central ne permet pas de conclure que plus cette distance est grande, plus les demandes nationalistes se feront sentir. Par ailleurs, en analysant le type de pouvoirs exercés par l'île et la présence de l'État fédéral, que ce soit au moyen d'un empiètement de compétences (comme dans le cas terre-neuvien) ou d'un état de subordination (comme dans le cas puertoricain), il faut infirmer cette hypothèse et conclure plutôt que plus la présence de l'État fédéral est prononcée, plus fortes seront les demandes nationalistes. De fait, les deux vecteurs de cette hypothèse, la distance géographique et la présence de l'État central, semblent aller dans des directions opposées.

En effet, la distance géographique n'a pas permis, dans un premier temps, de lier explicitement demandes nationalistes et distance (en kilomètres). Autant Terre-Neuve que Puerto Rico se trouvent assez loin de l'État central. Cette simple distance géographique ne suffit pas. Or, en examinant de plus près certains événements-clés, on peut constater que tous ces événements ont en commun l'empiètement (ou le sentiment d'empiètement) de l'État central sur les compétences du territoire insulaire. Dans le cas terre-neuvien, la gestion, d'abord de la pêche, qui est une compétence exclusive du gouvernement central, a créé un vide identitaire et débouché sur un blâme sévère des gouvernements provinciaux à l'égard d'Ottawa. Qui plus est, la gestion des ressources pétrolières en haute mer (là encore de compétence fédérale) a amené la province à demander des redevances et un contrôle accru de cette ressource. La demande nationaliste pourrait ici tantôt s'apparenter à une demande indépendantiste (comme sous Williams lors du retrait des drapeaux canadiens), mais aussi, et surtout, à une demande de nature autonomiste, visant à garantir plus de pouvoirs à la province dans l'exploitation de cette ressource non renouvelable qu'est

---

53. De manière fort intéressante, autant à Puerto Rico qu'à Terre-Neuve, une autre partie du territoire se sent aliénée. Il serait plus que pertinent d'étudier, dans de futures recherches, les tensions existant entre le Labrador et l'île de Terre-Neuve et entre Vieques et l'île principale de Puerto Rico.

le pétrole. Ce type de demande nationaliste semble avoir eu pour finalité la signature d'accords (les Accords atlantiques). Or, l'histoire de Terre-Neuve révèle, comme le soulignait Susan Henders pour les arrangements territoriaux, que ces accords sont constamment en renégociation et que l'empiétement ou le non-respect du gouvernement fédéral de certaines clauses poussent la province à formuler de nouvelles demandes.

Du côté puertoricain, malgré un statut voté démocratiquement par le peuple, l'ELA ne détient que très peu de pouvoirs et n'a pas de voix (si ce n'est que symbolique) au niveau fédéral. Cela a amené, tout au cours de l'histoire de l'île et surtout depuis qu'elle a été cédée aux Américains, tous les types de demandes nationalistes. Il faut retenir pour l'instant que plus de 100 ans de subordination américaine ont grandement marqué l'île et ont polarisé les débats et les demandes faites au gouvernement central.

## 2. Le projet de relier l'île au continent

La deuxième hypothèse concerne la présence d'un lien permanent et fixe (un tunnel, un pont) entre l'île et le continent, et l'effet qu'un tel lien a sur l'îlément. On a avancé qu'une île reliée au continent par un pont ou un tunnel serait moins encline à faire valoir sa spécificité nationale. Quels sont les effets d'un tel lien? Est-ce que l'île perd son caractère insulaire en étant liée au continent?

### 2.1. Qu'arrive-t-il lorsqu'on lie l'île au continent?

Si l'étendue d'eau constitue une barrière « naturelle » à l'île, il est à se demander ce qu'il advient à l'identité insulaire lorsque l'eau n'est plus une barrière, lorsque l'île, d'une manière ou d'une autre, est reliée au continent. Au sujet de cette frontière « naturelle », David Milne (cité dans Baldacchino, 2007, p. 1) écrit :

Si la notion de « frontière » demeure un élément-clé à l'existence et l'identité d'une île, il n'est donc pas surprenant que les ponts physiques, qui relient les îles aux continents [...] « [amènent] de profondes fissures dans l'inconscient collectif des insulaires, remettant en question la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, de leur passé et de leur futur »<sup>54</sup>.

---

54. « *If the notion of "boundary" is key to an island's existence and identity, then it is no surprise to find that physical bridges, linking islands to mainlands [...] "[drive] deep fissures in islanders' collective unconscious, challenging their sense of themselves, their past and their future".* »

Il est pertinent d'étudier l'effet d'une connexion dite permanente avec le continent. On pourrait le faire idéalement au moyen d'une analyse statistique des sentiments nationalistes ou identitaires avant et après la construction du lien fixe. Or, il s'avère parfois difficile d'obtenir de telles données. Néanmoins, comme le souligne Baldacchino (2007, p. 1), les résultats obtenus pourraient être étonnants :

L'insularité et le lien social sont en fait les deux côtés de la même médaille, leurs significations étant à jamais entremêlées. Mais : Qu'est-ce qu'un pont, un tunnel ou un pont jeté change à cela ? Bien qu'il semble évident qu'une connexion physique puisse mettre en péril l'îléité, en lui enlevant son prérequis géographique, est-ce que le lien social pourrait sauver, renforcer ou même inventer une identité insulaire ? Le chercheur en sciences sociales Georg Simmel signalait que l'être humain est « une créature connectée qui doit toujours se séparer et qui ne peut se connecter sans être séparée ». En reliant deux objets, nous admettons simultanément et nous soulignons ce qui les sépare et en séparant les deux objets, nous soulignons leur connectivité. Ainsi, comme Simmel l'a soutenu, en faisant le pont entre deux éléments, nous sommes en train de souligner ce qui les distingue<sup>55</sup>.

Le cas de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) et des nombreux débats ayant entouré la construction du pont de la Confédération sont certainement utiles ici pour mieux saisir les effets de la construction d'un tel lien<sup>56</sup>.

Le pont de la Confédération, qui lie aujourd'hui l'Île-du-Prince-Édouard (qui, comme son nom l'indique, est une île) au Nouveau-Brunswick a officiellement été ouvert à la circulation le 31 mai 1997, après quatre ans de travaux. Néanmoins, les débats entourant sa construction et la mention même d'un tel lien faisaient rage depuis de nombreuses années. En fait, peu après l'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard dans la

---

55. « *Insularity and connectedness are but two sides of the same coin, their meanings forever entangled. But : how does a bridge, tunnel or causeway change that ? While it seems obvious that a physical connection can threaten islandness by removing its physical prerequisite, could connectedness save, enhance or even invent an island identity ? Social scientist Georg Simmel observed that a human being is "a connecting creature who must always separate and cannot connect without separating". In connecting two objects, we simultaneously acknowledge and underscore what separates them ; in separating two objects, we underline their connectedness. Thus, as Simmel has argued, in the act of bridging two items, we may actually be underlining their distinctiveness.* »

56. Nous sommes d'avis que l'étude de ce cas nous sera bénéfique. En effet, l'État fédéral auquel sont rattachées nos deux études de cas comporte également un autre État insulaire. Dans le cas du Canada, il s'agit de l'Île-du-Prince-Édouard, dans le cas américain, des îles d'Hawaï'i. Il est plus que souhaitable alors de les utiliser comme point de comparaison, surtout si l'on veut apprendre de leurs expériences.



Confédération canadienne, en 1873, des discussions ont commencé à avoir lieu sur l'idée de relier l'île au reste du pays et sa faisabilité. Le projet d'un lien fixe connaîtra nombre de soubresauts, mais finalement, le gouvernement fédéral a affirmé être prêt à aller en appels d'offres pour la construction d'un tel lien si les résidents de l'île étaient majoritairement favorables au projet. Le 18 janvier 1988, le premier ministre provincial, Joseph Ghiz, a tenu un référendum pour savoir si les résidents souhaitaient remplacer le service de traversier, sans préciser si l'option de rechange serait un pont ou un tunnel. Cette option allait être à la discrétion du constructeur, qui devait soumettre le projet le plus viable et le plus économique possible.

Dès l'annonce de la tenue d'un tel vote, une campagne s'était mise en branle. Le groupe en faveur de la construction d'un pont, *Islanders for a Better Tomorrow*, mettait de l'avant les progrès et la stabilité économique qu'un tel lien permanent pourrait engendrer. De leur côté, les opposants au projet, *Friends of the Island*, soutenaient qu'un pont pourrait causer des dommages environnementaux, sociaux et économiques à long terme (CBC, 1988a). Une question demeurerait toutefois : un tel lien n'allait-il pas changer à jamais le sentiment d'isolement, d'insularité, d'îlénité qui règne sur l'île (CBC, 1988b)? Dans une petite province comme l'Île-du-Prince-Édouard<sup>57</sup>, les débats prennent toute la place : à la radio, à l'épicerie, chez le barbier, etc. Bref, tous ont une opinion ; des amitiés se brisent, des familles se divisent. Dans le cas qui nous intéresse ici, même à quelques jours du plébiscite, il était difficile de prévoir quelle serait l'issue du vote. Un « oui » permettrait de passer à l'étape suivante, soit l'évaluation du type de structure qui serait construite, un « non » entraînerait l'abandon du projet. Finalement, 59,4 % des résidents optèrent pour changer le service de traversiers (et implicitement, donc, en faveur d'un lien fixe avec le reste du Canada). Cela a-t-il diminué ou augmenté le lien social, pour reprendre les termes de Baldacchino (2007) ?

Plus de 20 ans plus tard, les résidents se sont faits à l'idée de ce pont, une longue courbe de près de 13 km, souvent décrite comme l'une des plus grandes réalisations techniques canadiennes, qui relie l'île au continent. L'évaluation de l'impact du pont sur l'identité nationale de l'île peut se faire grâce à l'analyse de données d'auto-identification. Ces données débutent avec les travaux de Roger Gibbins sur l'identité territoriale et le régionalisme. Il met de l'avant les résultats obtenus lors des travaux de la Commission sur l'unité canadienne, aussi connue sous le nom de Groupe de travail Pépin-Robarts. Ainsi, en 1978, année de la collecte des données, 34 % des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard s'identifiaient d'abord à leur

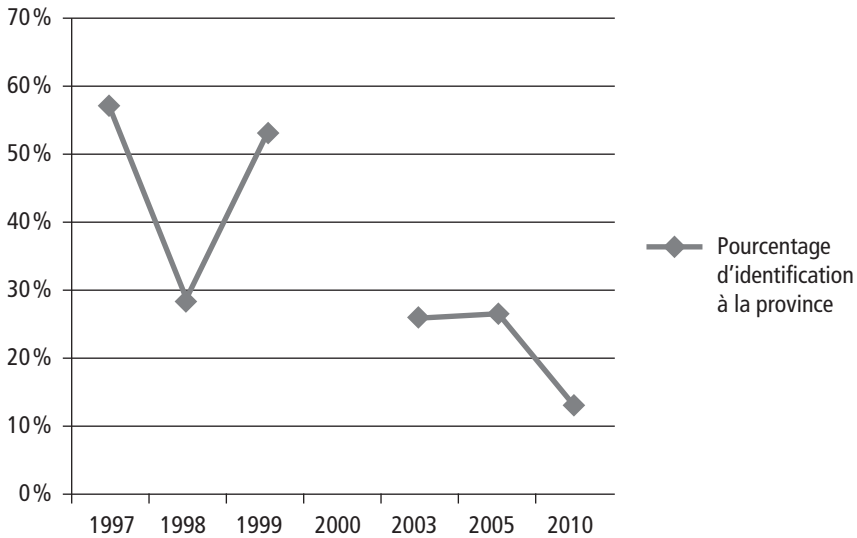
---

57. À titre d'information, l'île a une superficie de 5 684 km<sup>2</sup> et compte environ 140 000 habitants.

province (Gibbins, 1982, p. 179). Il est permis de déduire, faute de données à l'appui, que ces chiffres sont demeurés assez stables dans le temps. Des données plus récentes sont cependant fort intéressantes. Comme la figure 2.1 l'indique, en 1997, l'année même de l'ouverture du pont, près de 60% des insulaires s'identifiaient davantage à leur province. Cela pourrait s'expliquer justement par la mise en service du pont et cette peur, palpable dix ans auparavant lors des débats qui ont précédé le référendum, de la perte d'un mode de vie qui leur était cher. À ce titre, l'avertissement émis par Baldacchino revêt tout son sens: avec la construction (et l'ouverture) d'un pont reliant l'île au continent, la différence nationale a été accentuée.

Figure 2.1.

**Pourcentage d'identification à la province – Î.-P.-É.**



Note: En 2000, aucune donnée n'était disponible, d'où la coupure dans le trait.

Source: Canadian Opinion Research Archive (2010). *Portraits of Canada 1997-2000 Series, 2003, 2005. Canadians Attitudes toward the Federation*. Mowat Centre Poll 2010. Données rendues disponibles grâce au Canadian Opinion Research Archive, Queen's University.

Néanmoins, cette différenciation fut de courte durée. Sauf pour l'année 1999, la proportion de gens s'identifiant davantage à leur province qu'au Canada a diminué sous la barre des 30%, soit au même niveau qu'en 1978. Bref, l'effervescence nationale et identitaire due au pont n'aura été que de courte durée. Tout comme l'indiquait déjà Gibbins (1982), et comme nous le rappelle Donald J. Savoie (2000), ce qui est au centre des préoccupations quotidiennes des provinces maritimes, ce sont de meilleures ententes avec le gouvernement central, et ce, qu'il y ait un lien fixe ou non.

Cette comparaison avec l'Î.-P.-É. n'amène qu'à la conclusion partielle selon laquelle un lien fixe n'aura eu, dans ce cas-ci, que peu ou pas d'effets à long terme sur le type de demandes nationalistes. Évidemment, un plus grand nombre de comparaisons enrichirait cette discussion, et c'est pourquoi l'ouvrage dirigé par Baldacchino (2007) s'avère essentiel pour mieux saisir les conséquences des ponts et tunnels sur les îles. Par exemple, dans son chapitre sur les liens fixes en Europe, Jean-Didier Hache met en garde contre ce désir de relier toutes les îles, puisqu'un grand nombre d'insulaires (à hauteur de 15% par endroits) quittent l'île pour aller vivre sur le continent, ce qui peut mettre en péril la survie (ne serait-ce qu'économique) de l'île (Hache, 2007).

## 2.2. Terre-Neuve : un tunnel est-il vraiment viable ?

Au cours des années 1970, l'idée de relier la partie insulaire de la province de Terre-Neuve à sa partie continentale (le Labrador) est lancée dans le but de faire parvenir l'électricité produite au Labrador à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse par l'intermédiaire d'un câble sous-marin<sup>58</sup>. De cette idée est venue aussi celle de relier non pas seulement l'électricité, mais également les gens, au moyen d'un tunnel ou d'un pont. L'étude de faisabilité commandée en 2004 par le gouvernement terre-neuvien et effectuée par la firme Hatch Mott MacDonald démontre que l'option la plus envisageable serait de construire un tunnel avec rails. Les coûts approximatifs d'un tel projet seraient de 1,7 milliard de dollars, dont 1,4 milliard de fonds publics. Avec de tels coûts, la question de l'intérêt et de la viabilité du projet se pose. Parmi ses détracteurs, la revue *The Economist* arguait en 2003 que ce « tunnel a l'air d'un futur éléphant blanc. Le site est situé à 12 heures de route de la capitale, Saint-Jean de Terre-Neuve »<sup>59</sup>. Pour les défenseurs d'un tel projet, les retombées économiques (pour le tourisme, par exemple) valent la peine de relier les 18 kilomètres qui séparent les deux rives. Celui qui fut premier ministre de la province de 2003 à 2010, Danny Williams, était enthousiaste à cette idée : « Un lien fixe serait bien ancré dans la péninsule nord, alors il pourrait accomplir plusieurs choses. Cela ferait la promotion d'un mouvement pour peupler l'ouest, et joindrait

---

58. Un tel projet a été accepté et a reçu une garantie de prêt du gouvernement fédéral en 2012 (CBC, 2012). La province fait face par contre à de nombreux obstacles (opposition de groupes environnementalistes et autochtones), et sa concrétisation est loin d'être assurée.

59. « [T]he tunnel looks like a white elephant in the making. The site is 12 hours by road from St. John's. »

notre province au Labrador et au pays»<sup>60</sup> (*Maclean's*, 2004, p. 34). Cela dit, la faible population qui vit de part et d'autre des rives et les économies de temps minimales ou nulles lors du voyage (Hatch Mott MacDonald, 2004, p. 5) laissent les observateurs perplexes et posent la question de la viabilité d'un tel projet.

### 2.3. Puerto Rico : une île au centre d'une voie navigable stratégique

Puerto Rico est situé à plus de 1 500 km du continent (tableau 2.1), et bien que certains imaginent un futur où il suffirait de prendre un tunnel pour relier l'île à Miami, de tels projets ne font pas partie des priorités politiques ou entrepreneuriales. Malgré le fait que l'île de Puerto Rico ne soit pas reliée au continent, elle n'en demeure pas moins au centre d'une route stratégique au cœur de la mer des Caraïbes. Comme le souligne Antonio S. Pedreira (2001, p. 61) dans un classique de la littérature politique puertoricaine, *Insularismo* : « La position géographique de Puerto Rico a déterminé la trajectoire de notre histoire et de notre caractère. Le point de vue sous la gouverne espagnole était le commerce, et celui des Américains est stratégique. »<sup>61</sup> En fait, dès sa « découverte » par les Européens lors des voyages de Colomb en Amérique, l'île devient non seulement un point de ravitaillement, mais aussi un endroit stratégique pour le commerce, au cœur de la route liant l'Amérique du Nord et du Sud et à l'entrée de la mer des Caraïbes (Igartua, 2010 ; Rezvani, 2007, 2014 ; Trías Monge, 1997). Lorsque Puerto Rico fut cédée aux États-Unis, en 1898, le Congrès américain y vit un lieu utile pour protéger ses intérêts commerciaux. Plus tard, avec la construction du canal de Panama, Puerto Rico s'est vu confier le rôle de gardien de l'est pour assurer la sécurité des intérêts américains dans les Caraïbes (Rezvani, 2007, p. 121 ; Trías Monge, 1997, p. 119).

Ainsi, loin d'être marquée par l'isolement et le repli sur soi, Puerto Rico a toujours été une île ouverte sur la mer, son principal vecteur de liens avec le continent et les autres îles des Caraïbes. Aujourd'hui, les bateaux de croisière et les bateaux de marchandises se côtoient dans le port de San Juan. Par contre, la plupart des liens avec le continent se font en avion. Comme il en sera question au chapitre 3, Puerto Rico se définit beaucoup par le va-et-vient entre l'île et les États-Unis ; plusieurs communautés

60. « *The fixed link would be well into the northern peninsula, so it accomplishes a few things. It would promote a movement to populate the west, and it would join our province to Labrador and to the country.* »

61. « *La posición geográfica de Puerto Rico determino el rumbo de nuestra historia y de nuestro carácter. El punto de vista de la soberanía española era el comercio, y el de la norteamericana, la estrategia.* »

puertoricaines sont bien implantées sur le continent, que ce soit à New York, Chicago, Philadelphie ou Miami. Beaucoup de vols relient chaque jour l'île au continent; il est ainsi très facile d'accéder aux États-Unis. Les Puertoricains n'en demeurent pas moins très attachés à leur île et s'identifient d'abord et avant tout comme Puertoricains.

Étant donné qu'aucune des îles à l'étude n'est reliée au continent, il est difficile, seulement par les études de cas, de confirmer ou non l'hypothèse selon laquelle un lien fixe aurait un effet adverse sur l'identification insulaire. Par contre, la littérature à ce sujet et l'étude du cas de l'Î.-P.-É. permettent d'en arriver à la conclusion qu'un lien fixe ne diminue en rien la groupalité, et pourrait même l'accentuer.

### **3. Une petite île, une grande cohésion ?**

Dans un article mettant de l'avant la nissologie comme discipline pour étudier les îles, Grant McCall présente huit caractéristiques des îles. Ayant pris au préalable le soin de signaler au lecteur qu'il ne veut pas tomber dans le piège du déterminisme géographique, il avance que certaines des caractéristiques des îles, de même que leur culture, sont influencées par la condition physique même de l'île (McCall, 1994, p. 95). Les caractéristiques retenues par McCall sont les suivantes :

1. les frontières terrestres sont claires, délimitées par le rivage;
2. les ressources marines, par l'intermédiaire des zones économiques exclusives, sont vitales pour les États insulaires, puisque ces surfaces sont souvent plus grandes que les surfaces terrestres;
3. de manière stratégique, les îles ont tendance à être revendiquées par des puissances continentales qui les perçoivent comme des « portes sur le monde »;
4. plus la distance avec le continent est grande, plus la perception du caractère limité des ressources terrestres (et non marines) se fait sentir;
5. les îles sont des entités définies et limitées;
6. il en découle une autre caractéristique, celle de la limite [la « clôture », pour reprendre les mots d'Avery Kolers (2009)], qui trouve un écho autant social que culturel. Il faut noter toutefois que les insulaires voient la mer comme faisant partie intégrante de leur mode de vie, et non pas comme une barrière qui les isole;

7. les relations entre habitants sont « particularistes ». Les insulaires se connaissent et vont traiter les gens différemment selon ce type de relations ;
8. la migration (tant l'émigration que l'immigration) est un enjeu majeur pour les États insulaires. Elle est inévitable pour la pérennité de l'île. En ce sens, l'île est toujours en phase transitoire, ce qui fait de l'île une place émergente pour de nouvelles idées, de nouvelles personnes, de nouveaux défis, etc.

Plusieurs des caractéristiques identifiées par McCall recourent celles de Baldacchino qui ont été présentées au premier chapitre. La cinquième caractéristique mérite qu'on s'y attarde un peu. En effet, McCall (1994, p. 96) avance que « les îles sont des entités définies et limitées dans un sens où les cultures continentales ne le sont pas. Il y a une division idéologique claire, sinon au moins une division pratique, entre le groupe et ceux qui n'en font pas partie : "eux" et "nous" pour les insulaires »<sup>62</sup>. Il poursuit en précisant qu'il y aura des sous-divisions sur des îles plus grandes et qu'en fait, plus une île sera grande, plus il y aura de sous-divisions qui iront à l'encontre du sentiment de partager quelque chose en commun, comme une caractéristique physique ou géographique (McCall, 1994, p. 96).

À l'instar de McCall, Peter Hay (2013) ne donne pas de définition de ce qui constitue une petite ou une grande île, bien qu'il admette qu'il existe des différences notables entre les petites et les grandes îles, les îles tropicales et les îles nordiques. Hay juge intéressant d'étudier l'effet insulaire, c'est-à-dire ce qui distingue les îles entre elles et par rapport au continent. Baldacchino (2004, p. 80) affirme quant à lui que « l'insularité, l'isolement et la petite taille sont des propriétés géographiques, voire administratives, logistiques, culturelles et historiques qui rendent plus probable l'existence de poches juridictionnelles, autant souveraines qu'autonomes »<sup>63</sup>. Néanmoins, une question demeure : qu'est-ce qui constitue un petit État ? Une petite nation ? Et, plus spécifiquement, une petite nation ou un petit État insulaire ? La littérature tente d'offrir des réponses à ces questions. En fait, comme le soulignent avec justesse Linda Cardinal et Martin Papillon (2011, p. 78) : « [L]a notion de petite nation est plus difficile

---

62. « [I]slands are bounded entities in a way that continental cultures are not. There is a clear ideological, if not practical division between an in-group and an out-group: us and them, for islanders. »

63. « Insularity, isolation, and small size provide the geographical, if not also administrative, logistic, cultural and historical, properties to render the existence of such jurisdictional pockets, whether sovereign or merely autonomous, much more likely. »

à conceptualiser qu'il n'y paraît. Quelles sont ses dimensions les plus saillantes : l'étendue de son territoire, sa démographie, ou encore son statut politique ? » Il n'en demeure pas moins que les termes employés – nation sans État (Guibernau, 1999), minorités nationales (Kymlicka, 2001), État-région (Gagnon, 2001) et nations minoritaires (Gagnon, 2011) – sont polysémiques et apportent leur lot de critiques.

Pourtant, depuis les années 1950, un pan important de la littérature sur les nations a été consacré à définir ce qu'il faut entendre par « petit ». Cependant, comme on peut s'y attendre, la plupart des tentatives de définitions sont basées sur des critères et des valeurs arbitrairement choisis. L'un des critères les plus usités est la taille de la population, qui est une bonne indication du capital humain et de la force du marché intérieur et économique d'un État. Un autre critère fort populaire est la superficie. D'autres vont baser leurs analyses sur le revenu total de l'État (mesuré par le produit intérieur brut). Quoi qu'il en soit, aucune des définitions, aucun des critères ne fait consensus. Ainsi, l'analyste doit se rabattre sur des critères énoncés ou des termes définis par d'autres afin de justifier son choix. Un choix qui s'avère parfois idéologique, technique ou simplement personnel. Lorsque l'on regarde les définitions énoncées par diverses organisations internationales reconnues (ou l'absence de celles-ci), il est possible de comprendre la complexité d'en arriver à une définition unique de ce qui est « petit ».

D'abord, les États regroupés au sein de l'Association des petits États insulaires (AOSIS) – qui inclut un certain nombre d'États dits continentaux – semblent un bon point de départ pour conceptualiser ce qu'est une petite île. Or, l'AOSIS rassemble des îles de tout format, ayant des populations de quelques milliers de personnes (Niue) à plusieurs millions (Singapour, Cuba) et des superficies allant de microscopiques (20 km<sup>2</sup> pour Nauru) à gigantesques (Papouasie-Nouvelle-Guinée, 462 840 km<sup>2</sup>). L'Association se garde donc de bien définir (ou de distinguer) ce qui est petit de ce qui ne l'est pas.

L'ONU ne donne également pas de définition de ce qui constitue un petit État insulaire en développement (PEID), mais reconnaît que les risques de marginalisation pour ces États sont dus à :

1. leur petite taille ;
2. la distance des marchés plus grands ;
3. leur grande vulnérabilité économique, due aux chocs naturels et économiques qui sont hors de leur contrôle (United Nations Conference on Trade and Development, 2013).

La Banque mondiale a pour sa part déterminé que les petits États comptaient moins de 1,5 million d'habitants (The World Bank, 2014). Bien qu'elle admette qu'il existe des différences majeures en matière de superficie, de développement et de localisation géographique, elle affirme que tous ces États ont en commun les défis posés par leur isolement, la distance des marchés et leur économie. Cette limite n'est pas sans rappeler celle proposée par Eric Hobsbawm (1992, p. 339), qui affirmait que les États « dont la population est inférieure à 2,5 millions d'habitants [...] n'ont aucune réelle garantie d'indépendance ». Somme toute, le fait de limiter à 1,5 (ou 2,5) million(s) d'habitants la frontière entre un petit et un grand État (ou un État indépendant viable ou non) ne peut que soulever des questions sur l'effet réel de ces défis. Comme nous le verrons au chapitre 4, certaines îles isolées et peu peuplées ont su faire preuve d'innovation afin de dynamiser leur économie (Baldacchino et Greenwood, 1998). De plus, cette valeur arbitraire qu'est le seuil de population requis a évolué au cours du temps, comme le souligne Tom Crowards (2002, p. 145) : « Une des lignes de démarcation qui a été utilisée dans le passé variait, de manière générale, de 10 à 15 millions [d'habitants] au cours des années 1950 et 1960, à 5 millions au cours des années 1970 et 1980, et autour de 1 à 1,5 million au cours des années 1990. »<sup>64</sup> Crowards (2002, p. 145) explique que cet abaissement du seuil de population requise pour définir ce qui constitue un petit État provient de trois facteurs interreliés :

1. une augmentation du nombre d'États, particulièrement de petits États, faisant en sorte qu'en laissant une ligne de démarcation très élevée, la grande majorité des États seraient qualifiés de petits ;
2. une augmentation de la reconnaissance de l'importance des caractéristiques économiques des petits États ayant de plus petites populations ;
3. une complexification des économies individuelles des États rendant la catégorie de « petits États » inappropriée pour saisir les enjeux complexes de chaque État.

Il est impossible de mettre fin aux débats conceptuels existant au sujet de la définition de ce qu'est une petite nation ou un petit État. Tout comme Cardinal et Papillon, je crois que « [l]e débat conceptuel sur les petites nations n'empêche pas la comparaison, loin de là. Le contexte actuel invite cependant à dépasser la stricte classification descriptive ou encore les débats normatifs qui marquent le champ » (Cardinal et

---

64. « *These [cut-off levels] have varied, very generally, from around 10 mn or 15 mn in the 1950s and 1960s, to 5 mn in the 1970s and 1980s, and to around 1 mn or 1.5 mn in the 1990s.* »



Papillon, 2011, p. 83). Pour ces auteurs, l'approche en économie politique énoncée par Michael Keating est plus prometteuse. Afin d'approfondir cette approche, le chapitre 4 sera consacré à la dimension économique de l'îlément. Je suis également d'avis que la définition d'une petite nation doit inclure tant une dimension descriptive (objective) que normative (subjective).

Quiconque s'attarde un instant à la géographie ou à la population des îles à l'étude ne peut qu'arriver aux deux constats suivants :

1. Dans le cas puertoricain, l'île de 9 104 km<sup>2</sup> regroupait en 2010 pas moins de 3,7 millions de personnes (United States Census Bureau, 2010), c'est-à-dire une densité d'environ 406 personnes/km<sup>2</sup>. Ceci fait donc de Puerto Rico une petite île sur le plan géographique (quoique plus grande que d'autres îles de la région). Les Puertoricains aiment à dire qu'ils sont toujours entre deux chaises, étant la plus petite île des Grandes Antilles et la plus grande des Petites Antilles (et ce, sans parler de leur statut politique, un vide juridictionnel quasi unique au monde).
2. Dans le cas terre-neuvien, l'île de 111 390 km<sup>2</sup> regroupait en 2011 487 000 personnes (Statistique Canada, 2013a), avec une densité de 4,3 personnes/km<sup>2</sup>. On peut dire que Terre-Neuve est une île gigantesque, mais bien petite sur le plan de sa population.

Bien qu'intéressante, l'utilisation de ces critères pour les études de cas ne s'avère pas satisfaisante. Il faut penser une autre manière d'appréhender le débat et s'interroger sur la cohésion et l'identification à l'île. Comme il s'agit ici d'étudier le nationalisme dans des nations insulaires sans État, un tel critère constitue un point de départ valable. Il faut cependant garder en tête l'avertissement émis par McCall, comme quoi une plus grande île verra son identification fragmentée. Pour prendre en considération ce critère, je ferai usage de données empiriques sur l'identification à l'île et sur le sentiment de vivre sur une île.

### 3.1. Terre-Neuve : l'autre société distincte du Canada ?

Le titre de « société distincte » n'est pas sans rappeler les demandes du Québec au moment des accords de Meech et Charlottetown. Se réclamant d'un nationalisme affirmé, d'une histoire et d'une langue distinctes, les Québécois forment une société distincte. La reconnaissance parlementaire selon laquelle « les Québécois constituent une nation dans un Canada uni » (Radio-Canada, 2006) va dans ce sens. Néanmoins, sans doute à cause de leur arrivée tardive dans la fédération canadienne, et donc d'une longue période d'existence politique séparée, les Terre-Neuviens ont toujours démontré un attachement plus faible à l'idée d'un État-nation canadien,

et pourraient très bien se réclamer du titre de (l'autre) société distincte du Canada. Nous y constatons en effet un faible sentiment d'appartenance au Canada à travers le temps. Par exemple, lors d'un sondage pancanadien effectué en 1968, dont les données sont reproduites dans le tableau 2.2 ci-dessous, les Terre-Neuviens obtenaient le plus bas score médian sur l'index d'identification nationale canadienne, un score même plus faible que celui des Québécois (Elkins, 1980, p. 10). Seulement 4,2 % de la population terre-neuvienne s'identifiait alors fortement au Canada (comparativement à 36,1 % au Manitoba et à 22,1 % en Alberta, par exemple), alors que 52,1 % s'y identifiait « faiblement ». Ces résultats ne sont pas si surprenants lorsque l'on s'y attarde un peu. Au moment où le sondage a été effectué, très peu de répondants terre-neuviens étaient nés « Canadiens ».

Tableau 2.2.

**Index de l'identité nationale canadienne par province/groupe linguistique (1968)  
(pourcentage moyen; moyennes)**

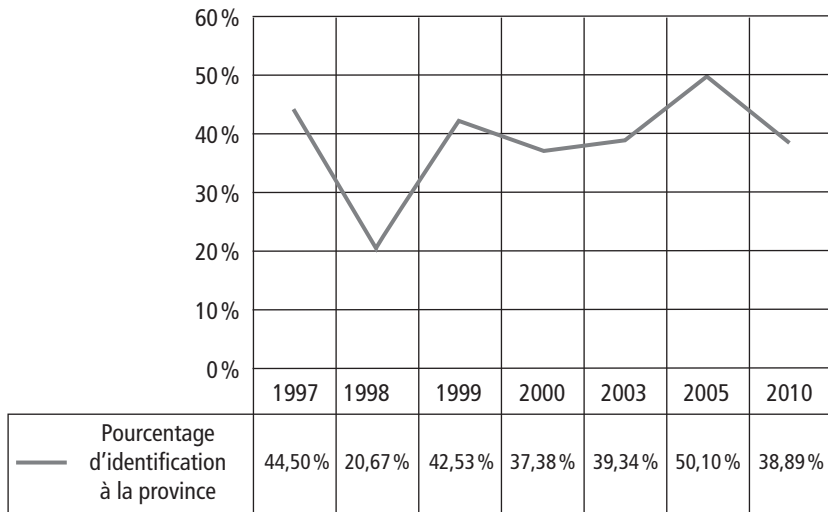
	Identité nationale canadienne					
	Élevée (10-12)	Moyenne (7-9)	Basse (0-6)	Score moyen	Écart- type	N
Nationale	28,0 %	39,5 %	32,4 %	7,85	2,39	2 767
Terre-Neuve	4,2 %	43,8 %	52,1 %	6,06	2,46	48
Î.-P.-É.	35,3 %	41,2 %	23,5 %	8,71	2,34	17
Nouvelle-Écosse	26,4 %	36,4 %	37,3 %	7,55	2,61	110
Nouveau-Brunswick	36,8 %	39,5 %	23,7 %	8,33	2,31	76
Ontario	31,8 %	43,4 %	24,8 %	8,23	2,29	927
Manitoba	36,1 %	41,4 %	22,6 %	8,56	2,17	133
Saskatchewan	30,1 %	43,4 %	26,5 %	8,20	2,25	136
Alberta	22,1 %	44,3 %	33,6 %	7,72	2,12	235
Colombie-Britannique	27,9 %	34,4 %	37,7 %	7,72	2,37	247
Québec (anglophones)	48,8 %	37,7 %	13,9 %	9,25	2,17	122
Québec (francophones)	18,8 %	31,6 %	49,5 %	6,94	2,41	632
Francophones hors Québec	33,3 %	53,6 %	13,1 %	8,38	1,74	84

Note: Les pourcentages sont basés sur un index trichotomique; le score moyen et l'écart-type sont basés sur l'éventail complet des scores (0-12).

Source: Elkins (1980), *Table 1 – Canadian National Identity Index by Province/Language Groups.*

L'analyse de Gibbins (1982, p. 179-180), basée sur un autre sondage, effectué en 1978 cette fois, confirme que, parmi les habitants des provinces formant la région de l'Atlantique, les Terre-Neuviens sont ceux qui s'identifient le plus fortement à leur province. Cinquante-cinq pour cent des Terre-Neuviens s'identifient d'abord comme Terre-Neuviens, contre 35 % qui s'identifient d'abord comme Canadiens. Comme l'atteste la figure 2.2, des sondages plus récents indiquent que les Terre-Neuviens ont continué à exprimer une allégeance plus forte à l'égard de leur province qu'à l'endroit du Canada.

Figure 2.2.  
**Pourcentage d'identification à la province – Terre-Neuve**



Source : Canadian Opinion Research Archive (2010). *Portraits of Canada 1997-2000 Series, 2003, 2005. Canadians Attitudes toward the Federation*. Mowat Centre Poll 2010. Données rendues disponibles grâce au Canadian Opinion Research Archive, Queen's University.

Comme en fait foi le tableau 2.3, cette différence d'auto-identification se fait à un degré plus élevé que dans les autres provinces (mis à part le Québec et, pour l'année 1999, l'Île-du-Prince-Édouard). En fait, il est d'autant plus intéressant de constater que l'identification à la province est plus élevée à Terre-Neuve que dans toute province de l'Ouest, ce qui vient atténuer les thèses de l'aliénation de l'Ouest (Gebel, 2005, p. 7; *The Globe and Mail*, 1994, p. A-1).

Tableau 2.3.  
**Identification provinciale (par province) (1997-2010)**

Année	Terre-Neuve	Î.-P.-É.	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-B.
1997	44,5 %	57,31 %	26,31 %	31,73 %	45,76 %	7,43 %	7,09 %	14,25 %	18,1 %	15,62 %
1998	20,67 %	28,91 %	15,45 %	34,88 %	51,43 %	33,56 %	29,79 %	28,69 %	33,5 %	36,63 %
1999	42,53 %	53,6 %	28,32 %	11,22 %	49,03 %	9,44 %	13,56 %	13,6 %	24,37 %	21,79 %
2000	37,38 %		20,63 %	13,76 %	46,78 %	7,17 %	8,84 %	10,05 %	11,98 %	14,38 %
2003	39,34 %	26,05 %	36,59 %	34,96 %	53,05 %	38,5 %	39,59 %	34,54 %	37,16 %	35,4 %
2005	50,1 %	26,83 %	19,96 %	20,58 %	54,35 %	8,8 %	12 %	15,34 %	21,15 %	18,49 %
2010	38,89 %	13,18 %	5,77 %	7,69 %	53,1 %	2,33 %	2,68 %	14,52 %	14,72 %	10,37 %

Note : En 2000, pour l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), aucune donnée n'était disponible, d'où la case en blanc.

Source : Inspiré de Canadian Opinion Research Archive (2010). *Portraits of Canada 1997-2000 Series, 2003, 2005. Canadians Attitudes toward the Federation*. Mowat Centre Poll 2010. Données rendues disponibles grâce au Canadian Opinion Research Archive, Queen's University.

Cet attachement à la province insulaire est d'autant plus notable lorsque l'on pose directement la question aux Terre-Neuviens. Ceux-ci manifestent un nationalisme affirmé, correspondant aux notions classiques énoncées par B. Anderson (1996) et Anthony Smith (1991) : un attachement à un territoire donné et un lien fort entre les citoyens. Les mots employés par Ethan le montrent bien : « *Pour moi, l'identité terre-neuvienne est basée sur sa culture, sa langue, sa géographie, tous les marqueurs suggérés par Smith qui font une ethnie* »<sup>65</sup> (Entrevues NL, 2014). Matthew est également explicite à ce sujet : « *Je me sens très connecté à cet endroit et aux gens* »<sup>66</sup> (Entrevues NL, 2014). Cette connexion est également exprimée par Jacob : « *C'est un grand sentiment, un sentiment fort intime de communauté culturelle* »<sup>67</sup> (Entrevues NL, 2014). De même, Jack affirme ceci : « *J'ai un engagement émotif envers cet endroit* »<sup>68</sup> (Entrevues NL, 2014).

Les données récoltées lors de la recherche sur le terrain indiquent que, de façon unanime, les répondants se sentent d'abord Terre-Neuviens, puis seulement ensuite Canadiens. Ce sentiment ne s'estompe pas même si les personnes ont vécu dans une autre province canadienne. Ainsi, il est possible de dire que le sentiment d'attachement envers le lieu physique est fort élevé, et que ce lieu est l'île, la province, et non le pays tout entier.

De plus, lorsque j'ai demandé aux interviewés s'ils avaient conscience de vivre sur une île, 80 % des Terre-Neuviens ont répondu par l'affirmative. Parmi ceux-ci, 20 % affirmaient qu'ils se sentaient « parfois » vivre sur une île, contre 80 % qui affirmaient en avoir conscience « souvent ». Lorsque je leur ai demandé pour quelles raisons ils se sentaient vivre sur une île, une grande majorité a évoqué la difficulté de sortir de l'île. Le tableau 2.4 présente la variété de réponses.

Tableau 2.4.  
Raisons invoquées pour justifier le sentiment de vivre sur une île – Terre-Neuve  
(N = 20)

Raisons	Fréquence du sentiment insulaire (en %)		
	Souvent	Parfois	Total
Difficulté à sortir de la province	60 %	20 %	80 %
Océan, côte	20 %	0 %	20 %
<b>Total</b>	<b>80 %</b>	<b>20 %</b>	<b>100 %</b>

65. « *For me, the Newfoundland identity is based on its culture, its language, its geography, all the markers that Smith suggests make an ethnie.* »

66. « *I really feel very connected to this place and to the people.* »

67. « *It is a greater sense, a more intense sense of intimate cultural community.* »

68. « *I have an emotional commitment to the place.* »

Ainsi, la vue de l'océan et des côtes ne compte que pour 20 %. C'est vraiment la difficulté de quitter la province qui donne aux gens le sentiment de vivre sur une île. Alexander résume ainsi la situation insulaire de Terre-Neuve: «*Peu importe le nombre d'heures que tu vas conduire ta voiture, ou la direction que tu prendras, tu vas toujours être à Terre-Neuve*»<sup>69</sup> (Entrevues NL, 2014). Qui plus est, sortir de l'île par avion est extrêmement coûteux ; le coût des billets d'avion étant beaucoup plus élevé qu'à Puerto Rico. Ainsi, les frontières se bornent, comme l'avance McCall, par la limite territoriale de l'île.

### 3.2. Puerto Rico: de corps et de cœur

Les Puertoricains, de par leur parcours historique unique et leur langue, se sentent également attachés à leur île avant de se sentir Américains. Un sondage effectué par Ateneo Puertorriqueño en 1993, une des institutions culturelles clés de Puerto Rico, rapportait que 97,3 % des répondants se définissaient comme Puertoricains (Ramos, 2001, p. 12). De même, une majorité (56,2 %) croyait que la culture puertoricaine était très différente de la culture américaine (Ramos, 2001, p. 12). Cette culture est au cœur même de la définition de la nation. Et comme le rappelle Carrión (1999, p. 71): «*La nation n'est pas qu'imaginée, elle est aussi inventée.*»<sup>70</sup> Et le sentiment national sera d'autant plus fort (Carrión, 1999, p. 71) si le degré de concordance entre la conception nationale de la société civile et celle des élites est élevé. L'étude de Nancy Morris (1995, p. 76) révèle justement que l'identité puertoricaine se manifeste avec force, toute idéologie politique confondue :

La fierté que décrivaient les répondants était explicitement liée au fait que Puerto Rico était une entité séparée et unique. Plusieurs des interviewés, peu importe les préférences de statut [politique], soutenaient que Puerto Rico était en elle-même une nation, et définissaient ce terme en faisant référence à l'histoire distincte de Puerto Rico et à sa culture<sup>71</sup>.

---

69. «*No matter how long you drive your car for, no matter which direction you chose, you will always be in Newfoundland.*»

70. «*La nación no es sólo un imaginario; es también una invención.*»

71. «*The pride that respondents described was explicitly tied to Puerto Rico as a separate and unique entity. Many interviewees, across all status preferences, contended that Puerto Rico was itself a nation, defining the term with references to Puerto Rico's distinct history and culture.*»

Dans son étude, Morris demande aux répondants d'ordonner les identités suivantes : caribéenne, hispanique, latino-américaine, américaine et puertoricaine sur une échelle de 1 à 5, 1 étant l'identité la plus importante et 5, la moins importante. Morris présente ses résultats de deux manières ; d'abord, selon les résultats obtenus lors des entrevues individuelles qu'elle a effectuées (13 répondants) ; puis, selon les résultats des groupes de discussion (36 participants). Elle en fait ensuite la moyenne. Les tableaux 2.5 et 2.6 illustrent ses résultats.

*Tableau 2.5.*  
**Résultats d'auto-identification – entrevues individuelles**  
(N = 13)

Identité	Moyenne
Caribéenne	2,5
Hispanique	3,0
Latino-américaine	2,9
Américaine	4,1
Puertoricaine	1,0

Source : Adapté de Morris (1995), p. 105, *Table 2 – Self-Identifications Mean Questionnaire Responses for In-depth interviewees.*

*Tableau 2.6.*  
**Résultats d'auto-identification – groupes de discussion**  
(N = 36)

Identité	Moyenne
Caribéenne	2,6
Hispanique	3,4
Latino-américaine	2,7
Américaine	4,4
Puertoricaine	1,1

Source : Adapté de Morris (1995), p. 105, *Table 2 – Self-Identifications Mean Questionnaire Responses for focus groups participants.*

Les conclusions de Morris confirment les propos de Berríos Martínez (1997, p. 102) :

Le cœur de Puerto Rico n'est pas américain. Il est puertoricain. Le sentiment national des Puertoricains est entièrement dévoué envers notre *patrie*, comme nous appelons notre terre en espagnol, notre langue. [...] Pour nous, « nous le peuple » signifie nous Puertoricains<sup>72</sup>.

Cette auto-identification forte est aussi soulignée par Morris (1995, p. 125) : « Les personnes interrogées professèrent une remarquable constance et une fidélité profonde envers Puerto Rico. Presque aussi constante fut l'absence d'identification avec les États-Unis. »<sup>73</sup> Cette identification prononcée envers Puerto Rico et cette défiance envers les États-Unis vont dans le sens de Berríos Martínez (1997, p. 103), qui affirmait : « Les Puertoricains sont des citoyens américains, mais ne sont pas Américains. »<sup>74</sup> Ou, dans les mots de Jorge Duany (2000, p. 7), pour qui « les Puertoricains s'imaginent comme une nation bien qu'il n'y ait pas un mouvement fort pour créer un État souverain »<sup>75</sup>. En 2001, Ramos rapportait que « près de 75 % des habitants disaient se considérer "d'abord Puertoricains, ensuite Américains" »<sup>76</sup>. Ces chiffres vont dans le même sens que ceux que j'ai obtenus lors de mon séjour sur l'île enchantée<sup>77</sup>. En effet, 85,7 % des répondants s'identifiaient avant tout comme Puertoricains. Comme dans l'étude de Morris, l'identité américaine ne venait pas nécessairement au deuxième rang. En fait, mes résultats démontrent que l'identité américaine occupe au mieux le troisième rang (mais seulement dans 9,1 % des cas) et que la plupart du temps, celle-ci est biffée. En effet, dans plus de 30 % des cas, l'identité américaine a été biffée sur le questionnaire, ou encore, une mention « N/A » (ne s'applique pas) y apparaissait. Dans certains cas, les répondants ont même indiqué que cette identité ne serait jamais leur identité. En somme, l'identité américaine est précédée au deuxième rang par l'identité caribéenne, au troisième rang par l'identité latino-américaine, et au quatrième rang par l'identité hispanique.

---

72. « Puerto Rico's heart is not American. It is Puerto Rican. The national sentiment of Puerto Ricans is entirely devoted to our patria as we call our homeland in Spanish, our language. [...] For us, "we the people" means we Puerto Ricans. »

73. « All interviewees professed a remarkable consistency and depth of fidelity to Puerto Rico. Almost as consistent was the absence of identification with the United States. »

74. « Puerto Ricans are U.S. citizens, but they are not Americans. »

75. « Puerto Ricans who imagine themselves as a nation do so despite the lack of a strong movement to create a sovereign state. »

76. « And close to 75 % expressed that they considered themselves to be "Puerto Rican first, and American next". »

77. La devise de l'île de Puerto Rico qui se retrouve, entre autres, sur les plaques d'immatriculation est *Isla del Encanto*, traduite ici par « île enchantée ».



Contrairement à Terre-Neuve, où l'identification et l'attachement à l'endroit entraînent directement dans la définition de ce qu'est être Terre-Neuvien, pour les Puertoricains, l'identification est beaucoup plus profonde et intériorisée. Pour Jose, « être Puertoricain est ce que nous sommes, ce que nous vivons »<sup>78</sup> (Entrevues PR, 2014). Luis, pour sa part, trouve la question plus compliquée et l'exprime de la manière suivante: « Pour moi être Puertoricain, c'est, je ne sais pas, une question assez compliquée, puisque premièrement je suis né ici, je suis d'ici, je vis ici, je me considère Puertoricain »<sup>79</sup> (Entrevues PR, 2014). Même s'il a de la difficulté à l'expliquer, Luis exprime néanmoins parfaitement cette idée d'auto-identification en se considérant comme Puertoricain. De son côté, Sebastian croit plutôt que l'identité puertoricaine se définit en réaction à d'autres identités: « L'identité ne peut tenir en une liste. C'est une catégorie réactive. Et il y a une interaction entre les Puertoricains et le monde, l'être "puertoricain" se définit en opposition à l'autre »<sup>80</sup> (Entrevues PR, 2014). Cet « être puertoricain », cette identification nationale, est donc en constante opposition et redéfinition face au géant américain.

Cet être puertoricain se définit également par le lien qu'il entretient avec son lieu, ici, l'île. Tous les répondants ont indiqué avoir conscience de vivre sur une île. Comme l'indique le tableau 2.7, qu'ils aient ou non vécu aux États-Unis ne change en rien la fréquence à laquelle ils se sentent vivre sur une île.

Tableau 2.7.  
Sentiment de vivre sur une île et impact d'avoir vécu aux États-Unis  
(N = 22)

A déjà vécu aux États-Unis	Sentiment de vivre sur une île			
	Parfois	Souvent	Toujours	Total
Non	4,54 %	0,00 %	31,81 %	36,35 %
Oui	0,00 %	4,54 %	59,09 %	63,63 %
<b>Total</b>	<b>4,54 %</b>	<b>4,54 %</b>	<b>90,9 %</b>	<b>99,98 %</b>

Note: Le total n'égalé pas 100%, puisque les résultats sont arrondis à deux décimales.

78. « Ser puertorriqueño es lo que somos, lo que vivimos. »

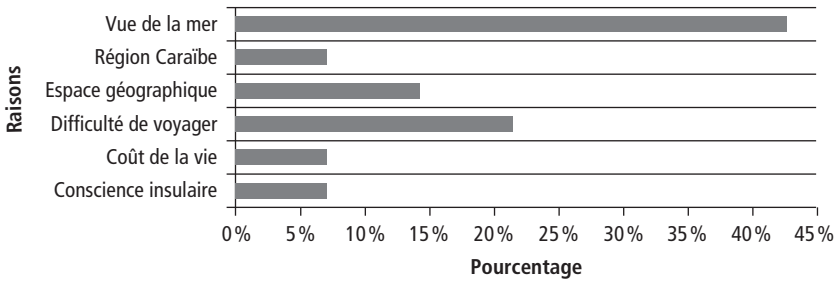
79. « Para mi ser puertorriqueño, pues, no sé, es una pregunta media complicada, porque primeramente yo nací aquí, yo soy de aquí, yo vivo aquí, yo me considero puertorriqueño. »

80. « Acuérdesse que la identidad no se puede poner en una lista. Es una categoría reactiva. Y en esa interacción entre los puertorriqueños y el mundo, se define el ser puertorriqueño en oposición a lo demás. »

Les raisons invoquées pour expliquer ce sentiment sont multiples, mais comme la figure 2.3 le suggère, c'est la vue de la mer qui rend possible, dans une plus grande proportion, une telle conscience. Et cette vision du monde pourrait fort bien être liée au fait que l'île de Puerto Rico est assez petite, ce qui permet de voir la mer d'à peu près n'importe où. Ainsi, la première hypothèse (j'y reviendrai) ne peut être complètement écartée.

Figure 2.3.

**Raisons invoquées pour expliquer le sentiment de vivre sur une île – Puerto Rico (N = 22)**



## Conclusion

Dans ce chapitre, la dimension territoriale de l'îléité a été examinée à partir de trois hypothèses, soit que : 1) une île éloignée du pouvoir central ou dans laquelle l'État central n'a qu'une faible présence (qu'elle soit institutionnelle, militaire ou autre) présentera davantage de demandes nationalistes ; 2) une île reliée par un pont ou un tunnel sera moins encline à proclamer des demandes nationalistes ; 3) une île dont la taille est petite présentera un plus grand degré de groupalité et sera plus apte à faire des demandes nationalistes.

L'analyse a permis de constater que la distance ne pouvait pas être calculée seulement en kilomètres ; le type d'arrangement territorial, même de nature fédérale, a une incidence importante sur le type de demandes nationalistes émises. Ainsi, la grande présence américaine et l'arrangement de fédéracie de Puerto Rico lui ont permis de faire des demandes nationalistes plus revendicatrices. Pour sa part, Terre-Neuve, grâce à son statut constitutionnel de province, possède déjà une autonomie considérable, ce qui ne l'empêche pas de revendiquer des droits particuliers et de contester les empiétements de compétences ou de dénoncer les injustices historiques (pêcheries, pétrole en haute mer). De fait, cette première hypothèse est partiellement infirmée.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, je ne crois pas que la présence d'un lien fixe atténue les demandes nationalistes, comme en fait foi l'étude de cas de l'Île-du-Prince-Édouard. Les projets de lier Terre-Neuve au continent, même s'ils ne sont pas concrétisés, ne portent pas à croire que l'identification à la province sera touchée. Quant à elle, l'île de Puerto Rico est beaucoup trop loin, d'un simple point de vue géographique, du continent américain. Il n'en demeure pas moins que l'île est un centre stratégique, commercial et militaire. Ses spécificités nationales ressortent distinctement malgré la grande influence des îles avoisinantes et de sa métropole.

Enfin, la troisième hypothèse, concernant la taille de l'île, a été testée. À la suite d'un questionnement théorique sur la définition même de la taille, il a été conclu que ni la taille géographique, en superficie, ni la taille en population ne pouvaient permettre de mesurer le degré de groupalité. Le degré de cohésion ne pouvait donc qu'être analysé par les données d'auto-identification. Dans les deux cas, les données d'identification à l'île sont très fortes.

Cette première dimension de l'îlément a touché à nombre de facteurs qui permettent d'expliquer, en partie du moins, la présence de demandes nationalistes dans ces lieux. D'autres facteurs sont à étudier pour produire un portrait plus global. Au prochain chapitre, la dimension politique de l'îlément sera au cœur de l'aventure. Autant à Terre-Neuve qu'à Puerto Rico, la dimension politique est souvent au centre des revendications nationalistes.



Chapitre

# 3



## La dimension politique de l'îléité

**S**i le chapitre précédent a permis d'approfondir une première dimension de l'îléité, soit la dimension territoriale, il importe maintenant de se pencher sur les dynamiques et joutes politiques dans chacune des îles. Plus précisément, trois hypothèses reliées à la dimension politique de l'îléité seront testées: 1) à la suite d'André Fazi, celle qu'une île ayant déjà connu l'indépendance fera preuve d'une plus grande spécificité nationale, voire ira jusqu'à contester son statut en formulant des demandes nationalistes de type indépendantiste; 2) dans la continuation des travaux d'Eve Hepburn et de Fazi, celle que la présence d'un système de partis spécifique à l'île donnera plus d'ardeur aux demandes nationalistes; 3) nous postulons également que la nature des relations entre l'île et l'État central a un impact

sur les demandes nationalistes. Une île dont les pouvoirs sont limités par l'État central sera plus encline à faire valoir sa spécificité. À l'inverse, une île détenant d'importants pouvoirs grâce à un système fédéral asymétrique ou à tout autre arrangement politique fondé sur l'accommodement ne fera des demandes nationalistes qu'à des moments sporadiques.

Pour vérifier la première hypothèse, il faut retracer le parcours politique de chaque île. Pour vérifier la deuxième, qui concerne le système de partis, une analyse du discours nationaliste utilisé par les partis politiques et de l'impact qu'il peut avoir sur les demandes nationalistes formulées par l'île sera effectuée, sur la base du contenu des programmes politiques des principaux partis aux cinq dernières élections (une période s'échelonnant entre 1999 et 2016). Enfin, les pouvoirs et contraintes attachés au statut détenu par chaque île et les moments d'effervescence collective qui y sont associés seront analysés pour vérifier la troisième hypothèse, reliée à la dimension politique de l'îlétité.

## 1. L'indépendance politique et les revendications nationalistes

Comme énoncé au chapitre 1, plusieurs critères (géographique, économique, historique, politique, entre autres) existent, permettant de comprendre et d'évaluer les demandes nationalistes des îles. Le troisième critère énoncé par André Fazi est de nature historique. Fazi l'expose ainsi :

Le troisième critère est historique: est-ce qu'il y a eu ou non une période dans l'histoire du territoire où celui-ci n'était pas sous domination externe [...] De plus, l'expérience [passée] avec l'indépendance constitue un moyen de rendre légitimes les demandes de nature autonomiste et indépendantiste, et plus le territoire fut indépendant récemment, plus ce vecteur [celui des demandes nationalistes] sera puissant<sup>1</sup> (Fazi, 2012, p. 147).

Bien que Fazi qualifie ce critère d'historique, je suis plutôt d'avis qu'il doit faire partie de la qualification proprement politique de l'îlétité du fait de la nature de la relation du territoire avec l'État central et de l'accession ou de la non-accession antérieure à l'indépendance. Je crois que cette qualification historique apportée par Fazi est imputable à son

---

1. «*The third criterion is historical: whether or not there is a period in the history of the territory when it was not under outside domination. [...] Moreover, experience with independence is a vector for making independence and autonomy demands legitimate, and the more recently the territory was independent, the more powerful the vector will be.*»

analyse fondée sur une périodisation. Ainsi, si une île est sous domination extérieure depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, elle obtient, selon l'échelle de Fazi, la cote 1, alors qu'une domination depuis le XIX<sup>e</sup> ou le XX<sup>e</sup> siècle obtient la cote 3. Petit rappel : une cote plus élevée signifie que l'île aura davantage tendance à faire des demandes de nature autonomiste ou indépendantiste. L'analyse de ce critère, de ce vecteur de légitimité, est d'autant plus intéressante que l'histoire politique de Terre-Neuve et de Puerto Rico offre des parcours distincts.

## 1.1. Terre-Neuve : de dominion à province. La fin d'une entité, la fin d'une identité?

L'histoire politique de Terre-Neuve fascine historiens (Cadigan, 2009) et politologues (Marland, 2010, 2011). Il importe alors de rappeler certains événements importants qui ont contribué au développement d'un sentiment nationaliste propre à Terre-Neuve.

### 1.1.1. *L'obtention du gouvernement responsable et de l'indépendance politique*

Les parcours politiques de Terre-Neuve et du Labrador sont bien distincts. Il sera ici surtout question de l'histoire politique de l'île de Terre-Neuve. Comme tout lieu en Amérique, Terre-Neuve était, avant l'arrivée des Européens, habitée par des peuples autochtones : les Innus, les Inuit et les Beothuks (communément appelés « Indiens rouges », qui furent décimés au début du XIX<sup>e</sup> siècle). La première rencontre de ces trois peuples avec les Européens a eu lieu au X<sup>e</sup> siècle avec les Vikings, dont les vestiges d'habitations sont toujours visibles à l'Anse aux Meadows (pointe nord-ouest de l'île). Lors de l'exploration des grandes puissances en Amérique, Terre-Neuve devint colonie britannique. Cependant, cette possession britannique n'aura réellement de gouvernement colonial qu'à compter de 1730. En fait, l'absence de gouverneur nommé était particulière à Terre-Neuve, ce qui n'en faisait pas pour autant une terre de désordre ou le fief de seigneurs despotiques de la pêche. Jerry Bannister (2001, 2003b) a fait la démonstration que – contrairement à une image répandue due aux représentations caricaturales de Daniel Woodley Prowse (1895) – Terre-Neuve était en fait régie par un système juridique décentralisé conçu pour répondre aux besoins élémentaires de l'administration de la justice. Combinant des organes et des pratiques à la fois juridiques et populaires, le gouvernement de Terre-Neuve avant 1730 servait expressément les intérêts de l'industrie de la pêche, sans pour autant être despotique.

La lenteur qui a caractérisé l'émergence des institutions gouvernementales est en grande partie la conséquence de la politique de la Grande-Bretagne à l'égard de Terre-Neuve ainsi que de la structure de l'industrie de la pêche. Pour l'essentiel, l'île n'était pas tant une colonie de peuplement qu'un poste de pêche saisonnière. Vu le faible nombre de colons, les premiers mouvements populaires en faveur d'un gouvernement local ne sont apparus qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les autorités britanniques ont hésité à accorder à Terre-Neuve sa propre législature jusqu'à la mise en place d'un gouvernement représentatif en 1832. Le gouvernement responsable sera établi à Terre-Neuve en 1855 à la suite d'une élection générale remportée par le parti libéral sous la direction de Philip F. Little, qui deviendra le premier premier ministre élu de la colonie. À compter de 1855, la colonie est autonome dans ses affaires locales et responsable de ses propres finances. Lors de la Conférence impériale de 1907, Terre-Neuve se voit accorder le statut de dominion par la Grande-Bretagne, au même titre que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Par le statut de Westminster de 1931, Terre-Neuve, comme les autres dominions, aurait pu parachèver son indépendance totale de la mère patrie, mais, au bord de la faillite, elle a opté pour une autre voie.

À la suite de l'effort de guerre exigé par la Première Guerre mondiale, la dette publique (sans parler des coûts humains subis par Terre-Neuve) est immense. Qui plus est, le prix du poisson chute avec la crise économique et financière mondiale qui en découle. Après plusieurs élections et gouvernements marqués par la corruption (Cadigan, 2009 ; Penney, 1981), des émeutes devant le *Colonial Building* (alors le siège du gouvernement terre-neuvien) éclatent. Une élection s'ensuit, remportée par Frederick Alderdice, qui avait promis d'examiner la possibilité de suspendre le gouvernement responsable. Cette possibilité fera l'objet des recommandations de la Commission royale Almuree<sup>2</sup>, qui propose de suspendre le gouvernement responsable du pays, qui serait alors administré par une « commission de gouvernement » imposée jusqu'à ce que deux conditions soient remplies : 1) que Terre-Neuve soit capable d'être

---

2. Le premier ministre terre-neuvien Alderdice s'était fait élire en 1932 en promettant une analyse de la situation économique et politique de l'île. C'est ainsi que la Commission royale d'enquête sur Terre-Neuve (Commission Almuree) fut établie. En 1933, la Commission fait part de ses recommandations. Afin de redonner confiance au peuple dans les instances politiques – le gouvernement était jusqu'alors perçu comme inefficace, corrompu et irresponsable –, la Commission propose la suspension temporaire du gouvernement responsable pour que le pays prenne une pause de la politique le temps de rétablir une stabilité à la fois économique et politique. Le modèle proposé est la Commission de gouvernement. Celle-ci sera mise en place suivant les recommandations de la Commission Almuree.



autosuffisante et que le budget soit équilibré; 2) qu'il y ait une demande populaire pour la restauration du gouvernement responsable. Le premier ministre Alderdice voulait d'abord soumettre au vote populaire la décision de suspendre le gouvernement responsable, mais le gouvernement britannique a insisté pour qu'un simple vote de la législature ait lieu, ce qui fut fait. Ainsi, en 1933, la législature vote en faveur de la suspension du gouvernement responsable. Le 16 février 1934, une Commission de gouvernement composée de sept personnes nommées par le gouvernement britannique fut établie. Au cours des 15 années qui suivirent, aucune élection n'eut lieu, aucune législature ne siégea. Terre-Neuve restait un dominion de nom, mais ses pouvoirs relevaient de la Grande-Bretagne. La Commission devait obtenir son aval pour toute initiative politique et tout engagement financier. Qu'un gouvernement démocratique mette fin lui-même à son existence est un fait plutôt rare et a marqué le destin de Terre-Neuve.

### *1.1.2. La route vers la Confédération canadienne : retour sur les référendums de 1948*

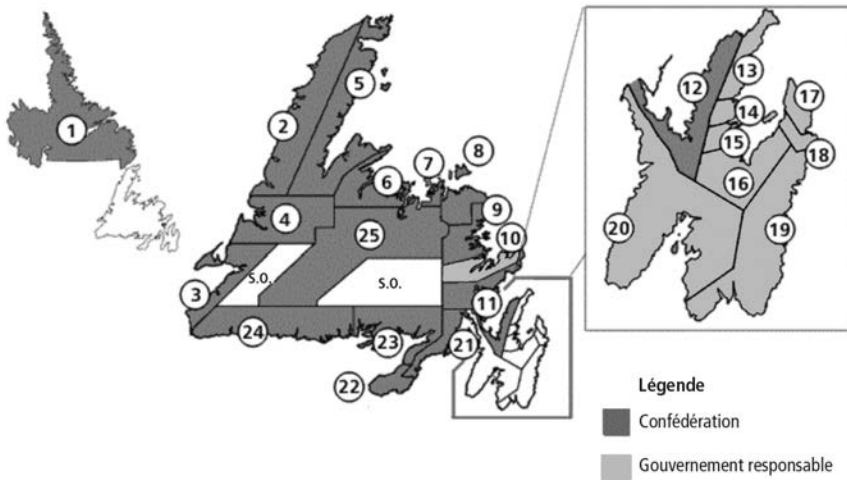
Cette suspension du gouvernement responsable et la mise sous tutelle de Terre-Neuve par une Commission de gouvernement ne pouvaient durer éternellement. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, une Convention nationale est établie, en 1946, pour considérer le statut politique que prendra Terre-Neuve. La croissance économique créée par l'effort de guerre, d'une part, et le coût d'administration élevé pour la Grande-Bretagne d'une Commission de gouvernement, d'autre part, amènent les leaders locaux à proposer diverses options politiques et constitutionnelles : confédération, gouvernement responsable, union économique avec les États-Unis<sup>3</sup>, etc. La Convention étalera ses travaux sur deux ans. Après moult débats sur les statuts politiques retenus, à l'été 1948, deux questions seront soumises au vote populaire par voie référendaire.

---

3. Bien qu'un parti prônant l'union économique avec les États-Unis ait été formé, cette option n'a pas été retenue par les membres de la Convention nationale pour plusieurs raisons : désintérêt américain et faible possibilité d'admission de Terre-Neuve comme État américain ; mais on retiendra surtout qu'Ottawa et Londres voulaient que Terre-Neuve reste sous la Couronne britannique, d'une manière ou d'une autre. Le groupe prônant l'union économique avec les États-Unis a fait campagne lors des référendums de 1948 aux côtés des leaders du gouvernement responsable, en indiquant que le retour au gouvernement responsable était nécessaire pour négocier tout accord (économique ou autre) avec les États-Unis.

Le premier référendum a eu lieu le 3 juin 1948. Trois choix étaient soumis aux électeurs, soit la continuation de la Commission de gouvernement, c'est-à-dire le *statu quo* qui prévalait depuis 1934 (aucune élection, commissaires nommés par le gouvernement britannique); le retour au gouvernement responsable, c'est-à-dire au statut de Terre-Neuve avant 1934 et la mise sous tutelle; puis la fédération avec le Canada pour que Terre-Neuve devienne une province canadienne. La figure 3.1 et le tableau 3.1 font ressortir la division du vote.

Figure 3.1.  
Carte des districts électoraux et division du vote lors du référendum du 3 juin 1948



Note: La mention S.O. indique qu'il n'y avait pas de district dans ces régions.  
Source: Hiller (1997).

Comme le fait ressortir la figure 3.1, une division régionale s'est imposée lors du référendum. Les données du tableau 3.1 confirment cette division.

À l'échelle de tout le dominion, l'option confédérale a reçu 64 066 votes, soit 41,1% des voix. Lors de ce premier référendum, le choix du gouvernement responsable est celui qui a obtenu le plus de votes avec 69 400 voix, soit 44,6% du choix populaire. La continuation de la Commission de gouvernement n'ayant récolté que 22 311 votes (14,3%), elle fut éliminée des options soumises lors du deuxième référendum. En effet, puisqu'aucune des solutions proposées n'avait obtenu la majorité des voix,

un second référendum eut lieu le 22 juillet 1948. Les électeurs devaient se prononcer entre le gouvernement responsable et la Confédération. Les résultats sont illustrés par la figure 3.2 et le tableau 3.2.

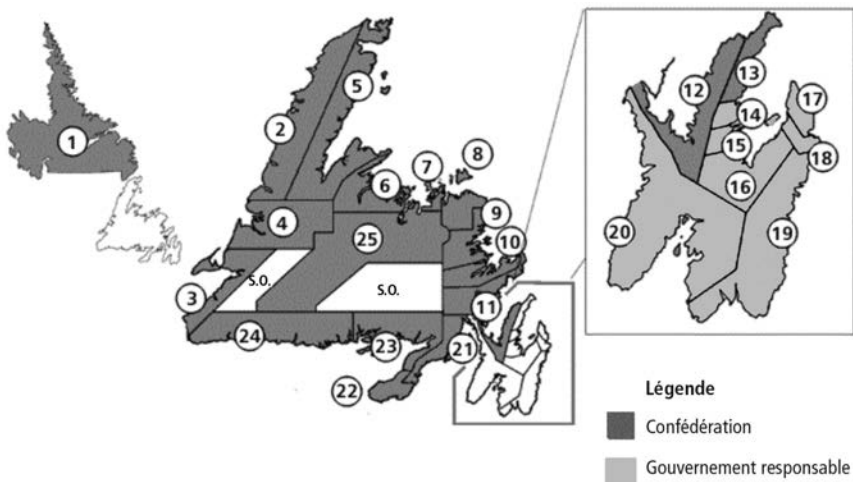
Tableau 3.1.  
Résultats du référendum du 3 juin 1948

Circonscriptions électorales	Options constitutionnelles		
	Commission de gouvernement	Gouvernement responsable	Confédération
Avalon	8 %	67 %	25 %
Autres circonscriptions	20 %	26 %	54 %

Source: Hiller (1997).

Tout comme lors du premier référendum, une division a été relevée entre la péninsule Avalon et le reste du dominion. Terry Quinlan et Sean T. Cadigan (2014) en arrivent à des conclusions similaires dans leur analyse des facteurs ayant influencé l'issue du vote en faveur de la Confédération. Ces auteurs relèvent une très forte corrélation entre la proximité géographique de Saint-Jean, la capitale, et un vote contre la Confédération (Quinlan et Cadigan, 2014, p. 301).

Figure 3.2.  
Carte des districts électoraux et division du vote lors du référendum du 22 juillet 1948



Note: La mention S.O. indique qu'il n'y avait pas de district dans ces régions.

Source: Hiller (1997).

Tableau 3.2.  
**Résultats du référendum du 22 juillet 1948**

Circonscriptions électorales	Options constitutionnelles	
	Gouvernement responsable	Confédération
Avalon	66 %	34 %
Autres circonscriptions	30 %	70 %

Source : Hiller (1997).

Lors de ce vote décisif, au terme d'une campagne « sale » – les deux camps y étant allés de slogans cinglants –, le choix d'adhérer à la fédération canadienne fut majoritaire avec 78 323 votes (52,3 %), contre 71 334 votes (47,7 %) en faveur d'un gouvernement responsable. Une marge de moins de 7 000 votes séparant les deux choix, le résultat de ce référendum fut l'objet d'un certain nombre de théories du complot selon lesquelles le vote aurait été truqué (Fitzgerald, 1993 ; Webb, 1998). Ce moment fut certainement marquant et influença le cours de l'histoire. On peut sans hésitation le ranger parmi les événements définisseurs, pour reprendre les termes de Gagnon (2008), de la nation terre-neuvienne.

Cette perception a d'ailleurs été confirmée lors des entretiens sur le terrain, la plupart (60 %) des répondants ayant présenté ce moment comme étant le plus important dans l'histoire de Terre-Neuve. Pour Jack, la perte du gouvernement responsable et l'adhésion à la fédération canadienne furent des « tournants »<sup>4</sup> (Entrevues NL, 2014), étant donné les répercussions qu'ils ont eues sur la politique terre-neuvienne. Pour Matthew, « *la Confédération est probablement le moment le plus important dans l'histoire, car cela a changé la destinée du pays de manière incroyable et c'est encore contesté* »<sup>5</sup> (Entrevues NL, 2014). Bien qu'il doute que les conspirationnistes aient raison à propos du second référendum, Alexander affiche néanmoins un certain scepticisme : « *Des forces plus grandes que Terre-Neuve voulaient que cela arrive. Si le résultat du vote avait été différent, je ne sais pas ce qui serait arrivé, mais je suis absolument certain que Terre-Neuve serait radicalement différente, probablement au niveau de la qualité de vie, de son sens de l'identité et*

4. « [P]ivotal moments. »

5. « *Confederation is probably the most important moment in the history, because it changed the faith of the country hugely and it is still contentious.* »

*de soi*»<sup>6</sup> (Entrevues NL, 2014). Ce moment-clé correspond, selon l'échelle de Fazi, à une expérience récente avec l'indépendance; il devrait donc en résulter une plus grande demande d'autonomie. Pourtant, il en sera question sous peu, ces demandes sont plutôt sporadiques et concernent surtout l'exploitation des ressources naturelles.

## 1.2. Les Puertoricains : de sujets espagnols à sujets américains<sup>7</sup>

Avant l'arrivée des Européens lors du deuxième voyage de Colomb en Amérique, Puerto Rico était habitée par les Taïnos, un peuple autochtone dont les vestiges autant culinaires que langagiers sont encore bien présents dans l'île. Très vite, l'Espagne verra en Puerto Rico un point stratégique sur les plans militaire et commercial. Mais, ce n'est pas que l'Espagne qui voit dans l'île enchantée un tel potentiel. En effet, tout au long des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Puerto Rico sera la cible de diverses attaques étrangères; françaises, anglaises et hollandaises. À la suite des déclarations d'indépendance de la plupart des États d'Amérique latine, l'Espagne proclamera le Décret royal de Grâce (*Cédula Real de Gracias*) en 1815, dans l'espoir de mettre un frein aux mouvements indépendantistes et de conserver les îles qui lui restaient dans les Caraïbes. Ce décret précise que toute personne voulant s'établir à Cuba ou à Puerto Rico (les deux colonies espagnoles restantes en Amérique) obtiendrait gratuitement une terre si elle portait allégeance au roi d'Espagne et à la religion catholique. Il attira des centaines de milliers d'Européens: Allemands, Français, Corses, Italiens, Portugais et Irlandais s'établirent sur l'île, s'adaptèrent rapidement à la langue commune et se marièrent avec les habitants. Il n'est donc pas surprenant de trouver encore aujourd'hui des descendants au nom de famille français ou autre.

Vivant pour la majorité dans une grande pauvreté, sujets à de hauts tarifs et taxes de l'Espagne et ne pouvant commercer avec qui ils voulaient, les Puertoricains se révoltèrent contre la mère patrie à maintes occasions. La plus importante de ces révoltes fut celle de Lares, en 1868 (*El Grito de Lares*)<sup>8</sup>. Sous le leadership de Ramón E. Betances, souvent

---

6. «*Power greater than Newfoundland really wanted that to happen. If the vote had turned the other way around, I don't know what would have happened, but I am absolutely sure that Newfoundland would look radically different, probably a different quality of life, a different sense of identity and self.*»

7. Pour en savoir davantage sur les plus de cinq siècles d'histoire coloniale à Puerto Rico, il faut se référer à l'ouvrage de Francisco A. Scarano (2000), *Puerto Rico : Cinco siglos de historia*; ou encore celui de José Trías Monge (1997), *Puerto Rico : The Trials of the Oldest Colony in the World*.

8. Pour en savoir davantage sur cette révolte, consulter Moscoso (2003).

décrit comme le père de la patrie puertoricaine, quelques centaines de personnes se soulevèrent dans la ville de Lares, demandant l'indépendance de l'Espagne pour proclamer la République de Puerto Rico. Bien que réprimée par l'Espagne, cette révolte demeure un moment-clé dans l'histoire nationale puertoricaine. José et Adrian ont désigné la révolte de Lares comme étant le moment où une identité nationale unique s'est forgée à Puerto Rico. « *L'être puertoricain vient de la révolte de Lares. À ce moment-là de l'histoire s'est défini ce que c'est être Puertoricain* »<sup>9</sup> (Entrevues PR, 2014). Ce moment demeure marquant dans l'histoire nationale de Puerto Rico. Malgré la défaite, des réformes furent mises en place, avec comme point culminant la Charte de l'autonomie (*Carta Autonómica*) de 1897 concédant à Puerto Rico un gouvernement autonome sur ses affaires locales. Bien que toujours mené par un gouverneur nommé par l'Espagne, le gouvernement autonome fonctionnait librement en ce qui a trait aux affaires politiques et civiles. Néanmoins, ce gain fut de courte durée, puisqu'en 1898, la guerre hispano-américaine changea le cours de l'histoire puertoricaine.

Les Américains envahirent l'île de Puerto Rico en avril 1898 et n'y rencontrèrent que très peu de résistance. Les soldats américains furent presque accueillis en héros. Comme le souligne James L. Dietz (1986, p. 83) :

Nombreux étaient les Puertoricains qui voyaient d'un bon œil la venue des troupes américaines, car pour eux les États-Unis étaient la promesse d'une solution démocratique à l'oppression et à l'arriération découlant de la domination espagnole. Peu d'entre eux s'attendaient à ce que Puerto Rico devienne une colonie des États-Unis, la plupart croyaient qu'il y aurait plus de libertés, autant politiques qu'économiques, sous le leadership américain<sup>10</sup>.

Peu après la signature du traité de Paris ayant mis fin à la guerre, un gouvernement militaire s'installe à Puerto Rico. Celui-ci sera de courte durée, mais ni la Loi Foraker de 1900 ni la Loi Jones de 1917 n'altèrent le sentiment prédominant chez les Américains, soit que les Puertoricains n'étaient pas en mesure de se gouverner eux-mêmes. L'établissement de l'*Estado Libre Asociado* (ELA) en 1952, qui repose sur la clause territoriale de la constitution américaine, offre (voir la section 3.2) peu de changements.

---

9. « *El ser puertorriqueño per se viene desde el Grito de Lares. En ese momento de historia, definió lo que es ser puertorriqueño.* »

10. « *Many Puerto Ricans welcomed the invading forces, since to them the United States promised a democratic alternative to the oppressiveness and backwardness of Spanish domination. Few expected Puerto Rico would become a colony of the United States; most felt there would be greater freedom, both politically and economically, in association with the United States.* »

Ainsi, malgré des tentatives de révoltes et de réformes, Puerto Rico ne sera jamais indépendante, ce qui signifie, selon l'hypothèse formulée par Fazi, que les demandes autonomistes ne devraient y être que peu élevées. Or, un autre facteur politique doit être considéré pour bien comprendre les événements ultérieurs: il s'agit de la dynamique du système de partis.

## 2. La dynamique du système de partis

Dans un ouvrage classique sur la typologie des partis, Maurice Duverger (1951) offre des pistes de réflexion intéressantes sur la formation des partis politiques et des systèmes partisans. La typologie de Duverger repose sur un critère premier, le nombre de partis, qui est ensuite complexifié par l'introduction d'autres critères, variables pour chacun des trois types principaux: 1) l'opposition entre le communisme et le fascisme dans le cas du parti unique; 2) l'opposition entre différents contenus du dualisme, ou encore entre le bipartisme rigide et le bipartisme souple dans le cas du bipartisme; et 3) les phénomènes de fractionnement interne, de superposition des dualismes ainsi que de formation des alliances dans le cas du multipartisme.

Selon ces typologies, autant Terre-Neuve que Puerto Rico ont des systèmes compétitifs multipartistes. Dans les deux cas, deux partis sont dominants et se sont échangé le pouvoir depuis que ces îles ont leur statut politique actuel: province pour Terre-Neuve et État libre associé pour Puerto Rico. Les composantes internes de ce système partisan ont amené Fazi et Hepburn à formuler des hypothèses porteuses à ce sujet. Pour Fazi (2012, p. 147), la territorialisation du système partisan a un impact politique important sur les demandes autonomistes: «L'hypothèse est que moins le système national de partis est bien établi dans un territoire, moins solide sera l'intégration politique à l'État.»<sup>11</sup> Pour Fazi, cependant, la présence de mouvements ou de partis séparatistes n'a pas une incidence significative. Pour Hepburn, en revanche, la décentralisation du système de partis est importante. En outre, selon elle, «la présence d'un ou de plusieurs partis nationalistes faisant la promotion de l'autodétermination débouche sur des demandes pour un plus grand degré d'autonomie»<sup>12</sup>

---

11. «*The hypothesis is that the less well-established national parties are in a territory, the less solid is political integration into the state.*»

12. «*The existence of one or several nationalist parties seeking self-determination leads to demands for a stronger degree of autonomy.*»

(Hepburn, 2012, p. 129). L'hypothèse ici est qu'un système de partis différencié dans une île, avec ou sans partis nationalistes, aura un impact positif sur les demandes nationalistes.

## 2.1. Terre-Neuve : les nationalistes sont-ils conservateurs ?

Le système de partis à Terre-Neuve est similaire à celui prévalant sur la scène fédérale. Le *Confederation Building* est le siège de la législature terre-neuvienne. Celle-ci compte 40 membres élus au suffrage universel pour une période de cinq ans (ou moins, selon la confiance que lui octroie la Chambre). Le système électoral est un système uninominal majoritaire à un tour, calqué sur le modèle de Westminster. Ainsi, chaque député représente une circonscription. Le député, habituellement membre d'un parti politique, qui reçoit le plus grand nombre de voix dans une circonscription en devient le représentant. Le premier ministre est le chef du parti qui a obtenu le plus grand nombre de députés. Le premier ministre doit être un député élu dans une circonscription. La branche exécutive est composée du premier ministre (*Premier*, en anglais) et de son cabinet. Comme nombre d'auteurs l'ont montré (Charland, 2014 ; Savoie, 2000), la plupart des décisions sont prises par une poignée de gens qui gravitent autour du premier ministre.

À Terre-Neuve, bien que trois partis constituent le paysage politique, deux partis se sont échangé le pouvoir depuis 1949, le Parti libéral (PL) et le Parti progressiste-conservateur (PC). À ce tableau s'ajoute le Nouveau Parti démocratique (NPD), qui a fait d'importantes percées au cours des dernières années, ayant fait élire cinq députés aux élections provinciales de 2011. Afin de bien saisir la dynamique du système partisan, le tableau 3.3 révèle l'alternance des partis au pouvoir et le nombre de députés élus à chaque élection.

L'alternance au pouvoir des deux grands partis, soit le Parti libéral et le Parti progressiste-conservateur, se fait de manière quasi radicale. Le tableau 3.3 nous permet de constater qu'il y a domination d'un parti sur l'autre en ce qui a trait au nombre de députés. Une seule exception notable à cette règle est l'élection de 1971, où les deux partis étaient nez à nez. Joey Smallwood, premier ministre depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, démissionnera quelques mois après cette élection. Étant donné l'instabilité et la difficulté à faire voter des lois, une nouvelle élection aura lieu en 1972, amenant le PC au pouvoir. Un autre fait intéressant est la longue période pendant laquelle un parti reste au pouvoir une fois élu. Le règne de Smallwood et du Parti libéral s'est échelonné sur 22 ans (1949-1971), suivis de 17 ans de domination du Parti progressiste-conservateur. Le retour des libéraux au pouvoir a



ensuite duré près de 15 ans, puis le PC a dominé à nouveau le paysage politique terre-neuvien, jusqu'au retour des libéraux lors des élections de 2015.

*Tableau 3.3.*  
**Nombre de députés élus par parti politique et année électorale – Terre-Neuve**

	Parti au pouvoir	Nombre de députés par parti				Total
		Parti progressiste-conservateur	Parti libéral	Nouveau Parti démocratique	Autres	
1949	Libéral	5	22		1	28
1951	Libéral	4	24			28
1956	Libéral	4	32			36
1959	Libéral	2	31		3	36
1962	Libéral	7	34			42
1966	Libéral	3	39			42
1971	Libéral	21	20		1	42
1972	PC	33	9			42
1975	PC	30	16		5	51
1979	PC	33	19			52
1982	PC	44	8			52
1985	PC	36	15	1		52
1989	Libéral	21	31			52
1993	Libéral	16	35	1		52
1996	Libéral	9	37	1	1	48
1999	Libéral	14	32	2		48
2003	PC	34	12	2		48
2007	PC	44	3	1		48
2011	PC	37	6	5		48
2015	Libéral	7	31	2		40

Néanmoins, au cours de la dernière décennie, le PC s'est distingué des autres formations politiques par ses propos revendicateurs, faisant même la guerre à son homologue fédéral, comme nous le verrons. Cette distanciation du PC de son pendant fédéral rejoint l'analyse de Donald V. Smiley stipulant que lorsque les partis, aux niveaux fédéral et provincial, sont des organisations distinctes avec des idéologies s'adaptant à leur électoralat respectif, le système partisan peut être dit confédéral (Smiley, 1980, p. 121-122). À l'opposé, si les deux partis aux deux niveaux de gouvernement partagent leurs finances, leurs idéologies, etc., le système est intégré (Smiley, 1980, p. 121-122). En ce sens, il n'est pas rare de voir, lors d'élections provinciales, les leaders fédéraux du PL et du NPD appuyer des candidats ou leaders à Terre-Neuve des mêmes familles politiques. Cette distanciation du PC par rapport à son homologue fédéral s'est surtout fait ressentir sous le leadership de Danny Williams et, à plus forte raison, lors des élections de 2007. Comme le souligne Alex Marland (2007, p. 79), le PC avait, en 2007, un

programme électoral mettant l'accent sur [sa] campagne publicitaire «Proud, Strong, Determined: the Future is Ours». Ce manifeste signalait les «luttres de la province pour la justice au sein de la Confédération», le besoin «d'exercer une plus grande autonomie» et le vœu «qu'aucun leader fédéral ou gouvernemental ne puisse nous détourner dans notre marche vers l'autosuffisance et la prospérité»<sup>13</sup>.

Ainsi, il semble que le système de partis à Terre-Neuve, bien que similaire au système de partis fédéral, puisse présenter des moments d'effervescence collective, pour reprendre le terme cher à Brubaker, surtout lorsque le parti au pouvoir sent que le gouvernement central s'attaque à l'autonomie ou bloque le développement économique de la province. Cette première analyse m'a donc amenée à m'attarder sur le vocabulaire utilisé par les différents partis politiques de la province pour déterminer si un sentiment d'aliénation par rapport au gouvernement central existe bien et si les programmes politiques reposent sur un vocabulaire nationaliste.

Les tableaux 3.4 à 3.6 font ressortir la fréquence des mots-clés connotant un certain nationalisme. En les comparant, il est possible d'en arriver aux conclusions suivantes. D'abord, les trois partis politiques terre-neuviens ne font jamais référence à la nation terre-neuvienne. Le mot «nation» a été exclu du calcul, car il faisait plutôt référence aux nations

---

13. «[P]atform which emphasized their advertising tagline "Proud, Strong, Determined: the Future is Ours". The manifesto noted the province's "struggles for fairness in Confederation", the need to "exercise a greater degree of autonomy", and a vow that "no federal leader or government will deter us in our march toward self-reliance and prosperity".»

autochtones sur le territoire terre-neuvien. Qui plus est, lorsque le mot «national» apparaît, il n'indique en rien une propension à la spécificité, mais il met plutôt de l'avant des programmes pancanadiens. De même, le mot «pays» (*country*, en anglais) fait référence au Canada et, contrairement à ce que l'on peut observer à Puerto Rico, comme nous le verrons, il ne fait pas référence à Terre-Neuve.

Les trois partis utilisent le terme «province» abondamment. Le tableau 3.4 indique que le PC a même, en 2003, utilisé ce terme à une fréquence assez élevée (dans le programme, on le retrouve en moyenne quatre fois par page). Ce terme est préféré à celui d'«île». Cela s'explique sans doute par le fait que Terre-Neuve est une province composée d'une partie insulaire, l'île de Terre-Neuve, et d'une partie continentale, le Labrador. Si, dans le passé, l'on faisait référence à l'île de Terre-Neuve, les politiciens font de plus en plus attention à inclure dans leur discours le Labrador, et la référence insulaire est ainsi écartée. Par contre, pour Alexander, la dualité des deux identités, celles du Labrador et de l'île de Terre-Neuve, doit être maintenue: «*Je ne me dirais jamais Terre-Neuvien et Labradorien, car je ne suis pas du Labrador; je n'ai jamais été au Labrador. Le Labrador a une histoire différente et une culture très différente. Alors, je crois que c'est une bonne idée de les maintenir séparées*»<sup>14</sup> (Entrevues NL, 2014). De même que le mot «île» s'avère peu utilisé, le terme «peuple» est préféré à «Terre-Neuviens». Cela peut être lié à la dualité territoriale de la province; c'est-à-dire au fait que la province compte une partie continentale (le Labrador) et une partie insulaire, l'île de Terre-Neuve.

Bien que les trois partis présentent plusieurs similarités dans leur vocabulaire, quelques différences méritent d'être soulignées. D'une part, le NPD fait une utilisation assez constante, sans grandes variations dans le temps, du mot «peuple», ce qui n'a rien d'étonnant puisque les orientations mêmes du parti mettent le peuple au centre des politiques publiques, dans le sens sociologique de la lutte des classes sociales. Il n'en va pas nécessairement de même pour les deux autres partis qui, bien qu'ils utilisent ce terme, le font de manière plus opportuniste. Comme on l'explique en note 3 du tableau 3.4, le PL a utilisé abondamment ce terme en référence aux promesses faites lors des élections précédentes. Pour le PC, c'est en 2003 que la fréquence relative de ce terme est la plus élevée. Afin de bien comprendre les répercussions de cette utilisation, il est important de se pencher sur les programmes du PC, qui présentent certaines caractéristiques surprenantes.

---

14. «*I would never call myself a Newfoundlander and Labradorian, because I am not a Labradorian, I have never been to Labrador. Labrador has a different history and a very different culture. So, I think it is always very good to keep them distinct.*»



Fréquence des mots-clés	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<i>People</i> <sup>3</sup>	60	0,002244669	82	0,002277778	62	0,003190942	106	0,005869324	40	0,00512821		
<i>unity</i>	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0		
<i>collective/proper personality</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<i>aspiration(s)</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0		

Notes : La fréquence absolue fait référence au nombre de fois que le mot-clé apparaît dans chaque programme politique. La fréquence relative est donc la fréquence absolue divisée par le nombre de mots de chaque programme. Les deux données sont présentées dans le tableau puisqu'elles offrent un objet de comparaison important autant en nombre absolu que de manière relative.

0 signifie que la fréquence relative n'est pas significative.

1. Sont exclues les références aux Premières nations et à la nation métisse qui se retrouvent dans les programmes de partis. Sauf si mentionné lors de l'analyse, aucune référence à la nation terre-neuvienne n'est faite.
2. Le mot « *colonial* » est utilisé pour faire référence au *Colonial Building*, ancien siège du gouvernement, et n'a pas une importance significative.
3. Cette note s'applique aux mots « *province* » et « *people* » pour l'année 1999. En effet, le Parti libéral utilise pas moins de 30 fois la formulation suivante : « *In 1996, the government made a commitment to the people of our province...* », ce qui explique la fréquence élevée de ces deux termes dans l'analyse.

Tableau 3.5.  
Analyse du discours nationaliste du PC (1999-2015)

Année	1999		2003		2007		2011		2015	
	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
	<i>Policy that works! « Get us working for you »</i> (22 pages/ 7 610 mots)		<i>Real Leadership. The New Approach. Our Blueprint for the Future</i> (63 pages/ 27 940 mots)		<i>Proud. Strong. Determined. The Future is Ours</i> (41 pages/ 13 715 mots)		<i>New Energy</i> (80 pages/ 30 250 mots)		<i>PC Blueprint – A Leader You Can Trust</i> (33 pages/ 6 240 mots)	
Titre du programme (nombre de pages/mots)	7 610	0,004730618	27 940	0,008911954	13 715	0,001454545	30 250	0,000947867	6 240	0,00032051
Fréquence des mots-clés	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<i>Island</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,00032051
<i>province</i>	0	0	6	0,000214746	8	0,000264463	4	0,000291651	41	0,00657051
<i>country</i>	36	0,004730618	249	0,008911954	44	0,001454545	80	0,00583303	6	0,00096154
<i>nation/national</i> <sup>1</sup>	0	0	4	0,000143164	13	0,000429752	3	0,000218739	15	0,00240385
<i>proud/pride</i> <sup>3</sup>	1	0,000131406	39	0,001395848	17	0,000561983	13	0,000947867	2	0,00032051
<i>dignity</i>	0	0	0	0	4	0,000132231	10	0,000729129	0	0
<i>colonial/colonialism</i> <sup>2</sup>	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0
<i>federal</i>	0	0	0	0	3	0	0	0	5	0,00080128
<i>Newfoundlanders</i>	3	0,000394218	75	0,002684324	28	0,00092562	26	0,001895735	12	0,00192308
<i>destiny</i>	3	0,000394218	34	0,001216893	20	0,000661157	15	0,001093693	0	0

Fréquence des mots-clés	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<i>giveaway/give/away</i>	0	0	3	0,000107373	1	0	0	0	0	0
<i>people</i>	0	0	9	0,000322119	0	0	1	0	18	0,00288462
<i>unity</i>	45	0,005913272	89	0,003185397	76	0,002512397	30	0,002187386	0	0
<i>collective/proper personality</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
,	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Notes : La fréquence absolue fait référence au nombre de fois que le mot-clé apparaît dans chaque programme politique. La fréquence relative est donc la fréquence absolue divisée par le nombre de mots du programme. Les deux données sont présentées dans le tableau puisqu'elles offrent un objet de comparaison important autant en nombre absolu que de manière relative.

0 signifie que la fréquence relative n'est pas significative.

1. Sont exclues les références aux Premières nations et à la nation métisse qui se retrouvent dans les programmes de partis. Sauf si mentionné lors de l'analyse, aucune référence à la nation terre-neuvienne n'est faite.
2. Le mot « colonial » est utilisé pour faire référence au *Colonial Building*, ancien siège du gouvernement, et n'a pas une importance significative.
3. Étant donné que le titre du programme politique de 2007 contient le mot *proud*, il se retrouve dans tous les en-têtes de pages. Ces occurrences n'ont pas été comptabilisées dans le calcul final, qui ne tient donc compte que de la fréquence d'apparition du mot dans le corps du texte.





Fréquence des mots-clés	Absolue		Relative		Absolue		Relative		Absolue		Relative	
<i>people</i>	19	0,006199021	55	0,007255937	45	0,01	42	0,005849582	35	0,00964187		
<i>unity</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>collective/proper personality</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>aspiration(s)</i>	0	0	1	0,000131926	0	0	0	0	1	0,00027548		

Notes : La fréquence absolue fait référence au nombre de fois que le mot-clé apparaît dans chaque programme politique. La fréquence relative est donc la fréquence absolue divisée par le nombre de mots du programme. Les deux données sont présentées dans le tableau puisqu'elles offrent un objet de comparaison important autant en nombre absolu que de manière relative.

0 signifie que la fréquence relative n'est pas significative.

1. Sont exclues les références aux Premières nations et à la nation métisse qui se retrouvent dans les programmes de partis. Sauf si mentionné lors de l'analyse, aucune référence à la nation terre-neuvienne n'est faite.
2. Le mot « *colonial* » est utilisé pour faire référence au *Colonial Building*, ancien siège du gouvernement, et n'a pas une importance significative.

Les élections de 2003, qui ont amené le PC au pouvoir pour la première fois depuis près de quinze ans, ont été précédées par une campagne du parti intitulée «*No More Giveaways*» (Plus de cadeaux). En tant que leader de l'opposition, Danny Williams mettait alors l'accent sur le besoin urgent de cesser de donner les ressources naturelles de Terre-Neuve. Cette terminologie, comme le montre le tableau 3.5, est utilisée trois fois (fréquence absolue). Une fois élu, Williams a intégré, au cœur de sa stratégie, la renégociation de l'Accord atlantique<sup>15</sup>, qui sera finalement signé en 2005. Une fois cet accord conclu, la terminologie précédente n'est plus utilisée qu'à une seule reprise, et au passé: «*Les jours des cadeaux de ressources sont passés*»<sup>16</sup> (PC, 2007, p. 10).

De plus, le mot «*destin*» (*destiny*, en anglais) apparaît 34 fois (fréquence absolue) dans le programme de 2003 et, à chaque fois, il est accompagné du verbe «*contrôler*». Le message ne saurait être plus clair: les Terre-Neuviens doivent contrôler leur destin, ce qui passe par le contrôle des ressources naturelles. En 2007, le discours du PC devient de plus en plus nationaliste (Marland, 2010, p. 165).

Le parti fait la promotion non plus du contrôle de son destin, mais du fait de devenir «*maîtres de notre propre maison*»<sup>17</sup> (PC, 2007, p. 3). Ce vocabulaire est familier à l'oreille des Québécois, puisqu'il renvoie directement au slogan «*Maîtres chez nous*», adopté par le Parti libéral du Québec de Jean Lesage durant la campagne électorale de 1962. Et bien que cette expression ne soit employée qu'une fois dans le programme politique, Williams l'utilisera à maintes reprises lors de ses interventions dans les médias. Enfin, lors des élections de 2011, les mots «*fier*» (*proud*) et «*fierté*» (*pride*) – qui, en 2007, soulignaient le caractère culturel distinct de Terre-Neuve – sont utilisés plus sporadiquement, et dans le sens où les Terre-Neuviens se doivent d'être fiers de leur héritage (PC, 2011, p. 39). Il n'en demeure pas moins qu'un langage nationaliste est utilisé: «*En rejetant le pessimisme, nous avons pris la responsabilité de notre destin et tracé notre propre voie*»<sup>18</sup> (PC, 2011, p. 1). Comme quoi le dessein mis de l'avant par Williams en 2003 semble trouver sa finalité en 2011.

De telles formulations ne se retrouvent pas dans les programmes des deux autres partis, ce qui nous amène à croire que, depuis le début de ce siècle, ce sont les conservateurs qui sont les plus nationalistes à Terre-Neuve.

---

15. Pour en savoir davantage sur l'Accord atlantique et ses enjeux, voir le chapitre 4 du présent ouvrage.

16. «*The days of resource giveaways are gone.*»

17. «*[M]asters of our own house.*»

18. «*[R]ejecting pessimism, we have taken responsibility for our destiny and charted our own course.*»

Cela s'explique en partie par le fait que le Parti progressiste-conservateur est né des vestiges de la « Ligue du gouvernement responsable » lors des référendums de 1948, qui prônait un retour au gouvernement responsable. Cela étant dit, dans la section 3.1, il sera question des moments d'« effervescence collective » qu'a connus Terre-Neuve au cours de son histoire, et ce, sous ses divers gouvernements, qu'ils soient libéraux ou conservateurs.

## 2.2. Puerto Rico : un système de partis divisés sur la question du statut

Le système politique puertoricain ressemble en plusieurs points à celui des États-Unis. En effet, *El Capitolio* (le Capitole) regroupe l'assemblée législative puertoricaine, composée d'une chambre des représentants ou délégués (la chambre basse) et d'un sénat (chambre haute). La chambre des représentants est composée de 51 membres, dont 11 qui sont élus au suffrage universel direct. En effet, l'île est divisée en 40 districts qui élisent un représentant chacun. À cela s'additionnent les 11 membres élus au suffrage universel direct qui représentent non pas un district, mais l'ensemble de l'île. Chaque représentant ou délégué est élu pour une période de quatre ans. Le Sénat est composé de 27 membres élus, dont 11 sont également élus au suffrage universel direct. L'île est divisée en huit districts qui font élire deux sénateurs pour quatre ans. Par ailleurs, un conseil exécutif est formé à partir des représentants élus à la chambre basse. Ce conseil est composé de 15 membres qui assistent le gouverneur dans ses tâches. Le système judiciaire puertoricain, comme stipulé dans la constitution puertoricaine de 1952, a établi que la cour de plus haute instance était la Cour suprême puertoricaine, qui peut juger de tout ce qui a trait au droit puertoricain dans les limites établies par la constitution de 1952. Les juges sont nommés par le gouverneur, ce qui a souvent mené à des nominations partisans. Par ailleurs, bien que faites par le gouverneur, les nominations aux tribunaux réguliers (cour d'appel, cours de districts, cours municipales) sont faites suite à la recommandation et au consentement du Sénat.

Ce qui distingue la politique puertoricaine de celle des États-Unis est sans aucun doute son système de partis. La politique américaine a été marquée par un bipartisme et une alternance entre démocrates et républicains. Bien que certains auteurs (Scarano, 2000, p. 972-973) estiment que la politique puertoricaine est également marquée par un bipartisme – il est vrai que deux partis se sont échangé le pouvoir depuis 1952, soit le Partido Popular Democrático (PPD) et le Partido Nuevo Progresista (PNP) –, il

ne faudrait pas sous-estimer l'impact du Partido Independentista Puertorriqueño (PIP) dans la vie politique puertoricaine<sup>19</sup>. Le tableau 3.7 ci-dessous illustre l'alternance au pouvoir entre les principaux partis.

Tableau 3.7.

**Nombre de députés élus par parti politique et année électorale – Puerto Rico**

	PPD		PNP		PIP		Autres	
	Sénat	Chambre des représentants	Sénat	Chambre des représentants	Sénat	Chambre des représentants	Sénat	Chambre des représentants
1948	17	majorité	1				1	
1952	23	majorité	4		5			
1956	22	majorité	6		1			
1960	23	majorité	9				1	
1964	23	majorité	9					
1968	15	23	12	28				
1972	20	majorité	6		1			
1976	13		14	majorité				
1980	15	égalité	12	égalité				
1984	18	majorité	8		1			
1988	18	majorité	8		1			
1992	8		20	majorité	1			
1996	8	16	19	37	1	1		
2000	19	29	8	21	1	1		

19. Le PIP a perdu à quelques reprises sa reconnaissance officielle comme parti, puisque selon la loi électorale du Commonwealth de Puerto Rico, un parti qui reçoit moins de 3% du vote lors d'une élection pour le poste de gouverneur perd sa reconnaissance officielle. Néanmoins, cela n'a pas empêché le PIP de faire élire en 2004 un représentant dans chacune des chambres de l'Assemblée législative. Ce succès ne s'est pas reproduit en 2008. En 2012 cependant, la sénatrice Maria Santiago de Lourdes a regagné son siège au Sénat, bien que le parti n'ait pas obtenu les 3% de votes nécessaires au poste de gouverneur. Afin de retrouver sa légalité, selon la loi électorale, le parti doit soumettre 100 000 signatures à la Commission électorale. Cette voie fut empruntée par le PIP à chaque occasion.

	PPD		PNP		PIP		Autres	
	Sénat	Chambre des représentants	Sénat	Chambre des représentants	Sénat	Chambre des représentants	Sénat	Chambre des représentants
<b>2004</b>	9	18	17	32	1	1		
<b>2008</b>	9	17	22	37				
<b>2012</b>	18	28	8	23	1			
<b>2016</b>	7	16	21	34	1	1	1	

Notes: Pour les années électorales suivantes: 1948, 1952, 1956, 1960, 1964, 1972, 1976, 1980, 1984, 1988 et 1992, le nombre de députés élus par parti n'était pas disponible. Or, la majorité absolue des députés fut élue ainsi: 1948 à 1964 – majorité pour le PPD; 1972 – majorité pour le PPD; 1976 – majorité pour le PNP; 1980 – égalité entre le PNP et le PPD; 1984 et 1988 – majorité pour le PPD; 1992 – majorité pour le PNP.

Il est à noter aussi qu'avant 1968, les résultats indiqués ici comme obtenus par le PNP furent le fait de ses prédécesseurs, qui ont pris divers noms, mais dont l'idée principale était de faire de Puerto Rico un État des États-Unis.

Le PPD est certes le parti qui a dominé l'histoire politique puertoricaine depuis les premières élections (1948) en passant par la création du statut politique de Puerto Rico, et ce, jusqu'à aujourd'hui. Par ailleurs, il est à noter qu'un grand nombre de plus petits partis, dont le Partido Puertorriqueños por Puerto Rico (PPR), ont fait leur entrée lors des élections générales de 2008, renforçant ainsi la thèse selon laquelle le système politique puertoricain est multipartiste.

En plus du multipartisme, ce qui distingue l'île de l'État fédéral est le fait que son système de partis soit divisé selon le statut politique promu par chaque parti. Ainsi, malgré de nombreux débats quant à la nature du statut de Puerto Rico, la relation qu'entretient (et que devrait entretenir) l'île avec les États-Unis demeure au cœur du système de partis. «Aucune autre question ne remue autant d'émotions aussi violemment que celle du statut. C'est, en vérité, la question de toutes les questions»<sup>20</sup> (Lewis, 1963, p. 409). Les propos de Robert W. Anderson (1998, p. 3) sont similaires:

C'est le problème du statut, le problème irrésolu de la décolonisation, qui fait que Puerto Rico est si intéressant politiquement. C'est le contexte dans lequel le vocabulaire politique est présenté à

20. «No one single issue stirs Puerto Rican emotions more violently than that of status. It is, in truth, the issue of issues.»

Puerto Rico, malgré les tentatives d'affirmer le contraire, ceci définit les partis politiques eux-mêmes et la manière dont ils se distinguent les uns des autres<sup>21</sup>.

En fait, le système de partis à Puerto Rico est construit autour des trois principaux partis, chacun représentant une option constitutionnelle particulière. En reprenant la typologie proposée par Jaime Lluch (2011, 2012; voir chapitre 1), il est possible de caractériser les trois partis de la manière suivante. Le PPD, qui fait la promotion d'une version améliorée du Commonwealth, est un parti autonomiste. Pour sa part, le PNP fait la promotion de l'entrée de Puerto Rico parmi les États américains et est donc un parti fédéraliste. Enfin, le PIP fait campagne en faveur de l'indépendance de Puerto Rico. Malgré les tentatives de tous les partis de mettre en valeur d'autres enjeux aux élections, la question du statut politique de l'île demeure l'enjeu principal. R. Anderson (1965, p. 12) résume bien le débat: «Le problème des relations entre Puerto Rico et les États-Unis est au cœur même des politiques partisans. Dans un sens [...], le système de partis a intériorisé ce problème et l'exprime à travers des solutions diverses et potentiellement contradictoires.»<sup>22</sup> Tout en offrant trois voies différentes au statut de Puerto Rico, les partis politiques utilisent tous trois une rhétorique nationaliste afin de rallier l'électorat. L'analyse de contenu des programmes politiques des différents partis va dans ce sens (voir tableaux 3.8 à 3.10). Bien que des différences notables existent en ce qui concerne le vocabulaire utilisé, plusieurs éléments convergent.

Le discours du parti autonomiste qu'est le PPD reflète la nature même de ce parti. Le PPD est le parti même qui a créé l'État libre associé. Cela explique la rare présence du terme «colonial» ou *colonialismo* dans les programmes de cette formation politique. Faisant la promotion d'une relation d'égal à égal, le PPD ne peut utiliser un tel langage, qui suppose une relation de subordination. En fait, comme un sénateur élu sous la bannière de ce parti l'a confirmé: «Je crois en un concept de libre association avec les États-Unis»<sup>23</sup> (Entrevues PR, 2014). Le tableau 3.8 soulève l'utilisation, par ce parti politique, du mot *País* (avec une majuscule initiale), ce qui a d'abord attiré mon attention. Je me disais qu'il s'agissait peut-être

- 
21. «*It is the status problem, the unresolved problem of decolonization, which makes Puerto Rico politically so interesting. It is the context within which the vocabulary of politics is couched in Puerto Rico; in spite of attempts to assume the contrary, it tends to define the political parties themselves and how they are distinguished from each other.*»
  22. «*[T]he problem of relations between Puerto Rico and the United States is at the very centre of party politics. In a sense [...] the party system internalizes this problem and expresses it in its various, potentially contradictory, "solutions".*»
  23. «*Creo en un concepto de libre asociación con los Estados Unidos.*»

d'une tentative d'affirmation nationale que de proclamer ainsi haut et fort la « grande » nation puertoricaine. Or, après analyse, je ne peux conclure une telle chose. Il semblerait que cette majuscule soit une simple coquille, ou encore le reflet d'un désir, mais alors fort inconscient, de mettre l'accent sur certaines politiques plutôt que d'autres. Dans tous les cas où le mot *país* est écrit avec une lettre majuscule, ni le sens ni l'intention ne sont altérés si l'on y substitue une lettre minuscule. Par exemple, on peut lire la phrase suivante dans le programme de 2000 : « Nous proposons de travailler ensemble afin de donner au Pays un gouvernement qui réalisera cet espoir qui est nôtre et qui est l'espoir de tous les Puertoricains »<sup>24</sup> (PPD, 2000, p. 9). Ici, l'utilisation de la lettre majuscule ne vient pas renforcer l'idée de nation ou de pays. On mentionne simplement le désir de donner au pays un gouvernement juste. En fait, l'utilisation même du mot *país* est très fréquente et dénote bien les intentions autonomistes du parti. Par contre, la fréquence relative du mot *nación* et de ses dérivés est beaucoup plus faible.

Un premier survol des fréquences relatives des mots-clés dits nationalistes du PNP pourrait surprendre. En effet, on y voit l'augmentation de la fréquence relative du mot *nación* dans le temps. Par contre, une analyse de contenu ne peut se limiter qu'à la recherche de mots-clés sans que ceux-ci soient mis en contexte. L'analyse de contenu demeure pertinente si l'on veut apprécier l'utilisation des mots et le sens donné par leurs auteurs. Ainsi, le PNP, qui propose de se joindre à la fédération américaine en tant que 51<sup>e</sup> État, fait usage du mot *nación* en référence à la nation américaine : « Nous ne permettrons pas que dans ton dos et sans ton consentement, ils nous séparent de la grande Nation américaine »<sup>25</sup> (PNP, 2000, p. 9). Ce même genre d'utilisation est fait également en 2004 (voir par exemple PNP, 2004, p. 32, 39, 94 et 95) ainsi que dans les programmes des années suivantes. L'utilisation du « N » (en majuscule) va également dans ce sens. Le PNP, de par la nature du statut qu'il propose, ne peut considérer qu'il existe autre chose qu'une seule nation, la nation américaine : celle-ci est prédominante et prend le dessus sur toute autre forme d'identité nationale qu'un électeur potentiel pourrait avoir. L'importance de la majuscule en dit long sur le choix du parti de mettre de l'avant une seule identification nationale.

---

24. « *Propone que trabajemos juntos para brindarle al País un gobierno que haga realidad esta esperanza nuestra, que sé es la esperanza de todos los puertorriqueños.* »

25. « *No permitiremos que a tus espaldas y sin tu consentimiento, nos traten de separar de la gran Nación Americana.* »





Fréquence des mots-clés	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<i>pueblo</i>	103	0,0015	58	0,0013	36	0,0006	37	0,0008	26	0,000664
<i>unidad</i>	17	0,0002	1	0	0	0	0	0	4	0,000102
<i>personalidad colectiva/ propia</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>aspiración-es</i>	2	0	1	0	1	0	5	0,0001	6	0,000153

Notes : La fréquence absolue fait référence au nombre de fois que le mot-clé apparaît dans chaque programme politique. La fréquence relative est la fréquence absolue divisée par le nombre de mots du programme. Les deux données sont présentées dans le tableau puisqu'elles offrent un objet de comparaison important autant en nombre absolu que de manière relative.

0 signifie que la fréquence relative n'est pas significative.

1. Étant donné que le titre du programme de 2008 était « *Un proyecto de país* », le mot *país* se trouve dans chaque marge de page et a été exclu ici du calcul.

D'autre part, on pourrait s'étonner de voir qu'en 2004, le PNP utilise à quatre reprises le mot « colonial ». Or, une fois encore, il faut mettre le tout en contexte, et on constate alors que cette utilisation est faite en combinaison avec une négation. On parle d'arriver devant le Congrès américain avec un plébiscite fort du peuple puertoricain portant sur des « options non coloniales » (PNP, 2004, p. 150). Cet objectif sera poursuivi jusqu'en 2012, lorsque ledit plébiscite aura finalement lieu, un plébiscite qui, selon bon nombre d'analystes et de chefs de file, était opportuniste. En effet, tel que l'indique Sébastian : « *Le plébiscite ne va rien changer* »<sup>26</sup> (Entrevues PR, 2014). Luis est encore plus catégorique dans ses propos : non seulement le plébiscite, selon lui, n'avait pas sa raison d'être, mais, de plus : « *Le plébiscite fut un mécanisme afin d'amener à une victoire politique d'une collectivité en particulier. [...] J'ai cessé de croire dans la vertu des plébiscites* »<sup>27</sup> (Entrevues PR, 2014).

D'autres passages, en lien avec l'identité, méritent d'être relevés. En 2004, le PNP écrit : « Notre métissage culturel, forgé dans l'histoire riche et complexe de notre peuple, se manifeste par l'ample héritage culturel de l'identité puertoricaine qui existe sur l'île, aux États-Unis continentaux et partout dans le monde »<sup>28</sup> (PNP, 2004, p. 64). Cette phrase est riche de mots-clés, et une analyse interprétative plus complète est nécessaire. D'abord, on retrouve l'utilisation de l'expression « notre peuple » ; le mot « peuple » a une fréquence relative plus élevée chaque année (sauf en 2004) que chez les deux autres partis. En effet, le PNP utilise ce mot à une fréquence relative plus élevée que les deux autres partis pour l'année 2000. En 2004, seul le PPD utilise plus fréquemment ce terme. En 2008 et en 2012, le PNP fait une plus grande utilisation du terme « peuple ». On peut le voir quasiment dans une page sur deux.

Comme le rappelle Michael Billig (1995, p. 93), pour que la nation continue d'exister quotidiennement, « des mots banals, qui résonnent dans les oreilles des citoyens ou qui passent sous leurs yeux, sont requis »<sup>29</sup>. Il est évidemment possible de douter que beaucoup de citoyens lisent l'entièreté des programmes des différents partis, mais l'utilisation fréquente d'un mot suppose une intention bien réelle et consciente d'inscrire le vocable de « nation » en le martelant d'une manière ou d'une autre. Le

26. « [E]l plebiscito no iba a decidir nada. »

27. « El plebiscito fue un mecanismo para lograr una victoria política de una colectividad en específica. [...] Yo he dejado ya de creer en los plebiscitos. »

28. « Nuestra mestizaje cultural, forjado en la rica y compleja historia de nuestro pueblo, se manifiesta en el amplio legado cultural de la identidad puertorriqueña que existe en la Isla, en los Estados Unidos continentales y en todo el orbe. »

29. « And for that, banal words, jingling in the ears of the citizens, or passing before their eyes, are required. »

choix et la présence du mot « peuple » dans les programmes du PNP s'expliquent notamment par le fait qu'il permet au parti d'éviter l'usage du mot « nation » (sauf pour désigner la nation américaine) ou encore du mot « pays », qui iraient à l'encontre de l'option de statut proposée par ce parti. Néanmoins, le fait de désigner les Puertoricains comme un peuple et de parler ouvertement de l'héritage culturel (voir l'ascendance commune présumée d'Anthony D. Smith [1991]) démontre une certaine forme de nationalisme.

De plus, on parle bien d'identité puertoricaine fortement liée à la culture, mais on omet complètement le mot « nation », une fois encore afin d'être cohérent avec la solution de statut proposée. Le PNP parle de l'identité puertoricaine qui se retrouve sur l'île, donc à Puerto Rico, mais aussi sur le continent, et va jusqu'à nommer les États-Unis en tant « qu'États-Unis continentaux » (ce qui omet d'office les îles d'Hawaï). Cette distinction marque bien la condition territoriale et pose un accent important sur l'aspect géographique de Puerto Rico. Dans le même ordre d'idées, le PNP est le parti qui fait la plus grande utilisation du mot « île ». Or, une telle utilisation n'est pas mise en relation directe avec la condition territoriale, le fait d'être une île. Ce terme est plutôt utilisé comme synonyme de Puerto Rico, et afin d'éviter l'utilisation de termes controversés comme « nation » ou « pays ».

Tout en étant cohérent avec l'option de statut proposée, le PNP évoque tout de même le caractère propre à Puerto Rico, ou du moins, il l'effleure, comme en fait foi cette citation : « Le Puertoricain a été en mesure d'assimiler le meilleur de tout et a créé sa culture, son profil ou sa personnalité propre »<sup>30</sup> (PNP, 2004, p. 65). Il s'agit ici de la seule occasion, au XXI<sup>e</sup> siècle, où le PNP a utilisé une telle formulation, bien que l'utilisation du « ou » atténue un peu le propos. Qu'une telle formulation ait été éliminée du discours politique du PNP n'est en rien surprenant : admettre la personnalité propre, le caractère unique de Puerto Rico serait contraire à l'union dans la Nation américaine (seule et unique à exister dans le discours du parti). Fait intéressant à noter, en 2016, le PNP s'est approprié le mot « colonial », affirmant que le présent statut est de nature coloniale et qu'il faut le changer, s'attaquant ainsi directement aux propositions du PPD.

---

30. « *El puertorriqueño ha podido asimilar lo mejor de todo y ha creado su cultura, su perfil o personalidad propia.* »

Tableau 3.9.  
Analyse du discours nationaliste du PNP (2000-2016)

Titre du programme (nombre de pages/mots)	2000		2004		2008		2012		2016	
	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<i>¡Para seguir adelante!</i> (220 pages/ 65 090 mots)	70	0,0011	50	0,0012	183	0,0013	69	0,0011	100	0,001365
<i>¡Para seguir adelante!</i> (220 pages/ 65 090 mots)	17	0,0003	0	0	5	0	7	0,0001	0	0
<i>Juntos hacia al cambio. Una nueva visión para Puerto Rico</i> (186 pages/ 62 970 mots)	0	0	0	0	0	0	9	0,0001	0	0
<i>Programa de continuidad y futuro</i> (398 pages/ 137 100 mots)	5	0,0001	26	0,0006	74	0,0005	22	0,0003	41	0,000559
<i>orgullo/orgullosa</i>	5	0,0001	7	0,0002	6	0	9	0,0001	2	0
<i>dignidad</i>	3	0	0	0	21	0,0002	8	0,0001	9	0,00012
<i>colonial/colonialismo</i>	0	0	4	0,0001	0	0	0	0	10	0,00013
<i>federal</i>	83	0,0013	42	0,0010	338	0,0025	89	0,0014	152	0,00207
<i>Puertorriqueños</i>	13	0,0002	17	0,0004	109	0,0008	75	0,0012	26	0,00035
<i>destino</i>	0	0	7	0,0002	6	0	6	0,0001	20	0,00027

Fréquence des mots-clés	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<i>regalar</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>pueblo</i>	99	0,0015	51	0,0013	208	0,0015	86	0,0014	51	0,00069		
<i>unidad</i>	0	0	1	0	5	0	4	0,0001	0	0		
<i>Personalidad colectiva/ propia</i>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0		
<i>aspiración-es</i>	5	0,0001	0	0	9	0,0001	6	0,0001	1	0		

Notes : La fréquence absolue fait référence au nombre de fois que le mot-clé apparaît dans chaque programme politique. La fréquence relative est la fréquence absolue divisée par le nombre de mots du programme. Les deux données sont présentées dans le tableau puisqu'elles offrent un objet de comparaison important autant en nombre absolu que de manière relative.

0 signifie que la fréquence relative n'est pas significative.

Tableau 3.10.  
Analyse du discours nationaliste du PIP (2000-2016)

	2000		2004		2008		2012		2016	
	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<b>Titre du programme (nombre de pages/mots)</b>	<b>Sans titre (113 pages/ 53 750 mots)</b>		<b>Sans titre (215 pages/ 89 000 mots)</b>		<b>Sans titre (265 pages/ 90 000 mots)</b>		<b>Sans titre (272 pages/ 79 500 mots)</b>		<b>Maria de Lourdes – Gobernadora – 2016 (298 pages/ 100 128 mots)</b>	
<b>Fréquence des mots-clés</b>	<b>Absolute</b>	<b>Relative</b>	<b>Absolute</b>	<b>Relative</b>	<b>Absolute</b>	<b>Relative</b>	<b>Absolute</b>	<b>Relative</b>	<b>Absolute</b>	<b>Relative</b>
<i>Isla</i>	6	0,0001	12	0,0001	53	0,0006	35	0,0004	39	0,00038
<i>País</i>	61	0,0012	80	0,0009	153	0,0017	143	0,0018	2	0
<i>país</i>	1	0	1	0	0	0	1	0	86	0,00085
<i>nación/nacional- nacionales/nacionalidad</i>	51	0,0010	60	0,0007	134	0,0015	115	0,0014	96	0,00095
<i>orgullo/orgullosa</i>	3	0,0001	3	0	2	0	3	0	1	0
<i>dignidad</i>	0	0	0	0	3	0	1	0	4	0
<i>colonial/colonialismo</i>	12	0,0002	14	0,0002	25	0,0003	16	0,0002	34	0,00034
<i>federal</i>	8	0,0002	11	0,0001	35	0,0004	27	0,0003	35	0,00035
<i>Puertorriqueños</i>	7	0,0001	15	0,0002	20	0,0002	7	0,0001	8	0,00007
<i>destino</i>	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>regalar</i>	0	0	0	0	0	0,0000	0	0	0	0

Fréquence des mots-clés	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative	Absolute	Relative
<i>pueblo</i>	43	0,0008	52	0,0006	36	0,0004	38	0,0005	38	0,0005	38	0,00037
<i>unidad</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>personalidad colectiva/ propia</i>	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0
<i>aspiración-es</i>	0	0	0	0	11	0,0001	6	0,0001	14	0,0001	14	0,00013

Notes: La fréquence absolue fait référence au nombre de fois que le mot-clé apparaît dans chaque programme politique. La fréquence relative est la fréquence absolue divisée par le nombre de mots du programme. Les deux données sont présentées dans le tableau puisqu'elles offrent un objet de comparaison important autant en nombre absolu que de manière relative.

0 signifie que la fréquence relative n'est pas significative.

Enfin, le PNP met l'accent sur l'unité puertoricaine. Bien que l'emploi du terme *unidad* reste marginal, le message ne pourrait pas être plus clair : Puerto Rico doit faire converger ses demandes afin de parler d'une seule voix au Congrès américain (voir par exemple PNP, 2004, p. 149 pour une telle interprétation). Cette convergence ne peut qu'aboutir à une finalité particulière voulue (du moins par le PNP), soit l'adhésion de Puerto Rico à la fédération américaine. L'utilisation du mot *destino* va dans ce sens, comme en fait foi cet exemple :

Nous avons l'intention de prendre les initiatives décrites précédemment [dans le programme] afin que les Puertoricains puissent choisir démocratiquement notre statut politique, une demande d'admission de Puerto Rico en tant que 51<sup>e</sup> État de l'Union américaine afin de nous gouverner nous-mêmes et de devenir les maîtres de notre destinée<sup>31</sup> (PNP, 2008, p. 178).

L'utilisation du mot *destin[ée]* est rare chez les indépendantistes, alors que les *Populares* (PPD) et les *Estadistas* (PNP) particulièrement en font un usage fréquent ; le destin de Puerto Rico est de s'unir d'une manière quelconque aux États-Unis.

Tout comme le PPD, le PIP fait une forte utilisation du mot *país*. Ce qui distingue alors le PIP du PPD est le degré d'autonomie demandé à l'État fédéral. Tandis que le premier prône une autonomie complète, par le biais de l'indépendance, le second est plutôt favorable à une renégociation de la présente entente avec les États-Unis, une renégociation qui se ferait de nation à nation, sur une base égalitaire, et qui pourrait donner lieu à plus de pouvoirs (une sorte de fédéralisme asymétrique) à Puerto Rico. Il est à noter que le PIP, bien que faisant la promotion de l'émancipation totale du joug américain, propose une transition économique de 20 ans afin, entre autres, de compenser l'île pour les années de colonisation (voir à ce sujet par exemple PIP, 2012, p. 8).

Par ailleurs, le PIP fait usage, sans grande surprise, d'un vocabulaire nationaliste. En effet, le vocabulaire utilisé s'apparente en tous points aux éléments contenus dans la définition qu'Anthony Smith (1991, p. 21) donne du concept d'*ethnie*. Selon Smith, une *ethnie* possède les attributs suivants :

- 1) un nom propre collectif ;
- 2) le mythe d'une ascendance commune ;

---

31. «Nos proponemos tomar las iniciativas que se exponen a continuación con el fin de que los puertorriqueños podamos escoger democráticamente nuestro estatus político, solicitar la admisión de Puerto Rico como el estado 51 de la Unión americana y gobernarnos a nosotros mismos convirtiéndonos en los dueños de nuestro destino.»



- 3) une mémoire historique partagée ;
- 4) un ou plusieurs éléments différenciés d'une culture commune ;
- 5) une association avec un lieu historique d'établissement précis ;
- 6) un sens de la solidarité pour une grande partie de la population.<sup>32</sup>

Voici quelques citations tirées des divers programmes du PIP qui vont dans ce sens. Par exemple, en ce qui a trait à un lieu historique d'établissement, un lieu particulier (attributs 1 et 5), le PIP (2004, p. 67) écrit : « Puerto Rico et ses îles et îlots adjacents constituent un territoire insulaire et caribéen clairement délimité. »<sup>33</sup> De même, les *independentistas* font l'utilisation du mot *patria* (patrie) (attributs 2 et 6) « afin d'augmenter le niveau de travail de tous et toutes au sein de notre Patrie »<sup>34</sup> (PIP, 2004, p. 27).

De manière plus pertinente encore, il est fait mention en plusieurs occasions du « sentiment d'identité nationale »<sup>35</sup> (PIP, 2000, p. 81) ou encore de « l'identité propre »<sup>36</sup> de Puerto Rico (PIP, 2000, p. 106) (attributs 3 et 4). De même, la condition insulaire (PIP, 2000, p. 42 ; 2004, p. 85) est mentionnée, et ce, bien plus fréquemment qu'à Terre-Neuve, où la référence à l'île semble exclue en raison de l'existence d'une partie continentale adjacente faisant partie de la province.

Ainsi, l'intériorisation dans la définition identitaire de l'état d'insularité propre aux habitants du territoire et son utilisation partisane plus fréquente à Puerto Rico qu'à Terre-Neuve ramènent à l'avant-scène des facteurs considérés au chapitre 2, entre autres, l'importance de la taille de l'île dans la définition identitaire et dans les demandes nationalistes qui sont faites.

### 3. Les relations îles-États centraux

Les deux îles à l'étude sont intégrées dans un État qualifié de « fédéral », bien que de nombreuses différences existent entre les deux cas. Chaque île dispose d'un certain nombre de compétences et fait face à certaines

---

32. « 1) a collective proper name ; 2) a myth of common ancestry ; 3) shared historical memories ; 4) one or more differentiating elements of common culture ; 5) an association with a specific "homeland" ; 6) a sense of solidarity for significant sectors of the population. »

33. « Puerto Rico y sus islas, islotes y cayos adyacentes constituyen un territorio isleño y caribeño claramente delimitado. »

34. « [P]ara levantar el nivel [del trabajo] de todos y todas en nuestra Patria. »

35. « [E]l sentido de identidad nacional. »

36. « [S]u propia identidad. »

contraintes inhérentes à son statut constitutionnel. De plus, la nature même de ce statut a provoqué divers moments d'effervescence collective analysés ci-dessous.

### 3.1. Terre-Neuve : province canadienne

L'entrée de Terre-Neuve dans la fédération canadienne lui a attribué, comme pour les autres provinces, un certain nombre de compétences. Il importe de voir ici les limites de même que les pouvoirs qui viennent avec ce statut.

#### 3.1.1. *Les pouvoirs et les limites*

L'entrée de Terre-Neuve dans la fédération canadienne s'est faite par voie référendaire en 1948. Officialisée province canadienne le 31 mars 1949, Terre-Neuve a, comme les autres provinces, certains pouvoirs délimités par la Constitution canadienne. Les articles 91 à 95 de la Loi constitutionnelle de 1867 établissent les compétences attribuées à chaque ordre de gouvernement. L'article 91 énumère les compétences exclusives au gouvernement fédéral, tandis que l'article 92 répertorie les compétences dévolues aux législatures provinciales. Il existe également certains pouvoirs concurrents, relevant des deux ordres de gouvernement à la fois, bien qu'à prépondérance fédérale (article 95 par exemple). Par contre, comme le souligne Réjean Pelletier (2009, p. 49) :

On y trouve également [à l'article 91] un préambule accordant au Parlement fédéral un pouvoir général de faire des lois pour la « paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada ». En vertu de ce préambule, les pouvoirs résiduels, c'est-à-dire tous ceux qui ne peuvent être rangés dans une catégorie, soit par oubli des constituants, soit parce qu'il s'agit de sujets nouveaux (par exemple, l'aéronautique ou l'énergie nucléaire), ont été confiés au fédéral.

Au fil des ans, le fédéralisme canadien a évolué, et plusieurs s'entendent pour dire que le gouvernement fédéral, notamment avec son pouvoir de dépenser, est prépondérant (Dionne et Gagnon, 2014 ; Pelletier, 2009). Par divers moyens, les provinces ont tenté de conclure des ententes bilatérales avec le gouvernement fédéral, ce qui appuie la thèse de l'existence d'un fédéralisme asymétrique. Néanmoins, ce qui retient particulièrement l'attention dans le cas terre-neuvien au chapitre des relations provinciales-fédérales sont les moments d'effervescence collective où une injustice, du point de vue provincial, avait lieu et où la province contestait l'empiétement dans un de ses champs de compétence. Ces moments de contestation ont rallié la population provinciale, tout en renforçant le caractère de « société distincte » de Terre-Neuve.

### 3.1.2. *Les moments-clés de contestation à Terre-Neuve*

Les moments de contestation et la rhétorique nationaliste qu'ils ont engendrée sont souvent décrits comme de l'«*Ottawa-bashing*» et sont présents dans toute l'histoire politique de Terre-Neuve, peu importe l'allégeance politique de ses leaders. En fait, pour Sean Cadigan (2009, p. 296), «depuis la Confédération, les politiciens ont utilisé une forme particulière de néonationalisme, l'«*Ottawa-bashing*», afin de distraire le peuple de Terre-Neuve-et-Labrador des échecs des politiques provinciales et d'obtenir son appui»<sup>37</sup>.

L'exemple le plus percutant est sans doute celui de 1959. Le premier ministre terre-neuvien Joey Smallwood était en désaccord avec le premier ministre canadien de l'époque, John Diefenbaker, au sujet de la clause 29 de la Loi sur Terre-Neuve. Cette clause stipulait qu'après huit ans, une Commission royale<sup>38</sup> serait chargée d'examiner la situation financière de la province et de faire des recommandations quant à la forme et à l'importance de l'aide financière additionnelle qui, le cas échéant, pourrait être nécessaire au gouvernement provincial afin de maintenir un niveau de prestation des services publics conforme aux niveaux atteints après la date de l'Union, sans recourir à une hausse de l'impôt. Le gouvernement progressiste-conservateur de Diefenbaker était opposé à des ententes spécifiques avec les provinces et préférait une approche régionale en matière de développement économique. Or, le premier ministre provincial libéral voulait à tout prix une entente pour sa province, convaincu qu'il était du caractère distinct de Terre-Neuve et de ses besoins exceptionnels en matière fiscale. À la suite de ce désaccord, il a déclaré trois jours de deuil où tous les drapeaux ont été mis en berne et les portes des édifices gouvernementaux provinciaux étaient drapées de noir.

En 1982, Brian Peckford, un progressiste-conservateur, a tenu des actions similaires lorsque les négociations avec le premier ministre canadien, le libéral Pierre Elliott Trudeau, au sujet des revenus de l'exploitation du pétrole en haute mer, ont échoué. Il avait alors demandé à tous les membres de la législature de porter du noir en signe de deuil. Peckford a finalement pu conclure l'Accord atlantique en 1985. Cet accord était des plus importants autant d'un point de vue économique que nationaliste. En effet, cet accord,

---

37. «[S]ince Confederation, politicians have used a particular form of neo-nationalist *Ottawa-bashing* to distract the people of Newfoundland & Labrador from the failures of provincial policies and to co-opt their support.»

38. La Commission royale d'enquête sur la situation financière de Terre-Neuve a déposé son rapport en 1958 et ses recommandations allaient dans le sens du premier ministre provincial.

qui donnait à Terre-Neuve les droits aux revenus provenant de l'exploitation du pétrole en haute mer comme si cette ressource faisait partie des frontières terrestres de la province, en plus des mêmes droits que le Canada en ce qui a trait à la gestion du développement de cette ressource, est certainement unique dans l'histoire canadienne des relations fédérales-provinciales et a été un pivot dans la longue histoire de lutte de Terre-Neuve pour avoir un mot à dire dans l'exploitation de ses richesses naturelles<sup>39</sup> (Jackson, 1986, p. 107).

On peut ainsi dire que les années Peckford furent marquées par des relations provinciales-fédérales tendues autour de la question de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles. Comme le souligne Valerie A. Summers (2001, p. 37): «La rhétorique politique de Peckford mettait de l'avant une fierté à Terre-Neuve et était accompagnée d'un appel à plus de pouvoirs pour l'État provincial.»<sup>40</sup>

Bien que l'accord de 1985 ait été signé, il ne fut pas appliqué à la faveur de Terre-Neuve et, comme le souligne le président de la Commission royale *Our Place in Canada*, «les gouvernements fédéral et provincial devraient entrer immédiatement en négociation afin de réviser l'Accord atlantique pour s'assurer que l'objectif relatif au bénéficiaire principal est à la fois honoré et achevé»<sup>41</sup> (Young, 2003, p. 122). Cet objectif fut poursuivi avec vigueur par le premier ministre Danny Williams. Dès 2005, Williams fut capable de conclure une entente avec le premier ministre canadien Paul Martin en vue d'en arriver à un «nouvel» Accord atlantique qui compense la province pour les pertes de revenus (Marland, 2007, p. 76). Cependant, les discussions furent des plus houleuses. Insatisfait des offres faites par le gouvernement fédéral, le premier ministre Williams menaça de retirer tous les drapeaux canadiens des édifices provinciaux si le gouvernement fédéral ne négociait pas de bonne foi avec la province. Le 23 décembre 2004, Williams (CBC, 2004) déclarait: «Le gouvernement

---

39. «[W]hich affords to Newfoundland rights to all revenue flowing from offshore oil development as if the resource were within provincial boundaries onshore, as well as equal rights with Canada in the management of offshore resource development, is certainly unique in Canadian federal-provincial relations and pivotal in the history of Newfoundland's long struggle to gain some say in the exploitation of its natural wealth.»

40. «Peckford's political rhetoric stressed a pride in Newfoundland and was accompanied by a call for increased powers for the provincial state.»

41. «[T]he federal and provincial governments [should] enter into immediate discussions to revise the Atlantic Accord to ensure that the principal-beneficiary objective is both honoured and achieved.»

fédéral a tourné le dos au peuple de cette province et nous n'accepterons pas moins que ce qui a été promis par le premier ministre et ce que nous méritons.»<sup>42</sup>

Et ainsi, pendant quelques jours, les drapeaux canadiens ont été retirés des édifices gouvernementaux à travers la province. Williams fut en mesure de négocier un remboursement, soit 2 milliards de dollars en «revenus perdus». Cet accord permit également à Terre-Neuve de garder les revenus de l'exploitation du pétrole en haute mer et les versements provenant de la péréquation (Baldacchino, 2010, p. 93). Cependant, l'élection de Stephen Harper et du Parti conservateur à Ottawa en 2006 est venue mettre un terme à cette entente. Par conséquent, un nouveau conflit a vu le jour entre la province et le gouvernement central au sujet du respect de certaines clauses de l'Accord atlantique de 2005. Ne voulant pas céder aux demandes du premier ministre provincial, l'équipe de Stephen Harper n'a fait élire aucun député dans la province lors des élections de 2008, en bonne partie grâce à la campagne de Danny Williams «*Anything but Conservative*» (campagne mieux connue sous les initiales ABC). Le message lancé au gouvernement fédéral était clair: grâce à l'appui populaire que détient Williams (voir à ce sujet Levesque, 2014, p. 207), le gouvernement central ne pourra pas faire élire de députés s'il n'est pas prêt à discuter de bonne foi avec le premier ministre de Terre-Neuve.

Ce qui est particulièrement intéressant à travers ces exemples, c'est l'habileté de Williams à rallier la population derrière des revendications portant sur ce qu'il estime être dû à la province. En utilisant des formulations du genre de: «Le gouvernement fédéral a tourné le dos à la province» et «ce que nous méritons», Williams est capable de donner l'impression que le gouvernement fédéral ne tient pas compte des citoyens de la province. De manière encore plus efficace, il fait appel à la fierté et au sentiment d'appartenance des Terre-Neuviens, montrant que la nation est utilisée pour que les électeurs placent leur confiance en leur leader qui fera la promotion des idéaux de la province.

Comme Jerry Bannister (2003a, p. 147) l'a souligné, cette rhétorique nationaliste n'est pas nouvelle à Terre-Neuve:

La logique essentielle de la rhétorique nationaliste est pratiquement restée la même pendant deux siècles: Terre-Neuve a une économie faible, mais est riche en ressources naturelles; sa pauvreté est en fait due à l'incompétence des organismes fédéraux basés hors de l'île en

---

42. «*The federal government has turned its back on the people of this province and we will not accept less than what was committed to by the prime minister and to what we deserve.*»

matière de gestion des ressources naturelles; les autorités locales ont une expertise technique supérieure, un engagement moral et une légitimité populaire; l'absence de politiques et d'administration propres est causée par un contrôle local insuffisant au sujet de l'exploitation et de l'allocation de ressources; ainsi, la clé de la prospérité est le transfert du pouvoir aux institutions politiques locales<sup>43</sup>.

Le nationalisme terre-neuvien se manifeste donc à travers des demandes autonomistes surtout centrées sur la gestion des ressources naturelles et le principe de subsidiarité. Bien qu'un système de partis distinct de celui prévalant à l'échelle canadienne n'existe pas à Terre-Neuve, il n'en demeure pas moins que les politiciens locaux, peu importe leurs allégeances politiques, ont formulé des demandes nationalistes, et ce, tout au long de l'histoire de la jeune province.

### 3.2. Puerto Rico : *Estado Libre Asociado*

Depuis 1952, Puerto Rico forme un *Estado Libre Asociado* (ELA). Territoire non incorporé des États-Unis, il constitue une anomalie politique et constitutionnelle. Il est donc d'autant plus intéressant de se pencher sur les divers pouvoirs et limites qu'un tel statut implique. Qui plus est, la lutte pour la reconnaissance d'un « vrai » statut fut bien réelle, comme en témoignent les cinq plébiscites sur cette question.

#### 3.2.1. *Les pouvoirs et les limites*

C'est en 1950, dans le sillage de plusieurs lois votées par le Congrès américain (*Public Law 447* et *Public Law 600*, notamment), que Puerto Rico se voit déléguer le pouvoir d'établir une forme de gouvernement local enchâssée dans une constitution. Cette constitution devait être approuvée par les Puertoricains dans le cadre d'un référendum, qui eut lieu le 3 mars 1952 et dans lequel plus de 80 % des électeurs approuvèrent l'établissement d'une constitution et de l'ELA. Ce vote fut entériné, et ce, même si le taux de participation fut inférieur à 55 % (Pantojas, 2013, p. 44). La constitution ayant été mise en application dès le 25 juillet 1952, c'est depuis ce jour que Puerto Rico a le statut particulier qu'il possède. Sous ce statut,

---

43. «[Nationalist rhetoric]'s essential logic has remained basically the same for almost two centuries: Newfoundland has a poor economy but is rich in natural resources; its poverty is due to incompetent resource management by state agencies based outside the island; local authorities have superior technical expertise, moral commitment, and popular legitimacy; the absence of proper policies and administration is caused by the lack of sufficient local control over resource exploitation and allocation; thus the key to prosperity is the transference of power to local political institutions.»

les résidents de Puerto Rico détiennent la citoyenneté américaine, servent dans l'armée, sont représentés à la Chambre des représentants par un commissaire résident élu pour un mandat de quatre ans, qui n'a cependant pas le privilège de voter en chambre, [les citoyens puertoricains] sont sujets aux lois fédérales et sont bénéficiaires de l'aide fédérale telle qu'approuvée par le Congrès, ne votent pas aux élections nationales et ne paient pas d'impôt au fédéral<sup>44</sup> (Bea, 2005, p. i).

Ainsi, le statut de 1952 n'a en rien altéré les dispositions en vigueur à Puerto Rico avant 1952 : en d'autres mots, le Congrès américain est le seul organe compétent pour décider du statut politique de Puerto Rico. Ce pouvoir est déterminé par la *clause territoriale* de la Constitution américaine (Article IV, section 3, clause 2), qui stipule que : « Le Congrès aura le pouvoir de disposer du territoire ou de toute autre propriété appartenant aux États-Unis et d'édicter toutes les réglementations nécessaires les concernant »<sup>45</sup> (*Constitution of the United States of America*). Depuis les « cas insulaires » (*Insular Cases*) de 1900-1902<sup>46</sup>, Puerto Rico est désignée par le Congrès comme un territoire non incorporé. Ainsi, le vote pour l'ÉLA en 1952 n'a pas modifié son statut, et la présence américaine se fait bien sentir dans l'île. Même si le Congrès américain est la seule instance habilitée à modifier le statut de Puerto Rico, nombre de plébiscites (qui n'ont donc aucune portée constitutionnelle) ont eu lieu dans l'île. Forts moments de contestation, il importe ici de les passer en revue.

### 3.2.2. *Les revendications pour un changement de la relation entre Puerto Rico et les États-Unis*

Pourquoi est-ce toujours l'impasse à Puerto Rico, même après cinq plébiscites sur le statut politique ? Afin de répondre à cette question, une analyse des cinq plébiscites est essentielle. Tous ces plébiscites furent lancés

---

44. « [R]esidents of Puerto Rico hold US citizenship, serve in the military, are represented in the House of Representatives by a Resident Commissioner elected to a four-year term who does not have privileges to vote on the floor of the House, are subject to federal laws and are beneficiaries of federal aid as approved by Congress, do not vote in national elections, and pay no federal income tax. »

45. « The Congress shall have power to dispose of and make all needful rules and regulations respecting the territory or other property belonging to the United States. »

46. Les cas insulaires sont une série d'opinions émises par la Cour suprême américaine au sujet des territoires nouvellement acquis par les États-Unis suite à la Guerre hispano-américaine de 1898. La Cour suprême a, entre autres, statué que les droits constitutionnels ne s'appliquaient pas automatiquement aux territoires nouvellement acquis. De plus, la Cour a « inventé » la notion de statut de territoire non incorporé, un statut qui s'applique toujours à Puerto Rico.

localement par un des partis au pouvoir et n'ont pas de force contraignante puisque le Congrès américain, comme il a été précédemment illustré, a le pouvoir ultime de changer le statut de Puerto Rico.

Il importe également de rappeler ici que le Partido Popular Democrático (PPD) a été fondé en 1940 par Luis Muñoz Marin dans le but de faire de Puerto Rico un pays souverain. Des réformes sociales et économiques (chapitre 4) étaient au cœur des priorités du parti, ce qui l'a amené à délaisser graduellement l'atteinte de l'autodétermination externe au profit d'une plus grande autonomie en évoluant à l'intérieur des États-Unis. Ce changement d'orientation a provoqué une scission au sein du parti, et un groupe de dissidents fondèrent, en 1946, le Partido Independentista Puertorriqueño (PIP), une formation explicitement indépendantiste.

### **Le plébiscite de 1967 : le boycottage indépendantiste**

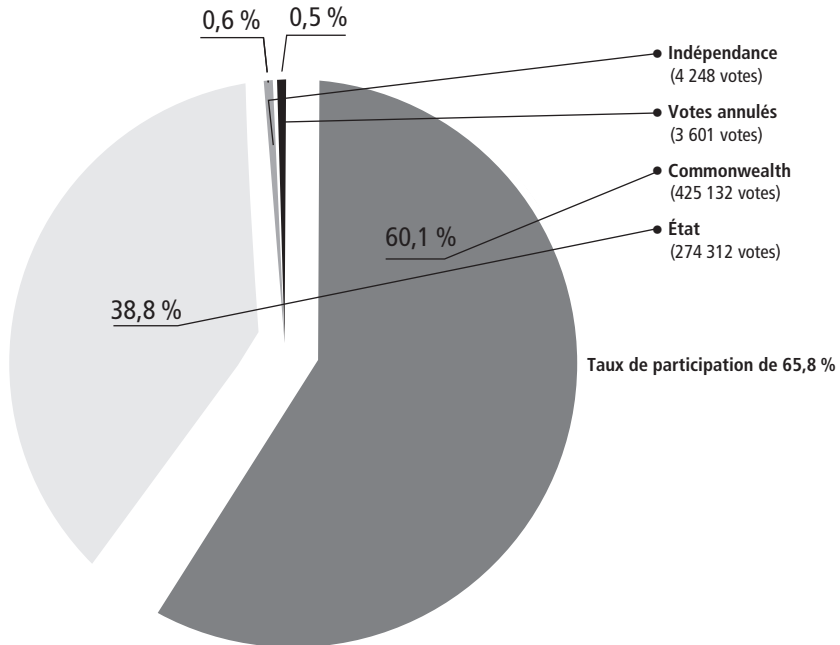
Les soubresauts politiques qui ont précédé le plébiscite de 1967 permettent de comprendre les résultats obtenus. Au cours des années 1960, juste avant le plébiscite, les hautes instances américaines, dont le Federal Bureau of Investigation (FBI), surveillaient de façon accrue le PIP et les mouvements sociaux favorables à l'indépendance. En 2000, lors des audiences d'un sous-comité, le directeur du FBI fit un *mea culpa* en affirmant que les dirigeants et membres du PIP avaient été mis sous surveillance. Bien que cette surveillance ait été particulièrement intense à la suite des manifestations violentes des années 1930 et 1940, avec comme paroxysme la tentative avortée de deux Puertoricains de tuer le président Truman en 1950, la surveillance du FBI à Puerto Rico s'est étendue bien au-delà de cette période d'agitation, soit de 1936 à 1995. Tout était surveillé durant cette période : le Parti indépendantiste, les mouvements étudiants, les contestations populaires (Navarro, 2003). Ainsi, le climat social et politique était tendu lors de la tenue du premier plébiscite. Les dirigeants du Parti indépendantiste étaient souvent victimes de menaces de la part des forces de l'ordre et ceux qui troublaient l'ordre public étaient emprisonnés.

Néanmoins, les Puertoricains ont eu à se prononcer, le 23 juillet 1967, sur le statut politique de l'île. À des dizaines de reprises depuis l'annexion de Puerto Rico aux États-Unis, les différents leaders puertoricains avaient revendiqué la possibilité de se prononcer sur leur avenir politique. Les résidents devaient alors choisir entre trois options : le Commonwealth, la création d'un État (au même titre que les 50 autres États américains) ou



l'indépendance<sup>47</sup>. Lors de la campagne référendaire de 1967, les dirigeants des factions indépendantistes ont demandé à leurs partisans de boycotter le plébiscite (Maldonado-Denis, 1972, p. 136). Voici (figure 3.3) les résultats obtenus lors de ce plébiscite.

Figure 3.3.  
Résultats du plébiscite de 1967



Source : Inspiré de Comisión Estatal de Elecciones de Puerto Rico (2000c).

Comme en fait foi le taux de participation, le boycottage du référendum par les forces indépendantistes a été considérable. Même si l'option du Commonwealth a reçu plus de la majorité des voix, le taux de participation reflète également une certaine crainte de représailles chez les électeurs.

47. Lors des plébiscites de 1967, 1993 et 1998 – et contrairement à celui de 2012 et 2017 – les Puertoricains ne devaient pas choisir une option définitive, mais devaient plutôt sélectionner l'affirmation qui correspondait le mieux au statut qu'ils désiraient.

### Le plébiscite de 1993 : le réveil américain

Le plébiscite de 1993 est particulier en ce sens qu'il a forcé les Américains à prendre au sérieux le cas puertoricain. Comme le souligne José O. Diaz (1995, p. 204) :

Le référendum de 1993 a amené Puerto Rico dans les nouvelles américaines. Aussi, les Puertoricains, autant sur l'île qu'à l'extérieur, se sont rendu compte que la question du statut politique était loin d'être résolue. Pendant ce temps, les Américains constataient que la question puertoricaine était complexe et qu'aucune solution facile n'était à portée de main<sup>48</sup>.

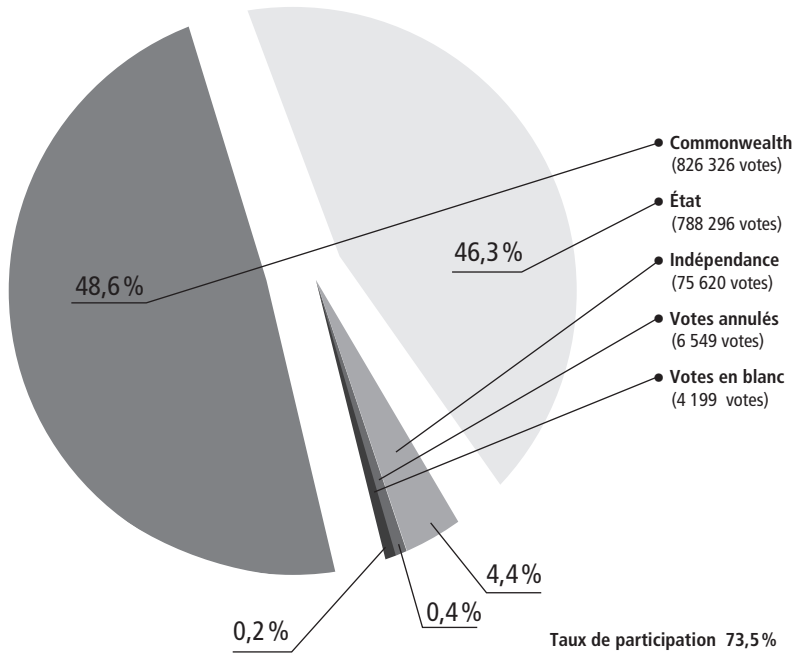
De plus, comme le mentionne Juan Manuel García Passalacqua (1994, p. 104), le plébiscite touchait directement à l'identité du peuple et au potentiel d'assimilation de la culture puertoricaine à la culture nord-américaine. Les Puertoricains étaient à ce moment-là très préoccupés par le plan de l'administration Clinton, qui prévoyait de limiter les crédits d'impôt aux firmes multinationales (Passalacqua, 1994, p. 105).

Outre les considérations d'ordre économique, la culture a été au cœur des débats et de la campagne référendaire, ce qui sous-entend une certaine forme de nationalisme. Comme en 1967, les citoyens devaient choisir entre trois options : le Commonwealth, la création d'un État ou l'indépendance. Un des problèmes fortement dénoncés fut l'absence de définitions des trois options. Chaque parti en faveur d'une option fournissait aux électeurs sa propre vision, et les répercussions de chacune d'elles (Passalacqua, 1994, p. 104). D'importantes personnalités politiques locales, et même américaines, furent sollicitées par chacun des partis afin de défendre leur option. Selon Passalacqua (1994, p. 105), la publicité et, surtout, les annonces à la télévision ont joué un rôle crucial dans la campagne. Rompant avec la tradition, lors de la dernière semaine de campagne, les Puertoricains sont demeurés chez eux, préférant l'information fournie par la télévision aux grands rassemblements qui ont habituellement marqué l'histoire de l'île. Ainsi, d'une politique collectiviste associée à la rue, on est passé à une politique plus individualiste, où les électeurs prennent connaissance des débats dans leur foyer, sans se regrouper. À la suite de cette campagne inusitée, on a enregistré les résultats suivants (figure 3.4) :

---

48. «*The 1993 plebiscite brought Puerto Rico into the news. Also, Puerto Ricans at home and abroad realized that the status question was far from settled. Meanwhile, US citizens on the mainland recognized that the issue is a complicated one and that no easy solution lies ahead.*»

Figure 3.4.  
Résultats du plébiscite de 1993



Source : Inspiré de Comisión Estatal de Elecciones de Puerto Rico (2000b).

Aucune des trois options n'obtint l'appui d'une majorité. Le risque de non-obtention d'une majorité absolue est très fort lorsqu'un bulletin de vote présente plus de deux options. En revanche, l'absence de majorité conduit à une impasse politique. Le peuple, même s'il a participé au vote de façon massive, se verra dans l'obligation, un jour ou l'autre, de mettre sur pied un autre plébiscite afin de régler la question de son statut politique. Enfin, il importe tout de même de souligner que ce plébiscite fut en soi historique, dans la mesure où il « fut le premier rendez-vous électoral pour les électeurs puertoricains permettant de s'exprimer *librement* sur leurs préférences en ce qui a trait à un aspect vital de l'île pour son futur politique »<sup>49</sup> (Passalacqua, 1994, p. 106, nous soulignons). Les Puertoricains n'ont pas eu à attendre longtemps avant de se prononcer à nouveau sur leur statut politique, puisqu'un autre plébiscite a eu lieu cinq ans plus tard.

49. « *The plebiscite was the first electoral opportunity Puerto Rican voters had to freely express a preference in the vital matter of the island's political future.* »

### **Le plébiscite de 1998 : un bulletin de vote avec cinq choix de réponses**

Le plébiscite de 1998 se distingue des autres de plusieurs manières. Tout d'abord, lors de l'annonce de la tenue d'un plébiscite, prévu pour le 13 décembre, quatre options (au lieu de trois comme en 1967 et 1993) devaient figurer sur le bulletin de vote. Il s'agissait de : 1) Commonwealth, 2) association libre ; 3) État (fédéré) ; et 4) indépendance. En multipliant davantage les choix, le gouvernement risquait de se buter, comme en 1993, à un peuple divisé entre toutes ces options sans qu'aucune n'obtienne une majorité claire. Pour complexifier davantage la campagne et les choix des électeurs, une cinquième option fit son apparition à la suite de pressions exercées par les promoteurs du Commonwealth. Ceux-ci, alléguant que la définition du Commonwealth telle que présentée au peuple ne reconnaissait pas « les protections constitutionnelles offertes par notre statut de citoyens américains et le fait que la relation est basée sur le consentement mutuel [*sic*] de Puerto Rico et des États-Unis »<sup>50</sup> (Bea, 2005, p. 8), firent ajouter l'option « Aucune de ces options » sur les bulletins de vote. Pendant la campagne, ce groupe a demandé aux Puertoricains de voter en faveur de cette cinquième option, car l'option du Commonwealth ne reflétait pas à leurs yeux les protections et droits acquis constitutionnellement par les Puertoricains. Les résultats du plébiscite sont présentés dans la figure 3.5.

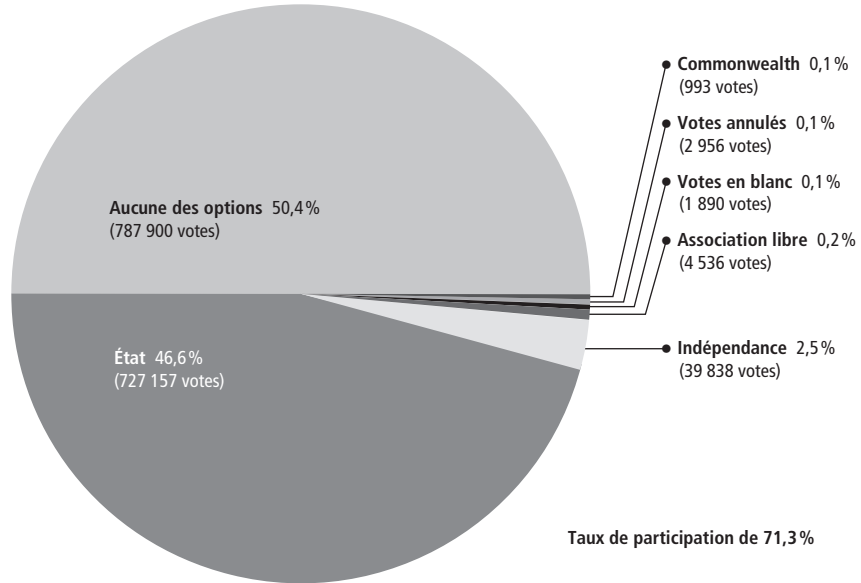
C'est l'option « Aucune des options » qui a obtenu la majorité absolue des voix, avec un peu plus de 50 %. Ce résultat dénote un certain mécontentement des électeurs. Le refus de se prononcer sur un choix quant à leur statut politique ne fait pas nécessairement des Puertoricains un peuple indécis. Néanmoins, comme les défenseurs du Commonwealth l'ont proclamé tout au long de la campagne référendaire, il est très important d'avoir des définitions claires pour chacune des options, sans quoi le peuple reçoit de la part de chaque camp des informations diverses et parfois contradictoires. En ce sens, les critiques (Julliard, 2008) des théories référendaires ont raison : le peuple peut se faire manipuler par l'information qu'on lui transmet. Le plébiscite de 1998 montre un certain cynisme de la part des citoyens. Jacques Julliard (2008, p. 114) interprète cette attitude de la façon suivante : « On ne peut recourir au plébiscite trop souvent sans risquer la lassitude du corps électoral. Il faut donc imaginer des procédures moins lourdes pour intégrer l'opinion dans le champ délibératif officiel. » Suivant cette logique, on peut dire qu'à force de se faire

---

50. « *The constitutional protections afforded to our US citizenship and the fact that the relationship is based upon the mutual consent [*sic*] of Puerto Rico and the United States.* »

interroger sur son statut politique – et surtout, faute de définitions claires des options possibles –, l'électorat puertoricain a préféré favoriser l'option «Aucune des options».

Figure 3.5.  
Résultats du plébiscite de 1998



Source: Inspiré de Comisión Estatal de Elecciones de Puerto Rico (2000a).

### L'intermède des rapports présidentiels

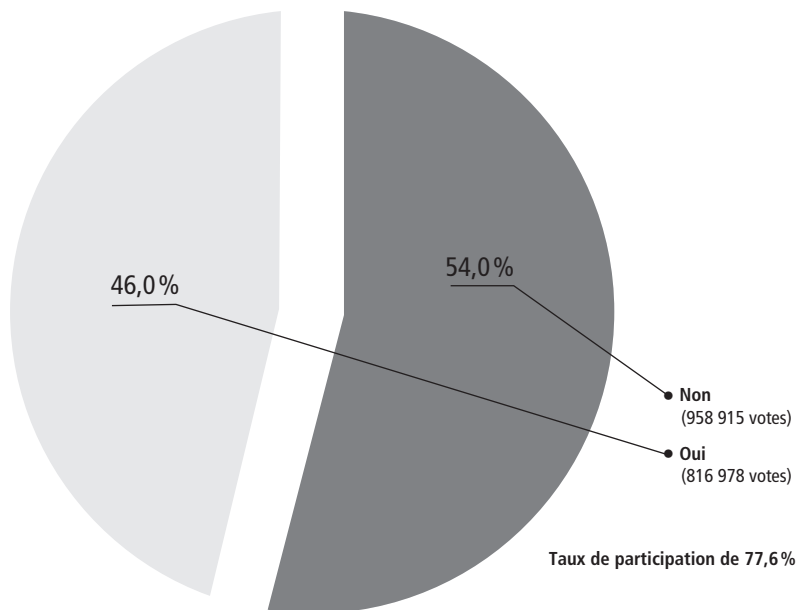
En 2000, à la suite d'un décret présidentiel, un groupe de travail sur le statut de Porto Rico, essentiellement composé d'Américains appartenant à différents ministères, a été créé dans le but de déterminer les options politiques pour l'avenir de l'île, de même qu'en ce qui concerne ses relations avec le gouvernement à Washington. Au moment de la décision prise par le président Bill Clinton, le groupe devait produire un rapport au moins tous les ans. Le décret présidentiel a dû être amendé à deux reprises par George W. Bush, successeur de Clinton, et la formation du groupe n'a finalement eu lieu qu'en 2003. Le premier rapport a finalement été déposé au Congrès américain en 2005, et d'autres ont suivi en 2007 et, finalement, en 2011. Dans ces rapports, il est indiqué que, selon la Constitution américaine, trois options sont possibles pour Porto Rico: 1) le renouvellement

du statut de Commonwealth; 2) la formation d'un État fédéré; ou 3) l'indépendance (President's Task Force on Puerto Rico's Status, 2007, 2011). L'on y souligne l'importance de consulter le peuple puertoricain et, afin d'éviter les écueils passés, on y suggère un processus en deux étapes. Premièrement, les Puertoricains auraient à déterminer s'ils veulent ou non le *statu quo* (c'est-à-dire le maintien du statut de Commonwealth). Si le *statu quo* est rejeté, alors les citoyens auraient à choisir entre les deux options suivantes: un État fédéré ou un État indépendant. En présentant deux options sur le bulletin de vote, le Congrès américain est d'avis qu'il aurait une meilleure idée de la volonté du peuple et saurait guider ses actions en conséquence. Le rapport stipule néanmoins que si le *statu quo* était choisi, d'autres référendums auraient lieu périodiquement afin de tenir le Congrès informé de la volonté populaire. Les recommandations soulignées dans ces rapports seront en partie considérées lors du plébiscite de 2012.

### **Le plébiscite de 2012: Puerto Rico peut-il devenir État américain ?**

À l'automne 2012, les Puertoricains devaient non seulement élire leurs représentants et leur gouverneur, mais ils devaient aussi se prononcer sur le statut politique de l'île. On leur avait soumis un bulletin de vote inusité, avec deux questions. Dans un premier temps, on leur demandait si Puerto Rico devait se contenter du présent statut territorial. On pouvait cocher «oui» ou «non». Par la suite, même ceux qui avaient répondu «oui» à la première question pouvaient se prononcer sur la seconde question. On leur demandait alors quel statut non territorial ils préféraient entre celui d'«indépendance», d'«État» ou d'«État souverain libre associé» (une sorte de version «améliorée» du présent statut de Commonwealth établissant qu'une association volontaire serait conclue entre Puerto Rico et les États-Unis et que cette association serait négociée par deux nations souveraines et non assujettie à la clause territoriale). Les réponses à la première question ont été les suivantes (figure 3.6):

Figure 3.6.  
Résultats sur le maintien du statut territorial lors du plébiscite de 2012

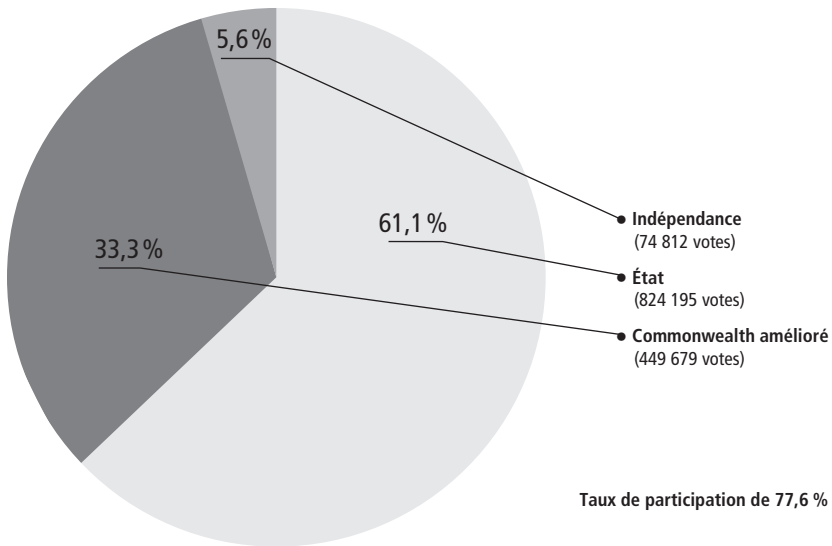


Note : La Commission électorale puertoricaine présente les résultats tels qu'ils apparaissent à la figure 3.6. Bien que des données soient comptabilisées sur les votes annulés ou en blanc, ils ne sont pas considérés par la Commission dans les résultats officiels des pourcentages de vote et n'ont donc pas été reproduits ici.

Source : Inspiré de Comisión Estatal de Elecciones de Puerto Rico (2012).

Les résultats à cette première question indiquent qu'en majorité, les Puertoricains ne croient plus que le présent statut territorial, celui de Commonwealth, soit satisfaisant. Or, ce qui divise encore les habitants de l'île demeure le statut politique (et constitutionnel) que devrait avoir Puerto Rico. Lors du plébiscite de 2012, les résultats peuvent pourtant paraître éloquentes. En effet, comme l'ont rapporté la Commission électorale de Puerto Rico et la majorité des médias nord-américains, dont l'Associated Press, il semblerait que les Puertoricains se soient enfin décidés à devenir le 51<sup>e</sup> État américain (Comisión Estatal de Elecciones, 2012). Voici les résultats tels qu'ils sont présentés sur le site Internet de la Commission électorale puertoricaine (figure 3.7) :

Figure 3.7.  
**Résultats sur les options non territoriales du plébiscite de 2012**  
 selon la Commission électorale de Puerto Rico



Note: La Commission électorale puertoricaine présente les résultats tels qu'ils apparaissent à la figure 3.7. Bien que des données soient comptabilisées sur les votes annulés ou en blanc, ils ne sont pas considérés par la Commission dans les résultats officiels des pourcentages de vote et n'ont donc pas été reproduits ici.

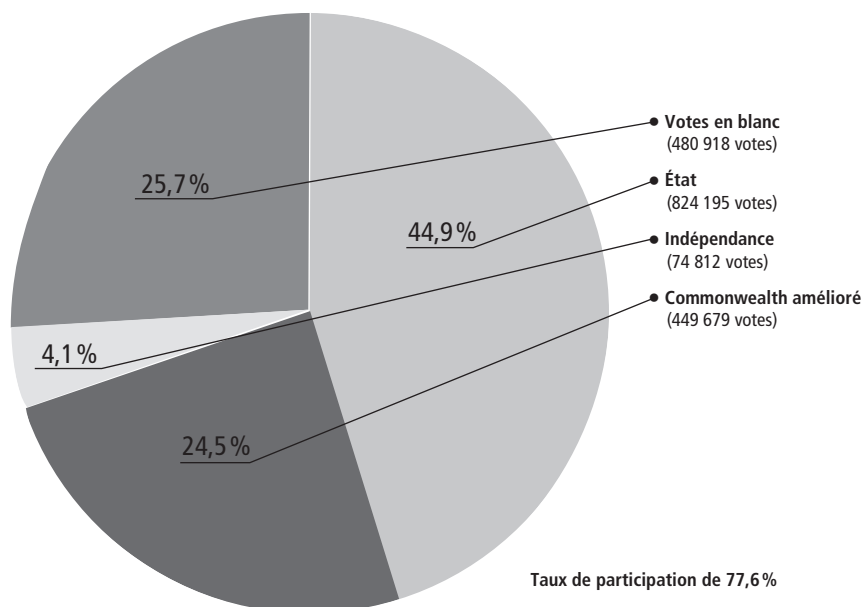
Source: Inspiré de Rivera (2017).

Or, l'un des journaux les plus importants de Puerto Rico, *El Nuevo Día*, présente les résultats en tenant compte des votes en blanc. La figure 3.8 présente cette adaptation des résultats.

Les conclusions tirées sont alors différentes. En effet, selon cette perspective, aucune des options n'a obtenu de majorité. Même si l'option « État » demeure celle disposant du plus grand nombre d'appuis, elle est suivie par les votes en blanc, plus populaires que l'option d'« État souverain libre associé » (Commonwealth amélioré) (*El Nuevo Día*, 2012). Divers blogs, forums de discussions et médias alternatifs favorisant l'une ou l'autre des options non territoriales ont ainsi critiqué les conclusions du plébiscite.



Figure 3.8.  
**Résultats sur les options non territoriales du plébiscite de 2012**  
 selon *El Nuevo Día*



Source : Inspiré de *El Nuevo Día* (2012).

Lors de l'élection du PNP à l'automne 2016, une promesse électorale fut de tenir un autre plébiscite sur le statut de Puerto Rico. Celui-ci eut lieu le 11 juin 2017. Les résultats, *a priori*, peuvent étonner ou même faire foi d'un consensus, puisque 97 % des Puerto Ricains ont voté en faveur de l'option de devenir le 51<sup>e</sup> État américain. Or, le taux de participation n'a même pas dépassé 23 %. Une initiative conjointe du PPD et du PIP a porté ses fruits, ces deux partis ayant appelé à un boycottage du plébiscite. Qui plus est, Puerto Rico est assujéti à un contrôle fiscal (*Puerto Rico Oversight, Management, and Economic Stability Act* ou PROMESA) dicté par les États-Unis. Ce contrôle fiscal (et donc politique) rend ce genre d'exercice (celui de tenir des plébiscites) quelque peu inutile. Dans les semaines ayant précédé le plébiscite de juin 2017, plusieurs voix critiquaient la décision du gouverneur de Puerto Rico de dépenser des fonds publics pour un plébiscite sans issue alors que la crise économique perdurait sur l'île.

## Conclusion

Dans ce chapitre, la dimension politique de l'îlénité a été analysée. L'analyse a été inspirée par les trois hypothèses suivantes : 1) une île ayant déjà connu l'indépendance fera preuve d'une plus grande spécificité nationale, voire ira jusqu'à contester son statut constitutionnel en formulant des revendications nationalistes ; 2) la présence d'un système de partis spécifique à l'île donnera plus d'ardeur aux demandes nationalistes ; 3) la nature des relations entre l'île et l'État central a également un impact sur les demandes nationalistes.

Dans un premier temps, l'histoire politique de Terre-Neuve et de Puerto Rico a été fouillée. Nous avons pu constater que Terre-Neuve n'a qu'une expérience récente de dépendance à l'égard d'un État souverain, contrairement à Puerto Rico, qui a toujours été sous domination étrangère. Or, cette première hypothèse ne peut être entièrement confirmée que par l'existence d'une forme d'indépendance antérieure ; elle doit prendre en considération la deuxième hypothèse, soit la (re)territorialisation du système de partis, pour être plus convaincante. À Terre-Neuve, le système de partis est semblable à celui que l'on retrouve au niveau fédéral, tandis que le système de partis à Puerto Rico est non seulement différencié, mais défini par le statut politique proposé par chacun des partis. Cela étant dit, les deux partis s'étant échangé le pouvoir sur l'île des Caraïbes sont proches des partis continentaux américains. Le PPD est un proche allié du Parti démocrate, alors que le PNP est un proche du Parti républicain, ce qui atténue en partie la portée de cette deuxième hypothèse.

L'analyse du système partisan a révélé qu'à Terre-Neuve, deux partis se sont échangé le pouvoir depuis 1949, le Parti libéral et le Parti progressiste-conservateur. Chaque parti tend à régner sur le paysage provincial pendant plus d'une dizaine d'années avant de se retrouver dans l'opposition, plus que souvent avec un très petit nombre de sièges, ce qui permet au nouveau parti au pouvoir de régner en maître absolu sur la province. Cette dynamique est encore vraie aujourd'hui, et ce, malgré la (faible) percée du Nouveau Parti démocratique. À Puerto Rico, c'est le Partido Popular Democrático qui a pris le pouvoir le plus souvent. Cela n'est pas étonnant, puisque le PPD est l'instigateur du statut particulier qu'a Puerto Rico. Cela dit, le système partisan étant défini par les options politiques, les voix profédération (du PNP) et pro-indépendance (du PIP) ont pu se faire entendre au Congrès, soit, pour l'un, en prenant le pouvoir, soit, pour l'autre, en faisant élire certains représentants ou sénateurs.

Ces deux systèmes partisans, bien que différents, ont un impact important sur les revendications nationalistes, de même que dans le discours nationaliste. En effet, les partis politiques puertoricains font une

utilisation beaucoup plus forte du vocabulaire nationaliste. Il y a donc une forte mobilisation autour du statut politique, à Puerto Rico, qui ne se retrouve pas à Terre-Neuve. Qui plus est, il y a également une intériorisation plus importante du fait insulaire à Puerto Rico qu'à Terre-Neuve, qui est due, comme il a été examiné au chapitre 2, soit à la taille de l'île, soit au fait que le territoire de Terre-Neuve comporte une partie continentale. Enfin, l'absence d'un système de partis propre à Terre-Neuve n'a pas empêché les leaders politiques terre-neuviens – et plus particulièrement récemment, le Parti progressiste-conservateur – à rallier leur population et à demander plus d'autonomie. Ainsi, plusieurs moments d'effervescence collective ont été étudiés. Par ailleurs, le statut constitutionnel de Puerto Rico prend une place prépondérante dans la dynamique des revendications nationalistes. Le statut politique de l'île est si important que les partis politiques se divisent selon la nature du statut qu'ils proposent. Ce phénomène a mené à la mise sur pied de différents plébiscites depuis 1952.

Les statuts politiques respectifs de Terre-Neuve et de Puerto Rico amènent certains pouvoirs et limites. Nul ne peut nier l'importance de l'économie dans toute revendication nationaliste, et ce, quelle que soit sa nature (autonomiste, fédérale, indépendantiste). Afin de mieux saisir les tensions et demandes en ce qui a trait à l'économie, le prochain chapitre étudiera cet aspect, qui constitue la troisième dimension de l'îléité.



Chapitre

# 4



## La dimension économique de l'îlétité Entre interdépendance et (in)dépendance

**D**e mettre de l'avant le territoire comme facteur explicatif des demandes nationalistes, qu'elles soient de nature indépendantiste, autonomiste ou même fédéraliste, nécessite aussi de s'attarder sur la dimension économique. Celle-ci est en tous points liée au territoire : les ressources de n'importe quel territoire, de même que la valeur marchande desdites ressources et la proximité du territoire (insulaire) avec son État de rattachement ont une incidence sur le degré de dépendance économique. L'hypothèse émise est qu'une île ayant sur son territoire une grande quantité de ressources naturelles disposant d'une grande valeur marchande pourra plus facilement faire des demandes nationalistes. D'un autre côté,

il importe de vérifier l'impact de la présence économique de l'État central ; ce dernier perpétue-t-il l'état de dépendance économique, ou une relation d'interdépendance est-elle établie ?

À la lumière des écrits de Baldacchino (2004) sur les pouvoirs économiques permettant à l'île une plus grande autonomie, je ferai l'analyse, entre autres, des pouvoirs de taxation, d'exploitation et de gestion des ressources naturelles et du transport dans les deux îles. Il deviendra dès lors évident que le contrôle économique (sous forme d'entente bilatérale ou constitutionnelle) est fortement lié à l'expression de demandes nationalistes.

## **1. L'économie insulaire : l'autosuffisance dans un contexte mondialisé ?**

Quelles sont les ressources économiques des îles ? Quel est l'impact de l'État central sur la (non-)dépendance économique des îles à l'étude ? Quelles sont les possibilités de développement économique pour Terre-Neuve et Puerto Rico ? Et, surtout, quelle est la situation économique actuelle dans ces îles ? Poser ces questions, c'est s'engager dans une démarche visant à faire ressortir les éléments pertinents à l'élaboration de réponses, mais c'est aussi se plonger dans une démarche plus empirique, permettant de dresser le portrait de la situation économique de Puerto Rico et de Terre-Neuve.

### **1.1. Entre vulnérabilité et résilience : la capacité d'innover des États insulaires**

L'économie insulaire a fait l'objet de débats théoriques intéressants. La plupart des auteurs (Adrianto et Matsuda, 2004 ; Baldacchino, 2006a ; Hache, 1998) s'accordent pour dire que le développement des îles (qu'il soit politique ou économique) repose sur un mot-clé : la vulnérabilité. À ce sujet, Jean-Didier Hache (1998, p. 53, souligné dans l'original) affirme ceci :

Peu importe la prospérité actuelle de leurs économies individuelles, les îles feront toujours face à au moins deux facteurs qui justifient la perception que l'insularité est un obstacle. Le premier est la nature

*permanente* des contraintes imposées par leurs conditions géographiques [...] L'autre est que l'économie insulaire, peu importe ses hauts et ses bas, est toujours dans une situation d'extrême *vulnérabilité*<sup>1</sup>.

Ainsi, il appert que la condition géographique, le fait d'être une île, rend l'économie de celle-ci plus vulnérable. Luky Adrianto et Yoshiaki Matsuda (2004) ont cherché à évaluer le niveau de vulnérabilité économique de petites régions insulaires en développement au regard des contraintes liées à leur viabilité ou durabilité (*sustainability*, en anglais). En combinant des données économiques et environnementales, ils ont élaboré un index de vulnérabilité économique construit à l'aide de trois variables exogènes : l'exposition économique, l'éloignement économique et l'impact économique des désastres environnementaux et naturels. D'une part, Adrianto et Matsuda confirment ce que les indices de vulnérabilité à l'échelle des États faisaient valoir, soit que les plus petites îles ont un degré de vulnérabilité plus élevée que les plus grandes. Cela dit, certaines petites îles ayant un degré de vulnérabilité élevé n'en affichent pas moins une bonne performance économique. Avant de fournir une explication à ces résultats, les auteurs rappellent que « les petites îles sont plus sujettes aux désastres naturels et environnementaux que ne le sont les plus grandes îles ou le continent. D'un point de vue environnemental, bien plus qu'économique, les petites îles sont très exposées aux forces externes »<sup>2</sup> (Adrianto et Matsuda, 2004, p. 318).

Malgré ces forces environnementales externes incontrôlables, les auteurs rappellent que le succès économique des petites îles peut très bien avoir été engendré en dépit (et non à cause) de ces conditions de vulnérabilité. À la lueur de leurs résultats, ils suggèrent que la résilience des îles peut être examinée sous la loupe comparative des degrés de vulnérabilité. Le lien entre vulnérabilité et résilience émerge alors petit à petit. Cependant, Godfrey Baldacchino (2006a, p. 852) rappelle que « le programme de

- 
1. « *Nevertheless, and whatever the current fortunes of their individual economies, islands will be subjected to at least two factors that will justify the perception of insularity as a hurdle. One is the permanent nature of the constraints imposed by their geographical condition. [...] The other one is that an island economy, whatever its highs or its lows, is always in a situation of extreme vulnerability.* »
  2. « *[S]mall islands are more prone to natural and environmental disasters than bigger islands or the mainland. Environmentally, even more than economically, small islands are very exposed to external forces.* »

développement des petits États insulaires semble toujours pris dans un paradigme de vulnérabilité, bien qu'une reconnaissance de la résilience semble maintenant s'immiscer»<sup>3</sup>.

Comme le soulignent Alberto Alesina et Enrico Spolaore (2003), il y aurait des avantages à être une petite nation, et, par extension, une (petite) île. En effet, les auteurs révèlent que la taille optimale d'un État varie selon un compromis entre les coûts et bénéfices de la taille (un grand État tend à avoir un plus grand marché, plus de capacités de production, etc.) et ceux de l'hétérogénéité (un plus petit État tend à être plus homogène et à même de répondre aux besoins et demandes de ses citoyens). En termes économiques, ces avantages peuvent s'exprimer dans la capacité des îles de produire des biens et services spécialisés, dans les pêcheries par exemple ou le tourisme. De plus, dans le cas des îles non souveraines, il est parfois à l'avantage de l'État central de porter attention à l'économie de ces îles et, la plupart du temps, de les utiliser comme bases militaires (Adrianto et Matsuda, 2004, p. 318). À cet égard, Baldacchino croit que les îles non souveraines doivent miser sur cinq domaines politiques où elles devraient obtenir, à défaut d'une autonomie complète, au moins une certaine marge de manœuvre :

1. Les pouvoirs financiers. Que ce soit des pouvoirs autour de la gestion du budget, des banques, de l'assurance, mais surtout le pouvoir de taxation. Comme le rappelle Baldacchino (2006a, p. 856) : «Le pouvoir de taxation, d'une taxation différente, est primordial pour la prospérité économique.»<sup>4</sup>
2. Les compétences en politiques environnementales. Il s'agit en fait ici pour l'île d'obtenir des pouvoirs clés de la part du gouvernement central sur la gestion des ressources naturelles. L'analyse des cas puertoricain et terre-neuvien montrera bien l'importance de la «gestion de ressources locales particulières [...] que ce soit le pétrole, le gaz, les minéraux, les zones de pêche»<sup>5</sup> (Baldacchino, 2006a, p. 856).
3. Les pouvoirs d'accès, définis en termes de transport maritime et aérien. Ceci n'est pas sans rappeler que les «difficultés de transport affectent un éventail de domaines, comme : la viabilité d'une

---

3. «*The "development" agenda of small island states continues to be gripped by a paradigm of vulnerability, though a recognition of resilience now seems to be sneaking in.*»

4. «*[T]he power to tax, and tax differently, is critical to economic prosperity.*»

5. «*The management of specific local resources [...] – oil, gas, mineral deposits, fishing zones.*»



industrie touristique, les stratégies d'exportation manufacturière, l'absence d'économies d'échelle, de même que les limites d'un système de santé d'urgence»<sup>6</sup> (Baldacchino, 2006a, p. 857). En fait, la distance représente des coûts plus élevés en ce qui concerne le transport de marchandises, de personnes, etc. Le contrôle et la gestion locale du transport s'avèrent un domaine clé permettant contacts et échanges entre l'île et la métropole, l'île et ses partenaires économiques.

4. Les compétences sur la mobilité des personnes. Pour les habitants d'îles non souveraines, les droits à la citoyenneté sont primordiaux. Non seulement ils leur permettent d'être propriétaires et d'obtenir un emploi sur leur île; mais, munis d'un passeport, ils peuvent aussi émigrer – une problématique sur laquelle il faudra revenir – et ont ainsi accès au marché du travail du pays. Baldacchino décrit cette situation comme un «double privilège» pour les insulaires, à condition, évidemment, que ces droits à la citoyenneté soient dûment respectés.
5. Les compétences en matière de tourisme. Le tourisme constitue pour de nombreuses îles un élément clé du développement économique. Il est donc capital de pouvoir gérer et obtenir les revenus de cette industrie, surtout que «l'association entre les petites îles (surtout tropicales) et le tourisme est certainement un des meilleurs exercices de promotion de l'histoire du marketing. La mystique de l'île est une tradition millénaire de l'Ouest»<sup>7</sup> (Baldacchino, 2006a, p. 859).

Réclamer des pouvoirs dans tous ces domaines représente un programme ambitieux, surtout lorsque l'île possède des ressources naturelles limitées, se trouve éloignée du continent (ce qui entraîne des coûts élevés pour les déplacements, les marchandises, etc.), n'a qu'un très faible marché intérieur et se trouve dépendante des importations. Malgré ces contraintes, l'île, par sa «petitesse et son insularité [a ses] avantages, qui incluent un grand degré de flexibilité face aux circonstances changeantes»<sup>8</sup>

---

6. «Difficulties with transportation affect a whole range of issues, including: the viability of a tourism industry, a manufacturing export strategy, absence of economies of scale, as well as limitations to emergency off-island health care.»

7. «The association between small (especially tropical) islands and tourism is one of the best branding exercises in the history of marketing. The island mystique is a millenary tradition of the West.»

8. «[S]mallness and insularity have their advantages, including a high degree of flexibility in the face of changing circumstances.»

(Adrianto et Matsuda, 2004, p. 333). Face à ces défis colossaux, les îles n'ont eu d'autre choix que d'être résilientes, novatrices, et de trouver des réponses pragmatiques (Baldacchino, 2006a, p. 854).

En fait, la résilience des îles leur donnerait un certain avantage leur permettant de s'affirmer différemment sur le plan économique. Cet «avantage insulaire» se résume en trois points :

1. Premièrement, «leur "emplacement géographique" favorise un sentiment (unique) d'appartenance; un déploiement vers la mer et un destin maritime qui favorise le commerce; de même qu'un sentiment d'altérité évident avec le reste du monde au-delà de l'horizon»<sup>9</sup> (Baldacchino, 2005, p. 35).
2. Deuxièmement, le «lieu» peut être inventé et reconstitué grâce à l'emplacement géographique et à la «finitude» des frontières. Néanmoins, Baldacchino (2005, p. 35) prévient que le lieu peut aussi être perdu devant une mondialisation envahissante.
3. Troisièmement, en raison de leurs contraintes inhérentes, les îles ont eu à exporter ou... à périr. Ainsi, «elles ont fait de leur mieux pour transcender les limites imposées par leur petit environnement physique»<sup>10</sup> (Baldacchino, 2005, p. 35).

La combinaison d'une habileté à apprendre, d'une flexibilité et d'une capacité d'adaptation dans un monde constamment en changement ont été des éléments cruciaux permettant aux îles d'avoir une bonne performance économique (Baldacchino, 2005, 2006a).

Cette habileté à répondre au changement est cependant fortement liée à la bonne gouvernance et à la stabilité politique (Baldacchino, 2005, p. 31). Or, ce ne sont pas toutes les îles, ni tous les États, qui peuvent revendiquer d'être (politiquement) stables ou encore d'être exempts de corruption ou de malversation. Il suffit de penser aux tumultes au Timor oriental ou dans de nombreux États insulaires des Caraïbes (Haïti, par exemple) pour constater que la bonne gouvernance et la stabilité politique sont essentielles au développement de la capacité économique d'une nation.

De plus, un des éléments clés de la capacité économique d'une région – ici d'une île non souveraine – est la compétence de base. Selon Agneta Karlsson (2009, p. 143), «ce concept ne se limite pas seulement

---

9. «[T]heir "geographical precision" facilitates a (unique) sense of place; a deployment towards the sea and a maritime destiny that facilitates trade; and an obvious sense of alterity with the rest of the world beyond the horizon.»

10. «[T]hey have worked best by transcending the limitations of their small physical environment.»

au niveau de spécialisation d'une économie régionale, mais aussi à son potentiel inhérent à croître et à se diversifier»<sup>11</sup>. Karlsson n'hésite pas à lier compétence de base et clôture culturelle. En effet, selon elle, la compétence clé d'une économie est le tremplin par lequel émerge un regroupement régional. C'est aussi le porteur d'éléments culturels et identitaires. Ainsi, cette compétence ne peut se développer du jour au lendemain et nécessite une perspective historique longitudinale (Karlsson, 2009).

Il est pertinent de se demander si, dans un contexte mondialisé et mondialisant, les îles ont les moyens ou le potentiel de développer cette compétence de base, cette capacité économique permettant d'affirmer leur autonomie, autant politique qu'économique.

## 1.2. La mondialisation : vecteur d'identité insulaire

Si, de tout temps, l'autosuffisance pour un quelconque État a souvent relevé de la gageure, elle s'avère un vœu pieux dans un monde où domine le libéralisme économique. Pour les îles, il s'avère, comme le rappelle Ronald L. Watts (2000, p. 22), «difficile dans le contexte mondialisé contemporain d'être totalement autosuffisantes. Elles ont ainsi ressenti le besoin de former des partenariats politiques avec d'autres entités»<sup>12</sup>. Bien qu'il soit possible de remettre en question ce désir de partenariat (chapitre 3), il n'en demeure pas moins que toute forme d'autonomie ou de partenariat politique d'une île avec un État central, et ce, même dans un système fédéral, entraîne des conséquences sur l'économie insulaire. Henry F. Srebrnik (2000, p. 68) est néanmoins fort optimiste quant à la capacité des îles de s'adapter :

La mondialisation économique a créé une série de nouveaux défis – mais ils seront relevés par des sociétés qui ont une forte tradition de coopération sociale et qui peuvent s'adapter au changement. Les îles, il faut le rappeler, ont une très grande expérience pour faire face à ces défis<sup>13</sup>.

- 
11. «*This concept focuses not only upon the level of specialization of a regional economy but also upon its inherent potential for growth and (related) diversification.*»
  12. «*[D]ifficult in the contemporary globalized world to be totally self-sufficient. They have felt the need, therefore, for forms of political partnership with other political entities.*»
  13. «*Economic globalization has created a host of new challenges – but they will be best met by societies that have a strong tradition of social cooperation and can adapt to change. Islands, it should be remembered, have had very long experience in meeting such challenges.*»

Pour Srebrnik, il ne fait pas de doute qu'un fort sentiment identitaire contribue positivement à une telle capacité de changement. Ainsi, une distinction territoriale et géographique permettant un sentiment identitaire séparé de l'État central «encourage la prise de conscience d'un ensemble d'intérêts divers»<sup>14</sup> (Bartmann, 2000, p. 41). Et cette prise de conscience est fort importante. Karlsson (2009, p. 142) la place même au-dessus de la répartition des compétences qu'une île possède en vertu d'arrangements juridiques ou constitutionnels :

Encore plus important pour la mobilisation nationale d'une petite juridiction nationale insulaire – et l'ingéniosité des compétences juridictionnelles –, il y a la confiance collective et l'identification de modèles des citoyens [...] Le recours et la dépendance financière et psychologique à l'État central tendent à freiner le développement d'une confiance locale (et proto-nationaliste ?) : qualités essentielles à une mobilisation *de facto* des pouvoirs juridictionnels<sup>15</sup>.

Pour Karlsson, il ne suffit pas que les pouvoirs et compétences *de jure* d'une île soient inscrits dans un document législatif ou une constitution, il faut que la population locale se mobilise et se les approprie, et ce, grâce à une confiance collective en la réussite. En ce sens,

le sentiment d'identité d'une société et son estime d'elle-même sont, associés avec des valeurs culturelles qui font la promotion de la confiance, de l'innovation, de l'éducation et du travail acharné, les facteurs les plus importants pour départager les gagnants des perdants dans une économie mondialisée<sup>16</sup> (Srebrnik, 2000, p. 68).

Ainsi, plutôt que de considérer les îles qui ont du succès économiquement comme «chanceuses», il faudrait les voir comme des lieux où des agents ont mis leur créativité et leur innovation au service de la réussite économique (Karlsson, 2009).

Cependant, selon l'arrangement constitutionnel et le partage des compétences, une île peut être freinée dans son développement, et ce, malgré une culture faisant la promotion de valeurs entrepreneuriales. Godfrey Baldacchino et David Milne (2000b, p. 8) nous rappellent qu'

14. «[A] consciousness of very different set of interests.»

15. «Even more important to the national mobilization of a SNIJ – and the resourcefulness of jurisdictional powers – are both the collective self-confidence and the identification patterns of its citizens. [...] Financial and psychological reliance upon the patron also tends to hinder the development of a strong localized (and proto nationalist ?) self-confidence : essential to a *de facto* mobilization of jurisdictional powers.»

16. «[A] society's sense of identity and self-worth, couples with cultural values that promote trust, innovation, education, and hard work, are the most important factors in determining winners in the global economy.»

une personnalité légale permet aux juridictions ayant des degrés d'autonomie divers d'agir pour elles-mêmes en ce qui a trait à la planification stratégique et économique et d'utiliser leurs compétences plus intelligemment afin de construire des communautés plus diversifiées et autonomes<sup>17</sup>.

Selon les auteurs, un statut politique (et non un *no man's land*) permet aux îles de s'approprier certains pouvoirs dans le développement économique de leur territoire. Ainsi,

[l]e droit pose la plupart des fondations pour la diversification de l'économie d'une petite juridiction à travers l'exercice des instruments constitutionnels reconnus; tout en reconnaissant que le cadre de politique publique a besoin à son tour d'une administration et d'une gestion politique qualifiée, efficace et continue; pendant que la culture pénètre toute l'entreprise avec l'identité de la communauté, la confiance et un esprit collectif<sup>18</sup> (Baldacchino et Milne, 2000a, p. 231).

Ces auteurs admettent qu'il s'agit là d'une typologie idéale, mais possible si tous les éléments cruciaux sont réunis: un partage de compétences juste, une culture d'innovation, une confiance collective et des ressources à exploiter.

Reste à savoir si ces éléments se trouvent à Puerto Rico et à Terre-Neuve. Le statut politique des deux îles à l'étude est ancré dans une constitution depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, comme le souligne David Milne dans son analyse de l'économie de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, le modèle fédéral (canadien) est loin de permettre aux îles de devenir plus autonomes économiquement. L'un des effets les plus « dévastateurs est l'effet paralysant de décennies de subventions fédérales qui a élevé la dépendance [à l'endroit du gouvernement fédéral] et a érodé la confiance »<sup>19</sup> de l'État insulaire (Milne, 2000, p. 81). Bien que les îles réalisent que seule la diversification permettra à leur économie d'être plus sûre et fiable, plusieurs défis persistent et soulèvent les questions suivantes: une telle diversification est-elle possible à Terre-Neuve, une île qui s'est d'abord définie par son exploitation

---

17. «*Legal personality permits jurisdictions of varying degrees of autonomy to act for themselves in economic strategy and planning, and to use their powers most intelligently to build more diversified, self-reliant economic communities.*»

18. «*Law can lay the foundation for much of a small jurisdiction's diversified economy through the exercise of its recognized constitutional instruments; carrying through that public policy framework in turn requires skilled, effective and ongoing administration and political management; while culture invests the whole enterprise with a community's identity, confidence and sense of collective spirit.*»

19. «*Most devastating of all is the deadening effect of decades of life on federal handouts that have bred dependency and eroded self-confidence.*»

de ressources primaires? Qu'en est-il à Puerto Rico? L'île enchantée peut-elle se targuer d'être « riche »? Quels sont ses réels pouvoirs en matière d'économie?

## 2. Terre-Neuve: de la pêche au pétrole, l'avenir d'une île de l'Atlantique Nord

Le développement de Terre-Neuve, depuis la colonisation européenne (d'abord par les Vikings, puis par les Anglais), s'est réalisé par l'exploitation maritime, par les ressources liées à la pêche (poissons, phoques), puis par l'exploitation des ressources pétrolifères en haute mer. Ce développement économique, d'hier à aujourd'hui, fut étroitement lié à la définition identitaire des Terre-Neuviens.

### 2.1. La pêche: marqueur identitaire; économie en perte de vitesse

L'île de Terre-Neuve fut colonisée d'abord et avant tout pour ses vastes ressources marines. La légende veut qu'à l'arrivée de John Cabot sur les côtes de Terre-Neuve, il fût possible de pêcher des poissons à même un seau depuis le navire. C'est donc autour de la pêche que la vie s'est forgée, malgré diverses tentatives de diversification économique<sup>20</sup>. En fait, lors de ses discours en faveur de la Confédération, Joey Smallwood promettait que l'entrée de Terre-Neuve dans le Canada rendrait la province plus industrialisée et plus riche. S'il est vrai que les programmes fédéraux (assurance chômage, pensions de vieillesse et, plus tard, péréquation) ont haussé le niveau et la qualité de vie des Terre-Neuviens, cela n'a pas changé la donne en ce qui concerne la diversification économique. James Bickerton (1998, p. 239) rappelle à ce sujet que

[d]ès le début, l'île était liée à la pêche, et même si les mines, les forêts et l'hydro-électricité ont diversifié en quelque sorte l'économie provinciale, c'est l'état de la pêche qui demeur[ait] le premier élément

---

20. Pour en savoir davantage sur les tentatives du régime Smallwood d'industrialiser Terre-Neuve dès son entrée dans la Confédération, veuillez consulter l'ouvrage de Doug Letto (1998) intitulé *Chocolate Bars and Rubber Boots: The Smallwood Industrialization Plan*.

déterminant la santé économique de Terre-Neuve. La Confédération, sans oublier les efforts des gouvernements successifs après celle-ci, n'a pas fondamentalement altéré cette réalité<sup>21</sup>.

L'importance de la pêche est notable (et ce, même à la suite du moratoire sur la morue de 1992) (Levesque, 2014), même si elle ne représente que 0,4 % du budget du gouvernement provincial (Newfoundland and Labrador, 2014, p. xii). Le gouvernement fédéral est souvent blâmé pour la mauvaise gestion de cette ressource. Pour Sean Cadigan (2014, p. 200), cela n'est pas surprenant, car, « [d]epuis que Terre-Neuve-et-Labrador est entrée dans la Confédération canadienne en 1949, les premiers ministres [terre-neuviens] peuvent toujours compter sur une bonne bataille avec Ottawa pour accroître leur popularité »<sup>22</sup>. Cette popularité donne des leaders parfois plus grands que nature à une population qui semble toujours en attente d'un sauveur (Marland, 2010). Or, en ce qui a trait à la gestion des ressources naturelles comme la pêche, il est bon, comme le fait Doug House (1998), de se demander si les élites locales auraient fait mieux.

Baldacchino n'est pas de cet avis. Comme souligné précédemment, pour lui, il s'avère primordial qu'une île détienne certains pouvoirs et certaines compétences pour répondre aux changements des cycles économiques. Si certaines compétences ont pu être négociées avec le gouvernement fédéral au sujet de l'exploitation du pétrole, entre autres, la même chose ne peut pas être dite en ce qui concerne les réserves de poissons et leur administration (Baldacchino, 2006a, p. 857). En fait, les pêches sont toujours de compétence fédérale. Néanmoins, tout ce qui concerne les usines de transformation et de production est de compétence provinciale ; ce qui a contribué en partie à l'épuisement de la ressource et cause, encore aujourd'hui, bien des tensions entre les deux paliers de gouvernement.

De plus, comme le rappelle Robert Greenwood, s'il est vrai que la mondialisation amène son lot de nouvelles possibilités, l'obtention de plus d'autonomie dans la gestion des ressources peut s'avérer un défi colossal.

L'autonomie amène aussi son lot de responsabilités dans un environnement truffé d'échecs, un contrôle local sur les stratégies de développement à Terre-Neuve va réduire la capacité [de la province] à

---

21. « *The island from its very beginnings was wedded to the fishery, and even though mining forestry, and hydro-electric power have diversified the provincial economy somewhat, the state of the fishery remains the primary determinant of Newfoundland's economic health. Confederation, notwithstanding the efforts of successive governments, has not fundamentally altered this reality.* »

22. « *Since Newfoundland and Labrador had entered into Confederation with Canada in 1949, premiers had been able to count on a good fight with Ottawa to boost their popularity.* »

blâmer Ottawa. Une telle maturité politique pourrait être un élément essentiel pour que les Terre-Neuviens sortent de la dépendance économique et reprennent en main les compétences de survie qui leur ont permis – tout comme à d'autres populations périphériques – de faire leur place dans le paysage géopolitique mondial<sup>23</sup> (Greenwood, 1998, p. 149).

Le désir de la province de contrôler les ressources gazières et pétrolières en haute mer et d'en être bénéficiaire, qui se manifeste dès les années Peckford (la décennie de 1980), représente un cas particulièrement révélateur de cette gestion d'autonomie nouvelle et d'argent frais pour le gouvernement. Un équilibre plus que précaire prévaut entre les différents secteurs de la province.

## 2.2. Le boom pétrolier ou l'indépendance économique ?

Dès que des forages ont révélé la présence d'hydrocarbures dans le bassin Jeanne d'Arc où se trouve Hibernia, la première plateforme d'extraction de pétrole en haute mer canadienne, la délicate question de la juridiction à laquelle cette ressource naturelle allait revenir fut soulevée. En 1984, dans le *Renvoi relatif au plateau continental de Terre-Neuve*, la Cour suprême du Canada statuait que le pétrole en haute mer était de compétence fédérale. Cela a amené le premier ministre terre-neuvien de l'époque, Brian Peckford, à négocier avec le gouvernement fédéral afin de pouvoir tirer profit de l'exploitation de cette ressource. Mark Shrimpton (1998, p. 193) résume la motivation ayant mené à une telle négociation : « À Terre-Neuve, poussés par le pauvre état de l'économie locale, les gouvernements ont tenté une approche plus proactive afin d'optimiser les bénéfices des activités de l'exploitation du pétrole en haute mer. »<sup>24</sup> Peckford, malgré une défaite en Cour suprême, s'est vu faciliter la tâche d'une négociation par le calendrier électoral fédéral. En effet, en 1984, Brian Mulroney, aspirant au poste de premier ministre du Canada, fait la promesse écrite que, s'il est élu, il fera de la province un partenaire égal dans la gestion des ressources pétrolières en haute mer, en plus d'en faire le bénéficiaire principal en ce qui a trait aux revenus de l'exploitation de cette ressource.

---

23. « *Autonomy also brings responsibility in an environment sure to be fraught with failures, local control of development strategies in Newfoundland will also erode the ability to blame Ottawa. Such political maturity may be an essential ingredient for Newfoundlanders to throw off the cloak of economic dependency and retake the survival skills which have enabled them – and other peripheral populations – to carve their niche in the global geo-political landscape.* »

24. « *[I]n Newfoundland, driven by the poor state of the local economy, governments attempted to take a more proactive approach to optimizing the benefits from offshore oil-related activity.* »



En septembre 1984, Mulroney obtint le pouvoir à Ottawa. Rapidement, le gouvernement fédéral entama des discussions avec Terre-Neuve, qui se solderont par un accord en 1985.

Ainsi fut négocié l'Accord atlantique de 1985. Celui-ci constituait une entente entre la province de Terre-Neuve et le gouvernement fédéral en ce qui a trait à la gestion des réserves de pétrole et de gaz sur les côtes de la province. L'Accord stipulait la manière dont les deux paliers de gouvernement se partageraient les revenus de l'exploitation et la manière dont celle-ci affecterait les versements de péréquation reçus par Terre-Neuve. L'Accord établissait également le *Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board* (aujourd'hui appelé le *Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board*). Cet Accord a souvent été décrit comme un tournant dans le développement économique de la province (Jackson, 1986). Il a permis l'entrée en production d'Hibernia (et, subséquentement, d'autres plateformes). Bien que cet Accord fit de la province le bénéficiaire principal des ressources pétrolifères, le «bénéfice net pour la province fut seulement de 20 à 25 %»<sup>25</sup> (Young, 2003, p. 121). Ainsi, ce partage était loin de faire de Terre-Neuve le bénéficiaire principal.

Suivant les recommandations de la Commission royale *Our Place in Canada* (Young, 2003), le gouvernement de Danny Williams a entamé une renégociation dudit Accord en février 2004. Les négociations furent tendues, et leur intensité culmina au moment du retrait des drapeaux canadiens des édifices provinciaux. Toutefois, le 28 janvier 2005, les premiers ministres Paul Martin (gouvernement fédéral), Danny Williams (gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador) et John Hamm (gouvernement de la Nouvelle-Écosse) signaient un accord conjoint concernant le développement pétrolier de la côte est. Ce nouvel Accord atlantique garantissait une protection totale pendant huit ans contre les réductions de paiement de péréquation, soit de l'exercice financier 2004-2005 à 2011-2012. Il stipulait que si, à la fin de cette période, une des provinces était toujours bénéficiaire de paiements de péréquation, l'Accord pourrait être renouvelé pour une autre période de huit ans, sinon, la province pourrait recevoir des paiements de transition pour deux ans. Cet Accord fut décrit comme un réel succès à Terre-Neuve, puisqu'il donnait à la province un prépaiement de 2 milliards de dollars d'Ottawa en 2005 et garantissait un minimum de 2,6 milliards de dollars d'ici à son expiration. Ainsi, en 2008, la province est devenue une province nantie et a apporté sa contribution, pour la première fois de son histoire, aux paiements du programme de péréquation. En 2010, les redevances pétrolières comptaient pour le tiers des revenus du gouvernement terre-neuvien. En 2014, donc après l'expiration

---

25. «[N]et benefit to the province of just 20 to 25 per cent.»

de l'Accord, les redevances comptaient toujours pour 36 % des revenus du gouvernement (Newfoundland and Labrador, 2014, p. v). Cela constitue un important changement pour une province dont les revenus, jusqu'à tout récemment, provenaient quasi exclusivement du gouvernement fédéral et de la collecte d'impôts.

Néanmoins, malgré l'optimisme de Shrimpton (1998, p. 194), qui signale que « l'activité pétrolière en haute mer représente un nouveau secteur économique, mais [aussi] un catalyseur pour des changements positifs dans d'autres secteurs »<sup>26</sup>, il est à noter que ce boom pétrolier ne semble bénéficier qu'à une partie de la population. Dans leur analyse de la situation politico-économique de la province sous la gouverne de Danny Williams, John Peters *et al.* (2014, p. 255-256) font le point sur les effets du développement d'une telle industrie :

Les gains de la production pétrolière sont venus de pair avec une industrie minière en croissance, la hausse de la demande globale et donc, une hausse des prix pour le nickel et le fer ont fait quadrupler les recettes [...].

La croissance de ces industries a créé de l'emploi. Le boom des ressources a contribué en moyenne à 5,1 % de l'emploi total [...] De plus, davantage de travailleurs non reliés aux secteurs pétrolier, minier ou de la construction ont obtenu des emplois pour soutenir ces secteurs. Sur une période de 10 ans (1999-2009), de nouveaux emplois dans la vente au détail, l'hébergement, l'alimentation, le transport et les services aux entreprises ont compté pour 35 % de toute la croissance de l'emploi. Cette croissance s'est manifestée à Saint-Jean et sur la péninsule Avalon<sup>27</sup>.

Ainsi, malgré une période de croissance économique sans précédent, les bénéficiaires sur l'ensemble de la province sont loin de se faire sentir. Comme le rappellent Kelly Vodden *et al.*, plus de la moitié de la population terre-neuvienne (52 % selon le recensement de 2011) vit en milieu

---

26. « [O]ffshore oil activity not only represents a new economic sector but has been a catalyst for positive changes across other sectors. »

27. « The gains from oil production were paired with a booming mining industry: the growth of global demand for, and therefore rising prices of, nickel and iron resulted in a more than four-fold increase in returns. [...] The growth of these resource industries created employment. The resource boom contributed to an average of 5.1 percent of total employment [...] In addition, more workers not employed in the oil and gas, mining, and construction industries began to hold jobs supporting those sectors. Over the course of ten years (1999-2009), new jobs in retail, accommodation, food, transport, and business services accounted for 35 percent of all employment growth from 1999 to 2009. Most of this job growth took place in St John's and on the Avalon Peninsula. »

rural. Ces résidants «ont des revenus et des niveaux d'éducation moins élevés, de plus hauts taux de chômage et de dépendance aux emplois saisonniers et aux transferts gouvernementaux que leurs compatriotes de milieux urbains»<sup>28</sup> (Vodden *et al.*, 2014, p. 213). De surcroît, s'il est vrai que certaines régions, même rurales, ont pu bénéficier de la croissance de l'exploitation des ressources minières et pétrolières, d'autres n'en ont pas vu les bienfaits (Vodden *et al.*, 2014, p. 221). À titre d'exemple, le taux de chômage dans la région urbaine de la péninsule Avalon, la région ayant le plus bénéficié de l'exploitation des ressources pétrolières, se situait, en 2006, à 10 %, bien en deçà de la moyenne provinciale de 18,6 %. Par contre, dans le sud-ouest de l'île, le taux de chômage excède les 50 % (Community Accounts, 2006).

Ainsi, bien que les taux de pauvreté et de chômage aient diminué grâce à l'exploitation des ressources naturelles (Peters *et al.*, 2014, p. 262), la dépendance au secteur primaire inquiète (Vodden *et al.*, 2014, p. 218). La théorie des principales ressources développée par Harold Innis (1954) décrit bien le paradoxe qui afflige la province. Celle-ci est souvent décrite comme un exemple de lieu où l'exploitation des ressources naturelles et la dépendance à l'égard des exportations font en sorte que les relations, autant sociales qu'économiques, sont façonnées par les ressources naturelles et contrôlées par des puissances externes (les marchands à l'époque coloniale, les grandes compagnies transnationales ou le gouvernement fédéral aujourd'hui). Pour Innis, une telle situation enferme la province dans une dépendance chronique aux ressources d'arrière-pays. La notion de «trappe des ressources» (Kassam, 2001) est également utile pour comprendre le cycle économique dans lequel la province (et surtout ses milieux ruraux) est prisonnière. Il y a «un manque de diversification, de recherche et de développement, et d'innovation; et une tendance vers la surexploitation et l'épuisement des ressources renouvelables»<sup>29</sup> (Vodden *et al.*, 2014, p. 215) et non renouvelables. Le problème de cette dépendance à l'égard des ressources naturelles est qu'elle a également une incidence sur le gouvernement. Pris dans cet engrenage, les gens s'en remettent à un leadership de haut en bas souvent incarné, à Terre-Neuve, par des leaders charismatiques accusés de monopoliser le pouvoir, mais également perçus comme de véritables héros.

---

28. «[E]xperience lower incomes and formal-education levels, and higher rates of unemployment and dependency on seasonal employment and government transfers than do their urban counterparts.»

29. «[L]ack of diversification, research and development, and innovation; and a tendency towards overexploitation and depletion of renewable resources.»

Ce boom économique, causé principalement par les revenus du pétrole, n'a pas réglé le problème du chômage et de la pauvreté. Force est de constater que de nos jours,

le taux de chômage de 16 % à Terre-Neuve<sup>30</sup> est toujours le plus haut taux au Canada – et il est d'autant plus élevé dans les régions rurales qui ont été frappées de plein fouet par la perte d'emplois dans les secteurs forestier et de la pêche. Les emplois créés dans les secteurs pétrolier et minier n'ont pas remplacé ceux qui ont été perdus dans ces secteurs traditionnels<sup>31</sup> (Peters *et al.*, 2014, p. 264).

La question qui se pose est de savoir ce qu'il adviendra des politiques publiques du gouvernement (qui, rappelons-le, a pu réinvestir dans les programmes sociaux grâce aux redevances pétrolières) lorsque ces ressources, minières ou pétrolières, seront épuisées.

Les partis politiques ne semblent guère avoir de réponse à ces questions. Si le Parti libéral de Terre-Neuve (PL) mentionne qu'il fera la promotion de pratiques environnementales saines dans le développement de l'industrie pétrolière, il est plutôt silencieux sur ce qu'il fera une fois les ressources épuisées (PL, 2011, p. 24). Pour sa part, le Parti progressiste-conservateur (PC) mentionne l'importance de se tourner vers la transformation des ressources pétrolières et l'innovation industrielle par la recherche et le développement (PC, 2011, p. 24-27). Enfin, le Nouveau Parti démocratique (NPD) met l'accent sur l'importance des coopératives et des petites entreprises pour le succès économique de la province (NPD, 2011, p. 9). Devant ces visions, il est à se demander si l'avenir de Terre-Neuve est voué à un état de dépendance (à l'égard des transferts fédéraux ou des ressources naturelles) ou s'il est possible que la province échappe à ce cercle de dépendance. À cet égard, les mots de Smallwood, premier premier ministre terre-neuvien, prononcés à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, résonnent encore :

En tant que province canadienne, Terre-Neuve sera soit *l'enfant pauvre*, avec la plupart de ses citoyens dépendant de manière trop importante des allocations familiales, des pensions de vieillesse ou des autres paiements du gouvernement du Canada : ou bien une *province grandissante et prospère* de familles indépendantes (Smallwood, 1973, p. 343, nous soulignons).

---

30. Le taux de chômage était de 11,9 % en 2014 (<<http://www.stats.gov.nl.ca/Statistics/Labour/PDF/UnempRate.pdf>>, consulté le 31 mai 2018).

31. «*Newfoundland & Labrador's 16 percent provincial unemployment rate is still the highest in Canada – and even worse in rural areas hit by job losses in the fishery and forestry sector. New jobs in the oil and mining sector have not replaced job losses in these traditional, rural sectors.*»

Le constat auquel il faut faire face aujourd'hui est le suivant : malgré ce boom pétrolier, le revenu moyen à Terre-Neuve est de 17 300\$, alors que le revenu moyen dans l'ensemble du pays est de 22 800\$ (Statistique Canada, 2015b). Le taux de chômage reste pratiquement encore le double de la moyenne canadienne : 11,9% contre 6,8% (Statistique Canada, 2015a). Qui plus est, avec la chute du prix du baril de pétrole, l'avenir économique de la province est loin d'être assuré. De plus, les gouvernements progressistes-conservateurs et libéraux de Terre-Neuve sont dans le flou en ce qui concerne le développement de Muskrat Falls, un mégaprojet hydroélectrique dans le bas du fleuve Churchill. Les coûts de ce projet sont tellement élevés, la corruption tellement forte, que les habitants de Terre-Neuve ont à maintes reprises réclamé soit l'arrêt du projet, soit une enquête indépendante sur le projet, soit les deux. Étant donné les coûts exorbitants, la province s'endette de plus en plus et devra jusqu'à doubler ses prix en électricité ; une situation qui ne fait qu'exacerber la pression sur une économie déjà chancelante.

### **3. Puerto Rico : d'une île agraire à une île industrielle**

Lorsque les Américains prennent possession de l'île de Puerto Rico, la vaste majorité des habitants vit de l'agriculture (soit de l'industrie du sucre ou du café). Bien que l'instauration du statut d'ELA en 1952 et les politiques américaines de développement aient tenté d'améliorer la situation économique du pays, il n'en demeure pas moins que l'île est surpeuplée, sous-éduquée et pauvre, et ce, même au tournant des années 1950 (Dietz, 1986 ; Maldonado-Denis, 1972). Plusieurs mesures vont être instaurées pour transformer l'économie de l'île.

#### **3.1. Du sucre à la pharmacologie**

Afin d'industrialiser l'île et de passer d'une monoculture (le sucre, par exemple) à une économie industrielle avancée, le gouvernement puertoricain, avec le soutien des Américains, a mis en place des politiques économiques visant à réduire la grande pauvreté d'une grande majorité de la population. Il n'est donc pas surprenant que l'implantation de l'*Operation Bootstrap* se soit d'abord faite avec optimisme. Avant d'expliquer plus en détail cette politique économique, il importe de la situer dans le contexte économique et politique des années 1950.

Compte tenu de la vulnérabilité du secteur agricole et surtout de l'incertitude entourant l'industrie du sucre, l'idée d'attirer des investisseurs privés étrangers (notamment américains) était source d'espoir pour les

travailleurs sans emploi (Dietz, 1986, p. 206). Qui plus est, les gouvernants craignaient que la révolution cubaine de 1959 s'étende au reste de l'Amérique latine. Pour les Américains, il devenait important de démontrer toute la force d'attraction de la modernisation. En ce sens, « Puerto Rico devait illustrer ce que le développement capitaliste pouvait faire pour les pauvres, en termes d'amélioration du niveau de vie, des niveaux d'éducation et des indicateurs de santé comme l'espérance de vie et la mortalité infantile »<sup>32</sup> (Safa, 2011, p. 47). C'est donc dans un contexte de vulnérabilité économique du secteur traditionnel de l'agriculture et un contexte politique mouvementé que cette politique fut mise de l'avant.

*L'Operation Bootstrap* s'est faite en deux étapes. En premier lieu, soit de 1947 jusqu'au début des années 1960, elle visait à attirer du capital privé américain. Ainsi, la plupart des entreprises qui s'installèrent à Puerto Rico nécessitaient une main-d'œuvre abondante et rentable avec un minimum d'investissements en capital (Dietz, 1986, p. 210). Cette première étape a provoqué un grand déplacement de la population vers les centres urbains. Rubén Berríos Martínez (1977, p. 569, nous soulignons) écrivait déjà dans les années 1970 que cette politique

fut implantée à grands frais pour Puerto Rico. Le déplacement de notre population fut le premier sacrifice fait pour une croissance économique statistique [...] Ainsi, dans un rapport confidentiel de 1955 à l'intention du gouverneur, le Comité de planification suggérait qu'au moins 60 000 Puertoricains devraient quitter l'Île *annuellement* afin de maintenir le taux de chômage au niveau actuel<sup>33</sup>.

Compte tenu du peu de succès de cette première étape, une seconde phase est lancée au milieu des années 1970, avec l'implantation de grandes industries. Cette deuxième étape vient en fait en même temps que la réforme sur l'impôt de 1976 (*Tax Reform Act*). L'article 936 de cette loi passait en revue le traitement des sources de revenus des territoires américains. Dès 1983, plus de 99 % de ceux qui en ont bénéficié ont en fait été des compagnies qui opéraient à Puerto Rico (United States General Accounting Office, 1993, p. 2). En vertu de cette disposition, les compagnies obtenaient non seulement des crédits d'impôt les incitant à s'installer sur l'île, mais aussi l'exemption des taxes puertoricaines. Le but avoué n'était

---

32. « Puerto Rico was to exemplify what capitalist development could do for the poor, in terms of raising living standards, educational levels, and health indicators such as life expectancy and infant mortality. »

33. « [W]as implemented at great cost to Puerto Rico. The displacement of our population was the first sacrifice made to statistical economic growth. [...] Thus, in a 1955 confidential report to the Governor, the Planning Board suggested that at least 60,000 Puerto Ricans should leave the Island annually in order to maintain unemployment at prevalent levels. »

plus alors la justice sociale (comme lors de la première phase), mais bien la croissance de la production (Dietz, 1986, p. 210). Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les industries manufacturières dans le domaine de la technologie, mais surtout dans celui de la pharmacologie, s'installèrent à Puerto Rico. De plus, le gouvernement fédéral lui-même, dans son rapport de 1993 (United States General Accounting Office, 1993), émettait des doutes quant à la création d'emplois et insistait pour une réforme complète de l'article 936. Celui-ci sera finalement aboli en 1996, avec une période de retrait échelonnée sur 10 ans. Ainsi, les « effets » de la fin de ces crédits d'impôt n'ont réellement commencé à se faire sentir qu'à compter de 2006. D'autre part, même s'il y a eu une croissance économique entre 1960 et 1980 (Safa, 2011, p. 47), la dépendance à l'égard du capital et de la technologie américaine pour le développement d'un secteur industriel privé a eu des répercussions sociales, économiques et politiques importantes sur l'île.

D'abord, d'un point de vue politique, afin d'altérer les possibles effets négatifs de la fin de la période de retrait de l'article 936, le gouvernement puertoricain a pris une série de mesures pour que les compagnies restent à Puerto Rico. En 1998 est entrée en vigueur la Loi sur les incitatifs fiscaux (*Puerto Rico Tax Incentives Act of 1998*), qui prévoyait l'exemption d'impôt pour certaines firmes selon certains critères précis. Cette loi fut remplacée, en 2008, par la Loi sur les incitatifs économiques pour le développement de Puerto Rico (*Economics Incentives Act for the Development of Puerto Rico*), qui prévoit des crédits et exemptions d'impôt dans plusieurs secteurs économiques. À titre d'exemple, les compagnies peuvent être exemptées jusqu'à 90% des taxes de propriété (Goico-Covas, 2008, p. 7).

En ce qui a trait aux répercussions sociales de l'intensification de l'économie, il n'est pas inutile de rappeler que le gouvernement de Muñoz Marín du Partido Popular Democrático (PPD) a, parallèlement à l'intensification industrielle, travaillé à

renforcer les institutions culturelles de Puerto Rico, notamment par la création de l'*Instituto de Cultura Puertorriqueña* [Institut de la culture puertoricaine] en 1955. Le projet de construction d'une identité nationale puertoricaine devait [par la création de cet Institut] être détaché de la question du statut<sup>34</sup> (Igartua, 2010, p. 46).

Cet effort fut pratiquement fait en vain, puisque les symboles identitaires puertoricains furent repris à des fins partisans (chapitre 5). Qui plus est, s'il est vrai que les politiques de modernisation de l'économie

---

34. « *The PPD also worked to strengthen cultural institutions in Puerto Rico, notably with the creation of the Instituto de Cultura Puertorriqueña in 1955. The construction of Puerto Rican national identity was to be detached from the status issue.* »



ont permis à un grand nombre de femmes d'occuper un emploi, l'intensification urbaine a fragmenté le sentiment d'appartenance communautaire et la cohésion sociale, isolant les familles (Safa, 2011, p. 46).

D'un point de vue économique, et malgré la promotion à peine dissimulée du gouvernement en faveur de l'émigration dès 1974 (Berríos Martínez, 1977, p. 569), l'*Operation Bootstrap* n'a pu générer assez d'emplois pour toute la population de l'île. Bien que « Muñoz Marín et son parti [aient] travaillé à faire passer Puerto Rico d'une économie agraire dépendante de la monoculture du sucre à une économie industrielle, en attirant des investissements américains au moyen de subventions et d'exemptions d'impôt »<sup>35</sup> (Igartua, 2010, p. 46), la situation économique à Puerto Rico n'est guère réjouissante. Dès le début des années 1970, et ce, malgré le déploiement à grande échelle de l'*Operation Bootstrap*,

l'économie puertoricaine est caractérisée par la stagnation des secteurs manufacturiers et agricoles, et, conséquemment, par une augmentation constante de la dette publique, une grande dépendance à l'égard des paiements de transferts en provenance des États-Unis ainsi que par un secteur public hypertrophié<sup>36</sup> (Berríos Martínez, 1977, p. 570).

Qui plus est, cette politique fut décrite

non pas comme un monument de progrès économique, mais comme un exemple des coûts et dangers inhérents à un programme de développement économique basé sur une forte intensité de capital et une expansion des entreprises étrangères, intégrée verticalement et axée sur l'exportation. Cette expérimentation a été plus poussée à Puerto Rico que partout ailleurs dans le monde et l'expérience de l'île devrait servir de leçon aux autres pays sur ce qu'il *ne faut pas faire*<sup>37</sup> (Dietz, 1986, p. 309, souligné dans l'original).

En fait, l'économie puertoricaine, encore à l'heure actuelle, vit dans un mirage d'affluence où les transferts fédéraux sont très importants et où l'île peine à faire sa place dans un contexte mondialisé. L'économie puertoricaine est un exemple extrême du modèle tributaire de croissance. Ses

---

35. « Muñoz Marín and his party worked to transform Puerto Rico from an agricultural economy reliant on the monoculture of sugar into an industrialized economy by attracting US investment through subsidies and tax exemptions. »

36. « Puerto Rico's economy was characterized by stagnant manufacturing and agricultural sectors and, consequently, by a large and continuously increasing public debt, a great dependence on U.S. transfer payments and a bloated public sector. »

37. « [I]s a monument not to economic progress but to the costs and dangers inherent in a development program based upon capital-intensive, foreign-owned, vertically integrated, and export-oriented corporate expansion. This experiment has been carried out more fully in Puerto Rico than in any other country in the world, and the island's experience should serve as a lesson for other nations in what not to do. »



caractéristiques sont une croissance de la distribution inégale, le soutien étatique aux investissements étrangers, la dénationalisation de l'économie, la marginalisation des masses et une dette externe grandissante. À ce sujet, Juan Manuel García Passalacqua (1994, p. 153) note que «tous ces éléments, en retour, ont aggravé au lieu de résoudre le problème de la viabilité géopolitique et économique»<sup>38</sup> de Puerto Rico.

### 3.2. L'échec de la diversification économique : la dépendance aux transferts fédéraux

L'échec des stratégies de diversification économique a contribué à dresser le portrait suivant de l'île : Puerto Rico est un territoire dépendant des États-Unis depuis 1898 (Grosfoguel, 2003 ; Thomas, 2010). Les quelque 3,7 millions de Puertoricains vivant sur l'île parlent presque exclusivement espagnol : 90 % d'entre eux affirment ne pas bien parler l'anglais (Prensa Asociada, 2009). Sur le continent, au contraire, 92 % des résidents d'origine puertoricaine disent parler anglais, soit comme langue maternelle, soit très bien ou bien (Shin et Kominski, 2010). Les Puertoricains s'identifient à la religion catholique à plus de 85 %, tandis qu'aux États-Unis, la plupart des citoyens sont protestants (CIA, 2012). Culturellement, Puerto Rico a bien plus en commun avec les pays d'Amérique latine et les anciennes colonies espagnoles que les États-Unis. Néanmoins, comme le souligne Ramón Grosfoguel (2003), la meilleure façon de décrire Puerto Rico est comme une «colonie moderne», et ce, malgré son statut officiel de Commonwealth.

En examinant l'histoire de la relation entre les États-Unis et Puerto Rico, Grosfoguel s'interroge sur la relation coloniale et la faiblesse des mouvements indépendantistes à Puerto Rico. Il se penche sur les raisons habituellement données pour justifier le *statu quo* ou un rapprochement avec la fédération, à savoir : les préoccupations quant au développement économique d'une nation indépendante, les considérations (aussi très explicites) sur la manière dont la citoyenneté puertoricaine pourrait s'opérer à l'échelle mondiale et en relation avec les États-Unis, ainsi que les appréhensions à l'égard de la stabilité gouvernementale et des relations internationales. Son analyse lui permet d'arguer que toutes ces préoccupations reflètent une identité subalterne qui s'inscrit dans un système colonial. Comme d'autres avant lui (Barreto, 1998, 2001), Grosfoguel avance la thèse selon laquelle les Puertoricains ont été conditionnés à se percevoir

---

38. «All these elements, in turn, have aggravated, instead of solving, the geopolitical and economic viability issue.»

comme inférieurs et incapables, en un mot, qu'ils se voient à travers les yeux de leurs exploités (ici, les Américains). Pour Grosfoguel, ce conditionnement systémique est symptomatique du capitalisme.

Grosfoguel (2003, p. 67) indique quatre « bénéfiques » dont jouissent les populations coloniales modernes :

- (1) les transferts annuels de milliards de dollars en capital social de la métropole à la colonie moderne (par exemple, les coupons alimentaires, la santé, l'éducation, les allocations de chômage) ;
- (2) la reconnaissance constitutionnelle de la citoyenneté de la métropole et l'application de droits civils et démocratiques [à la colonie] ;
- (3) la possibilité de migrer sans être dans l'illégalité ; et
- (4) l'extension des relations sociales de type fordiste de la métropole à la colonie, qui étendent aux populations coloniales les mêmes standards de consommation de masse que dans la métropole<sup>39</sup>.

Ces quatre bénéfiques s'appliquent tous au cas puertoricain. D'abord, en ce qui concerne les transferts annuels (bénéfice 1), il importe de rappeler que les bénéfiques sociaux américains sont très parcimonieux. Par conséquent, les citoyens des territoires dépendants (ou coloniaux, pour reprendre les mots de Grosfoguel) ne sont que sélectivement touchés par ces bénéfiques (Morrissey, 2006). Les coupons alimentaires sont limités par l'enveloppe budgétaire allouée au gouvernement de Puerto Rico ; en ce sens, les bénéfiques ne peuvent pas répondre rapidement aux changements macroéconomiques (Pantojas, 1999). Dans le cas de l'aide sociale financière (et temporaire) pour les familles dans le besoin, la TANF (pour Temporary Assistance for Needy Families), le calcul du taux versé à Puerto Rico n'est pas basé, comme c'est le cas dans le reste des États-Unis, sur le revenu par habitant, mais est établi à 75 % du revenu par habitant. Cela a pour conséquence que les paiements de TANF sont plus bas à Puerto Rico que partout ailleurs aux États-Unis (US Social Security Administration, 2012). Qui plus est, les Puertoricains sont disproportionnellement moins admissibles aux régimes de pension de sécurité sociale, puisque les taux de chômage élevés et l'emploi informel sur l'île rendent les prestations

---

39. «(1) annual transfers of billions of dollars of social capital from the metropolitan state to the modern colony (for example, food stamps, health, education, and unemployment benefits) ; (2) constitutional recognition of metropolitan citizenship and democratic/civil rights ; (3) the possibility of migration without the risks of illegality ; and (4) the extension of Fordist social relations that incorporate the colonial populations to the metropolitan standards of mass consumption.»

impossibles (Morrissey, 2006). Ainsi, malgré l'apport de bénéfiques sous forme de coupons alimentaires ou autres, il faut constater d'importantes disparités socioéconomiques entre les Puertoricains et les Américains.

Le citoyen ayant un revenu moyen et vivant à Puerto Rico est 63 % plus pauvre que son homologue vivant aux États-Unis (Collazo *et al.*, 2010). Alors que le revenu moyen en 2010 à Puerto Rico était de 18 862\$ US, il s'élevait à 50 046\$ US sur le continent (US Census Bureau, 2011a). Le taux de pauvreté sur l'île est de 45 %, soit près du triple de celui que l'on retrouve aux États-Unis (US Census Bureau, 2011b). De plus, les services de santé et d'éducation sont bien en deçà des standards de la métropole (Rivera-Batiz et Santiago, 1996; Safa, 2011). Environ 14 % de la main-d'œuvre insulaire est sans emploi, ce qui représente le double de la moyenne américaine (Bureau of Labor Statistics, 2013).

Le coefficient de Gini confirme ces inégalités. Cette mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée se traduit par un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale. Ce coefficient est très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays. À Puerto Rico, ce coefficient est de 0,532, soit le plus haut aux États-Unis. Il se rapproche davantage de celui des pays en voie de développement que de celui des pays développés (US Census Bureau, 2011a)<sup>40</sup>. Puerto Rico est non seulement moins riche que les États-Unis, mais est aussi plus vulnérable aux fluctuations du cycle économique. Depuis 1984, bien que la moyenne du taux de chômage soit de 14,2 % (soit plus du double de la moyenne américaine de 6,2 %), l'écart-type du taux de chômage est deux fois plus grand (Bureau of Labor Statistics, 2013). En considérant que les allocations et bénéfiques fédéraux sont instaurés en vue de minimiser l'exposition citoyenne aux variations des cycles du marché, il ne fait pas de doute que Puerto Rico est plus que vulnérable, et ce, malgré les fonds alloués. De surcroît, les agences de notation de crédit, dont Standard & Poor's, ont depuis février 2014 abaissé la cote de Puerto Rico de BB+ à D<sup>41</sup>, un niveau souvent considéré comme un statut spéculatif médiocre, voire insignifiant. Il y a, avec cette notation, un niveau de risque élevé qui se traduit par un fardeau accru de la dette. En bref, les investissements n'y sont pas recommandés. La situation économique de Puerto Rico est résumée ainsi par l'un de nos répondants : «*Nous sommes un pays du tiers monde qui prétend être un pays*

---

40. À titre comparatif, le coefficient de Gini des pays d'Amérique latine se situe aussi autour de 0,5 (<<http://hdr.undp.org/en/content/income-gini-coefficient>>, consulté le 31 mai 2018).

41. En octobre 2016, la cote de Puerto Rico était de D.

développé»<sup>42</sup> (Entrevues PR, 2014). Cette situation n'est d'ailleurs pas sur le point de s'améliorer, puisque l'île est aux prises avec une importante dette et une crise financière (Mahler et Confessore, 2015).

Concernant le deuxième bénéfice soulevé par Grosfoguel, à savoir la reconnaissance constitutionnelle de la citoyenneté, il importe de rappeler que les Puertoricains se sont vu octroyer la citoyenneté américaine en 1917 par la Loi Jones. De ce fait, ils détiennent le passeport américain et peuvent donc «immigrer» sur le continent, sans crainte de représailles (bénéfice 3 de Grosfoguel). Cette citoyenneté fut réaffirmée en 1952 par l'octroi du statut de Commonwealth à Puerto Rico et est mentionnée dans le préambule de la Constitution de 1952. Cette même Constitution accorde des droits civils et démocratiques (point 2 de Grosfoguel), au même titre que la Constitution américaine.

Enfin, le quatrième bénéfice identifié par Grosfoguel est la possibilité pour les populations coloniales de connaître les mêmes standards de consommation de masse que la population de la métropole. Là encore, Puerto Rico semble assujettie au mode de consommation américain : l'île est dotée du plus grand centre commercial des Caraïbes, qui porte, bien ironiquement, le nom de *Plaza las Américas* (Place des Amériques), où l'on retrouve des succursales de toutes les grandes chaînes américaines<sup>43</sup>. Qui plus est, au début de l'année 2015, le *Mall of San Juan* a ouvert ses portes : un centre commercial de «première classe»<sup>44</sup>.

Puerto Rico fait face à un important dilemme économique, comme le reste des pays dans la région des Caraïbes : continuer à dépendre de la métropole tout en négociant des arrangements spéciaux avec elle afin de maintenir un niveau d'affluence et une forte croissance économique ; ou développer de nouveaux marchés afin de pouvoir jouer un rôle concurrentiel dans l'économie mondiale, par exemple en trouvant de nouvelles niches de production et en exportant des services pour moins dépendre des États-Unis (Rivera et Ramos, 1993, p. 271). Pour Baldacchino, l'autonomie vis-à-vis des pouvoirs financiers – notamment le pouvoir de

---

42. «Somos un país tercermundista que pretende ser primermundista.»

43. Pour une liste des détaillants, voir : <<http://www.plazalasalamericas.com/>>, consulté le 31 mai 2018.

44. Voir : <<http://www.themallofsanjuan.com/>>, consulté le 31 mai 2018. Étant donné que ce centre commercial est construit de l'autre côté d'un pont menant à l'aéroport, à un carrefour d'autoroutes entouré de HLM, il est à se demander si la clientèle visée n'est pas davantage touristique que locale.

taxation – est essentielle. Manuel Maldonado-Denis (1972, p. 165) va aussi dans ce sens, rappelant que la richesse nationale d'un pays devrait rester dans les mains de ses habitants, ce que le processus d'industrialisation n'a pas réussi à faire puisque plus de 75 % des compagnies établies à Puerto Rico sont aux mains d'actionnaires étrangers. Parmi ces compagnies, on peut nommer Shell, Texaco, Sun Oil Company (Sunoco), J.C. Penney, Pueblo Supermarkets (Maldonado-Denis, 1972, p. 165-166). Par crainte des effets négatifs associés à leur départ éventuel – telle la perte de nombreux emplois –, il semble que le gouvernement puertoricain soit peu enclin à imposer les compagnies étrangères et à ainsi réellement contrôler ses propres finances publiques, ce qui entraîne l'île et ses habitants dans une spirale de dépendance. En outre, l'explosion des formules « tout inclus » a éclipsé la force de l'attrait touristique de Puerto Rico, et ce, bien que Puerto Rico fût une destination touristique prisée au lendemain de la révolution cubaine. Même si la destination reste abordable pour les Américains, l'île n'attire pas autant les étrangers que d'autres destinations touristiques de la région (la République dominicaine, par exemple) qui offrent des formules tout-inclus. Depuis quelques années, c'est surtout sur d'immenses bateaux de croisière (qui accostent le temps de quelques heures dans le port de San Juan) que repose le développement touristique.

En fait, des réformes importantes sont nécessaires pour accommoder non seulement les demandes des habitants de l'île, mais aussi celles des Puertoricains vivant sur le continent. En ce sens, Passalacqua (1994, p. 163-164), en 1994, établissait déjà que trois changements importants devraient être réalisés afin de construire une économie viable pour Puerto Rico :

Premièrement, le vieux paradigme territorial doit être abandonné afin de reconnaître le peuple de Puerto Rico comme une entité culturelle qui doit se faire octroyer les pouvoirs souverains nécessaires pour s'investir comme un partenaire à part entière dans les efforts transnationaux [...] Deuxièmement, les stratégies de croissance et de développement doivent être réévaluées, de sorte à conserver ce qui a fonctionné et à abandonner ce qui n'a pas fonctionné afin de se diriger vers une stratégie où les services financiers et technologiques, le tourisme et la promotion de la production et de la consommation de nourriture locale<sup>45</sup> tendent tous vers l'objectif de l'indépendance économique de l'île de concert avec la région. Troisièmement, un bloc

---

45. Puerto Rico, avant l'ouragan *Maria*, importait près de 80% de sa nourriture (PBS, 2015).

d'aide financière pour le développement, et non pour la consommation, doit être garanti au niveau actuel du financement fédéral, et cela, durant une période de transition raisonnable<sup>46</sup>.

Peu de choses ont changé depuis, mais l'optimisme de Passalacqua pourrait trouver une justification dans le renouvellement de l'arrangement politique actuel, ce qui donnerait plus de pouvoirs économiques à l'île, tout en reconnaissant l'importance (économique et culturelle) des Puerto-ricains vivant sur le continent. Cet optimisme n'est toutefois pas partagé par Rubén Berríos Martínez, pour qui l'indépendance s'avère nécessaire afin que Puerto Rico ait la flexibilité et le pouvoir requis pour générer un développement économique sain et solide. Pour Berríos Martínez (1997, p. 110), le « problème économique de base de Puerto Rico est la stagnation économique et la dépendance aux subventions américaines »<sup>47</sup>. Pour certains auteurs (Rivera et Ramos, 1993), c'est l'économie, et non la culture, qui aurait dû être au cœur d'un nouvel arrangement politique. Or, l'identification culturelle et nationale demeure encore aujourd'hui au cœur des débats, et le système partisan est toujours divisé sur le statut politique de l'île.

Il n'est donc pas surprenant que chaque parti politique à Puerto Rico offre sa solution aux problèmes économiques du pays en mettant l'accent sur le statut qu'il propose. Pour sa part, le Partido Nuevo Progresista (PNP), qui prône l'annexion par les États-Unis, croit que le fait de devenir un État américain ouvrira la porte à plus d'investissement privé, faisant ainsi rouler l'économie (Entrevues PR, 2014). Pour d'autres, c'est plutôt l'indépendance qui rendra possible la ratification d'accords économiques avec d'autres pays (et la participation comme État membre et non comme simple observateur), ce qui améliorera l'économie. Les indépendantistes prônent également une certaine forme de protectionnisme dans certains domaines, notamment dans l'agriculture, afin de stimuler la production et la consommation locale. Enfin, les partisans d'une autonomie bonifiée (prônée par une faction des membres du Partido Popular Democrático)

---

46. «*First, the old territorial paradigm must be abandoned, recognizing the people of Puerto Rico as a cultural entity must be afforded the sovereign powers necessary to immerse itself as a full partner into transnational efforts. [...] Second, the strategies for growth and development must be reevaluated in order to keep what has worked and abandon what is obsolete, pointing toward an ingrown strategy of technological and financial services, tourism, and the promotion of local food production and consumption, geared to economic self-sufficiency for the island in concert with the region. Third, an annual block grant of financial aid for development and not for consumption must be guaranteed, at the present level of federal funding and for a reasonable transitional period of time.*»

47. «*The basic economic problem of Puerto Rico is economic stagnation and dependence on U.S. subsidies.*»

estiment que c'est l'autonomie fiscale, réalisée à l'aide d'incitatifs fiscaux à l'investissement étranger, qui permettra de remettre sur pied l'économie de l'île. Ainsi, le statut politique de l'île semble avoir une incidence importante sur les solutions visant à stimuler et améliorer l'économie.

Or, toutes ces propositions ont été soufflées par le vent lorsque l'ouragan *Maria* a touché terre à Puerto Rico en septembre 2017. Avec une trajectoire allant du sud au nord, d'est en ouest, *Maria* a détruit la majeure partie des terres agricoles, des infrastructures publiques chancelantes (dont le réseau électrique qui n'est toujours pas entièrement rétabli). Les conséquences de *Maria* sur Puerto Rico sont énormes : dépopulation (à titre de citoyen américain, il est très facile de trouver refuge sur le continent, surtout si on a tout perdu dans un ouragan), économie à refaire, infrastructures à rebâtir. Il est encore trop tôt pour connaître l'impact à long terme de *Maria*. Ce qui est certain, et que les événements des semaines ayant suivi *Maria* ont démontré, c'est que la relation coloniale entre les États-Unis et Puerto Rico est insoutenable. Entre un président qui ne montre que peu de compassion (préférant lancer des rouleaux d'essuie-tout) et un gouvernement local coïncé par le contrôle fiscal américain, plusieurs visions du futur pour Puerto Rico s'affrontent et s'entrechoquent. Certains prônent une économie locale autosuffisante, d'autres, la venue d'Américains riches pour rebâtir les infrastructures de ce paradis qu'est Puerto Rico, d'autres encore croient qu'il faut que les Puertoricains de l'île et du continent travaillent conjointement à rebâtir leur patrie. Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que ces visions ne peuvent coïncider qu'avec un changement de statut.

## Conclusion

Plusieurs facteurs peuvent influencer la dépendance (ou l'indépendance) économique d'une île, l'amenant à des revendications nationalistes : que ce soit l'autonomie en matière de politiques environnementales, le tourisme, ou encore l'empiétement des compétences d'un palier de gouvernement sur un autre.

Terre-Neuve exemplifie ce que les économistes appellent la théorie des ressources principales (*staples theory*). L'île doit son développement économique à l'exploitation des ressources naturelles. Si, depuis les années 1990, la pêche et la foresterie ont été remplacées par les mines et le pétrole, il n'en demeure pas moins que Terre-Neuve dépend toujours de ses ressources naturelles. Plus de 30 % de ses revenus proviennent des redevances pétrolières. Certes, cela confirme l'hypothèse de départ, à savoir que, puisque Terre-Neuve possède une ressource économique qui pour

le moment est très prisée<sup>48</sup>, les premiers ministres (Peckford et Williams) ont revendiqué la gestion de celle-ci, ce qui a représenté un moment fort d'effervescence collective, pour reprendre les termes de Rogers Brubaker. En effet, ces deux leaders ont négocié des ententes bilatérales avec le gouvernement central afin de pouvoir non seulement bénéficier financièrement de l'exploitation de cette ressource, mais aussi gérer, en partie du moins, le développement de celle-ci. Ce désir de gérer et d'avoir un mot à dire dans l'exploitation de cette ressource fut au cœur de la stratégie politique des deux premiers ministres. Dans le cas de Williams, nul ne peut oublier le soutien populaire dont il bénéficiait (un taux d'appui de 86 %) lorsqu'il a conclu l'Accord atlantique après, rappelons-le, avoir retiré les drapeaux canadiens des édifices provinciaux (CBC, 2005). Ce que l'on peut retirer du cas terre-neuvien, c'est que l'empiétement (ou ce qui est perçu comme tel) de compétences provinciales en matière économique aura un effet sur les revendications nationalistes et les demandes faites au gouvernement central afin de corriger ce qui est considéré comme une injustice aux yeux des Terre-Neuviens.

À Puerto Rico, une ressource comme le pétrole est absente, et l'île est fortement dépendante des transferts fiscaux des États-Unis. La situation financière précaire de l'île se répercute sur la vie du citoyen puertoricain, qui en est la principale victime. Pourtant, c'est à Puerto Rico que la question du statut politique et territorial a fait l'objet du plus grand nombre de protestations, ayant amené les Puertoricains aux urnes cinq fois pour se prononcer sur leur préférence. Qui plus est, le sentiment identitaire national semble plus fort dans cette île des Caraïbes qu'à Terre-Neuve.

Ainsi, l'économie et la situation économique d'une île n'expliquent qu'en partie les revendications nationalistes. Il faut aussi prendre en considération la dimension politique, examinée au chapitre précédent, de même que la dimension culturelle. C'est vers celle-ci qu'il faut se tourner maintenant afin d'avoir un portrait complet de l'îlénité et de mieux comprendre les symboles et traditions qui se perpétuent et s'inventent sur chaque île.

---

48. La chute du prix du baril de pétrole depuis le sommet atteint en juillet 2014 (le baril valait alors 105\$ US) pourrait grandement affecter le statut économique de Terre-Neuve.



Chapitre

# 5



## La dimension culturelle de l'îléité

Faire vivre et survivre la nation  
par les symboles et les traditions

**A**ux chapitres 3 et 4, il a été question des dimensions politique et économique de l'îléité et de leurs liens avec la dynamique des demandes nationalistes. Ces revendications nationalistes ont lieu de manière sporadique, par soubresauts, lorsque les circonstances économiques ou politiques y sont propices. Dans ces moments-clés, la nation se retrouve en pleine effervescence. Mais lorsque ces « conditions gagnantes » ne sont pas réunies, la nation continue de vivre, grâce aux symboles et aux traditions qui, au quotidien, la perpétuent.

L'identité nationale se manifeste à travers la culture et les symboles. On peut avancer l'hypothèse suivante : les chefs de file (politiques ou autres) d'une île dont les symboles identitaires sont acceptés et

reconnus par une majorité de la population auront plus de facilité à mettre en valeur les demandes nationalistes en s'appuyant sur les symboles nationaux. *A contrario*, un mouvement nationaliste qui ne s'appuierait sur aucun symbole culturel et identitaire commun (ou peu) aurait peu de chances de réussir.

## 1. Les symboles : de leur invention à leur inscription dans le temps et dans l'espace

Un symbole identitaire national est aussi et avant tout un symbole d'une culture politique particulière. À ce sujet, dans un ouvrage qu'il codirige avec Lucian Pye, Sidney Verba (1965, p. 513) définit la culture politique comme « le système de croyances empiriques, de symboles expressifs, et de valeurs dans lequel l'action politique a lieu ». Par « croyances empiriques », Verba entend la manière dont les gens perçoivent et interprètent la relation politique. Par « symboles expressifs », il désigne la façon dont les gens se sentent par rapport aux institutions politiques et aux leaders, leur loyauté, leur identification et leur engagement à l'égard du système politique. Enfin, par « valeurs », il désigne les standards qui sont utilisés afin de préciser les objectifs du système politique. Ainsi, il est possible d'affirmer que la culture politique pour Verba est le fait qu'un consensus existe et qu'une adhésion puisse se produire à l'égard des valeurs, des symboles et des croyances d'une société. En d'autres termes, la culture politique est un peu la psyché de la nation.

Pour Lucian Pye (1965, p. 7), la culture politique fait partie de l'ordre subjectif en politique et agit sur deux niveaux :

Pour l'individu, la culture politique produit des directives pour un comportement politique efficace, et pour la collectivité, cela donne une structure systématique des valeurs et des considérations rationnelles qui rendent cohérentes la performance des institutions et organisations<sup>1</sup>.

Qui plus est, Marc Howard Ross (1997, p. 46) signale que la culture permet d'ordonner les priorités politiques en définissant les objets symboliques et matériels pour lesquels les gens sont prêts à se battre. Pour Ross (2009, p. 134), la culture peut agir de la sorte, car elle forme les identités de groupe, organise les significations en « définissant l'identité politique

---

1. « *For the individual the political culture provides controlling guidelines for effective political behavior, and for the collectivity it gives a systematic structure of values and rational considerations which ensures coherence in the performance of institutions and organizations.* »

et sociale, en structurant les actions collectives et en imposant un ordre normatif à la vie politique et sociale»<sup>2</sup>. Ainsi, la culture (politique) est à la fois le produit d'histoires collectives et d'histoires individuelles. Ces histoires peuvent varier et la culture politique, évoluer, changer :

La culture est une variable, et non une constante. Néanmoins, son impact n'en demeure pas moins réel. La culture a des conséquences. Mais, évidemment, les cultures peuvent changer et changent et, incidemment, les individus, les institutions et les pratiques qu'elles ont forgées changent aussi<sup>3</sup> (Renshon et Duckitt, 1997, p. 239).

Ainsi, malgré ses imperfections, le concept de culture politique a bien des avantages à être utilisé. Michael Burgess en soulève quatre. Premièrement, la culture politique s'intéresse à l'aspect subjectif de la politique, où les attitudes des citoyens sont significatives parce que, il faut se rendre à l'évidence, elles influencent les demandes qui seront faites, la manière dont elles seront faites et les réponses qui seront données par les élites politiques. Deuxièmement, le concept permet de faire le lien avec la durabilité d'un système politique donné. Troisièmement, comme il s'agit d'études sur l'attitude, la culture politique oblige à lier les recherches au comportement politique afin de mieux comprendre le citoyen. Enfin, quatrièmement, le concept de culture politique permet de distinguer et de lier la culture politique de la masse et de l'élite et de comprendre que de nombreuses sous-cultures existent (Burgess, 2012, p. 258). Évidemment, malgré ces avantages, quelques précautions s'imposent. Burgess (2012, p. 258, souligné dans l'original) nous avertit clairement :

Le concept de culture politique ne prédit rien [...]. En fait, il ne fait rien. C'est une abstraction analytique par laquelle le chercheur collecte de l'information sur le savoir, les sentiments, les émotions et les évaluations – ultimement les *points de vue* et *opinions* – des gens et de leurs politiques<sup>4</sup>.

Même si la culture politique a en soi peu ou pas de valeur explicative, elle demeure un facteur important dans les déterminants du programme politique. En effet, comme le souligne Montserrat Guibernau (2013, p. 92) : « Les symboles sont nécessaires afin de légitimer et de

---

2. « [D]efining social and political identity, structuring collective actions, and imposing a normative order on politics and social life. »

3. « Culture is a variable not a constant. However, its impact is no less real for that. Culture has consequences. Yet obviously cultures can and do change and, as a result, so do the individuals, institutions, and practices they help to shape. »

4. « The concept of political culture does not, for example, predict anything. Indeed, it does not actually do anything. It is merely an analytical abstraction whereby the researcher is abstracting information about the knowledge, feelings, emotions, and evaluations – ultimately the views and opinions – of people and their politics. »

renforcer le pouvoir politique.»<sup>5</sup> Cela dit, Guibernau mentionne également que ces symboles sont aussi indispensables si l'on veut renverser ou changer ce même pouvoir politique. Ainsi, la culture politique peut changer, évoluer ; certaines traditions peuvent être construites, certains symboles peuvent être promus afin de faire vivre la nation.

Les travaux d'Eric Hobsbawm et de Terence Ranger sur l'invention des traditions sont éclairants pour saisir comment les symboles en viennent à changer et être acceptés par une nation. Pour Hobsbawm (1983, p. 1), la plupart des traditions ont « une origine assez récente et sont parfois même inventées »<sup>6</sup>. Il en vient à définir les traditions inventées comme « un ensemble de pratiques, normalement gouvernées par des règles tacitement ou généralement acceptées et dont la nature est rituelle ou symbolique »<sup>7</sup> (Hobsbawm, 1983, p. 1). Pour Hobsbawm, il existe trois types de traditions inventées. Le premier, prédominant, consiste en des traditions établissant ou symbolisant la cohésion sociale ou l'appartenance à un groupe, à une communauté réelle ou artificielle. Le deuxième type comprend les traditions qui permettent d'établir ou de légitimer les institutions, les statuts ou les relations d'autorité. Enfin, le troisième groupe comprend les traditions dont le but principal est la socialisation, l'inculcation de croyances, de systèmes de valeurs et de conventions comportementales<sup>8</sup> (Hobsbawm, 1983, p. 9). Ce qui est d'autant plus intéressant, c'est qu'Hobsbawm écrit que l'élément d'invention est particulièrement saillant. En effet, selon lui, l'histoire [d'une nation] n'est plus ce qui a été « préservé dans la mémoire collective, mais ce qui a été sélectionné, écrit, mis en image, popularisé et institutionnalisé par ceux dont c'est la fonction de le faire »<sup>9</sup> (Hobsbawm, 1983, p. 13). L'analyse subséquente des symboles identitaires terre-neuviens et puertoricains permettra de mettre à l'épreuve ces théories.

Néanmoins, que les symboles ou traditions soient d'invention récente ou lointaine, leur simple existence ne suffit pas, encore faut-il qu'ils soient utilisés. À cet égard, Guibernau réaffirme l'importance de la signification des symboles. De manière éclairante, elle dit : « Les symboles ne

---

5. « *Symbols are necessary to legitimize and strengthen political power.* »

6. « *[Q]uite recent in origin and sometimes invented.* »

7. « *[S]et of practices, normally governed by overtly or tacitly accepted rules and of a ritual or symbolic nature.* »

8. Les trois types sont décrits ainsi par Hobsbawm : « *a) those establishing or symbolizing social cohesion or the membership of groups, real or artificial communities, b) those establishing or legitimizing institutions, status or relations of authority, and c) those whose main purpose was socialization, the inculcation of beliefs, value systems and conventions of behaviour.* »

9. « *[P]reserved in popular memory, but what has been selected, written, pictured, popularized and institutionalized by those in function it is to do so.* »

sont significatifs, ils n'ont de la valeur et du pouvoir que pour ceux qui sont capables de reconnaître ce qu'ils signifient»<sup>10</sup> (Guibernau, 2013, p. 92). Et pour connaître la signification d'un symbole donné, Michael Billig (1995) affirme qu'il y a un processus de routinisation des symboles permettant la survie de la nation au quotidien. La théorie de Billig permet d'expliquer et de comprendre le processus de routinisation du nationalisme, d'intégration inconsciente des symboles nationaux dans la vie courante des citoyens. Billig nomme, à plusieurs reprises, l'hymne national et le drapeau national comme autant de symboles identitaires permettant la perpétuation de la nation. Mais, comme il le stipule, ces symboles ne sont pas suffisants, il faut qu'il y ait un processus routinier, quasi inconscient, affirmant la nation. En effet, selon Billig (1995, p. 95),

[I]es citoyens d'une nation ne décident pas consciemment, au jour le jour, que leur nation devrait continuer d'exister. D'un autre côté, la reproduction de la nation n'arrive pas de façon magique. Des pratiques banales, plutôt que des choix conscients ou des actes collectifs de l'imagination, sont donc nécessaires<sup>11</sup>.

Les travaux liant psychologie, sociologie et politique permettent également de mieux comprendre l'importance, ne serait-ce que symbolique, des traditions et symboles nationaux.

Partant d'une approche wébérienne, Liah Greenfeld (1992, p. 18) explique que «la réalité sociale est intrinsèquement culturelle; c'est nécessairement une réalité symbolique, créée par les significations subjectives et les perceptions des acteurs sociaux»<sup>12</sup>. Cette réalité symbolique existe tant et aussi longtemps qu'elle est présente dans l'esprit d'une majorité suffisante, fait savoir Greenfeld. Ainsi, si un groupe cesse de perpétuer son identité par les symboles et la culture, la réalité symbolique (et, par conséquent, le groupe) cesse d'exister.

Dans le même ordre d'idées, dans son ouvrage *Nationalism and the Moral Psychology of Community*, Bernard Yack dénonce le mythe de la nation civique, surtout lorsque cette dernière est présentée comme étant dépourvue d'ethnicité. En fait, comme le démontre Yack dans sa critique du mythe de la nation civique, le nationalisme civique des grandes nations,

---

10. «*Symbols only have value, meaning and power for those who are able to recognize what they stand for.*»

11. «*The citizens of an established nation do not, day by day, consciously decide that their nation should continue. On the other hand, the reproduction of a nation does not occur magically. Banal practices, rather than conscious choice or collective acts of imagination, are required.*»

12. «*Social reality is intrinsically cultural; it is necessarily a symbolic reality, created by the subjective meanings and perceptions of social actors.*»

autant française qu'américaine, par exemple, repose sur des artefacts culturellement hérités des générations antérieures (Yack, 2012, p. 26-27). Afin de déconstruire le mythe de la nation civique, Yack s'appuie sur la célèbre définition de la nation d'Ernest Renan, soit celle du « plébiscite de tous les jours ». Yack (2012, p. 29) rappelle justement que pour Renan, « la question sur le bulletin de vote [de ce plébiscite quotidien] est de savoir que faire avec le mélange de symboles et d'histoires concurrentes qui forment notre héritage culturel »<sup>13</sup>. En d'autres mots, s'il n'y avait pas de souvenirs, d'histoires, de symboles à partager, si, comme le proclament les tenants du nationalisme civique, la nation reposait uniquement sur un accord commun et rationnel à des principes communs, il n'y aurait pas de loyautés communautaires à mettre sur le bulletin de vote du plébiscite quotidien. Yack nous invite à comprendre que, pour Renan, lors de ce plébiscite quotidien, les membres de chaque nation vont choisir certaines histoires, certains symboles, etc., à réaffirmer. Toute nation repose donc sur l'affirmation, en partie, d'un héritage culturel, et ce, qu'elle le proclame ou non.

Pour leur part, Robert T. Schatz et Howard Lavine (2007, p. 330) soulignent avec justesse qu'il est généralement reconnu que « les symboles nationaux sont une source puissante de pouvoir politique et d'influence, capable de rallier un appui aux intérêts de l'État en évoquant des expressions émotionnelles d'identification nationale, d'allégeance et de sacrifice de soi »<sup>14</sup>. Tout comme Billig, Schatz et Lavine sont d'avis que les symboles nationaux et les activités cérémonielles et rituelles sont constamment utilisés par les leaders politiques afin de gagner un appui populaire. Selon les auteurs, cela est d'autant plus vrai en campagne électorale, lors de publicités politiques ou lorsqu'un candidat fait une apparition en public. Ce genre de situation sera précédé soit de l'utilisation d'une chanson patriotique ou de la présence massive de drapeaux de la nation (Schatz et Lavine, 2007, p. 330). Ils défendent la thèse suivante :

Nous croyons que les symboles nationaux et les activités cérémonielles rituelles suscitent des expressions émotionnelles intenses de sentiment national, principalement parce qu'ils accentuent l'identification des citoyens comme des membres nationaux. Selon la théorie de l'identité sociale et la théorie de l'autoclassification, une portion de la conscience identitaire des individus provient de leur adhésion à des groupes sociaux importants. Ce qui est au cœur de ces théories

---

13. « [T]he issue on the ballot is what to do with the mix of competing symbols and stories that make up our cultural inheritance. »

14. « [N]ational symbols are a potent source of political power and influence, capable of rallying support for state interests by evoking emotional expressions of national identification, allegiance, and self-sacrifice. »

est le fait que l'identification au groupe se fait typiquement dans un contexte d'intergroupe où les membres du groupe sont motivés de voir leur groupe, le « nous », comme distinct de et plus positif que d'autres groupes (le « eux »)<sup>15</sup> (Schatz et Lavine, 2007, p. 332).

L'identification nationale est alors promue par les symboles nationaux de quatre manières, soit 1) en rendant plus saillante l'identité individuelle comme membre national, 2) en rendant tangible la représentation d'un groupe, 3) en augmentant l'estime de soi par l'entremise de symboles positifs du « nous », 4) en communiquant la groupalité (puisque certains symboles clés comme le drapeau représentent le groupe comme un tout) (Schatz et Lavine, 2007, p. 332-333).

L'identification nationale par le nationalisme banal et les théories de psychologie sociale ne sont pas sans rappeler les propos de Rogers Brubaker et Frederick Cooper (2000). Ceux-ci découpaient le concept d'identité en trois familles de concepts, dont la troisième comprenait trois termes clés liés à leur théorie : *commonality*, *connectedness*, *groupness* (traduits ici par attributs communs, interrelation et groupalité). Les symboles et traditions peuvent très bien agir comme « attributs communs » et servent de liens, comme l'affirment Schatz et Lavigne, entre les membres du groupe, tout en délimitant les frontières, la clôture sociale entre les agents d'un groupe et ceux qui en sont extérieurs. Qui plus est, comme le rappelle Brubaker (2004, p. 11), la groupalité est « une variable conceptuelle qui fluctue selon les contextes »<sup>16</sup>. Ses propos rejoignent ceux de Hobsbawm sur l'invention des traditions. Si les « attributs communs », les symboles et traditions changent, alors la groupalité peut changer aussi. De même, si l'utilisation des traditions et symboles fluctue, la groupalité fluctuera également.

En gardant en tête l'importance de la culture politique et des institutions politiques comme ensemble d'histoires à la fois collectives et individuelles et en examinant de plus près l'ordre normatif des symboles dans les deux études de cas, il sera possible de déterminer si, lorsque les leaders (politiques ou autres) d'une île utilisent des symboles identitaires acceptés et reconnus par une majorité de la population, ils ont plus de facilité à mettre en valeur les demandes nationalistes.

---

15. « *We believe that national symbols and ritualistic-ceremonial activities arouse powerful, emotional expressions of national sentiment primarily because they uniquely accentuate citizens' identification as national members. According to social identity theory and self-categorization theory, individuals derive a portion of their identity awareness of their membership in important social groups. Central to these theories is the claim that group identification typically occurs within an intergroup context and that group members are motivated to view their group, the "ingroup", as distinct from and more positive than other relevant groups ("outgroups").* »

16. « *[G]roupness as a contextually fluctuating conceptual variable.* »

## 2. Terre-Neuve : une nation « inventée » ?

Ressusciter de vieilles traditions ou en créer de nouvelles fait partie intégrante du projet d'identification nationale. Ce processus a eu lieu à Terre-Neuve à compter du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2.1. La création des symboles identitaires à Terre-Neuve : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours

Le processus de création de symboles identitaires à Terre-Neuve a été observé depuis la présence permanente de colons britanniques sur l'île. La tâche de créer une culture spécifique a été simplifiée pour les nationalistes terre-neuviens contemporains par la présence d'un riche héritage culturel. Dans son analyse de Terre-Neuve avant la Confédération, Glenn Colton montre à quel point musique et identité étaient intrinsèquement liées. À travers plusieurs chansons, les Terre-Neuviens faisaient preuve d'une forte spécificité culturelle et d'une identité nationale unique. Pour exemple, Colton s'intéresse aux chansons et ballades emblématiques. Comme il l'explique : « "The Banks of Newfoundland" [une chanson écrite vers 1820] a atteint un statut d'icône dans l'imaginaire collectif national »<sup>17</sup> (Colton, 2007, p. 9). Mais le moment-clé, lorsqu'il s'agit de comprendre l'évolution du nationalisme terre-neuvien à travers la musique, est survenu, selon Colton, lorsque l'« Ode » fut jouée pour la première fois en 1902. L'« Ode to Newfoundland » a été écrite par le gouverneur terre-neuvien de l'époque, Cavendish Boyle, comme un cadeau au peuple de Terre-Neuve. L'Ode<sup>18</sup> a alors supplanté « The Banks of Newfoundland » et a été acceptée comme hymne national de Terre-Neuve et, en 1979, a été officiellement adoptée comme hymne provincial (Colton, 2007). Cela n'est pas sans conséquence. En effet, l'Ode est jouée lors de cérémonies officielles, que ce soit pour la remise de diplômes de l'Université Memorial ou lors des matchs de hockey locaux, et ce, avant même l'hymne national canadien.

Dans un célèbre article paru dans le *Saturday Night* en 1976, Sandra Gwyn qualifie de « Renaissance terre-neuvienne » la révolution culturelle et sociale ayant eu lieu à Terre-Neuve après le règne de Smallwood en 1972. Ainsi, à Terre-Neuve, les années 1970 sont une période de profonds

---

17. « "The Banks of Newfoundland" [a song written circa 1820] has achieved iconic status within a collective national consciousness. »

18. Une « Ode to Labrador » existe également. Cet hymne aurait été écrit en 1927 par Harry Paddon. Le seul fait qu'une ode distincte existe au Labrador démontre, en partie du moins, le clivage qui existe entre la partie insulaire de la province et la partie continentale. L'étude d'un tel clivage, comme nous l'avons souligné précédemment, pourrait faire l'objet de futures recherches.



changements culturels et sociaux. Après plus de 20 ans sans opposition sérieuse, Smallwood voit un groupe de jeunes et vibrants leaders formés et éduqués à Terre-Neuve (l'Université Memorial étant devenue une université à part entière avec la Confédération) le critiquer et remettre en question ses politiques. De plus, artistes, poètes et chanteurs vont tenter, à travers leurs arts, d'exprimer la « vraie » identité terre-neuvienne. Néanmoins, comme l'explique Paul Chafe (2008, p. 171), cette « vraie » identité n'en demeure pas moins inventée et construite : « L'article de Sandra Gwyn de 1976 "The Newfoundland Renaissance" a joué un rôle clé dans l'établissement du Terre-Neuvien mythique et aimant la nature dont l'existence édenique est menacée par la modernité. »<sup>19</sup> Si les années 1970 sont une période où des voix s'élèvent pour s'opposer au gouvernement de Smallwood, en poste depuis la Confédération, c'est aussi à cette époque que la plupart des traditions ont été inventées.

Il importe ici de se pencher de plus près sur l'une d'elles : les cérémonies de « *Screech-in* ». L'origine exacte de ces cérémonies n'est pas connue, mais elles ont été popularisées au cours des années 1970. La Commission des Alcools de Terre-Neuve (Newfoundland Liquor Corporation [NLC]) a joué un rôle actif dans la popularisation de ces rites. Partie prenante d'une campagne publicitaire faisant la promotion de ce rhum, soit le *Screech*, la NLC a publié une brochure intitulée *Ways to Screech*, décrivant la manière de tenir des cérémonies de *Screech-in*. Ce dépliant encourageait également les visiteurs à vivre une expérience « authentiquement » terre-neuvienne en participant à une telle cérémonie (Braye, 2011, p. 3). En fait, le *Screech* est présenté comme étant la boisson traditionnelle de Terre-Neuve, résultat du transport maritime triangulaire entre Londres, Terre-Neuve et les Caraïbes. Plusieurs légendes existent sur l'origine de ce rhum et de son nom. La plus connue d'entre elles raconte que lors du commerce triangulaire, les marchands transportaient la mélasse et le rhum dans les mêmes barils, qui n'étaient nettoyés que de temps à autre. Ainsi, un sédiment de ces deux produits se formait au fond des barils. Lorsque les matelots les nettoyaient, la légende raconte qu'ils mélangeaient les sédiments à de l'eau bouillante, formant ainsi le *Screech* (Byrne, 1997).

Outre les légendes qui y sont associées, il est intéressant de noter que le *Screech* est un produit du gouvernement provincial. Bien que le rhum soit importé de la Jamaïque, c'est la NLC qui l'embouteille et en fait la promotion. La NLC est une société d'État et est donc une propriété du gouvernement terre-neuvien. C'est la NLC, donc, indirectement, l'État,

---

19. « *The 1976's Sandra Gwyn's article "The Newfoundland Renaissance" did much to establish the trope of the mythical and nature-loving Newfoundlander whose Edenesque existence was being threatened by modernization.* »

qui a popularisé les fameuses cérémonies, tout en créant un « Ordre royal des Screechers ». En suivant des directives précises, celui qui prend part à la cérémonie peut devenir un membre de cet Ordre royal et recevoir le titre de Terre-Neuvien honoraire. Et c'est là que prend forme toute la symbolique de cette tradition. La cérémonie de Screech-in est toujours effectuée sur des CFA (*Come From Away*, que nous pouvons traduire littéralement par « gens venus d'ailleurs »), des non-Terre-Neuviens. Ainsi, cette cérémonie révèle et établit une clôture sociale entre ceux qui sont Terre-Neuviens et ceux qui ne le sont pas. De plus, le contenu des cérémonies exprime clairement qu'à l'intérieur de ces clôtures sociales existe un groupe distinct (les Terre-Neuviens) qui a ses propres pratiques culturelles. Comme le souligne Crystal Braye (2011, p. 1), les cérémonies sont « une introduction à la culture locale qui demande aux "screechers", le nom donné aux initiés, de prendre part à des activités particulières qui sont reconnues comme culturellement uniques à Terre-Neuve »<sup>20</sup>. Bien que chaque cérémonie puisse être différente, on y retrouve habituellement les éléments suivants : 1) elle est faite pour les CFA ; 2) ceux-ci doivent embrasser une morue<sup>21</sup> ; 3) les initiés doivent prononcer quelques phrases du dialecte terre-neuvien ; et 4) finalement, il faut boire le Screech.

Tous ces éléments sont symboliquement très forts. La morue fut le produit d'exportation principal de Terre-Neuve jusqu'au moratoire de 1992. Elle est l'élément même sur lequel l'île s'est construite, économiquement et socialement. Qui plus est, le maître de cérémonie est habituellement habillé comme un pêcheur (impermeable jaune et chapeau assorti). La symbolique en est d'autant plus claire : pour embrasser la culture terre-neuvienne, il faut embrasser l'héritage de la pêche, et pour embrasser ce dernier, il faut embrasser une morue. La culture doit aussi s'embrasser par la capacité de communiquer adéquatement avec les habitants. Il n'est donc pas surprenant que cette cérémonie implique de parler le *terre-neuvien*. Cela met en exergue, une fois encore, la clôture sociale entre les habitants de l'île et ceux venus d'ailleurs. Le dialecte terre-neuvien et les phrases qu'un initié doit prononcer mettent l'accent sur l'originalité de cette langue, voire sur le fait qu'il s'agit presque d'une langue étrangère (bien que composée de régionalismes anglais parfois archaïques [Radio-Canada, 2014] et devenus obsolètes ailleurs dans le monde). Implicitement, il s'agit, une fois encore, de plonger dans la culture terre-neuvienne.

---

20. « [A]n introduction to the local culture, requiring "screechers," as the initiates are called, to take part in specific activities that have come to be recognized as culturally unique to Newfoundland. »

21. La morue est parfois remplacée par le macareux moine, l'oiseau emblématique de la province.

*A fortiori*, ces éléments peuvent également agir en tant que métaphore de l'îlétité. De goûter au Screech, d'être en droit d'en boire comme en fait foi la cérémonie, c'est métaphoriquement être en droit d'avoir accès, de manière authentique, à l'île, de faire partie du groupe. Jusqu'à l'arrivée de Clyde Wells comme premier ministre de Terre-Neuve, en 1989, il était possible d'obtenir un certificat signé de la main du premier ministre stipulant que vous étiez un citoyen d'honneur (Entrevues NL, 2014). Bien sûr, tout ce processus ne fait pas de quelqu'un un vrai Terre-Neuvien. Comme nous l'ont souligné la plupart des répondants lors des entrevues, les Terre-Neuviens sont certes des gens très amicaux, mais il est très difficile de pouvoir être identifié comme Terre-Neuvien par les insulaires, à moins de faire partie de la nation depuis plusieurs générations (Entrevues NL, 2014). La clôture sociale est en partie créée par la dimension insulaire, et, en ce qui a trait à l'identité et à l'appartenance, l'identité se fond ici avec l'ethnicité.

Parmi les autres traditions qui sont prééminentes aujourd'hui, il y a le drapeau rose-blanc-vert (RBV), connu sous le nom de drapeau tricolore. Ce drapeau est également souvent associé (et ce, de façon erronée) à ladite « République » de Terre-Neuve (Chafe, 2007). Malgré ces fausses prémisses, le RBV symbolise tout de même le Terre-Neuve d'avant la Confédération, lorsque la province était un dominion. Carolyn Lambert a analysé les origines du drapeau tricolore. Comme elle le souligne : « Terre-Neuve n'a jamais été une République, pas plus que le drapeau fut associé à un mouvement républicain durant le 19<sup>e</sup> ou le 20<sup>e</sup> siècle »<sup>22</sup> (Lambert, 2008, p. 21). Selon son analyse, il y a eu deux actes formalisant l'invention du drapeau par les élites de l'Église romaine catholique et les politiciens. D'une part, l'hymne patriotique de l'évêque Howley, intitulé *Flag of Newfoundland*, a immortalisé les couleurs du drapeau tout en lui attribuant ses significations « traditionnelles »<sup>23</sup>. Le second acte immortalisant ce drapeau est survenu lorsqu'il fut mis sur la couverture de *Ode to Newfoundland* de Sir Cavendish Boyle, qui, comme nous l'avons vu, est devenu l'hymne officiel de Terre-Neuve. Ces décisions ne sont pas anodines et, comme le souligne James Baker (2012, p. 379), bien qu'il y ait peu de liens entre le RBV et le dominion de Terre-Neuve, la force politique de ce symbole réside certainement dans sa résilience. Qu'autant les gens ordinaires (O'Neill, 2005) que les politiciens (Radio-Canada, 2012)

---

22. « *Newfoundland was never a republic, nor was the flag associated with a republican movement during the nineteenth or twentieth centuries.* »

23. Dans son analyse, Lambert démontre entre autres que les couleurs originelles du drapeau étaient plutôt rouge-blanc-vert. Le rose a supplanté le rouge entre les années 1880 et 1890 (Lambert, 2008, p. 33).

affichent le drapeau tricolore est une indication d'un attachement profond à l'identité locale et d'un détachement certain par rapport à Ottawa et l'État-nation canadien. Nous reviendrons sur ce point.

## 2.2. La hiérarchisation des symboles et traditions à Terre-Neuve aujourd'hui

En 2003, Ryan Research and Communications a procédé, en lien avec la commission royale *Our Place in Canada*, à une vaste enquête provinciale d'opinion publique. Parmi les questions posées, l'une concernait la plus grande valeur que les résidants accordaient au fait d'être Terre-Neuvien, d'appartenir à la province. Un quart d'entre eux (25 %) a répondu que c'était la culture, les arts ou la musique qui constituait la plus grande richesse de Terre-Neuve (Ryan Research and Communications, 2003, p. 416). Malgré le caractère très vaste de cette collecte de données, elle ne comportait pas de questions portant directement sur les symboles. Nous nous retrouvons donc pratiquement sans comparatif. Néanmoins, lors de la recherche sur le terrain, nous avons demandé aux répondants d'indiquer le symbole le plus représentatif de l'île. Nous avons préféré cette question ouverte à une hiérarchisation des symboles, par exemple, pour que les gens répondent spontanément ce qu'ils avaient en tête, sans se faire suggérer une liste quelconque qui aurait été à la fois subjective, non exhaustive et empreinte de nos propres *a priori*. Le tableau 5.1 fait état des résultats obtenus.

Tableau 5.1.

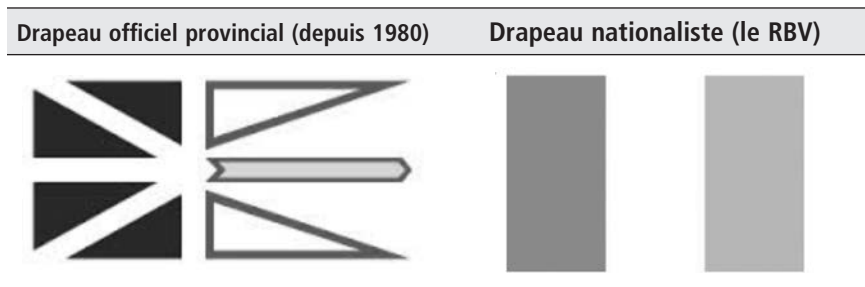
### Symboles identitaires de Terre-Neuve (N = 20)

Symboles	Pourcentage (%)
Carte de l'île	15
Iceberg	15
Océan	15
Drapeau tricolore	45

Note : Le pourcentage total n'égal pas 100%. Cela s'explique par le fait que certains répondants ont laissé l'espace vide (aucune réponse donnée).

Comme en font foi ces résultats, le drapeau RBV demeure le symbole le plus important, celui qui représente le plus la province, et cela, même s'il n'est pas le drapeau officiel (voir la figure 5.1 pour un comparatif des drapeaux). Cela rejoint sans contredit l'analyse théorique de Billig, où la nation est mise de l'avant (*flagged*, en anglais) au jour le jour.

Figure 5.1.  
Drapeaux terre-neuviens



Source: Higgins (2011).

Néanmoins, ce qui nous a d'abord étonnée dans ces résultats, c'est la présence de symboles liés à la nature (iceberg, océan). En y regardant de plus près, on constate le désir des élites de les mettre à l'avant-plan. En effet, depuis quelques années, le gouvernement provincial fait la promotion active du tourisme. Par des images emblématiques mettant de l'avant les attraits naturels de la province, il diffuse quotidiennement certains aspects positifs de la vie terre-neuvienne, comme la mer (l'océan) et les icebergs<sup>24</sup>. Jacob explique le but de ces publicités :

*Personne n'en parle vraiment, mais le gouvernement provincial est fortement impliqué dans le développement d'une identité culturelle distincte [...] Si vous regardez les annonces touristiques, vous voyez que Terre-Neuve est un endroit tranquille où les gens parlent bizarrement, etc. [...] Le gouvernement provincial tente activement de favoriser, d'ériger cette identité, d'en faire une nationalité du Canada<sup>25</sup> (Entrevues NL, 2014).*

Et cette tentative du gouvernement ne s'avère pas vaine, puisque les répondants à nos entretiens ont, dans une forte proportion, mentionné ces éléments naturels mis en valeur par le gouvernement provincial dans les publicités touristiques comme des symboles identitaires forts.

Force est de constater que l'océan a forgé la nation terre-neuvienne. C'est par la mer que sont arrivés les Vikings et les premiers colons anglais. Qui plus est, c'est à la mer que Terre-Neuve, comme nous l'avons vu au

24. Pour des exemples de capsules touristiques, voir: <<https://www.youtube.com/channel/UCzWZVXqHqkF1KXaUS9vwmIA>>, consulté le 31 mai 2018.

25. «*Nobody really talks about this, but the provincial government is heavily involved in fostering this sort of distinct cultural identity [...] If you look at the tourism ads, you see that Newfoundland is a quiet place where people talk funny [...] So there is this very active attempt by the provincial state to foster this identity, to make it a nationality of Canada.*»

quatrième chapitre, doit tantôt sa gloire, tantôt son désespoir. Pas étonnant que, spontanément, certains répondent que l'océan est le symbole le plus important de Terre-Neuve. Ce qui étonne plutôt, dans ces résultats, c'est l'absence des symboles dits « traditionnels », c'est-à-dire des symboles qui ont fait l'objet d'études, qui se retrouvent dans la littérature, comme l'*Ode*, par exemple. Cette absence peut s'expliquer par la théorie de Billig. En effet, rappelons que pour Billig, un symbole, pour qu'il définisse la nation, doit être montré ou utilisé au quotidien. Or, l'*Ode* n'est chantée que lors d'événements précis.

### 2.3. L'utilisation des symboles identitaires : une approche bidimensionnelle

Notre hypothèse de départ est que les chefs de file (politiques ou autres) d'une île dont les symboles identitaires sont acceptés et reconnus par une majorité de la population auront plus de facilité à mettre en valeur des demandes nationalistes en utilisant ces symboles nationaux. Un bref survol historique s'avère crucial pour rendre compte de l'utilisation de certains symboles.

Le drapeau tricolore n'est pas le drapeau officiel provincial. Au lendemain du retrait des drapeaux canadiens par le premier ministre Danny Williams, à la fin 2004<sup>26</sup>, ce dernier a fait valoir qu'il souhaitait faire du RBV le drapeau officiel provincial, en remplacement du drapeau conçu et dessiné par l'artiste terre-neuvien Christopher Pratt (lui-même adopté en remplacement de l'Union Jack, qui était jusqu'alors le drapeau provincial. D'ailleurs, l'Union Jack flotte encore devant les édifices gouvernementaux à Terre-Neuve, en compagnie du drapeau canadien et du drapeau provincial. Le riche héritage britannique et la longue période où la province a été une colonie, puis un dominion britannique, peuvent expliquer la présence de ce symbole). Or, un sondage effectué et payé par le gouvernement provincial a démontré que seuls 25% des Terre-Neuviens étaient d'accord pour changer le drapeau provincial (Quinn, 2005, p. A-16), et que la plupart d'entre eux étaient des *townies* (des habitants de Saint-Jean, la capitale, et de ses environs). Le fait que Williams, en tant que Terre-Neuvien, ait manifesté une préférence pour le RBV n'a en soi rien de particulier. Toutefois, le fait qu'en tant que premier ministre, il ait mené et autorisé le financement d'une campagne visant à savoir si un tel changement était appuyé par la population peut être interprété de deux manières. D'une part, on peut le voir comme une volonté de consultation

---

26. Voir le chapitre 4 du présent livre pour plus de détails sur cet événement et sa signification.

populaire visant à garantir que le gouvernement fera ce que le peuple veut. D'autre part, l'on pourrait voir cet événement comme témoignage d'une certaine déconnexion entre le gouvernement et la population. Si, certes, l'engouement pour le tricolore était manifeste dans la capitale, alors que le drapeau tricolore flotte un peu partout sur l'île, mais surtout sur la péninsule Avalon (O'Neill, 2005, p. A-5), il n'en demeure pas moins un élément assez marginal dans l'ensemble de la province.

De surcroît, l'utilisation par des politiciens du drapeau tricolore a été au centre d'une controverse récente. En 2012, deux députés terre-neuviens élus au gouvernement fédéral sous la bannière du Nouveau Parti démocratique (NPD) ont créé une polémique au sein de l'institution parlementaire fédérale en affichant le drapeau tricolore à côté du drapeau officiel provincial, lui accordant ainsi la même importance. Les deux députés mettaient en exergue le fait que les Terre-Neuviens sont fiers d'une culture qui leur est propre et distincte. L'un d'eux, Ryan Cleary, affirmait même : « *Je suis Terre-Neuvien d'abord et je veux le montrer* » (Radio-Canada, 2012). Celui-ci, depuis son bureau d'Ottawa, produisait des capsules vidéo résumant la semaine parlementaire, où l'on voyait clairement en arrière-plan le drapeau tricolore<sup>27</sup>. M. Cleary était, jusqu'aux élections de 2015, député de St. John's South–Mount Pearl, une circonscription urbaine où ce drapeau est fort populaire. Si un tel événement a fait jaser à Ottawa – le gouvernement conservateur rappelant même au NPD qu'il s'était déclaré comme la nouvelle opposition officielle fédéraliste, mais qu'il était désormais permis de douter de ce fait –, il n'a eu que peu de répercussions pour la province. En effet, Terre-Neuve-et-Labrador ne compte que sept députés fédéraux<sup>28</sup>. Le geste de deux d'entre eux ne peut que signaler marginalement le caractère distinct de la province.

---

27. Pour visionner de telles capsules, voir par exemple : <[http://ryanclarey.ndp.ca/videos?playlist\\_id=0&page=7&video\\_id=iJG-Xfv5dPM](http://ryanclarey.ndp.ca/videos?playlist_id=0&page=7&video_id=iJG-Xfv5dPM)> ou <[http://ryanclarey.ndp.ca/videos?playlist\\_id=0&page=7&video\\_id=C\\_tfz7qZG7Y](http://ryanclarey.ndp.ca/videos?playlist_id=0&page=7&video_id=C_tfz7qZG7Y)>, consultés le 31 mai 2018.

28. Rappelons qu'au Canada, un parti politique doit compter 12 députés élus à la Chambre des communes pour être considéré comme un « parti reconnu » aux fins des débats parlementaires (Parlement du Canada, 2014). Ainsi, même si tous les députés fédéraux de Terre-Neuve-et-Labrador fondaient un parti distinct et se faisaient élire sous cette bannière, ils ne formeraient pas un parti reconnu à la Chambre des communes, ce qui signifie moins de temps de parole, et donc, moins d'occasions de mettre en avant les revendications terre-neuviennes au sein du Parlement fédéral.

L'origine même du drapeau tricolore et son association à l'indépendance terre-neuvienne remontent aux élections de 1869, dont l'enjeu était justement la Confédération. Le drapeau tricolore fut vite associé aux forces anti-Confédération :

Plusieurs Terre-Neuviens [l']associent au camp anti-Confédération et à la bataille pour préserver l'indépendance de Terre-Neuve. Il [le tricolore] fut adopté comme un emblème de lutte : sous le Rouge, Blanc et Vert, la Confédération fut rejetée par Terre-Neuve lors des élections de 1869<sup>29</sup> (Lambert, 2008, p. 31).

L'utilisation de ce symbole, tant au XIX<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui, s'effectue de manière descendante (de l'élite vers la population). D'abord promu par les élites anti-Confédération du XIX<sup>e</sup> siècle, le drapeau trouve des porte-étendard au XXI<sup>e</sup> siècle au sein de la députation fédérale. À Terre-Neuve, ce sont les habitants de la capitale qui affichent le drapeau tricolore, mais de manière minoritaire.

Un autre symbole important promu par le gouvernement provincial est l'*Ode to Newfoundland*, vite devenue le chant représentatif du dominion, puis de la province. Les couplets soulignent la beauté naturelle de l'île, mais aussi la cruauté du climat. Néanmoins, malgré les tempêtes et les hivers glaciaux, le refrain, « *We love thee...* », montre l'attachement voué à cet espace singulier. Terre-Neuve a adopté officiellement l'Ode comme hymne provincial en 1979. Il s'agit de la seule province canadienne à avoir adopté un hymne national officiel. Encore une fois, ce symbole est utilisé de manière descendante, de l'élite aux masses.

Le rôle du gouvernement dans le rappel, comme le dirait Billig, de la nation terre-neuvienne passe aussi par les annonces publicitaires faisant la promotion du tourisme. Les publicités mettent de l'avant la beauté naturelle de la province, l'accès à de vastes espaces maritimes et côtiers, la vue sur des icebergs. Ces publicités célèbrent également un mode de vie que les gens craignent de perdre. Dans certaines, on voit des vêtements étendus entre deux poteaux en bois et flottant au gré du vent marin. Dans d'autres, on voit de jeunes enfants courant autour de ce qui semble être un village typique de Terre-Neuve ; en bord de mer, à flanc de falaise. En entrevue, Jacob (Entrevues NL, 2014) soulignait le fait que les gens, même s'ils ont vécu toute leur vie à Saint-Jean, étaient très attachés à la terre, à l'idée de la « Baie », de ces villages où le temps semble s'arrêter. Pour

---

29. « [M]any Newfoundlanders associated with the anti-Confederation camp and the fight to preserve Newfoundland's independence. It was adopted as a fighting emblem : under the Red, White, and Green, Confederation was defeated in Newfoundland in the famous 1869 election. »



Liam, ce mythe du village pittoresque, bien que promu par le gouvernement, est confronté à des défis colossaux. En fait, plusieurs de ces villages vont disparaître, puisque les gens seront forcés de les quitter étant donné que la pêche n'est pas rentable et que la population se fait vieillissante<sup>30</sup>. Liam souligne: «*Les gens de Saint-Jean glorifient le Terre-Neuve rural, mais lorsqu'on leur demande s'ils iraient vivre là-bas, ils secouent vigoureusement la tête en un "non" décisif*»<sup>31</sup> (Entrevues NL, 2014). Pour Matthew, le gouvernement tente plutôt de mettre de l'avant le fait que Terre-Neuve est une communauté accueillante et où il est possible d'être en connexion avec la nature (Entrevues NL, 2014).

Un autre marqueur identitaire fort est la langue. Bien qu'officiellement, les Terre-Neuviens parlent anglais, ils vous le diront eux-mêmes, la langue qu'ils parlent ressemble davantage à un dialecte, un anglais différent, comme en fait foi le *Dictionary of Newfoundland English*<sup>32</sup>. Longtemps la risée du reste du Canada, cet anglais si particulier avec des mots et des expressions uniques constitue maintenant une fierté. Alexander l'exprime clairement: «*La langue est sans aucun doute liée à un sentiment d'une identité distincte, et les Terre-Neuviens sonnent différemment, ont une langue différente et utilisent différents moyens de s'exprimer*»<sup>33</sup> (Entrevues NL, 2014). Non seulement les Terre-Neuviens s'expriment avec des expressions particulières, mais même le gouvernement fait la promotion de cet héritage linguistique. En effet, le site Web officiel du gouvernement de Terre-Neuve présente<sup>34</sup> des vidéos où un artiste, un auteur ou un spécialiste utilise et

---

30. Des programmes de réinstallation des petites collectivités sont de plus en plus fréquents, le gouvernement offrant des montants importants à celles qui décident littéralement de fermer (CBC, 2013). De tels programmes ont eu lieu également à l'époque de Smallwood, souvent dans la controverse (Maritime History Archive, 2012).

31. «*There are people in St. John's glorifying rural Newfoundland. But, when I asked them: "Why don't you go live there?" they shake their heads vigorously in a no sign.*»

32. Le dictionnaire regroupe plus de 850 entrées avec définitions, contexte d'utilisation et particularités orthographiques (lesquelles varient même dans la province). Pour les linguistes, c'est un ouvrage de référence clé permettant d'étudier et d'analyser l'évolution d'une langue dans un contexte géographique particulier.

33. «*Language definitely is tied up with a sense of a distinct identity; Newfoundlanders sound different, have a different language and have different means of expressing themselves.*»

34. Pour visionner des capsules vidéo et en apprendre davantage sur l'anglais des Terre-Neuviens, consulter: <<http://www.newfoundlandlabrador.com/AboutThisPlace/PeopleCulture>> ou encore <<http://www.rcinet.ca/fr/2014/11/02/dou-vient-donc-cet-etrange-accent-des-gens-de-terre-neuve/>>, consultés le 31 mai 2018.

définit un mot (ou une expression) et le contexte dans lequel il doit être utilisé. Ici encore, donc, c'est le gouvernement qui fait la promotion d'une particularité terre-neuvienne.

Tous ces exemples démontrent que la promotion de la nation terre-neuvienne s'est faite par le gouvernement, du drapeau tricolore aux publicités touristiques. Il s'agit donc, d'une part, d'une approche descendante, même si le renouveau culturel des années 1970 a permis à nombre de Terre-Neuviens d'être plus confiants grâce à leurs artistes. Le travail de promotion culturelle se fait encore aujourd'hui. Jack, en entrevue, le confirme: « [D]es groupes musicaux comme *Great Big Sea* et des séries télévisuelles comme *Republic of Doyle*, des écrivains comme *Lisa Moore*, font en sorte que culturellement, être Terre-Neuvien, c'est quelque chose de cool, qui a du cachet »<sup>35</sup> (Entrevues NL, 2014). En fin de compte, que ce soit les artistes, le peuple ou le gouvernement qui les créent, ces mêmes symboles sont ensuite adoptés par tous. On pourrait y voir non seulement la promotion de la nation, mais aussi sa survie, alors que l'île cherche encore sa voix au sein de la fédération canadienne (Young, 2003).

### 3. Puerto Rico : une nation en mouvement ?

Si à Terre-Neuve les symboles et traditions ont été inventés, promus et modifiés autant par la population que par l'élite politique, à Puerto Rico, il semble y avoir un mouvement de va-et-vient autant entre les élites et les masses qu'entre les Puertoricains de l'île et ceux du continent. Les symboles importants changent, fluctuent, sont en mouvement. Comme Jorge Duany (2000, p. 5) nous le signale, la nation puertoricaine est une « nation en voyage, une nation en mouvement, qui sert de métaphore afin de décrire les identités fluides et hybrides des Puertoricains des deux côtés de l'Atlantique »<sup>36</sup>. Pour Duany, ce mouvement de va-et-vient entre l'île et le continent force les analystes à repenser la définition de la nation comme n'étant pas exclusivement linguistique, territoriale ou juridique. En fait, il importe ici de conceptualiser l'identité puertoricaine en incluant la diaspora américaine. Comme il l'explique :

---

35. « [M]usical groups like *Great Big Sea* and television shows like *the Republic of Doyle*, novelists like *Lisa Moore*, those people have sort of culturally made being a *Newfoundlander* something that got some cachet, it is a little cool. »

36. « La nación en vaivén, *the nation on the move*, might serve as an apt metaphor for the fluid and hybrid identities of Puerto Ricans on both sides of the Atlantic. »

En somme, repenser la diaspora implique d'approcher la nation comme un sujet dispersé et fragmenté qui traverse plusieurs espaces, classes et autres lieux sociaux. La migration circulaire, en particulier, nous oblige à nous éloigner de la simple dichotomie entre ici et là, entre l'île et le continent, entre l'identité et l'altérité. La nation puertoricaine est mieux décrite comme étant à la croisée des chemins de ces diverses frontières<sup>37</sup> (Duany, 2000, p. 22).

Alors que certains pourraient juger de la faiblesse d'une telle hybridité, d'un tel va-et-vient sur l'identité nationale, pour Duany, cette migration transnationale permet de renforcer le « nationalisme de longue distance » et permet d'expliquer pourquoi bon nombre de continentaux qui ne sont pas nés à Puerto Rico se définissent d'abord comme Puertoricains (Duany, 2003). S'il est vrai que « la majorité des Puertoricains ne veulent pas se séparer politiquement des États-Unis, ils affirment continuellement leur identité nationale en termes largement symboliques, culturels »<sup>38</sup> (Duany, 2003, p. 429). Quels sont donc ces symboles ? Comment se distingue la culture puertoricaine de la culture américaine ? Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons entre autres sur l'étude exhaustive et détaillée de Nancy Morris (1995)<sup>39</sup>, ainsi que sur les données recueillies lors de notre recherche sur le terrain. Ces outils nous permettront d'évaluer l'importance des symboles puertoricains dans l'édification d'un particularisme insulaire par rapport au continent américain.

---

37. « *In sum, rethinking the diaspora entails approaching the nation as a dispersed and fragmented subject that flows across various spaces, classes, and other social locations. Circular migration, in particular, forces one to move away from the easy dichotomy between here and there, between the Island and the mainland, between identity and alterity. The Puerto Rican nation is better defined as the crossroads of these borders.* »

38. « *[T]he majority of Puerto Ricans do not want to separate themselves politically from the United States, but they continually assert their national identity in cultural, largely symbolic, terms.* »

39. L'étude de Nancy Morris est fondamentale pour quiconque s'intéresse à la culture à Puerto Rico. Morris rassemble bon nombre de données sur les symboles, et sa comparaison des symboles selon l'allégeance politique est fort utile. D'autres études (entre autres Barreto, 1998 ; Duany, 2007 ; Negrón-Muntaner, 2007) se sont penchées sur certains symboles en particulier (langue, danse, etc.). Pour son portrait global, toutefois, l'étude de Morris est une référence incontournable. Qui plus est, aucune autre étude exhaustive n'a malheureusement eu lieu depuis. Notre ouvrage vient, en ce sens, combler en partie un vide dans la littérature à ce sujet.

### 3.1. La hiérarchisation des symboles puertoricains

Dans son étude, Nancy Morris (1995) a demandé aux répondants d'ordonner une liste de symboles puertoricains importants. Dans son questionnaire, elle demandait de noter de 1 à 7 (1 = sans importance, 7 = extrêmement important) les mots ou phrases typiquement associés à Puerto Rico. Ses résultats sont regroupés dans le tableau 5.2. Nous les reproduisons ici en établissant la moyenne obtenue pour chaque élément symbolique. Dans le tableau original, Morris faisait une distinction selon l'orientation politique des intervenants. S'il est vrai que certains symboles – le père Noël, par exemple – sont plus fortement notés par certains groupes, nous avons choisi de présenter ici la moyenne des résultats obtenus par Morris, tous groupes politiques confondus. Ce choix est justifié par le désir de rendre les résultats de Morris comparables avec ceux que nous avons obtenus lors de notre recherche sur le terrain, où nous n'avons pas demandé l'allégeance politique des répondants.

Tableau 5.2.

#### Symboles représentant Puerto Rico (moyenne)

Symboles	Groupes de discussion (N = 36)	Entrevues individuelles (N = 13)
Équipe olympique	5,8	5,2
Les rois mages	6,1	5,6
Père Noël	2,3	2,8
<i>Bomba et plena</i>	6,0	4,6
Mets traditionnels	5,4	4,7
Vêtements	3,9	3,6
Langue espagnole	6,4	6,5
Drapeau puertoricain	6,7	6,4
Hymne puertoricain	6,4	6,2

Source: Adapté de Morris (1995), p. 153-155.

Dans ce tableau, les symboles qui obtiennent un score de plus de 6,0 sont considérés comme étant de « très » à « extrêmement » importants. On peut donc retenir l'espagnol comme langue distincte, le drapeau de même que l'hymne national puertoricains comme des symboles très importants. Il importe ici aussi de souligner la forte présence de la fête

des Rois<sup>40</sup>. Cette tradition fut longtemps plus importante dans l'île (et dans tout le monde latin, en fait) que Noël. Le 6 janvier est jour de fête à Puerto Rico ; musique, chansons et surtout, marche des rois dans la ville sont des incontournables. Bien que la plupart des enfants reçoivent aujourd'hui leurs cadeaux de Noël le 25 décembre, cette fête n'en demeure pas moins importante sur l'île, et le cadeau remis le 6 janvier en est d'autant plus symbolique. De plus, dans une certaine mesure, la participation de Puerto Rico à diverses compétitions internationales, comme nation distincte des États-Unis, représente un symbole puissant. Puerto Rico a sa propre délégation olympique depuis 1948. La représentation du pays lors des Jeux olympiques est un moment fort pour forger la nation et revêt une importance capitale pour Puerto Rico. Pour Morris (1995, p. 155), ces symboles dénotent également la résilience de l'identité puertoricaine. Nous ne pourrions être plus en accord : non seulement, après plus de cent ans sous l'autorité américaine, les Puertoricains sont attachés à certains symboles, mais ils défendent ardemment leur culture, comme quelque chose qui mérite d'être protégé.

Dans le cadre de notre recherche sur le terrain, contrairement à Morris, nous n'avons pas demandé de hiérarchiser une série de symboles. Nous avons plutôt posé une question ouverte sur le symbole le plus important pour définir Puerto Rico. Les raisons nous ayant poussée à un tel choix sont les suivantes. D'abord, 20 ans séparent les deux recherches. En 20 ans, les symboles ont eu le temps de se transformer, de changer, d'être inventés. Ainsi, non seulement croyons-nous que les symboles sont construits, mais ils peuvent être significatifs à un moment, pour une élite et une population, et peu ou pas significatifs pour une autre. De plus, alors que Morris utilise un questionnaire où les répondants doivent encercler sur une échelle donnée l'importance des symboles (préidentifiés, donc, par Morris), nous avons opté pour une question ouverte où nous demandons directement aux répondants ce qu'est pour eux le symbole le plus important. Nous voulions ainsi éviter d'imposer ce que nous croyons être des symboles importants (suite à ce que nous avons pu retenir dans la littérature). Par exemple, comme le tableau 5.3 le révèle, dans notre étude, le fort El Morro ressort comme un symbole de Puerto Rico. Or, une hiérarchisation à la Morris ne nous aurait pas permis de retenir un tel symbole, puisqu'il n'est pas mentionné dans la littérature. Il n'en demeure

---

40. Mentionnés dans l'évangile de Matthieu, les rois mages, le soir de Noël, ont reçu cette lumière, cette étoile venue du ciel, et ont mis 12 jours pour se rendre à Bethléem. C'est la fin de cette marche que l'on célèbre lors de la fête des Rois, aussi connue sous le nom d'Épiphanie.

pas moins intéressant d'analyser les symboles (et les différences entre eux) qui ressortent de ces deux études. Ainsi, les résultats que nous avons obtenus sont regroupés dans le tableau 5.3.

Tableau 5.3.

**Symboles identitaires de Puerto Rico**  
(N = 22)

Symboles	Pourcentage (%)
Coqui	13,5
Drapeau puertoricain	54,5
Salsa	4,5
Espagnol	4,5
Fort El Morro	4,5
Équipe olympique	4,5

Note: Le pourcentage total n'égal pas 100%. Cela s'explique par le fait que certains répondants ont laissé l'espace vide (aucune réponse donnée).

Les tableaux 5.2 et 5.3 diffèrent dans leurs résultats à quelques endroits-clés, et cela mérite que nous nous y attardions. D'une part, dans l'étude de Morris (tableau 5.2), l'hymne puertoricain ressort avec un pourcentage assez élevé, tout juste après le drapeau puertoricain, tandis que, lors de nos propres recherches, personne n'a mentionné d'emblée l'hymne puertoricain. L'histoire de l'hymne national puertoricain n'en est pas moins fort intéressante. Lors de l'établissement du Commonwealth de Puerto Rico, le gouverneur Luis Muñoz Marín officialise *La Borinqueña* écrite par Manuel Fernández Juncos en 1903 comme l'hymne national officiel de Puerto Rico. Cet hymne officiel, mettant de l'avant la beauté naturelle de Puerto Rico, n'a cependant rien à voir avec un autre chant du même nom qui existait bien avant 1903, un hymne révolutionnaire écrit lorsque Puerto Rico était encore sous l'emprise espagnole et lors de la révolte de Lares, en 1868. Cette *Borinqueña* du XIX<sup>e</sup> siècle fut écrite par Lola Rodríguez de Tió et ses paroles appellent les « enfants » de Puerto Rico à suivre l'exemple cubain et à se battre, comme le souligne le refrain, pour la liberté. Comme cet hymne était jugé trop subversif pour le public, un concours fut organisé en 1903 afin de remplacer les paroles, et c'est Juncos qui le remporta. Cela étant dit, il n'est pas rare d'entendre la *Borinqueña* de Tió chantée lors de rassemblements indépendantistes. Même lors du

très populaire festival de Claridad<sup>41</sup>, c'est cette version qui est chantée, le poing en l'air, la main sur le cœur. Billig (1995, p. 86) nous rappelle que «[l']hymne national est un signe universel d'une particularité»<sup>42</sup>. Mais pour que ce signe soit universel au sein de la nation et que celle-ci s'affirme ainsi auprès des autres nations, il est, pour Billig, impossible d'avoir deux hymnes; il faut donc en avoir un «officiel». À Puerto Rico, cette tension entre les deux *Borinqueñas* se complique encore davantage, car les deux hymnes n'ont pas la même signification. *A fortiori*, lors d'événements officiels, gouvernementaux, c'est l'hymne américain qui prédomine. Il y a donc un choc entre les hymnes à Puerto Rico; choc qui n'est pas sans rappeler les divisions nationalistes internes autour de la question du statut politique de l'île, comme nous l'avons vu au chapitre 3.

Ce choc s'exprime aussi au chapitre de la langue. Alors que l'hymne américain est écrit en anglais, à Puerto Rico, les deux *Borinqueñas* sont écrites en espagnol. La langue espagnole, tant dans l'étude de Morris que la nôtre, s'avère un symbole important. Elle est perçue comme partie intégrante de l'identité nationale, par laquelle l'individu peut s'exprimer et vivre. En ce sens, Manuel affirme: «*Pour moi, l'espagnol fait partie de mon être, de la définition de l'être Puertoricain*»<sup>43</sup> (Entrevues PR, 2014).

La langue espagnole est alors bien plus qu'un symbole. Au cœur d'une véritable lutte de pouvoir, c'est encore sur l'île le marqueur le plus important d'une identité nationale distincte. Dans un ouvrage sur la langue et les élites, Amilcar Barreto (1998, p. 7) affirme que le «[n]ationalisme à Puerto Rico et au Québec est une réaction à l'hégémonie culturelle nord-américaine qui élève le rang social, le pouvoir politique et les possibilités économiques des anglophones»<sup>44</sup>. Comme nous l'avons vu au chapitre 2,

---

41. Le festival de Claridad se décrit comme un festival d'appui au journal *Claridad*, un journal pro-indépendance. Il a lieu chaque année en février. Pendant tout un week-end, des centaines de personnes ont accès, en échange d'une contribution volontaire, à une foule d'événements: kiosques d'art, spectacles en plein air de salsa et d'autres musiques latines, discours à saveur indépendantiste. Des jeunes, des vieux, des familles y vont; c'est l'occasion de manger des mets typiques puertoricains et de se rassembler à peu de frais. De plus, chaque année, une thématique spéciale anime le festival. Par exemple, lors de l'édition de 2014, le festival célébrait la communauté dominicaine, très présente sur l'île (voir: [festivaldeclaridad.com](http://festivaldeclaridad.com)).

42. «*A national anthem is a universal sign of particularity.*»

43. «*Para mí, el español es parte de mí, de la definición del ser puertorriqueño.*»

44. «*Nationalism in Puerto Rico and Quebec are reactions to a North American hegemonic cultural order that elevated the social standing, political power, and economic opportunities of English speakers.*»

la lutte pour la langue à Puerto Rico, tant dans le système d'éducation qu'au gouvernement, s'effectua contre les Américains. Duany (2003, p. 425) nous signale :

En tant que possession d'outre-mer des États-Unis, l'île a été exposée à une intense pénétration de capital, commodités, lois et coutumes américaines inégalée dans d'autres pays d'Amérique latine. Toujours est-il que les Puertoricains font preuve d'une identité culturelle plus forte que la plupart des peuples caribéens, même ceux qui détiennent l'indépendance politique [...] Après plus de 100 ans de colonialisme américain, l'île demeure une nation afro-hispano-caribéenne où l'on parle espagnol<sup>45</sup>.

Premier trait culturel distinct, la langue est à préserver. Tous les partis politiques s'entendent sur ce fait. Néanmoins, certains auteurs, comme Frances Negrón-Muntaner (2007, p. 9), croient que l'espagnol comme signe d'identité nationale distinct n'est pas une variable fiable. En fait, comme l'affirme Duany (2002, 2003, 2007), le va-et-vient entre l'île et le continent, et le nombre grandissant de personnes nées aux États-Unis et ne parlant pas espagnol, mais se définissant tout de même comme Puertoricains (Centro, 2014<sup>46</sup>) font en sorte que la langue perd son statut de marqueur identitaire. Negrón-Muntaner n'a donc pas entièrement tort. Il n'en demeure pas moins que l'espagnol a une importance symbolique très grande. Morris (1995, p. 162) le disait au cours des années 1990, et c'est encore vrai aujourd'hui : « C'est [l'espagnol] l'outil fondamental utilisé par la plupart des Puertoricains pour la plupart des communications. »<sup>47</sup> Là où nous sommes d'accord avec Negrón-Muntaner, c'est sur le fait que la langue ne peut être l'unique trait distinctif, l'unique symbole sur lequel repose l'identité nationale. D'autres symboles peuvent jouer ce rôle, par exemple la musique.

Dans l'étude de Morris, la *bomba* et la *plena* sont désignés comme des symboles importants. Peter Manuel (1994, p. 258) explique avec finesse ces deux styles musicaux et leurs origines :

---

45. « *As an overseas possession of the United States, the Island has been exposed to an intense penetration of American capital, commodities, laws, and customs unequalled in other Latin American countries. Yet today Puerto Ricans display a stronger cultural identity than most Caribbean peoples, even those who enjoy political independence. [...] After more than 100 years of US colonialism, the Island remains a Spanish-speaking Afro-Hispanic-Caribbean nation.* »

46. Pour obtenir des données par État, année, profil socio-économique, etc., se référer aux données recueillies par le Centro : <<https://centropr.hunter.cuny.edu/research/data-center/data-sheets/puerto-ricans-united-states-2010-2016>>, consulté le 31 mai 2018.

47. « *It is the fundamental tool used by most Puerto Ricans for most communication.* »



La *plena* et la *bomba* sont vus et célébrés par les nationalistes culturels comme des signes vitaux de la culture musicale puertoricaine. [...] La *bomba* est un produit des plantations d'esclaves. Interprétée uniquement par des Noirs ou des mulâtres de classe inférieure, elle consiste en des vocalises de chants-réponses, de dynamiques percussions sur la *bomba* en forme de tonneaux, et de la danse [...] La *plena* est censément originaire de Ponce [ville du sud de Puerto Rico] et fut créée au tournant du [20<sup>e</sup>] siècle. Ce style a rapidement gagné de la popularité au sein des classes inférieures et moyennes, avec un sommet au cours des années 1920. Typiquement, des couplets d'actualité sont mis de l'avant, avec des refrains très simples et accompagnés de la *panderata* (un petit tambour rond), du *güiro* et d'un instrument mélodique ou harmonique comme le concertina ou la guitare<sup>48</sup>.

Si ces deux styles musicaux sont populaires dans les festivals et les spectacles, la salsa, comme en font foi nos résultats, demeure un symbole important, et ce, même si elle n'est pas originaire de Puerto Rico. Ce style musical avait également été identifié comme un symbole puertoricain par Nicholas De Genova et Anna Y. Ramos-Zayas (2010, p. 90) : «[L]a salsa est généralement considérée comme quelque chose d'indéniablement puertoricain.»<sup>49</sup> En fait, la salsa est tellement populaire à Puerto Rico qu'un jour national de la salsa est célébré tous les ans au mois de mars. Un autre genre musical très en vogue chez les jeunes est le reggaeton. Mis à la mode récemment par le très populaire groupe musical Calle 13<sup>50</sup>, le reggaeton est écouté, chanté et dansé par tous les Puertoricains (jeunes et moins jeunes), que ce soit dans les bars ou lors des sorties le dimanche à la plage.

Enfin, dans notre étude sur le terrain, le fort El Morro a été mentionné comme un symbole représentatif de Puerto Rico. Ce fort, datant de l'époque espagnole, domine l'entrée de la baie de San Juan. Situé sur un immense terrain, il est emblématique du vieux San Juan et constitue un endroit privilégié des touristes et des résidents de l'île. *A priori*, nous avons cru que l'importance accordée à ce symbole était renforcée par le fait

---

48. «*The plena and bomba have gone on to be celebrated by cultural nationalists as vital symbols of Puerto Rican musical culture. [...] The bomba is a product of slave plantation society in the Spanish colonial period. Performed exclusively by lower-class blacks and mulattos, it consists of call-and-response vocals, lively percussion on the bomba barrel drums, and dancing [...] The plena is believed to have originated in Ponce around the turn of the century. It rapidly gained popularity among the lower and lower-middle classes as a recreational music, often with informal dance, reaching a peak of sorts in the 1920s. Typically, it features topical verses, alternating with simple choral refrains, sung to the accompaniment of pandereta (a small, round frame drum), güiro (scraper), and a melodic/chordal instrument like concertina or guitar.*»

49. «[S]alsa music is widely viewed as something unquestionably "Puerto Ricain".»

50. <<https://www.facebook.com/calle13oficial/>>, consulté le 31 mai 2018.

qu'une grande partie de nos répondants étaient originaires de San Juan ou y habitaient. Caractéristique surtout de cette ville, le fort n'en demeure pas moins très impressionnant.

Néanmoins, en creusant davantage, on remarque que jusqu'en 2011, on retrouvait une tourelle du fort sur les plaques d'immatriculation des voitures (figure 5.2). Ce choix du gouvernement pour représenter Puerto Rico a certainement pu marquer les Puertoricains, du moins inconsciemment, à la manière décrite par Billig, et ce symbole s'est frayé un chemin dans l'imaginaire collectif.

*Figure 5.2.*

**Plaque d'immatriculation de voiture de Puerto Rico**



Source : Vézina (2014a).

Non sans surprise, le drapeau puertoricain est cité par une majorité des répondants comme étant le symbole le plus représentatif de Puerto Rico. Comme nous le verrons dans la prochaine section, l'utilisation (ou non) de ce symbole est directement liée à une affirmation de la nation (ou des nations).

### **3.2. L'utilisation des symboles: une affirmation nationale**

Dès sa création, au XIX<sup>e</sup> siècle, le drapeau puertoricain fut associé à la séparation de Puerto Rico de l'État central, alors l'Espagne. Il s'agit donc d'une représentation symbolique de l'indépendance, et c'était là le message envoyé par ses concepteurs en 1895. Comme nous l'explique Francisco, le

symbolisme associé au drapeau a changé avec le temps. En 1895, le rouge représentait le sang des braves combattants et le blanc, la victoire et la paix obtenue à la suite à l'indépendance. Le bleu (alors un bleu ciel) désignait le ciel et les eaux côtières, tandis que l'étoile blanche représentait l'île (Entrevues PR, 2014).

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'utilisation et l'affichage du drapeau puertoricain représentaient les aspirations de l'île à l'autonomie politique, et parfois à l'indépendance. Néanmoins, plusieurs sympathisants indépendantistes à ce moment-là proclamaient que le fait de disposer ainsi du drapeau sans même que l'île soit indépendante allait à l'encontre de sa symbolique originale. Bien que l'ordonnance des couleurs ne soit pas sans rappeler le drapeau américain, le drapeau puertoricain est plutôt un calque du drapeau cubain.

Puis, en 1952, lorsque le Commonwealth fut créé, le drapeau gagna le statut de drapeau officiel et put être affiché aux côtés du drapeau américain. Notons d'ailleurs qu'avant cette adoption officielle, le fait d'arborer le drapeau puertoricain était passible d'emprisonnement. La symbolique des couleurs changea également et fut officialisée ainsi :

- le rouge désigne le sang qui a nourri les trois branches du gouvernement : le législatif, l'exécutif et le judiciaire ;
- les lignes blanches symbolisent les droits et les libertés individuelles qui permettent au gouvernement d'être juste ;
- le triangle bleu (qui est plus foncé) symbolise le gouvernement républicain représenté par les trois branches du gouvernement ;
- enfin, l'étoile blanche représente le « Commonwealth » de Puerto Rico (Entrevues PR, 2014).

Plusieurs controverses existent autour de ce drapeau. Premièrement, il est possible de distinguer l'appartenance politique de quiconque selon la teinte de bleu utilisée. Plus le bleu est pâle, plus la personne est indépendantiste, plus il est foncé, plus la personne est autonomiste ou en faveur de la fédération. En effet, en 1952, sous le gouvernement de Luis Muñoz Marín, le bleu est foncé, au même titre que celui du drapeau américain. Le bleu plus pâle renvoyant aux racines révolutionnaires (et aux liens avec Cuba), il n'est pas surprenant que Muñoz Marín ait choisi de prendre le bleu du drapeau américain, alors qu'un « nouveau » statut pour Puerto Rico (le Commonwealth) venait d'être établi. Ce changement de couleur (de bleu ciel à bleu foncé) fut décrié par les forces indépendantistes de l'île. Encore aujourd'hui, la question de la teinte est importante et chargée de sens. Deuxièmement, des controverses entourant l'affichage ou

non des deux drapeaux (américain et le puertoricain) ont fait (et continuent de faire) couler de l'encre. Dans une analyse d'événements-clés entourant les drapeaux, Juan Manuel Carrión (2006) fait la démonstration qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est le PNP (le parti profédération) qui défend le plus ardemment le double affichage, sans quoi, selon eux, il y aurait conspiration au sein du PPD (parti autonomiste) pour se détacher des États-Unis. Ce changement d'interprétation symbolique mérite qu'on s'y attarde.

En effet, alors qu'en 1952, le PPD et les pro-Commonwealth affichaient le drapeau américain fièrement pour signaler leur « nouvelle » relation avec les États-Unis, aujourd'hui, le geste de faire flotter le drapeau américain sans le drapeau puertoricain est interprété comme un soutien à l'idée de la fédération avec les États-Unis (Morris, 1995, p. 159). D'ailleurs, quiconque marche au sein du *Capitolio* pourra facilement identifier à quel parti est associé un sénateur ou un représentant. Aux portes d'un bureau où l'on ne retrouve que le drapeau américain, l'élu est du PNP. Si les deux drapeaux sont affichés, l'élu est issu du parti PPD et si seul le drapeau puertoricain est affiché, l'on saura que l'élu est indépendantiste. Ainsi, au siège du gouvernement du moins, le drapeau semble avoir repris sa signification originelle : celle de la lutte pour l'indépendance.

## Conclusion

Les théories sur l'identité, tout comme celles sur le nationalisme banal et la culture politique, donnent en exemple le drapeau comme symbole national important pour rappeler et faire vivre la nation. Dans les deux études de cas, les drapeaux sont loin de faire l'unanimité. Alors que la portion de la péninsule Avalon à Terre-Neuve est fière de brandir le RBV, pour le reste de l'île, ce drapeau « nationaliste » a peu de signification. À Puerto Rico, l'histoire même du drapeau puertoricain met de l'avant les tensions que soulève l'appropriation à des fins politiques d'un symbole aussi important que le drapeau. Étonnamment, dans les deux îles, c'est le drapeau de « l'autre » qui soulève le plus de passion. En 2004, lorsque Danny Williams retire des édifices provinciaux le drapeau canadien, il marque en quelque sorte son rejet de l'État-nation canadien. Ce geste a suscité un vif débat au Canada et, pour les Terre-Neuviens, il s'agissait d'une manière de se faire entendre. À Puerto Rico, la présence (ou l'absence) du drapeau américain en dit long sur les allégeances politiques et peut soulever des mobilisations et des manifestations importantes (Carrión, 2006).

La culture politique se manifeste aussi par d'autres symboles, souvent promus par les élites. À Terre-Neuve, le gouvernement provincial, par ses publicités touristiques, fait la promotion d'un endroit où il fait bon se retrouver dans la nature. De plus, des vidéos explicatives de la langue *terre-neuvienne*, ce dialecte unique à Terre-Neuve, mettent l'accent sur ce qui distingue la province du reste du pays. Ces symboles (nature, icebergs, océan, langue) promus par les élites (ici, le gouvernement provincial) se répercutent de manière tangible dans l'expression identitaire des Terre-Neuviens que nous avons rencontrés.

La donne est quelque peu différente à Puerto Rico. En effet, le système politique partisan y est tellement divisé par les options sur le statut politique que toute promotion symbolique est rapidement étiquetée comme de la politique partisane. Ainsi, certains symboles sont communs à tous les partis (langue espagnole, équipe olympique), mais d'autres (présence ou non du drapeau américain, hymne national) sont intimement liés à l'orientation politique.

En définitive, à Puerto Rico, on retiendra que certains symboles sont présents en tout temps et promus par tous les partis politiques, alors que d'autres sont plutôt étroitement liés à une option politique claire. À Terre-Neuve, bien que certains symboles (le drapeau nationaliste, par exemple) aient fait l'objet d'une promotion par certaines élites (Danny Williams, certains députés fédéraux), tous ne sont pas d'égale importance pour la population. Cependant, les élites, par la promotion touristique, ont fortement influencé l'imaginaire de la population, au point que certains symboles ont été internalisés et (ré)appropriés par le peuple.

Une dernière observation complétera nos propos ici. La présence et la promotion de symboles et traditions viennent souligner ce qui unit un groupe, ce qui le différencie des autres. À Terre-Neuve, tout comme à Puerto Rico, nous avons pu observer, lors de l'enquête sur le terrain, que malgré une volonté d'intégration (de notre part) des traditions et symboles nationaux, une forte tendance de la part du groupe interne (des Terre-Neuviens ou des Puertoricains) à nous exclure ou à souligner notre caractère étranger a été ressentie. Comme nous le disait Christian : «*Tu ne pourras jamais être entièrement Puertoricaine*»<sup>51</sup> (Entrevues PR, 2014). Ces paroles pourraient, *a priori*, laisser sous-entendre un nationalisme ethnique. Or, il nous est plutôt possible d'y voir à quel point le mythe de la nation civique, comme le soulignait Yack, est erroné. Il ne suffit pas de vivre dans un lieu pour faire partie de la nation ; il faut internaliser

---

51. «[N]unca serás verdaderamente puertorriqueña.»

et perpétuer des symboles nationaux, une langue, une histoire familiale (dans les deux îles, le nom de famille en dit encore long sur les origines de quelqu'un, sur son lieu de naissance sur l'île, etc.) ancrée dans une histoire collective.

## Conclusion



**C'**est ici que prend fin notre grande aventure visant à inclure le facteur insulaire, l'îlénité, dans l'analyse du nationalisme. Le territoire particulier qu'est l'île, largement ignoré par les études sur le nationalisme, a été mis de l'avant. L'étude du nationalisme insulaire est un enjeu important pour le monde actuel étant donné la multiplication des États et la fragmentation des sociétés qui peuvent présenter des particularités (dans le cas des îles ou des sociétés enclavées, par exemple). Grâce au modèle développé et au voyage effectué, il a été possible de rendre tangible une caractéristique souvent décrite comme intangible (Conkling, 2007 ; Royle, 2007). L'hypothèse de départ était que l'îlénité constitue un facteur-clé permettant d'expliquer l'émergence du nationalisme.

Pour mener à bon terme ce voyage, je me suis d'abord inspirée, d'une part, des travaux d'auteurs comme Baldacchino (2004, 2008, 2010), Hepburn (2010, 2012) et Fazi (2009, 2012). Figures de proue des études insulaires, ces auteurs nous ont permis d'opérationnaliser l'îléité autour de quatre dimensions, soit les dimensions territoriale, politique, économique et culturelle. D'autre part, en ce qui a trait au nationalisme et, plus spécifiquement, aux demandes nationalistes, mon « guide touristique » reflète les travaux de Guibernau (1996), de Lluch (2011, 2012, 2014), de Brubaker (2004) et de Billig (1995), entre autres. Comme postulat de base, il a été admis que le nationalisme peut ou non mener à l'indépendance. Qui plus est, suivant les travaux de Lluch (2011, 2012, 2014), il a été établi que les demandes nationalistes pouvaient être de plusieurs types (fédéraliste, autonomiste ou indépendantiste), et que des variations au sein de ces types étaient même possibles. En effet, m'inspirant de la théorie de Brubaker (2004), je suis d'avis que les demandes nationalistes peuvent (ou non) surgir à certains moments. Néanmoins, la nation, elle, comme l'indique Billig (1995), continue de vivre au quotidien.

Afin de vérifier empiriquement le lien entre *îléité* et *nationalisme*, j'ai donc entrepris un voyage et proposé une étude comparative encore inédite. Mon choix de comparer Terre-Neuve et Puerto Rico a permis de relever des similitudes (îles sous tutelle d'un État fédéral, obtention du statut politique à la même époque, sentiment identitaire fort des habitants envers l'île) et des différences (systèmes de partis, parcours historico-politique, situation économique) notables. Ce livre vient donc non seulement enrichir la littérature sur les îles, mais il constitue également un ajout aux très rares travaux en français à ce sujet.

De manière générale, je réitère l'importance d'étudier les îles et le nationalisme, puisque dans les théories majeures du nationalisme, le territoire n'est pas assez pris en compte. Le modèle proposé, celui du nationalisme insulaire, en incluant le territoire (la dimension territoriale de l'îléité) comme facteur important, est donc novateur en soi. De plus, les types d'arrangements politiques développés par les îles et la manière dont les revendications nationalistes se font (la dimension politique de l'îléité) pourraient très bien inspirer les sociétés et nations en quête de reconnaissance, puisque les îles sont confrontées à une relation souvent inégale avec la métropole et, donc, développent des outils de revendications à cet effet.

De manière plus précise, en ce qui a trait à la première dimension de l'îléité (l'aspect territorial), il a été permis de constater que la distance entre l'île et la métropole n'était pas un facteur explicatif suffisant, mais que le type d'arrangement, même s'il est de nature fédérale, a une incidence importante sur le nationalisme. Ainsi, la forte présence américaine et



l'arrangement de fédéracie de Puerto Rico ont permis à l'île de développer un nationalisme affirmé, revendicateur, comme en fait foi la présence du PIP sur la scène locale. Pour sa part, Terre-Neuve, par son statut de province et par les compétences qui lui sont conférées, a déjà beaucoup d'autonomie. La taille de l'île a également été examinée. Cet aspect m'a d'abord plongée dans un casse-tête théorique sur la définition même de la taille et, à la suite de cette analyse, il est possible d'affirmer que ni la taille géographique en superficie ni la taille en population ne permettaient d'analyser le degré de groupalité. Les données d'auto-identification sont beaucoup plus prometteuses. Ainsi, cet ouvrage enrichit ceux qui ont déjà été faits en nissologie, en analysant, sous un angle à la fois qualitatif et quantitatif, l'îléité telle que décrite par Baldacchino (2004, 2008), McCall (1994) et Royle (2007), qui la voient comme un concept intangible, ne pouvant être vécue que par les insulaires. Or, il semble que cette dimension est mesurable et que le sentiment insulaire peut non seulement se vivre, mais qu'il peut aussi être exprimé par les habitants des îles. En effet, dans les deux îles à l'étude, les données d'identification à l'île par rapport à l'État auquel elles sont rattachées sont très fortes : plus de 40 % des Terre-Neuviens se disent Terre-Neuviens avant d'être Canadiens ; et, pratiquement tous les Puertoricains se disent Puertoricains avant d'être Américains. On a même relevé, dans certains cas, un rejet total de l'identité américaine.

L'analyse de la dimension politique de l'îléité s'est faite par l'étude de l'histoire d'indépendances récentes, de la territorialisation du système partisan et des relations entre l'État central et l'île. Dans un premier temps, l'histoire politique de Terre-Neuve et de Puerto Rico a été abordée. Terre-Neuve a connu l'indépendance tout récemment, au contraire de Puerto Rico, qui a toujours été sous domination étrangère et qui a subi une double colonisation. Or, cette première analyse ne permettait pas d'examiner entièrement la dimension politique de l'îléité. Il fallait également prendre en considération le poids de la territorialisation du système de partis, comme le stipulait Fazi (2012) dans ses travaux. À Terre-Neuve, le système de partis est semblable à celui que l'on retrouve au fédéral, tandis que le système de partis de Puerto Rico est non seulement différencié, mais aussi défini par le statut politique proposé par chacun des partis. Par la nature de son système partisan, le statut politique de Puerto Rico prend une place prépondérante dans les dynamiques des revendications nationalistes, et nous n'avons pas pu passer sous silence les différents plébiscites qui ont eu lieu sur l'île depuis 1952. Cela dit, l'absence d'un système de partis propre à Terre-Neuve n'a pas empêché les leaders politiques terre-neuviens de rallier leur population et d'exiger plus d'autonomie.

L'analyse de contenu des programmes des partis politiques a révélé qu'une utilisation d'un vocabulaire nationaliste (et insulaire) est beaucoup plus forte, en fréquence relative, à Puerto Rico qu'à Terre-Neuve. Par exemple, les mots « nation » et « île » se retrouvent, tous partis et toutes années confondus, respectivement 7,6 et 1,8 fois plus souvent dans les programmes de partis puertoricains que terre-neuviens. Enfin, les relations avec l'État central ont permis de constater la complexité des dynamiques fédérales dans les deux îles. En effet, bien que ces relations soient, dans les deux cas, stipulées dans une constitution, au jour le jour, les relations de pouvoir sont très asymétriques. Dans le cas puertoricain, ultimement, c'est le Congrès américain qui décide du statut politique de l'île. Au Canada, les relations entre les deux paliers de gouvernement, ici, le gouvernement fédéral et le gouvernement terre-neuvien, ont mené à des ententes bilatérales, et ce, même si les compétences de chaque palier sont constitutionnalisées.

En ce qui concerne la dimension économique, l'analyse a fait appel aux travaux sur l'économie des États insulaires (Adrianto et Mutsanda, 2004; Baldacchino et Milne, 2000; Karlsson, 2009). Ces travaux mettent de l'avant autant la résilience des îles que leur capacité d'innovation. Or, il va sans dire que cette capacité est fortement influencée par le type de compétences octroyées aux îles par l'État central. Il a été montré que Terre-Neuve est une île prise dans ce que les économistes appellent la théorie des ressources principales: l'île doit son développement économique à l'exploitation des ressources naturelles, soit d'abord à la pêche et la foresterie et, depuis les années 1990, aux mines et surtout au pétrole. Cela a permis de confirmer l'hypothèse de départ, à savoir que Terre-Neuve, qui possède une ressource économique primée, a connu de forts moments d'effervescence collective. À Puerto Rico, une telle ressource n'existe pas, et l'île est fortement dépendante des transferts fiscaux fédéraux, mais des moments de contestation se font sentir et les habitants de l'île ont été appelés cinq fois aux urnes afin de s'exprimer au sujet de leur statut politique.

Enfin, pour évaluer la dimension culturelle, les symboles et traditions ont été étudiés à la lumière de travaux en psychologie sociale (Yack, 2012) et en sociologie politique (Billig, 1995; Hobsbawm, 1983). Il était connu que l'utilisation des symboles acceptés de tous par les chefs de file rendrait leurs revendications nationalistes plus populaires. Les résultats ici furent étonnants. À Puerto Rico, certains symboles (la langue espagnole, par exemple) étaient présents en tout temps et promus par tous les partis politiques, alors que d'autres étaient étroitement liés à une option politique claire (présence ou absence du drapeau américain, de l'hymne national). À Terre-Neuve, bien que certains symboles (le drapeau nationaliste, par

exemple) aient fait l'objet d'une promotion par certaines élites (Danny Williams, certains députés fédéraux), tous ne sont pas nécessairement importants pour la population. Cependant, les élites locales, par la promotion touristique, ont fortement influencé l'imaginaire, et ce, à tel point que certains de ces symboles ont été internalisés par la population. La présence et la promotion de symboles et traditions viennent souligner ce qui unit un groupe, ce qui le différencie des autres.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons maintenant lier ces quatre dimensions et affirmer qu'elles revêtent toutes une importance dans la présence (ou non) du facteur insulaire. Ainsi, l'hypothèse principale, soit que l'îlénité est un facteur-clé induisant des comportements nationalistes (et est donc vecteur de nationalisme insulaire), est confirmée. En effet, en décortiquant l'îlénité en quatre dimensions, toutes, c'était le postulat, devaient être réunies pour pouvoir affirmer que l'îlénité existait et que le facteur insulaire constituait donc un vecteur de nationalisme. Bien que certaines dimensions soient plus saillantes que d'autres (politique à Puerto Rico, économique à Terre-Neuve, par exemple), toutes sont présentes à des degrés divers.

En bref, dans cet ouvrage, nous entendions montrer que l'îlénité constitue un facteur-clé dans l'explication des variations et des types de «demandes nationalistes» à Terre-Neuve et à Puerto Rico. Nous avons comblé un manque important dans la littérature sur le nationalisme en illustrant comment le facteur insulaire, que nous nommons îlénité, joue un rôle crucial comme variable explicative du nationalisme. Jusqu'ici, les théoriciens du nationalisme évoquaient au passage la territorialité dans leurs analyses, mais ne s'attardaient pas sur la manière dont la forme et la topographie du territoire pouvaient influencer et façonner le nationalisme.

En terminant, si les mots de Jacques Derrida sont vrais, à savoir qu'« [i]l n'y a pas de monde, il n'y a que des îles » (2008, p. 31) et que, même dans un contexte mondialisé et interconnecté, nous nous retrouvons foncièrement isolés, alors, nous pouvons dire que l'étude des îles (qu'elles soient humaines, géographiques, littéraires ou imaginaires) aura de quoi fasciner bien des chercheurs et voyageurs pour encore longtemps.



## Bibliographie



- Abbott, A. (2001). *Time Matters: On Theory and Method*. Chicago et Londres: University of Chicago Press.
- Adrianto, L. et Matsuda, Y. (2004). Study on Assessing Economic Vulnerability of Small Island Regions. *Environment, Development and Sustainability*, 6, 317-336.
- Alesina, A. et Spolaore, E. (2003). *The Size of Nations*. Cambridge, MA: The MIT Press.
- Anderson, B. (1996). *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris: La Découverte.
- Anderson, R.W. (1965). *Party Politics in Puerto Rico*. Stanford: Stanford University Press.
- Anderson, R.W. (1998). Political Parties and the Politics of Status. *Caribbean Studies*, 21(1-2), 1-43.
- Antle, R. (2004, 24 décembre). Premier Banishes Maple Leaf. *The Evening Telegram*, p. A-3.
- Baby Names Canada (2005). *Most Popular Babies Names in Canada*. <[http://www.baby2see.com/names/canada\\_babynames.html#Newfoundland](http://www.baby2see.com/names/canada_babynames.html#Newfoundland)>, consulté le 31 mai 2018.
- Baker, J. (2012). As Loved Our Fathers: The Strength of Patriotism Among Young Newfoundlanders. *National Identities*, 14(3), 367-386.

- Baldacchino, G. (2004). Autonomous but not Sovereign?: A Review of Island Sub-Nationalism. *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 31(1-2), 77-91.
- Baldacchino, G. (2005). The Contribution of «Social Capital» to Economic Growth: Lessons from Island Jurisdictions. *The Round Table*, 94(1), 31-46.
- Baldacchino, G. (2006a). Innovative Development Strategies from Non-Sovereign Island Jurisdictions? A Global Review of Economic Policy and Governance Practices. *World Development*, 34(5), 852-867.
- Baldacchino, G. (2006b). Islands, Island Studies, Island Studies Journal. *Island Studies Journal*, 1(1), 3-18.
- Baldacchino, G. (2007a). *A World of Islands: An Island Studies Reader*. Charlottetown, Î.-P.-É. et Luqa, Malte: Institute of Island Studies.
- Baldacchino, G. (2007b). Bridges and Islands: A Strained Relationship. Dans G. Baldacchino (dir.), *Bridging Islands. The Impact of Fixed Links* (p. 1-13). Charlottetown, Î.-P.-É.: The Acorn Press.
- Baldacchino, G. (2008). Studying Islands: On Whose Terms? Some Epistemological and Methodological Challenges to the Pursuit of Island Studies. *Island Studies Journal*, 3(1), 37-56.
- Baldacchino, G. (2010). *Island Enclaves: Offshoring Strategies, Creative Governance, and Subnational Island Jurisdictions*. Montréal/Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Baldacchino, G. et Greenwood, R. (dir.) (1998). *Competing Strategies of Socio-Economic Development for Small Islands*. Charlottetown, Î.-P.-É.: Institute of Island Studies.
- Baldacchino, G. et Milne, D. (2000a). Conclusion. Dans G. Baldacchino et D. Milne (dir.), *Lessons from the Political Economy of Small Islands. The Resourcefulness of Jurisdiction* (p. 230-241). Londres: Macmillan Press.
- Baldacchino, G. et Milne, D. (2000b). Introduction. Dans G. Baldacchino et D. Milne (dir.), *Lessons from the Political Economy of Small Islands. The Resourcefulness of Jurisdiction* (p. 1-13). Londres: Macmillan Press.
- Bannister, J. (2001). The Fishing Admirals in Eighteenth-Century Newfoundland. *Newfoundland Studies*, 17(2), 166-219.
- Bannister, J. (2003a). The Politics of Cultural Memory: Themes in the History of Newfoundland and Labrador in Canada, 1972-2003. Dans V.L. Young (dir.), *Collected Research Papers of the Royal Commission on Renewing and Strengthening Our Place in Canada* (p. 124-166). St-Jean: Terre-Neuve.
- Bannister, J. (2003b). *The Rule of the Admirals: Laws, Customs, and Naval Government in Newfoundland, 1699-1832*. Toronto: University of Toronto Press.
- Barreto, A.A. (1998). *Language, Elites, and the State: Nationalism in Puerto Rico and Quebec*. Westport, CT: Praeger.
- Barreto, A.A. (2001). Constructing Identities: Ethnic Boundaries and Elite Preferences in Puerto Rico. *Nationalism and Ethnic Politics*, 7(1), 21-40.
- Bartmann, B. (2000). Small Islands in the Global Kaleidoscope: The Politics of Localism. Dans G. Baldacchino et D. Milne (dir.), *Lessons from the Political Economy of Small Islands. The Resourcefulness of Jurisdiction* (p. 38-53). Londres: Macmillan Press.

- Bea, K. (2005). *Political Status of Puerto Rico: Background, Options, and Issues in the 109th Congress*. CRS Report for Congress.
- Beaud, J.-P. et Prévost, J.-G. (2005). *États, nations et nations sans État : modèles et typologies, POL-1000*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de science politique.
- Berriós Martínez, R. (1977). Independence for Puerto Rico: The Only Solution. *Foreign Affairs*, 55, 561-583.
- Berriós Martínez, R. (1997). Puerto Rico's Decolonization. *Foreign Affairs*, 76(6), 100-114.
- Bickerton, J. (1998). Federal Regional Development Policies and Atlantic Canada's Islands. Dans G. Baldacchino et R. Greenwood (dir.), *Competing Strategies of Socio-Economic Development for Small Islands* (p. 238-267). Charlottetown, Î.-P.-É. : Institute of Island Studies.
- Billig, M. (1995). *Banal Nationalism*. Londres : Sage.
- Bonnemaison, J. (1987). *Tanna : les hommes lieux. Livre II*. Paris : Éditions de l'Orstom.
- Bonnemaison, J. (1990). Vivre dans l'île : une approche de l'îlénité océanienne. *Espace géographique*, 19-20(2), 119-125.
- Bonnemaison, J. (1997). La sagesse des îles. Dans A.-L. Sanguin (dir.), *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités* (p. 121-129). Paris : L'Harmattan.
- Braye, C. (2011, octobre). *Is Ye a Screecher? The Negotiation of Symbolic Identity in a Newfoundland Tradition*. Communication présentée lors du North Atlantic Forum 2011 : Culture Place and Identity at the Heart of Regional Development, Saint-Jean, Terre-Neuve.
- Brewer, M.B. (2001). The Many Faces of Social Identity : Implications for Political Psychology. *Political Psychology*, 22(1), 115-125.
- Brubaker, R. (1996). *Nationalism Reframed. Nationhood and the National Question in the New Europe*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Brubaker, R. (1998). Myths and Misconceptions in the Study of Nationalism. Dans J. A. Hall (dir.), *The State of the Nation : Ernest Gellner and the Theory of Nationalism* (p. 272-306). Cambridge : Cambridge University Press.
- Brubaker, R. (2004). *Ethnicity Without Groups*. Cambridge : Harvard University Press.
- Brubaker, R. et Cooper, F. (2000). Beyond « Identity ». *Theory and Society*, 29, 1-47.
- Bureau of Labor Statistics (2013). *Economy at a Glance – Puerto Rico*. <<http://www.bls.gov/eag/eag.pr.htm>>, consulté le 31 mai 2018.
- Burgess, M. (1995). *The British Tradition of Federalism*. Leicester : Leicester University Press.
- Burgess, M. (2012). *In Search of the Federal Spirit : New Theoretical and Empirical Perspectives in Comparative Federalism*. Oxford : Oxford University Press.
- Burgess, M. et Gagnon, A.-G. (dir.) (2010). *Federal Democracies*. Londres : Routledge.

- Byrne, P. (1997). Booze, Ritual, and the Invention of Tradition: The Phenomenon of the Newfoundland Screech-In. Dans T. Tuleja (dir.), *Usable Pasts: Traditions and Group Expressions in North America* (p. 232-248). Logan, UT: Utah State University Press.
- Cadigan, S.T. (2009). *Newfoundland and Labrador: A History*. Toronto: University of Toronto Press.
- Cadigan, S.T. (2014). The Oil Boom and the Working Class in Newfoundland and Labrador, 1992-2010. Dans L. Fink et J. Sangster (dir.), *Workers in Hard Times: A Long View of Economic Crises* (p. 187-210). Chicago, IL: University of Illinois Press.
- Canada. Ministère des Finances (2014). *Soutien fédéral aux provinces et aux territoires*. <<http://www.fin.gc.ca/fedprov/mtp-fra.asp>>, consulté le 31 mai 2018.
- Canadian Opinion Research Archive (2010). *Portraits of Canada 1997-2000 Series*. Kingston: Queen's University.
- Caporaso, J.A. (2000). Changes in the Westphalian Order: Territory, Public Authority, and Sovereignty. *International Studies Review*, 2(2), 1-28.
- Cardinal, L. et Papillon, M. (2011). Le Québec et l'analyse comparée des petites nations. *Politique et Sociétés*, 30(1), 75-93.
- Caribbean Business (2014, 23 mai). *New Vieques Independence Movement Seeks to Cut Ties With... Puerto Rico*. <<https://viequesblog.com/2014/05/23/new-vieques-independence-movement-seeks-to-cut-ties-with-puerto-rico-by-caribbean-business/>>, consulté le 31 mai 2018.
- Carrión, J.M. (1999). El imaginario nacional norteamericano y el nacionalismo puertorriqueño. *Revista de Ciencias Sociales*, 7, 66-101.
- Carrión, J.M. (2006). The War of the Flags: Conflicting National Loyalties in a Modern Colonial Situation. *Centro Journal*, 28(2), 101-123.
- CBC (1988a). *P.E.I. Residents to Vote on Link to Mainland*. <<http://www.cbc.ca/archives/categories/economy-business/transport/the-confederation-bridge-pe-connects/this-time-theyre-serious.html>>, consulté le 31 mai 2018.
- CBC (1988b). *Prince Edward Islanders Debate Bridge to New Brunswick*. <<http://www.cbc.ca/archives/categories/economy-business/transport/the-confederation-bridge-pe-connects/the-people-speak.html>>, consulté le 31 mai 2018.
- CBC (1992). *Newfoundlanders Protest Cod Moratorium*. <<http://www.cbc.ca/archives/categories/economy-business/natural-resources/fished-out-the-rise-and-fall-of-the-cod-fishery/cod-moratorium-protested.html>>, consulté le 31 mai 2018.
- CBC (2004). *Canadian Flags Ordered Down: Williams*. <<http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/canadian-flags-ordered-down-williams-1.505946>>, consulté le 31 mai 2018.
- CBC (2005). *\$2.6B deal sends Williams soaring in poll*. <<http://www.cbc.ca/news/canada/2-6b-deal-sends-williams-soaring-in-poll-1.560958>>, consulté le 31 mai 2018.
- CBC (2012). *Muskrat Falls Hydroelectric Project Clears Major Hurdle*. <<http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/muskrat-falls-hydroelectric-project-clears-major-hurdle-1.1137505>>, consulté le 31 mai 2018.



- CBC (2013). *Resettlement Offer Appealing to Tiny N.L. Communities, say Leaders*. <<http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/resettlement-offer-appealing-to-tiny-n-l-communities-say-leaders-1.1334697>>, consulté le 31 mai 2018.
- CBC (2015). *Paul Davis to Slash 10 Seats in N.L. Legislature*. <<http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/paul-davis-to-slash-10-seats-in-n-l-legislature-1.2902013>>, consulté le 31 mai 2018.
- Central Intelligence Agency (CIA) (2012). *World Factbook*. <<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rq.html>>, consulté le 31 mai 2018.
- Centro (2014). *Data Center*. <<https://centropr.hunter.cuny.edu/research/data-center/data-sheets/puerto-ricans-united-states-2010-2016>>, consulté le 31 mai 2018.
- Chafe, P. (2007). Rockin' the Rock: The Newfoundland Folk/Pop "Revolution". *Newfoundland and Labrador Studies*, 22(1), 345-360.
- Chafe, P. (2008). Living the Authentic Life at "The Far East of the Western World": Edward Riche's *Rare Birds*. *Studies in Canadian Literature*, 33(2), 171-190.
- Charland, G. (2014). Le pouvoir exécutif et le rôle du premier ministre dans un régime parlementaire. Dans A.-G. Gagnon (dir.), *La politique québécoise et canadienne. Une approche pluraliste* (p. 215-237). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Collazo, S. et al. (2010). *Profile of the Puerto Rican Population in the United States and Puerto Rico: 2008*. Census Bureau Report, Washington, D.C.: US Census Bureau.
- Colley, L. (1992). *Britons. Forging the Nation 1707-1837*. New Haven et Londres: Yale University Press.
- Colton, G. (2007). Imagining Nation: Music and Identity in Pre-Confederation Newfoundland. *Newfoundland and Labrador Studies*, 22(1), 9-49.
- Comisión Estatal de Elecciones de Puerto Rico (2000a). *Consulta de Resultados: Plebiscito de Status del 13 de diciembre de 1998*. <<http://209.68.12.238/cgi-bin/eventos.pl>>, consulté le 31 mai 2018.
- Comisión Estatal de Elecciones de Puerto Rico (2000b). *Consulta de Resultados: Plebiscito de Status del 14 de noviembre de 1993*. <<http://209.68.12.238/cgi-bin/eventos.pl>>, consulté le 31 mai 2018.
- Comisión Estatal de Elecciones de Puerto Rico (2000c). *Consulta de Resultados: Plebiscito de Status del 23 de julio de 1967*. <<http://209.68.12.238/cgi-bin/eventos.pl>>, consulté le 31 mai 2018.
- Community Accounts (2006). *Census 2006: Labour Market Profile. Employment and Working Conditions by Local Areas*.
- Conkling, P. (2007). On Islanders and Islandness. *The Geographical Review*, 97(2), 191-201.
- Constitution of the United States of America*. <[http://www.archives.gov/exhibits/charters/constitution\\_transcript.html](http://www.archives.gov/exhibits/charters/constitution_transcript.html)>, consulté le 31 mai 2018.
- Crowards, T. (2002). Defining the Category of "Small" States. *Journal of International Development*, 14, 143-179.

- Cyberflag (2011). *Les drapeaux et les emblèmes du monde*. <<http://www.cyber-flag.net/>>, consulté le 31 mai 2018.
- De Genova, N. et Ramos-Zayas, A.Y. (2010). *Latino Crossings: Mexicans, Puerto Ricans and the Politics of Race and Citizenship*. New York: Routledge.
- Depraetere, C. (2008). The Challenge of Nissology: A Global Outlook on the World Archipelago. Part II: The Global and Scientific Vocation of Nissology. *Island Studies Journal*, 3(1), 17-36.
- Depraetere, C. et Dahl, A.L. (2007). Island Locations and Classifications. Dans G. Baldacchino (dir.), *A World of Islands: An Island Studies Reader* (p. 57-106). Charlottetown, Î.-P.-É. et Luqa, Malte: Institute of Island Studies.
- Derrida, J. (2008). Première séance: le 11 décembre 2002. Dans M. Lisse, M.-L. Mallet et G. Michaud (dir.), *Derrida, Séminaire La bête et le souverain, vol. 2: 2002-2003* (p. 21-32). Paris: Galilée.
- Diaz, J.O. (1995). Puerto Rico, the United States, and the 1993 Referendum on Political Status. *Latin American Research Review*, 30(1), 203-215.
- Dietz, J.L. (1986). *Economic History of Puerto Rico. Institutional Change and Capitalist Development*. Princeton: Princeton University Press.
- Dionne, X. et Gagnon, A.-G. (2014). L'évolution des relations fédérales-provinciales au Canada. Dans A.-G. Gagnon (dir.), *La politique québécoise et canadienne. Une approche pluraliste* (p. 347-381). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Duany, J. (2000). Nation on the Move: The Construction of Cultural Identities in Puerto Rican and the Diaspora. *American Ethnologist*, 21(1), 5-30.
- Duany, J. (2002). *The Puerto Rican Nation on the Move. Identities on the Island and in the United States*. Chapel Hill, NC: The University of North Carolina Press.
- Duany, J. (2003). Nation, Migration, Identity: the Case of Puerto Ricans. *Latino Studies*, 1, 424-444.
- Duany, J. (2007). Nation and Migration: Rethinking Puerto Rican Identity in a Transnational Context. Dans F. Negrón-Muntaner (dir.), *None of the Above: Puerto Ricans in the Global Era* (p. 51-63). New York: Palgrave Macmillan.
- Duchesne Winter, J. (2007). Vieques: Protest as a Consensual Spectacle. Dans F. Negrón-Muntaner (dir.), *None of the Above: Puerto Ricans in the Global Era* (p. 87-97). New York: Palgrave Macmillan.
- Duchesne Winter, J. (2008, printemps). National Identity Politics in Puerto Rico. *ReVista: Harvard Review of Latin America*. <<http://revista.drclas.harvard.edu/book/national-identity-politics-puerto-rico>>, consulté le 31 mai 2018.
- Duverger, M. (1951). *Les partis politiques*. Paris: Armand Colin.
- Elazar, D.J. (1995). *Federalism: An Overview*. Pretoria: Human Sciences Research Council Publishers.
- Elkins, D.J. (1980). The Sense of Place. Dans D.J. Elkins et R. Simeon (dir.), *Small Worlds: Provinces and Parties in Canadian Political Life* (p. 1-30). Toronto: Methuen Publications.
- El Nuevo Día (2012). *Puerto Rico decide*. <<https://web.archive.org/web/20121110085126/http://resultados.puertoricodecide.com/2012/elecciones/Plebiscito.aspx/>>, consulté le 31 mai 2018.

- Entrevues NL (2014). Entrevues, de nature confidentielle, faites par l'auteure avec des Terre-Neuviens.
- Entrevues PR (2014). Entrevues, de nature confidentielle, faites par l'auteure avec des Puertoricains.
- Fazi, A. (2009). *La recomposition territoriale du pouvoir: les régions insulaires de Méditerranée occidentale*. Ajaccio: Albiana.
- Fazi, A. (2012). Insularity and Autonomy: From a Misleading Equation to a New Typology. Dans A.-G. Gagnon et M. Keating (dir.), *Political Autonomy and Divided Societies. Imagining Democratic Alternatives in Complex Settings* (p. 134-154). Basingstoke, Hampshire et New York: Palgrave Macmillan.
- Fazi, A. (2014, 14 octobre). *Question – bornes*. Communication personnelle avec l'auteure.
- Fernandez, R. (1992). *The Disenchanted Island. Puerto Rico and the United States in the Twentieth Century*. New York: Praeger Publishers.
- Fitzgerald, J.E. (1993). Newfoundland Politics and Confederation Revisited: Three New Works. *Newfoundland Studies*, 9(1), 103-124.
- Fox, J. E. et Miller-Idriss, C. (2008). Everyday Nationhood. *Ethnicities*, 8(536), 536-563.
- Gagnon, A.-G. (2001). Quebec: The Emergence of a Region-State? *Scottish Affairs*, 37(2), 14-27.
- Gagnon, A.-G. (2008). *La raison du plus fort: plaidoyer pour le fédéralisme multinational*. Montréal: Québec Amérique.
- Gagnon, A.-G. (2010). *The Case for Multinational Federalism. Beyond the All-Encompassing Nation*. Londres et New York: Routledge.
- Gagnon, A.-G. (2011). *L'âge des incertitudes. Essais sur le fédéralisme et la diversité nationale*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gagnon, A.-G. (2012). Reconciling Autonomy, Community and Empowerment: The Difficult Birth of a Diversity School in the Western World. Dans A.-G. Gagnon et M. Keating (dir.), *Political Autonomy and Divided Societies. Imagining Democratic Alternatives in Complex Settings* (p. 49-59). Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Gebel, O. (2005). *Separatism in Canada: A Nation at Stake? The Examples of Québec and Newfoundland and Labrador*. Munich: GRIN Verlag.
- Geertz, C. (1963). The Integrative Revolution: Primordial Sentiments and Civil Politics in the New States. Dans C. Geertz (dir.), *Old Societies and New States* (p. 105-157). Glencoe: Free Press.
- Gellner, E. (1989). *Nations et nationalisme*. Paris: Éditions Payot.
- George, A. et Bennett, A. (2005). *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*. Boston, MA: The MIT Press.
- Ghai, Y.P. (2002). Global Prospects of Autonomies. Dans H. Jansson et J. Salminen (dir.), *The Second Åland Islands Question: Autonomy or Independence?* (p. 29-54). Mariehamn: Julius Sundblom Memorial Foundation.
- Gibbins, R. (1982). *Regionalism: Territorial Politics in Canada and the United States*. Toronto: Butterworths.

- Gombaud, S. (2007). *Îles, insularité et îléité. Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques*. Saint-Denis, Université de la Réunion. <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00462505/document>>, consulté le 27 juin 2018.
- Goyco-Covas, F. (2008). Economic Incentives Act for the Development of Puerto Rico. *Puerto Rico Business Law Notes: Newsletter*, 8 p.
- Greenfeld, L. (1992). *Nationalism. Five Roads to Modernity*. Cambridge: Harvard University Press.
- Greenwood, R. (1998). Organizing Production: Opportunities and Threats for Newfoundland. Dans G. Baldacchino et R. Greenwood (dir.), *Competing Strategies of Socio-Economic Development for Small Islands* (p. 134-153). Charlottetown, Î.-P.-É.: Institute of Island Studies.
- Grosfoguel, R. (2003). *Colonial Subjects: Puerto Ricans in a Global Perspective*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Guest, G., Bunce A. et Johnson, L. (2006). How Many Interviews Are Enough? An Experiment with Data Saturation and Variability. *Field Methods*, 18(1), 59-82.
- Guibernau, M. (1996). *Nationalisms. The Nation-State and Nationalism in the Twentieth Century*. Cambridge: Polity Press.
- Guibernau, M. (1999). *Nations without States: Political Communities in a Global Age*. Cambridge: Polity Press.
- Guibernau, M. (2004). Nations Without States: Political Communities in the Global Age. *Michigan Journal of International Law*, 25(4), 1251-1282.
- Guibernau, M. (2007). *The Identity of Nations*. Cambridge: Polity Press.
- Guibernau, M. (2013). *Belonging. Solidarity and Division in Modern Societies*. Cambridge: Polity Press.
- Gwyn, S. (1976). The Newfoundland Renaissance. *Saturday Night*, 91(2), 38-45.
- Hache, J.-D. (1998). Towards a Political Approach to the Island Question. Dans G. Baldacchino et R. Greenwood (dir.), *Competing Strategies of Socio-Economic Development for Small Islands* (p. 31-68). Charlottetown, Î.-P.-É.: Institute of Island Studies.
- Hache, J.-D. (2007). Islands, Fixed Links, and the European Union. Dans G. Baldacchino (dir.), *Bridging Islands: The Impact of "Fixed Links"* (p. 161-184). Charlottetown, Î.-P.-É.: The Acorn Press.
- Hatch Mott MacDonald (2004). *Fixed Link between Labrador and Newfoundland. Pre-feasibility Study*. <<http://www.gov.nl.ca/publicat/fixedlink/pdf/executive-summary.pdf>>, consulté le 31 mai 2018.
- Hay, P. (2006). A Phenomenology of Islands. *Island Studies Journal*, 1(1), 19-42.
- Hay, P. (2013). What the Sea Portends: A Reconsideration of Contested Island Tropes. *Island Studies Journal*, 8(2), 209-232.
- Henders, S.J. (2010). *Territoriality, Asymmetry and Autonomy. Catalonia, Corsica, Hong Kong and Tibet*. New York: Palgrave.
- Hepburn, E. (2010). *A Comparative Analysis of Island Region Autonomy*. Congrès annuel de l'Association canadienne de science politique: Université Concordia, Montréal.

- Hepburn, E. (2012). Recrafting Sovereignty: Lessons from Small Island Autonomies? Dans A.-G. Gagnon et M. Keating (dir.), *Political Autonomy and Divided Societies. Imagining Democratic Alternatives in Complex Settings* (p. 118-133). Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Hiller, J.K. (1997). *The 1948 Referendums. Newfoundland and Labrador Heritage Website*. <<http://www.heritage.nf.ca/law/referendums.html>>, consulté le 31 mai 2018.
- Hobsbawm, E. (1983). Introduction: Inventing Traditions. Dans E. Hobsbawm et T. Ranger (dir.), *The Invention of Tradition* (p. 1-14). Londres: Cambridge University Press.
- Hobsbawm, E. (1992). *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*. Paris: Gallimard.
- House, J.D. (1998). A Remarkable Resilience: Political and Bureaucratic Impediments to Economic Development – A Case Study of Newfoundland and Labrador. Dans G. Baldacchino et R. Greenwood (dir.), *Competing Strategies of Socio-Economic Development for Small Islands* (p. 154-174). Charlottetown, Î.-P.-É.: Institute of Island Studies.
- Huddy, L. (2001). From Social to Political Identity: A Critical Examination of Social Identity Theory. *Political Psychology*, 22(1), 127-156.
- Igartua, J.E. (2010). Quebec and Puerto Rico: Parallel Destinies. *Revista de Ciencias sociales*, 22, 34-61.
- Innis, H. (1954). *The Cod Fisheries: The History of an International Economy*. Toronto: University of Toronto Press.
- Jackson, F.L. (1986). *Surviving Confederation: A Revised and Extended Version of «Newfoundland in Canada»*. Saint-Jean, T.-N.-L.: H. Cuff Publications.
- Jones, M. (1992). *Secret Nation*. Téléfilm Canada.
- Juarbe, J.J. (2006). *Puerto Rico lucha por su Independencia*. San Juan: Biblioteca Albizu Campos.
- Julliard, J. (2008). *La reine du monde*. Paris: Flammarion.
- Karlsson, A. (2009). Sub-National Island Jurisdictions as Configurations of Jurisdictional Powers and Economic Capacity: Nordic Experiences from Åland, Faroes and Greenland. *Island Studies Journal*, 4(2), 139-162.
- Kassam, K.-A. (2001). Life North of 60 Degrees: Homeland or Frontier? Dans D. Taras et B. Rasporich (dir.), *Passion for Identity. Canadian Studies for the 21st Century* (p. 433-455). Scarborough, Ont.: Nelson Thompson Learning.
- Keating, M. (1996). *Nations against the State: The New Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland*. New York: St. Martin's Press, Inc.
- Kolers, A. (2009). *Land, Conflict, and Justice. A Political Theory of Territory*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kymlicka, W. (2001). *Politics in the Vernacular: Nationalism, Multiculturalism and Citizenship*. New York: Oxford University Press.
- Lambert, C. (2008). Emblem of Our Country: The Red, White and Green Tricolour. *Newfoundland and Labrador Studies*, 23(1), 21-43.
- Leibowitz, A.H. (1989). *Defining Status. A Comprehensive Analysis of United States Territorial Relations*. Dordrecht: Martinus Nijhoff Publishers.

- Letto, D. (1998). *Chocolate Bars and Rubber Boots: The Smallwood Industrial Plan*. Paradise: Blue Hill Publishing.
- Levesque, M. (2014). Fishing for Change: Fisheries Policy in Newfoundland and Labrador. Dans A. Marland et M. Kerby (dir.), *First among Unequals. The Premier, Politics, and Public Policy in Newfoundland and Labrador in the Danny Williams Era* (p. 194-212). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Lewis, G.K. (1963). *Puerto Rico. Freedom and Power in the Caribbean*. Londres: Merlin Press.
- Liberal Party of Newfoundland and Labrador (1999). *Our Choices. Our Future. Our Time*.
- Liberal Party of Newfoundland and Labrador (2003). *Take a Closer Look*.
- Liberal Party of Newfoundland and Labrador (2007). *People... progress... prosperity! Gerry Reid's New Liberalism. A Plan to Develop Newfoundland and Labrador for the Primary Benefit of its People*.
- Liberal Party of Newfoundland and Labrador (2011). *People's Platform. We can do better*.
- Liberal Party of Newfoundland and Labrador (2015). *A Stronger Tomorrow: Our Five Point Plan*.
- Lijphart, A. (1968). Typologies of Democratic Systems. *Comparative Political Studies*, 1, 32-35.
- Lluch, J. (2011). Autonomism and Federalism. *Publius. The Journal of Federalism*, 1-28.
- Lluch, J. (2012). Internal Variation in Sub-State National Movements and the Moral Polity of the Nationalist. *European Political Science Review*, 4(3), 433-460.
- Lluch, J. (2013). *The Plebiscite on Puerto Rico's Constitutional Statute: Determining Puerto Rico's Future*. <<http://www.referendum.ed.ac.uk/the-plebiscite-on-puerto-ricos-constitutional-status-determining-puerto-ricos-future/>>, consulté le 31 mai 2018.
- Lluch, J. (2014). *Visions of Sovereignty. Nationalism and Accommodation in Multinational Democracies*. Philadelphie: Penn Press.
- Loi constitutionnelle de 1867. 30 & 31 Victoria, ch. 3 (R.-U.) (1867). <[lois.justice.gc.ca/fra/const/TexteCompleet.html](http://lois.justice.gc.ca/fra/const/TexteCompleet.html)>, consulté le 31 mai 2018.
- Loi sur Terre-Neuve. 12-13 George VI, ch. 22 (R.-U.) (1949).
- Lopez, A.W. (2014). *Reconsidering the Insular Cases*. Cambridge: Harvard University.
- Loughlin, J. (2007). Les nationalismes britannique et français face aux défis de l'eupéanisation et de la mondialisation. Dans A.-G. Gagnon, A. Lecours et G. Nootens (dir.), *Les nationalismes majoritaires contemporains: identité, mémoire, pouvoir* (p. 193-215). Montréal: Québec Amérique.
- Maclean's (2004). No Wiggle Room (Interview with Danny Williams), 117(7), 34.
- Mahler, J. et Confessore, N. (2015, 20 décembre). Puerto Rico's Pricey Struggle. *The New York Times*, p. A-1.
- Maldonado-Denis, M. (1972). *Puerto Rico: A Socio-Historic Interpretation*. New York: Random House.



- Manin, B. (1996). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris: Flammarion.
- Manuel, P. (1994). Puerto Rican Music and Cultural Identity: Creative Appropriation of Cuban Sources from Danza to Salsa. *Ethnomusicology*, 38(2), 249-280.
- Maritime History Archive (2012). "No Great Future" Government Sponsored Resettlement in Newfoundland and Labrador since Confederation. <<https://www.mun.ca/mha/resettlement/>>, consulté le 31 mai 2018.
- Marland, A. (2007). The 2007 Provincial Elections in Newfoundland and Labrador. *Canadian Political Science Review*, 1(2), 75-85.
- Marland, A. (2010). Masters of Our Own Destiny: The Nationalist Evolution of Newfoundland Premier Danny Williams. *International Journal of Canadian Studies*, (42), 155-181.
- Marland, A. (2011). The Newfoundland and Labrador House of Assembly. *Canadian Parliamentary Review*, 34(3), 13-24.
- Marland, A. et Kerby, M. (dir.) (2014). *First Among Unequals: The Premier, Politics, and Policy in Newfoundland and Labrador*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- McCall, G. (1994). Nissology: A Proposal for Consideration. *Journal of the Pacific Society*, 17(2-3), 93-106.
- McDonald, S. (2005). Studying Actions in Context: A Qualitative Shadowing Method of Organizational Research. *Qualitative Research*, 5(4), 455-473.
- McRoberts, K. (2003). Managing Cultural Differences in Multinational Democracies. Dans A.-G. Gagnon, M. Guibernau et F. Rocher (dir.), *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies* (p. iii-xi). Montréal: Institute for Research on Public Policy.
- Milne, D.A. (2000). The Federal Model: Newfoundland and Prince Edward Island. Dans G. Baldacchino et D. Milne (dir.), *Lessons from the Political Economy of Small Islands. The Resourcefulness of Jurisdiction* (p. 75-90). Londres: Macmillan Press.
- Milne, D.A. (2001). Prince Edward Island: Politics in a Beleaguered Garden. Dans K. Brownsey et M. Howlett (dir.), *The Provincial State in Canada. Politics in the Provinces and Territories* (p. 111-138). Peterborough, Ont.: Broadview Press.
- Morris, N. (1995). *Puerto Rico: Culture, Politics and Identity*. Westport: Praeger Publishers.
- Morrissey, M. (2006). The Making of a Colonial Welfare State: US Social Insurance and Public Assistance in Puerto Rico. *Latin American Perspectives*, 33(1), 23-41.
- Moscoso, F. (2003). *La Revolución Puertorriqueña de 1868: el Grito de Lares*. San Juan: Oficina de Revistas del Instituto de Cultura Puertorriqueña.
- Nabhan-Warren, K. (1991). Embodied Research and Writing: A Case for Phenomenologically Oriented Religious Studies Ethnographies. *Journal of the American Academy of Religion*, 79(2), 378-407.
- Nairn, T. (1977). *The Break-Up of Britain. Crisis and Neo-Nationalism*. Londres: New Left Review.

- Navarro, M. (2003, 28 novembre). New Light on Old F.B.I. Fight: Decades of Surveillance of Puerto Rican Groups. *The New York Times*. <<http://www.nytimes.com/2003/11/28/nyregion/new-light-on-old-fbi-fight-decades-of-surveillance-of-puerto-rican-groups.html>>, consulté le 31 mai 2018.
- Negrón-Muntaner, F. (2007). Introduction. Dans F. Negrón-Muntaner (dir.), *None of the Above: Puerto Ricans in the Global Era* (p. 1-17). New York: Palgrave Macmillan.
- New Democratic Party of Newfoundland and Labrador (1999). *New Democratic Party of Newfoundland and Labrador (NPD)*.
- New Democratic Party of Newfoundland and Labrador (2003). *Real Change*.
- New Democratic Party of Newfoundland and Labrador (2007). *Lorraine Michael and the Newfoundland and Labrador Team. Bringing your voice to the House of Assembly*.
- New Democratic Party of Newfoundland and Labrador (2011). *Five Pledges*.
- New Democratic Party of Newfoundland and Labrador (2015). *On Your Side*.
- Newfoundland and Labrador (2014). *Estimates 2014. Shared Prosperity, Fair Society, Balanced Outlook*. <[http://www.budget.gov.nl.ca/budget2014/estimates/budget\\_estimates\\_2014.pdf](http://www.budget.gov.nl.ca/budget2014/estimates/budget_estimates_2014.pdf)>, consulté le 31 mai 2018.
- O'Neill, P. (2005, 9 janvier). Flying the Pink, White and Green. *The Evening Telegram*, p. A5.
- Paltridge, B. (2006). *Discourse Analysis: An Introduction*. Londres: A&C Black.
- Pantojas, E.G. (1999, 9 janvier). Los Estudios Economicos sobre Puerto Rico: Una Evaluacion Critica. *Editorial de la Universidad de Puerto Rico*, 11-24.
- Pantojas, E.G. (2013). The Puerto Rico Status Question: Can the Stalemate be Broken? *Caribbean Journal of International Relations & Diplomacy*, 1(2), 41-52.
- Parlement du Canada (2014). *Position des partis à la Chambre des communes*. <<http://www.parl.gc.ca/parliamentarians/fr/partystandings>>, consulté le 31 mai 2018.
- Partido Independentista Puertorriqueño (2000). *Programa del Partido Independentista Puertorriqueño para las elecciones generales de 2000*.
- Partido Independentista Puertorriqueño (2004). *Programa del Partido Independentista Puertorriqueño para las elecciones generales de 2004*.
- Partido Independentista Puertorriqueño (2008). *Programa de Gobierno*.
- Partido Independentista Puertorriqueño (2012). *Programa de Gobierno*.
- Partido Independentista Puertorriqueño (2016). *Maria de Lourdes, Gobernadora. Programa de Gobierno*.
- Partido Nuevo Progresista (2000). *¡Para seguir adelante!*
- Partido Nuevo Progresista (2004). *Roselló 2004*.
- Partido Nuevo Progresista (2008). *Juntos hacia el cambio. Una nueva visión para Puerto Rico*. Puerto Rico.
- Partido Nuevo Progresista (2012). *Programa de continuidad y de futuro*.
- Partido Nuevo Progresista (2016). *Compromiso con Puerto Rico. Programa de Gobierno*.
- Partido Popular Democrático (2000). *Proyecto Puertorriqueño para el siglo 21*.



- Partido Popular Democrático (2004). *Plan para un Puerto Rico Nuevo*.
- Partido Popular Democrático (2008). *Un proyecto de país*.
- Partido Popular Democrático (2012). *Un nuevo camino, una nueva esperanza, primera la gente*.
- Partido Popular Democrático (2016). *Gobierno – Economía – Vida Plan Estratégico para Puerto Rico 2017-2020*.
- Passalacqua, J.M.G. (1994). The 1993 Plebiscite in Puerto Rico: A First Step to Decolonization? *Current History*, 103-107.
- PBS (2015, 22 avril). *Puerto Rico Seeks to Reclaim Island's Farming Industry*. <<https://www.pbs.org/newshour/show/dependent-imports-puerto-ricos-culinary-scene-eyes-local-rebirth>>, consulté le 31 mai 2018.
- Pedreira, A.S. (2001 [1934]). *Insularismo. Ensayos de interpretación puertorriqueña*. San Juan: Editorial Plaza Mayor.
- Pelletier, R. (2009). Constitution et fédéralisme. Dans R. Pelletier et M. Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien (4<sup>e</sup> éd.)* (p. 41-87). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Penney, N. (1981). The Parliamentary Tradition of Newfoundland. *Canadian Parliamentary Review*, 4(2), 11-16.
- Peralta, I.G. (2014). *Reconsidering the Insular Cases*. Cambridge: Harvard University.
- Perusse, R.I. (1987). *The United States and Puerto Rico. Decolonization Options and Prospects*. Lanham: University Press of America.
- Perusse, R.I. (1990). *The United States and Puerto Rico*. Malabar: Robert E. Krieger Publishing Co. Inc.
- Peters, J. et al. (2014). The Political Economy of the Labour Market in Newfoundland and Labrador. Dans A. Marland et M. Kerby (dir.), *First Among Unequals: The Premier, Politics, and Policy in Newfoundland and Labrador* (p. 247-264). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- POLTEXT (2014). *Données textuelles pour l'analyse des politiques*. <<http://www.poltext.org/>>, consulté le 31 mai 2018.
- Prensa Asociada (2009, 24 février). ¿Se discrimina al usar el inglés en algunos tribunales de Puerto Rico? *Daily News – Latino*.
- Progressive Conservative Party of Newfoundland and Labrador (1999). *Policy that works! «Get us working for you»*.
- Progressive Conservative Party of Newfoundland and Labrador (2003). *Real Leadership. The New Approach. Our Blueprint for the Future*.
- Progressive Conservative Party of Newfoundland and Labrador (2007). *Proud. Strong. Determined. The Future is Ours*.
- Progressive Conservative Party of Newfoundland and Labrador (2011). *New Energy*.
- Progressive Conservative Party of Newfoundland and Labrador (2015). *PC Blueprint*.
- Prowse, D.W. (1895). *A History of Newfoundland from the English, Colonial and Foreign Records*. Londres: MacMillan.

- Pye, L. et Verba, S. (1965). *Political Culture and Political Development*. Princeton: Princeton University Press.
- Quinlan, T. et Cadigan, S.T. (2014). A New Look at Confederation: Shifting Population Dynamics in Newfoundland's Relationship with Canada, 1869-1949. Dans G. Darroch (dir.), *The Dawn of Canada's Century. Hidden Histories* (p. 297-321). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Quinn, M. (2005, 29 octobre). Push for Old Newfoundland Flag fails to Cause Ripple, Poll Finds. *The Globe and Mail*, p. A-16.
- Radio-Canada (2006). *La Chambre reconnaît la nation québécoise*. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/27/007-vote-nation.shtml>>, consulté le 31 mai 2018.
- Radio-Canada (2012). *Ottawa: un drapeau associé à l'indépendance de Terre-Neuve soulève la controverse*. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/05/26/002-drapeau-terre-neuve-ottawa.shtml>>, consulté le 31 mai 2018.
- Radio-Canada (2014). *D'où vient donc cet étrange accent des gens de Terre-Neuve ?* <<http://www.rcinet.ca/fr/2014/11/02/dou-vient-donc-cet-etrange-accent-des-gens-de-terre-neuve/>>, consulté le 31 mai 2018.
- Ramos, E.R. (2001). *The Legal Construction of Identity*. Baltimore: United Book Press.
- Ramos, E.R. (2014). *Reconsidering the Insular Cases*. Cambridge: Harvard University.
- Renshon, S. et Duckitt, J. (1997). Cultural and Cross-Cultural Political Psychology: Toward the Development of a New Subfield. *Political Psychology*, 18(2), 233-240.
- Renvoi relatif au plateau continental de Terre-Neuve* (1984). <<https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/5159/index.do>>, consulté le 31 mai 2018.
- Report by the President's Task Force on Puerto Rico's Status* (2005). Washington: Executive Office of the President.
- Report by the President's Task Force on Puerto Rico's Status* (2007). <[www.justice.gov/opa/documents/2007-report-by-the-president-task-force-on-puerto-rico-status.pdf](http://www.justice.gov/opa/documents/2007-report-by-the-president-task-force-on-puerto-rico-status.pdf)>, consulté le 31 mai 2018.
- Report by the President's Task Force on Puerto Rico's Status* (2011). <[https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/uploads/Puerto\\_Rico\\_Task\\_Force\\_Report.pdf](https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/uploads/Puerto_Rico_Task_Force_Report.pdf)>, consulté le 31 mai 2018.
- Rezvani, D.A. (2007). The Basis of Puerto Rico's Constitutional Status: Colony, Compact, or «Federacy»? *Political Science Quarterly*, 122(1), 115-140.
- Rezvani, D.A. (2014). *Surpassing the Sovereign State: The Wealth, Self-Rule, and Security Advantages of Partially Independent Territories*. Oxford: Oxford University Press.
- Riker, W.H. (1964). *Federalism: Origin, Operation, Significance*. Boston, MA: Little Brown & Co.
- Rivera, A.I. et Ramos, A.G. (1993). The Quest of a New Political Arrangement in Puerto Rico: Issues and Challenges. *Caribbean Studies*, 26(3/4), 265-292.
- Rivera, M.A. (2017). *Elecciones en Puerto Rico*. <[http://electionspuertorico.org/home\\_es.html](http://electionspuertorico.org/home_es.html)>, consulté le 31 mai 2018.
- Rivera-Batiz, F. et Santiago, C. (1996). *Island Paradox: Puerto Rico in the 1990s*. New York: Russell Sage Foundation.

- Ross, M.H. (1997). Culture and Identity in Comparative Political Analysis. Dans M.I. Lichbach et A. Zuckerman (dir.), *Comparative Politics: Rationality, Culture and Structure* (42-80). Cambridge: Cambridge University Press.
- Ross, M.H. (2009). Culture and Identity in Comparative Political Analysis. Dans M.I. Lichbach et A. Zuckerman (dir.), *Comparative Politics: Rationality, Culture and Structure* (2<sup>e</sup> éd.) (134-161). Cambridge: Cambridge University Press.
- Royle, S.A. (2007). Island Definitions and Typologies. Dans G. Baldacchino (dir.), *A World of Islands: An Island Studies Reader* (p. 33-56). Charlottetown, Î.-P.-É. et Luqa, Malte: Institute of Island Studies.
- Ryan Research and Communications (2003). *Provincial Opinion Survey*. <[www.exec.gov.nl.ca/royalcomm/research/pdf/ryan.pdf](http://www.exec.gov.nl.ca/royalcomm/research/pdf/ryan.pdf)>, consulté le 31 mai 2018.
- Safa, H. (2011). The Transformation of Puerto Rico: The Impact of Modernization Ideology. *Transforming Ideology*, 46-49.
- Sartori, G. (1989). *The Theory of Democracy Revisited*. Chatham, NJ: Chatham House Publishers.
- Sartori, G. (1994). Bien comparer, mal comparer. *Revue internationale de politique comparée*, 1(1), 19-36.
- Savoie, D. (1999). *Governing from the Centre: The Concentration of Power in Canadian Politics*. Toronto, Ont.: University of Toronto Press.
- Savoie, D. (2000). All Things Canadian Are now Regional. *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 35(1), 203-217.
- Scarano, F.A. (2000). *Puerto Rico: cinco siglos de historia* (2<sup>e</sup> éd.). Mexico: McGraw-Hill.
- Schatz, R.T. et Lavine, H. (2007). Waving the Flag: National Symbolism, Social Identity, and Political Engagement. *Political Psychology*, 28(3), 329-355.
- Seymour, M. et Gagnon, A.-G. (dir.). (2012). *Multinational Federalism. Problems and Prospects*. Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Shin, H. et Kominski, R. (2010). *Language Use in the United States: 2007*. American Community Survey Report, Washington, D.C.: US Census Bureau.
- Shrimpton, M. (1998). Offshore Oil and Economic Development: A Newfoundland Perspective. Dans G. Baldacchino et R. Greenwood (dir.), *Competing Strategies of Socio-Economic Development for Small Islands* (p. 193-209). Charlottetown, Î.-P.-É.: Institute of Island Studies.
- Siroky, D. et al. (2015, juillet). *Cultural Legacies, Political Preferences and Ecological Effects: Explaining the Failure of Jurassic Separatism in Switzerland*. Communication donnée au Council for European Studies, Paris-Sciences Po, Paris.
- Smallwood, J.R. (1973). *I Chose Canada. The Memoires of the Honourable Joseph R. "Joey" Smallwood*. Toronto, Ont.: Macmillan.
- Smiley, D. V. (1980). *Canada in Question: Federalism in the Eighties*. Toronto et New York: McGraw-Hill Ryerson.
- Smith, A.D. (1991). *National Identity*. Londres: Penguin.
- Srebrnik, H.F. (2000). Identity, Culture and Self-Confidence in a New World of Old Possibilities. Dans G. Baldacchino et D. Milne (dir.), *Lessons from the Political Economy of Small Islands. The Resourcefulness of Jurisdiction* (p. 56-71). Londres: Macmillan Press.

- Statistique Canada (2013a). *Population par année, par province et territoire*. <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02a-fra.htm>>, consulté le 31 mai 2018.
- Statistique Canada (2013b). *Sentiment d'appartenance au Canada, à la province de résidence et à la communauté locale*. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015004-fra.htm>>, consulté le 31 mai 2018.
- Statistique Canada (2015a). *Caractéristiques de la population active, données désaisonnalisées, par province (mensuel) (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick)*. <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/lfss01a-fra.htm>>, consulté le 31 mai 2018.
- Statistique Canada (2015b). *Revenu total médian selon le type de famille, par province et territoire. (Personnes hors famille de recensement)*. <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/famil108d-fra.htm>>, consulté le 31 mai 2018.
- Summers, V.A. (1994). *Regime Change in a Resource Economy: The Politics of Underdevelopment in Newfoundland (1825-1994)*. St-Jean, T.-N.-L.: Breakwater.
- Summers, V.A. (2001). Between a Rock and a Hard Place: Regime Change in Newfoundland. Dans K. Brownsey et M. Howlett (dir.), *The Provincial State in Canada: Politics in the Provinces and Territories* (p. 23-47). Peterborough, Ont. et Orchard Park, NY: Broadview Press.
- The Economist (2003, 27 novembre). *Now let's dig an Expensive Hole*. <<http://www.economist.com/node/2254532>>, consulté le 31 mai 2018.
- The Globe and Mail (1994, 29 juillet). *Western Separatism Reviving*. p. A-1.
- The World Bank (2014). *Small States*. <<http://www.worldbank.org/en/country/smallstates>>, consulté le 31 mai 2018.
- Thomas, L. (2010). *Puerto Rican Citizen: History and Political Identity in Twentieth-Century New York City*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Trías Monge, J. (1997). *Puerto Rico: The Trials of the Oldest Colony in the World*. New Haven et Londres: Yale University Press.
- United Nations Conference on Trade and Development (2013). *Small Island Developing States (SIDS)*. <<http://unctad.org/en/pages/aldc/small%20island%20developing%20states/un-recognition-of-the-problems-of-small-island-developing-states.aspx>>, consulté le 31 mai 2018.
- United States Census Bureau (2010). *Resultados del Censo 2010 – Puerto Rico*. <[http://www.census.gov/geo/maps-data/maps/pdfs/2010pop/pr\\_totalpop\\_2010map.pdf](http://www.census.gov/geo/maps-data/maps/pdfs/2010pop/pr_totalpop_2010map.pdf)>, consulté le 31 mai 2018.
- United States Census Bureau (2011a). *Household Income for States: 2009 and 2010*. American Community Survey Briefs, Washington, D.C.: US Census Bureau.
- United States Census Bureau (2011b). *Poverty: 2009 and 2010*. American Community Survey Briefs, Washington, D.C.: US Census Bureau.
- United States General Accounting Office (1993). *Tax Policy: Puerto Rico and the Section 936 Tax Credit*. <<http://www.gao.gov/assets/220/218131.pdf>>, consulté le 31 mai 2018.

- United States Social Security Administration (2010). *Popular Names for Births in Puerto Rico*. <<http://www.ssa.gov/oact/babynames/territory/puertorico2010.html>>, consulté le 31 mai 2018.
- United States Social Security Administration (2012). *OSADI Beneficiaries by State and County*. <[http://www.ssa.gov/policy/docs/statcomps/oasdi\\_sc/2012/index.html](http://www.ssa.gov/policy/docs/statcomps/oasdi_sc/2012/index.html)>, consulté le 31 mai 2018.
- Van den Berghe, P.L. (1987). *The Ethnic Phenomenon*. Westport : Praeger Publishers.
- Vézina, V. (2014a). *Puerto Rico*. Photos prises par l'auteure.
- Vézina, V. (2014b). The Role of the Political System in Shaping Island Nationalism : A Case-Study Examination of Puerto Rico and Newfoundland. *Island Studies Journal*, 9(1), 103-122.
- Vézina, V. et Basta, K. (2014). Nationalism in Newfoundland and Labrador. Dans A. Marland et M. Kerby (dir.), *First Among Unequals: The Premier, Politics, and Policy in Newfoundland and Labrador* (p. 67-83). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Vodden, K. *et al.* (2014). A Brighter Future for Whom? Rural and Regional Development in Newfoundland and Labrador. Dans A. Marland et M. Kerby (dir.), *First Among Unequals: The Premier, Politics, and Policy in Newfoundland and Labrador* (p. 213-230). Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Watts, R.L. (2000). Islands in Comparative Constitutional Perspective. Dans G. Baldacchino et D. Milne (dir.), *Lessons from the Political Economy of Small Islands. The Resourcefulness of Jurisdiction* (p. 17-37). Londres : Macmillan Press.
- Watts, R.L. (2009). Island Jurisdictions in Comparative Constitutional Perspective. Dans G. Baldacchino et D. Milne (dir.), *The Case for Non-Sovereignty: Lessons from Sub-National Island Jurisdictions* (p. 21-29). Londres : Routledge.
- Webb, J.A. (1998). Confederation, Conspiracy and Choice: A Discussion. *Newfoundland Studies*, 14(2), 169-187.
- Weingast, B.R. (1995). The Economic Role of Political Institutions: Market-Preserving Federalism and Economic Development. *The Journal of Law, Economics, & Organization*, 11(1), 1-31.
- Yack, B. (2012). *Nationalism and the Moral Psychology of Community*. Chicago, IL : The University of Chicago Press.
- Young, V.L. (2003). *Royal Commission on Renewing and Strengthening Our Place in Canada*. Saint-Jean, T.-N.-L.



### **Montréal: la cité des cités**

Sous la direction de Juan-Luis Klein  
et Richard Shearmur  
2017, ISBN 978-2-7605-4720-9, 300 pages

### **L'innovation locale à l'épreuve du global**

**Un défi pour les acteurs**  
Juan-Luis Klein, Bernard Pecqueur,  
Kirsten Koop et Sid Ahmed Soussi  
2016, ISBN 978-2-7605-4442-0, 232 pages

### **Le monde dans tous ses États – 3<sup>e</sup> édition**

**Une approche géographique**  
Sous la direction de Juan-Luis Klein  
et Frédéric Lasserre  
2016, ISBN 978-2-7605-4490-1, 736 pages

### **La géographie en action** **Une collaboration entre la science et le politique**

Édith Mukakayumba et Jules Lamarre  
2015, ISBN 978-2-7605-4250-1, 266 pages

### **Vers une nouvelle géographie économique**

Sous la direction de Juan-Luis Klein  
et Régis Guillaume  
2014, ISBN 978-2-7605-3934-1, 224 pages

### **Les nouvelles territorialités du sport dans la ville**

Sous la direction de Sylvain Lefebvre,  
Romain Roult et Jean-Pierre Augustin  
2013, ISBN 978-2-7605-3670-8, 236 pages

### **La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne**

**Paradigme occidental, pratiques africaines**  
Sous la direction de Frédéric Julien  
2012, ISBN 978-2-7605-3449-0, 306 pages

### **Mondialisation et résilience des territoires**

**Trajectoires, dynamiques d'acteurs  
et expériences**

Sous la direction de Abdelillah Hamdouch,  
Marc-Hubert Depret et Corinne Tanguy  
2012, ISBN 978-2-7605-3287-8, 318 pages

### **L'imaginaire géographique** **Perspectives, pratiques et devenirs**

Sous la direction de Mario Bédard,  
Jean-Pierre Augustin et Richard Desnoilles  
2012, ISBN 978-2-7605-3245-8, 396 pages

### **Gestion de l'eau**

#### **Approche territoriale et institutionnelle**

Sous la direction de Alexandre Brun  
et Frédéric Lasserre  
2012, ISBN 978-2-7605-3313-4, 228 pages

#### **Zones côtières et changement climatique**

**Le défi de la gestion intégrée**  
Sous la direction de Omer Chouinard,  
Juan Baztan et Jean-Paul Vanderlinden  
2011, ISBN 978-2-7605-3188-8, 268 pages

#### **Géopolitique d'une périphérisation du bassin caribéen**

Romain Cruse  
2011, ISBN 978-2-7605-3107-9, 170 pages

#### **Eaux et territoires – 3<sup>e</sup> édition**

**Tension, coopérations  
et géopolitique de l'eau**  
Frédéric Lasserre et Luc Descroix  
2011, ISBN 2-7605-2602-0, 520 pages

#### **Penser les territoires**

**En hommage à Georges Benko**  
Sous la direction de Paul Cary et André Joyal  
2010, ISBN 978-2-7605-2591-7, 384 pages

#### **Passages et mers arctiques**

**Géopolitique d'une région en mutation**  
Sous la direction de Frédéric Lasserre  
2010, ISBN 978-2-7605-2561-0, 516 pages

#### **La classe créative selon Richard Florida**

**Un paradigme urbain plausible?**  
Sous la direction de Remy Tremblay  
et Diane-Gabrielle Tremblay  
2010, ISBN 978-2-7605-2509-2, 258 pages

#### **Géographie de l'Amérique latine** **Une culture de l'incertitude**

Nathalie Gravel  
2009, ISBN 978-2-7605-2409-5, 372 pages

#### **Une seule terre à cultiver**

**Les défis agricoles et alimentaires mondiaux**  
Sous la direction de Jean-François Rousseau  
et Olivier Durand  
2009, ISBN 978-2-7605-2434-7, 166 pages

#### **Le paysage**

**Un projet politique**  
Mario Bédard  
2009, ISBN 978-2-7605-2361-6, 372 pages

#### **La logique sociale du développement territorial**

Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer  
2008, ISBN 978-2-7605-1373-0, 174 pages



**Politiques de l'eau**  
**Grands principes et réalités locales**

*Sous la direction de*

*Alexandre Brun et Frédéric Lasserre*

2006, ISBN 2-7605-1457-9, 436 pages

**Les poids du monde**  
**Évolution des hégémonies planétaires**

*Rodolphe De Koninck*

*et Jean-François Rousseau*

2006, ISBN 2-7605-1436-6, 240 pages

**Des flux et des territoires**  
**Vers un monde sans États ?**

*Sous la direction de*

*Bernard Jouve et Yann Roche*

2006, ISBN 2-7605-1410-2, 402 pages

**Transferts massifs d'eau**  
**Outils de développement**  
**ou instruments de pouvoir ?**

*Sous la direction de Frédéric Lasserre*

2005, ISBN 2-7605-1379-3, 610 pages

**La ville autrement**  
*Sous la direction de Pierre Delorme*

2005, ISBN 2-7605-1342-4, 300 pages

**Mouvements sociaux**  
**et changements institutionnels**

**L'action collective à l'ère**  
**de la mondialisation**

*Sous la direction de Louis Guay,*

*Pierre Hamel et Jean-Guy Vaillancourt*

2005, ISBN 2-7605-1341-6, 438 pages

**Démocraties métropolitaines**  
**Transformations de l'État et politiques**  
**urbaines au Canada, en France**  
**et en Grande-Bretagne**

*Sous la direction de*

*Bernard Jouve et Philip Booth*

2004, ISBN 2-7605-1236-3, 356 pages

**Reconversion économique**  
**et développement territorial**

*Sous la direction de Jean-Marc Fontan,*

*Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque*

2003, ISBN 2-7605-1244-4, 360 pages

**Le territoire pensé**  
**Géographie des**  
**représentations territoriales**  
*Sous la direction de Frédéric Lasserre*  
*et Aline Lechaume*

2003, ISBN 2-7605-1224-X, 346 pages

**Sports et villes**  
**Enjeux économiques et socioculturels**

*Sous la direction de Sylvain Lefebvre*

2003, ISBN 2-7605-1210-X, 254 pages

**Grands projets urbains**  
**et requalification**

*Sous la direction de Gilles Sénécal,*

*Jacques Malézieux et Claude Manzagol*

2002, ISBN 2-7605-1184-7, 280 pages

**Géographie et société**  
**Vers une géographie citoyenne**

*Sous la direction de Suzanne Laurin,*

*Juan-Luis Klein et Carole Tardif*

2001, ISBN 2-7605-1090-5, 334 pages

**L'espace économique mondial**  
**Les économies avancées**  
**et la mondialisation**

*Jean-Paul Rodrigue*

2000, ISBN 2-7605-1037-9, 534 pages

**Les espaces dégradés**  
**Contraintes et conquêtes**

*Sous la direction de Gilles Sénécal*

*et Diane Saint-Laurent*

2000, ISBN 2-7605-1071-9, 292 pages

**Le Québec en changement**  
**Entre l'exclusion et l'espérance**

*Sous la direction de Pierre Bruneau*

2000, ISBN 2-7605-1058-1, 242 pages

**L'éducation géographique – 2<sup>e</sup> édition**  
**Formation du citoyen**  
**et conscience territoriale**

*Sous la direction de*

*Juan-Luis Klein et Suzanne Laurin*

1999, ISBN 2-7605-1052-2, 270 pages









**U**ne île, une nation. Cette affirmation peut sembler aller de soi, car quoi de mieux qu'un territoire naturellement circonscrit pour représenter de manière claire et délimitée le concept de « nationalisme » ? Pourtant, la partition d'une dizaine d'îles dans le monde – pensons ici aux déchirements irlandais – et le fait qu'elles varient en taille – autant en ce qui a trait à la superficie qu'à la population – laissent planer le doute sur l'idéal-type que constitue l'île dans l'étude des nationalismes. Il n'en demeure pas moins qu'elle a toujours eu un petit *je-ne-sais-quoi* qui fait de ce lieu un laboratoire unique pour observer la façon dont se construit l'idée d'une nation, d'un pays.

Le présent ouvrage a pour but d'étudier la manière dont le facteur insulaire, nommé « îléité », influe sur les aspirations nationalistes des îliens. Le cadre d'analyse est ici appliqué aux milieux insulaires de nations sans États. Afin de mieux comprendre l'îléité, quatre de ses dimensions sont examinées, soit les aspects territorial, politique, économique et culturel. Le livre présente également une analyse en profondeur de deux cas, soit ceux de Terre-Neuve et de Puerto Rico, et dessine des liens entre chacune de ces dimensions et les modalités du nationalisme dans ces milieux. Enfin, *Une île, une nation ?* pave la voie à un modèle tangible d'analyse géopolitique où l'îléité est prise en considération dans l'étude des nationalismes.

*VALÉRIE VÉZINA* enseigne la science politique à la Kwantlen Polytechnic University de Surrey, en Colombie-Britannique. Passionnée des îles (petites ou grandes, tropicales ou non), elle adore les visiter afin de mieux les connaître et de pouvoir en parler. Ses champs d'expertise sont autant la politique comparée que la géopolitique. Elle a publié de nombreux articles en français et en anglais sur les défis rencontrés sur diverses îles.